TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 985 | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 25 - LUNDI 26 MAI 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 600 L. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'opinion française et le sommet de Varsovie

En réaffirmant le droit à l'indépendance M. Giscard d'Estaing a voulu répondre aux critiques du R.P.R.

La décision de M. Valéry Giscard d'Estaing d'intervenir, vendredi soir 23 mai devant les caméras de TF 1 (voir le texte de l'entretien page 2), traduisait non seulement le désir du chef de l'Etat d'expliquer directement aux Français les conséquences de son entretien avec M. Leonid Brejnev, mais aussi — et surtout — d'en justifier le bien-fondé.

Cette intervention télévisée n'aurait sans doute pas eu lieu s'il n'était pas apparu de plus en plus clairement au fil des jours que le bilan du voyage à Varsovie était finalement négatif. Négatif en ce qui concerne les commentaires de presse, certes — notamment dans les hebdomadaires de la fin de la semaine, — mais aussi négatif du point de vue des formations de la majorité, même les plus proches du chef de l'Etat. Et peut-être négatif aux yeux de l'opinion.

Il est vrai que les réactions des milieux politiques ont été pour le moins mitigées. Certes, M. Georges Marchais avait estimé que cette rencontre était une *« bonne chose »* et le journaliste de *l'Humanité* qui participait, mercredi 21 mai, à l'émission « Face au public » de France-Inter, avait lancé à M. Mitterrand : « *Giscard va à Varsovie sans demander l'autorisation de Carter et c'est cela qui vous gêne* ». Mais depuis lors, le P.C. semble avoir nettement atténué cette approbation : « *les déclarations télévisées faites vendredi soir par M. Giscard d'Estaing sont loin de correspondre à ce qu'on aurait pu espérer au lendemain de sa rencontre à Varsovie avec Léonid Brejnev* », écrivait samedi matin Yves Moreau dans *l'Humanité*.

Du côté de la majorité, certains commentaires du R.P.R. ont été carrément acerbes : « *initiative complètement inconsidérée* » (M. Jean de Lipkowski) ; une conception qui comporte une « *faille* » (M. Pasqua) ; une « *position de faiblesse* » (M. Debré) ; un *voyage inutile et même dangereux* » (M. Pons).

Quant aux giscardiens eux-mêmes, ils n'ont pas fait preuve d'un grand enthousiasme. C'est le moins qu'on puisse dire. Au point que M. Jacques Blanc, parangon de la fidélité touchante, s'était déclaré « affligé » de la timidité de ses propres amis dans l'approbation. Une timidité qui, *de toute évidence, traduit la perplexité*, pour ne pas dire un trouble. Il fallait s'employer à redresser la situation...

Enfin, ceux des journaux parisiens qui soutiennent habituellement la majorité critiquent vivement le chef de l'Etat. « *Nous ne voyons toujours pas en quoi consistent les résultats positifs de la « conversation » de Varsovie* », conclut Max Clos, dans *le Figaro* du 23 mai, tandis que la veille Patrik Wajsman, écrivait : « *Le président, me semble-t-il, n'avait pas à légitimer les aventures de la soldatesque soviétique.* »

C'est la règle sous la cinquième République qu'un président mécontent du jugement porté sur ses actes tente de rétablir son avantage en usant de la télévision. M. Giscard d'Estaing n'a pas dérogé, vendredi soir.

Reste le fond, c'est-à-dire la solennelle réaffirmation de la politique *d'indépendance* nationale qui, s'il n'y avait un contentieux irréductible avec le R.P.R. devrait satisfaire bien des gaullistes et contrister bien des centristes. — N.-J. B.

La forme et le fond

Il arrive que des explications ne clarifient rien. Ainsi en va-t-il de l'interview de M. Giscard d'Estaing diffusée vendredi soir à la télévision.

L'un des points les plus étranges dans le voyage de M. Giscard d'Estaing à Varsovie, c'est le secret dont on a voulu l'entourer. Le président de la République a affirmé que, si son déplacement avait été annoncé à l'avance, il n'aurait pas été possible de conserver à sa rencontre avec M. Brejnev « un caractère de conversation ». On voit mal pourquoi. Bien au contraire, c'est le *goût du mystère qui a permis* d'échafauder les pires hypothèses. En refusant de confirmer ou de démentir l'évidence jusqu'à ce qu'elle se réalise, le président s'est rendu le plus mauvais des services, puisqu'on pouvait le soupçonner soit d'avoir honte de sa démarche au point d'essayer de la camoufler, soit d'improviser, soit, pis encore, de se laisser forcer la main par ses futurs interlocuteurs. N'oublions pas que la Pologne avait vendu la mèche quarante-huit heures à l'avance. C'est d'ailleurs ce qui a permis à de très nombreux journalistes d'être sur place dans les délais. Leur présence, pour autant qu'on sache, n'a nullement transformé les conversations prévues en négociations.

Les mêmes remarques sont valables à propos du comportement du président à l'égard des Etats-Unis : on ne peut pas, sans prendre le risque d'une détérioration progressive des rapports avec Washington, reprocher au président Carter d'avoir abusé la confiance des Européens dans la tentative de libération des otages de Téhéran et ne pas l'informer dans des délais décents d'un événement aussi important qu'une rencontre avec M. Brejnev. Il ne s'agit nullement de solliciter une autorisation, mais tout simplement de respecter des règles qui devraient être élémentaires entre alliés. Si elles avaient été respectées, Paris se trouverait dans une bien meilleure position pour s'offusquer des remontrances américaines. D'autant plus que le précédent de la rencontre Gromyko-Muskie, cité par M. Giscard d'Estaing, ne peut guère être comparé au sommet de Varsovie : la prise de contact entre les chefs des diplomaties soviétique et américaine, à Vienne, avait été annoncée officiellement plusieurs jours à l'avance.

Un autre point des explications de M. Giscard d'Estaing n'est guère satisfaisant : s'il n'est pas allé aux obsèques du maréchal Tito, a-t-il dit, c'est d'abord parce que le maréchal n'était pas venu aux funérailles du général de Gaulle et de Georges Pompidou et, ensuite, parce qu'il aurait été impossible au président de la République de rencontrer tranquillement M. Brejnev dans la presse et l'agitation de Belgrade. Là pourtant n'était pas la question : il ne s'agissait pas d'aller à Belgrade pour rencontrer M. Brejnev, mais pour signifier clairement que la France ne resterait pas insensible au destin de la Yougoslavie, appuierait toujours sa volonté d'indépendance. La remarque de vendredi soir aura la conséquence contraire et ne pourra que froisser bien inutilement la susceptibilité des dirigeants ougoslaves.

En diplomatie, la forme prime parfois le fond, en tout cas le complète. Aussi bien dans l'affaire de Varsovie que dans celle de Belgrade, M. Giscard d'Estaing n'en a pas tenu compte. C'est ce qui lui vaut les multiples critiques dont il est l'objet aujourd'hui et qui ne relèvent pas toutes, contrairement à ce qu'il croit, « des discours de tréteaux », mais d'une légitime volonté d'indépendance nationale au moins égale à la sienne.

Les troubles en Corée du Sud

• Les émeutes de Kwangju auraient fait plus de cent cinquante morts
• L'ancien chef des services de renseignement meurtrier du président Park a été exécuté

Un calme précaire semblait régner, samedi 24 mai, à Kwangju, où les émeutes de ces derniers jours auraient fait plus de cent cinquante morts. Cependant, l'armée encercle toujours la ville et on redoute à Séoul qu'elle tente de réduire par la force les derniers flots de troubles. Les autorités ont appelé la population à rendre les armes avant douze heures (heure locale) pour pouvoir bénéficier de la clémence du gouvernement.

De nouvelles manifestations à Séoul ne sont cependant pas exclues après l'exécution, samedi matin, de M. Kim Jae-kyu, l'ancien chef des services secrets, condamné à mort pour le meurtre du président Park. M. Kim a été pendu avec quatre de ses complices.

Les Etats-Unis, qui suivent attentivement l'évolution de la situation, ont envoyé, vendredi, au large des côtes coréennes, le porte-avions « Coral Sea ». Un autre porte-avions, le « Midway », a levé l'ancre, samedi, de sa base de Yokosuka, dans la baie de Tokyo, pour des exercices dans le Pacifique.

De notre envoyé spécial

Séoul. — La situation à Kwangju demeurait extrêmement tendue dans la matinée du samedi 24 mai après une nuit pendant laquelle les manifestants *ont bien cru que l'armée qui* encercle la ville allait intervenir avec des chars. Pour la première fois depuis six jours d'émeutes armées, qui auraient fait bien selon les estimations les plus vraisemblables au moins cent cinquante morts, *la lumière* en ville a été coupée.

Vendredi, la population a commencé à s'organiser, créant une trentaine de comités, dont les représentants ont entamé des pourparlers avec le commande*ment de la loi martiale. Certains* sont chargés des opérations sanitaires, d'autres du nettoyage de la ville. Un comité est responsable du rassemblement des armes prises aux soldats. Mais la ville est toujours fermement *tenue par* les manifestants. Selon des témoins, les bâtiments du gouvernement provincial restent abandonnés par leurs fonctionnaires. Selon la même source, des guetteurs armés ont pris position aux étages élevés et sur les toits aux quatre entrées de la ville.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, le déploiement *militaire autour de* la ville a été renforcé : un nombre important de chars ont été amenés ainsi que des jeeps équipées de petits canons de 105 millimètres et de roquettes. Selon des informations en provenance de Washington, le *département* d'Etat a *autorisé* un « nombre indéterminé » de forces militaires coréennes, placées sous le commandement conjoint américano-coréen, à participer au rétablissement de l'ordre dans la province de Ckolla. Malgré une *relative accalmie*, les autorités semblent décidées à ne pas faire traîner les choses : dans un communiqué destiné à la presse étrangère, le gouvernement a précisé, vendredi, que l'anarchie qui règne actuellement à Kwangju ne pouvait être *tolérée* indéfiniment.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

POINT

Les caprices d'Ariane

Alors que les Américains annoncent un nouveau et grave retard de leur navette spatiale, qui affecte les premiers vols d'essai, et surtout les missions opérationnelles pour le compte de plusieurs clients, un second succès d'Ariane, venant après le tir réussi de Noël, aurait pu valoir au lanceur européen les commandes qui pouvaient définitivement assurer son avenir commercial.

Hélas ! Ariane est tombée à l'eau. La défaillance d'un des éléments les plus éprouvés, un moteur dont le principe avait été mis en œuvre dès 1965 sur les fusées françaises Diamant, a précipité dans les eaux limoneuses qui battent la côte guyanaise, le lanceur, les deux satellites qu'il emportait... et, aussi, bien des espoirs que les responsables n'avouaient pas par prudence.

Il n'y a, certes, rien d'irrémédiable dans ce qui vient de se produire. L'échec de la Pentecôte n'annule pas le succès de Noël. Il reste encore deux tirs d'essai, prévus pour novembre et février prochains, et l'objectif affiché dès le départ était d'obtenir deux succès au moins sur les quatre tirs. Les essais en vol sont précisément faits pour mettre en évidence des défauts de fonctionnement qui n'apparaissent pas lors des essais au sol, et pour permettre de les corriger : nul doute que les techniciens analyseront la panne et qu'ils trouveront les remèdes appropriés.

Mais rien ne sera plus tout à fait comme avant, et ceux qui étaient tentés de vendre la peau de l'ours devront manifester davantage de prudence. L'Europe spatiale commence juste à sortir du néant; elle est encore un peu trop jeune pour prétendre, avec Ariane, enlever des clients à la navette spatiale américaine. Il ne faut pas donner aux préoccupations commerciales une priorité qu'elles n'ont pas encore.

La préparation du tir qui vient d'échouer a été très raccourcie par rapport à celle du premier tir : on voulait prouver qu'il était possible, si nécessaire, de lancer six Ariane par an pour que les clients potentiels passent leurs commandes sans crainte. L'échec du tir n'est peut-être en rien lié au raccourcissement de cette préparation, mais il devrait constituer une mise en garde.

(Lire page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Dans la rue

« Je n'ai pas rencontré dans la rue un Français qui n'ait pas compris le sens de mon voyage », *nous a révélé M. Giscard d'Estaing dans le commentaire qu'il a bien voulu faire de sa conversation de cinq heures avec M. Brejnev à Varsovie.*

On peut donc en déduire que, au cours de la semaine écoulée, le chef de l'Etat, banalisé à l'aide d'une gabardine et d'un chapeau mou, est allé directement sonder l'homme de la rue, aussi difficile, comme chacun sait, à approcher pour un président que l'homme des neiges pour un explorateur.

BERNARD CHAPUIS.

Oublier l'avenir

• par ALFRED SAUVY

Dans un roman nerveux (sauf erreur, *Anticipations*), H. G. Wells décrit une curieuse évolution sociale : à force de travailler dans des usines noires, les ouvriers ne peuvent plus supporter la lumière du jour et sont confinés *dans des souterrains. Mais*, la nuit, ils remontent à la surface et mangent les bourgeois vêtus de rose et dégénérés.

Cette vue sans complaisance semble se réaliser aujourd'hui, non pour les *classes sociales* d'un même pays, problème devenu mineur, mais pour le couple pays riches et pays pauvres : les premiers ont conservé leur supériorité matérielle ; du haut de leurs *10 000 dollars par an et par personne*, ils dominent le monde et surtout ceux du dessous, les moins de 500 dollars, les moins de soixante ans de vie moyenne. Seulement, leur décadence, leur dégénérescence s'accentue et les voue aux représailles. Esclaves de la drogue pétrole, ils sont, du reste, prêts à toutes les bassesses, toutes les humiliations et, en cas de « manque », à toutes les violences, guerre comprise. Quant aux détenteurs de cette drogue, ils peuvent fomenter impunément révoltes et terrorisme chez des « supérieurs » incapables de réduire leur dose et de se défendre.

A l'orgueil du dix-neuvième siècle, au sentiment de supériorité foncière, plus ou moins teinté de racisme, ont succédé humilité, remords et un antiracisme tout aussi ignorant. C'est ainsi qu'après avoir longtemps *sous-estimé* l'importance de la population précolombienne, dont les massacres qu'elle a subis, les universitaires de Berkeley et d'ailleurs rivalisent en sens inverse à qui proposera les chiffres les plus élevés, car c'est de ce côté qu'est passé le bon ton. Quant au colonialisme, il est évoqué presque à mi-voix, dans un sens unilatéral, dépourvu d'esprit critique.

La mauvaise conscience du passé n'améliore pas le comportement présent. Dénoncer la sous-nutrition dans le monde, appelée faim, part d'un excellent esprit, mais nous ne donnons que 0,4 % de notre P.N.B. (en excluant l'aide aux départements d'outre-mer), gardant *99,6 % pour nous-mêmes*. Qu'importe puisque, ces affamés, nous sommes de cœur avec eux !

Avec eux, contre qui ? Contre les multinationales, si opportunes, si laveuses de conscience ! Sans doute doivent-elles enfouir leurs richesses, mal acquises, dans quelque île du Pacifique, sans avantage pour l'économie de leur pays. A la base de ce confort d'esprit pharisien, d'immenses erreurs arithmétiques et une ignorance absolue des proportions.

A ce jeu, bien des occasions sont manquées : lorsque, dans les années 60, le pétrole appartenait aux Occidentaux et que son prix baissait, en rapport avec son abondance, une belle carte était à jouer : verser tout ou partie de *cette* rente aux pays démunis. Une vaste compensation pouvait donner la lumière sans diminuer notablement la progression du bien-aimé P.N.B. Cette opération, ce sont les Arabes qui l'ont faite ; quelle reconnaissance peuvent-ils avoir envers nous ?

(Lire la suite page 15.)



LE TÉMOIGNAGE D'OLIVIER GUICHARD

Le général en prose

Il y a plusieurs places dans la maison du père, c'est ce qui explique qu'Olivier Guichard puisse être gaulliste. Car ce fut certainement la vertu essentielle — le charisme, comme on dit — du général de Gaulle *que d'avoir pu, tout au long*, de son *action* et même par-delà la mort, faire se rassembler (sinon se ressembler) sur son nom tant d'hommes venus de tous les horizons, de toutes les « familles d'esprit » de ce pays. Ce grand rêve d'unité, jamais vécu que brièvement à la faveur de quelques malentendus historiques, il fut et demeure cependant bien réel à travers ce rassemblement idéal, mais jamais idéologique.

La démarche d'Olivier Guichard est à cet égard exemplaire, car rien ne portait au gaullisme ce jeune homme conformiste, issu d'une droite encore plus fixiste que traditionnelle, et qui à aucun *moment* n'envisagea de rompre avec son milieu, encore *moins* avec son *propre père*. Car Olivier Guichard, *nous racontant son* général, a le rare mérite de ne jamais tricher avec lui-même, de ne jamais se donner pour ce qu'il n'est pas, et de marier avec un naturel exemplaire la discrétion avec la pudeur. On *regrettera* même, alors que tant d'autres se donnent des rôles qu'ils n'ont pas eu, que celui qui fut chef de cabinet du général de Gaulle de 1951 à 1958 ne nous en raconte pas davantage sur ce qui lui incombe vraiment dans les événements qui marquèrent le retour du *général au pouvoir*.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

(Lire la suite page 9.)



DIPLOMATIE

APRÈS LA RENCONTRE DE VARSOVIE

Il faut mettre fin à l'intervention soviétique en Afghanistan par « une action et une initiative politiques », déclare M. Giscard d'Estaing à la télévision

Voici le texte de l'entretien télévisé accordé vendredi 23 mai par le président Giscard d'Estaing à Gérard Saint-Paul (TF 1) et Paul Nahon (A 2).

« Pourquoi cette rencontre avec le président Brejnev ?

— Pour les raisons suivantes : chacun sait qu'il existe une sérieuse tension internationale. *Vous le dites; l'opinion française* et mondiale en est elle-même convaincue. Dans une situation de tension, il faut que les grands responsables du monde connaissent exactement le point de vue des autres. Beaucoup des catastrophes de l'histoire mondiale au cours des cinquante ou cent dernières années ont été dues à une absence de communication ou d'explication entre grands responsables du monde. L'objet de *cette rencontre était donc d'avoir* une conversation approfondie avec un des principaux responsables, M. Leonid Brejnev, de manière qu'il connaisse notre analyse de la situation internationale et que je connaisse également la manière dont il la conçoit et l'analyse.

— Pourquoi tout ce mystère autour de l'annonce de ce sommet ?

— Il n'y a pas eu de mystère. *Nous voulions lui garder un caractère* de conversation. Si on l'avait annoncé huit ou quinze jours avant, on aurait dit que l'objet de la conférence était de préparer des décisions ou d'aboutir à des résultats. Il y aurait eu une mobilisation des moyens d'information. Tout le monde se serait précipité à Varsovie et il n'aurait pas été possible de garder à la rencontre son caractère de conversation.

» Grâce à l'accueil des autorités polonaises, que je remercie, ce fut une conversation. Les journalistes qui ont assisté au début des entretiens ont vu que nous n'étions que quelques-uns dans une pièce et qu'à l'extérieur il n'y avait aucun rassemblement public.

» Regardez le caractère incohérent des critiques. Les mêmes, me faisant le reproche de ne pas être allé aux obsèques du maréchal Tito à Belgrade — oubliant de rappeler que celui-ci n'était pas venu aux obsèques des présidents de la République française, le général de Gaulle et le président Pompidou — disaient : « Vous » auriez dû aller à ces obsèques » pour avoir une conversation » avec M. Brejnev. » Ainsi auraient-ils trouvé appropriée une conversation de quelques minutes entre deux couronnes mortuaires et deux oraisons funèbres alors que le choix a été d'organiser une conversation approfondie qui, se prolongeant pendant cinq heures, a permis, dans le calme et la réflexion, d'aller au fond des sujets.

— Il y a eu d'autres remarques, d'autres critiques sur les résultats ou, pour certains, l'absence de résultats de ce voyage de Varsovie. Que rapportez-vous aux Français de votre rencontre ?

— Ceux qui ont fait des critiques n'ont pas compris, continuent à ne pas comprendre quel *était l'objet de cette rencontre.* Dans la vie internationale, il y a deux actions différentes : les négociations, qui ont pour objet d'aboutir à des résultats, et des conversations, qui ont pour objet d'échanger des points de vue et des réflexions.

» Il est très important d'avoir en face de soi un des grands *responsables du monde, de savoir* exactement ce qu'il a dans l'esprit et qu'il sache exactement ce que nous pensons. Le résultat essen*tiel c'est que nous avons maintenant* une meilleure connaissance de nos réactions sur la situation actuelle et sur ses développements possibles. Après l'entretien M. Leonid Brejnev et moi-même connaissons certainement de façon beaucoup plus précise ce que sont et ce que seraient les réactions aux différents développements possibles de la situation internationale. Tel était l'objet de cette conversation.

Ce qui n'est pas acceptable

— Est-ce que sur le problème essentiel de l'Afghanistan la position de la France a changé, disons évolué, après ce sommet de Wilanow ?

— La position de la France n'a pas changé. Cette position est de considérer que l'intervention des forces de l'armée soviétique en Afghanistan était inacceptable. Nous l'avons *dit dès le début.* J'ai échangé une correspondance avec M. Leonid Brejnev. Je lui ai naturellement confirmé ce point de vue. Il faut mettre fin à cette situation. Il faut y mettre fin par une action et une initiative politiques. Aussi longtemps que cette situation se prolongera, il restera dans la situation internationale *une cause fondamentale* de tension.

— Certains journaux, notamment américains, ont parlé de « cavalier seul » de la France même de brèche dans la solidarité atlantique. Qu'en est-il exactement ?

— Il y a deux choses : ce qui s'explique et ce qui n'est pas acceptable.

» Ce qui s'explique : les grands pays ont tendance à considérer qu'ils ont le monopole des relations internationales. Quelques jours avant ma rencontre avec M. Brejnev, le nouveau secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères a eu un entretien avec M. Gromyko. Tout le monde a jugé cette rencontre parfaitement naturelle et on a dit : enfin, voilà pour la première fois un entretien. Mais l'idée qu'un responsable d'un Etat indépendant rencontre, lui aussi, M. Leonid Brejnev, suscite un sentiment d'irritation. Pourquoi ?

» C'est ici qu'on en vient à ce qui n'est pas acceptable : tout ce qui concourt à faire croire que la France n'a pas le droit ou la possibilité d'avoir une *politique* indépendante sans aussitôt être accusée de rompre la solidarité occidentale. En quoi, sur quel sujet, à propos de quelles mesures la solidarité occidentale a-t-elle été rompue par ce voyage ? Y a-t-il eu une décision prise, y a-t-il eu une action conduite qui modifierait ou ébranlerait la solidarité occidentale ? Aucune, si ce n'est le principe lui-même que la France a des conversations et peut en avoir *avec qui elle* l'entend. Le fait d'avoir une politique indépendante implique notamment que nous avons des conversations avec qui nous l'entendons. Ce n'est pas une surprise : les conversations avec l'Union soviétique, nous les avons périodiquement. Je rencontre M. Leonid Brejnev en général une fois par an et ceci est un des moyens importants d'information, d'établissement des données à partir desquelles nous conduisons notre politique étrangère.

— Que pensez-vous des réactions, dans ces conditions, des milieux et des partis politiques après votre voyage à Varsovie ?

— De certains milieux et de certains partis politiques...

» Il y a, c'est pour moi une chose fondamentale, l'intelligence et le bon sens des Français. Je n'ai pas rencontré un Français dans la rue qui n'ait pas compris l'objet de mon voyage.

Ceux que j'ai vus depuis comprennent que dans une situation de tension, le chef d'un Etat important — ce qui est important, c'est la France — a non seulement le droit mais le devoir de s'expliquer franchement avec les autres responsables de cette situation internationale. Tout le monde le comprend. De s'expliquer avec fermeté, comme je l'ai fait, et en même temps dans un effort de recherche et de consolidation de la paix, ce qui est l'aspiration non seulement de l'Europe mais de l'opinion mondiale.

» J'en reviens à ce que nous disions sur l'indépendance. Nous *entendons souvent des discours* de tréteaux sur l'indépendance de la politique de la France. Mais chaque fois qu'il s'agit d'agir ou d'être, on a l'impression tout à coup que cette indépendance est trop lourde à porter pour certaines épaules. Eh bien moi, cette indépendance ne m'effraie pas. Le jour où il n'y aura plus de politique indépendante de la France, il n'y aura plus d'histoire de France. Il faudra fermer le livre. *Ce n'est pas moi qui* le fermerai. C'est pourquoi, je continuerai à conduire une politique indépendante, en solidarité naturelle avec ceux qui sont nos partenaires en Europe et dans le monde. C'est une politique qui sera conduite au service de la paix et de la sécurité de la France. »

CORRESPONDANCE

Tito et de Gaulle

M. Stevan K. Pavlowitch, professeur de l'histoire des Balkans à l'université de Southampton (Grande-Bretagne), nous écrit :

Dans votre numéro consacré à la mort du maréchal Tito, vous avez cité ce qu'écrit le général de Gaulle à son sujet dans ses *Mémoires de guerre,* ainsi que le message transmis par de Gaulle, devenu président de la République, à Tito, le 16 janvier 1969. Vous citez enfin ce qu'a déclaré le maréchal Tito à l'occasion de la mort de de Gaulle.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler une autre déclaration de Tito au sujet du général de Gaulle, faite en 1949. Le journaliste français Louis Dalmas, qui interviewa le maréchal en décembre 1949, lui demanda ce qu'il pensait de l'attitude du P.C.F. *sous l'occupation* et cite la réponse : « *Ils* [les communistes français] *auraient dû mener la lutte de façon à pouvoir faire avec de Gaulle ce que nous avons fait avec Mihaïlovitch.* » (Dalmas, *le Communisme yougoslave depuis la rupture avec Moscou,* Paris, 1950, p. 62).

Dans un éditorial du 16 novembre 1978, intitulé « Paris et les peuples d'Europe de l'Est », vous avez parlé de l' « *inimitié personnelle* » entre de Gaulle et Tito. Si inimitié personnelle il y eut, elle fut réciproque.

N.D.L.R. — Résistant non communiste, M. Mihaïlovitch a été accusé de trahison, arrêté, jugé et exécuté en 1946. Le général de Gaulle avait vainement demandé sa grâce à Tito.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : un pâle plaidoyer.

« Les déclarations télévisées faites hier soir par M. Giscard d'Estaing sont loin de correspondre à ce qu'on aurait pu espérer au lendemain de sa rencontre à Varsovie avec Leonid Brejnev.

» Le chef de l'Etat français est en effet apparu surtout soucieux de répondre aux critiques formulées contre le sommet de Varsovie par les divers ultras — avoués ou non — de l'atlantisme, et au nombre desquels se sont manifestés ces derniers jours aussi bien des responsables du R.P.R. que les dirigeants du parti socialiste. Face à ces campagnes convergentes, l'attitude de M. Giscard d'Estaing n'a guère été que défensive » et il s'est employé à minimiser les entretiens de Varsovie ».

(YVES MOREAU.)

LA CROIX : la menace la plus sérieuse.

« Le monde démocratique — même imparfaitement — est trop minoritaire dans l'univers pour ne pas veiller soigneusement sur ses solidarités fondamentales. Celles-ci sont mises à rude épreuve aujourd'hui, entre une Amérique en mal de gouvernement et une Europe en mal de volonté. A vrai dire, c'est la menace la plus sérieuse qui pèse sur nous. L'U.R.S.S. n'est un danger qu'en proportion de nos divisions et de notre chômage. »

(JEAN BOISSONNAT.)

LE MATIN : les brouillards de Varsovie.

« Difficile pourtant d'imaginer que Valéry Giscard d'Estaing ait fait le voyage en Pologne uniquement pour dresser avec Leonid Brejnev un constat de désaccord : celui-ci était suffisamment évident pour qu'il fût inutile de perdre son temps à le souligner sous les regards du monde entier.

» (...) C'est égal, si j'étais un leader politique français, il me semble que j'y regarderais à deux fois avant d'affirmer catégoriquement et définitivement qu'il ne s'est rien passé à Varsovie. Histoire de ne pas être pris un jour à contrepied, encore une fois, au cas où... »

(GUY CLAISSE.)

LE FIGARO : des explications peu convaincantes.

« "*La question était*" : « A quoi a servi la « conversation » de Varsovie entre Valéry Giscard d'Estaing et Leonid Brejnev ? » *Après l'intervention télévisée du chef de l'Etat, elle est toujours posée, tant les explications nous ont paru peu convaincantes.*

» Il est difficile d'échapper à deux constatations : la première est que le voyage à Varsovie a eu pour résultat de faire sortir l'U.R.S.S. du ghetto moral dans lequel l'agression contre l'Afghanistan l'avait placée aux yeux du monde non communiste. (...)

» La seconde est que, touchant au principal facteur de tension dans le monde, l'Afghanistan, le voyage de Varsovie n'a abouti — et c'était prévisible — à aucun résultat. (...)

» Nous ne voyons toujours pas en quoi consistent les résultats positifs de la « conversation » de Varsovie. »

(MAX CLOS.)

L'EXPRESS : l'engrenage.

« En toute honnêteté, Valéry Giscard d'Estaing, à son retour de Varsovie, n'a pas cherché à dissimuler qu'il n'avait rien obtenu des Soviétiques. A l'inverse, les Soviétiques n'ont pas eu besoin de longs discours pour faire apparaître qu'ils avaient atteint, eux, leur but : faire venir Giscard d'Estaing à Varsovie. (...)

» Nous renforçons l'agressivité de l'Union soviétique dans l'espoir de la faire cesser. Partant de l'idée que l'expansionnisme communiste ne peut être arrêté que par une politique de détente toujours plus prononcée de notre part, nous multiplions les concessions. Ces concessions ont pour effet de renforcer la position de l'Union soviétique. L'Union soviétique, étant plus forte, a de moins en moins besoin de se montrer conciliante. Comme elle devient plus agressive, nous concluons à la nécessité d'une nouvelle dose de détente de notre part. Et ainsi à l'infini. (...) »

(JEAN-FRANÇOIS REVEL.)

« Quand j'appris, par les indiscrétions de Varsovie, la rencontre de Brejnev et de Giscard d'Estaing, le sentiment qui, en moi, l'emporta fut la stupéfaction, tant cet acte symbolique répondait à l'intérêt soviétique et compromettait le président de la République aux yeux des gouvernants alliés. »

(RAYMOND ARON.)

LE POINT : trois pas dans les nuages.

« Moscou veut arracher maintenant un acte notarié reconnaissant la « mongolisation » de l'Afghanistan, son entrée dans l'empire soviétique. Pour l'obtenir, trois pas sont nécessaires : rupture de la quarantaine par un « dialogue » intime avec un ou plusieurs des grands pays occidentaux ; conférence historique sur le modèle de celle d'Helsinki ; et enfin signature d'un texte qui, au prix de concessions de forme, autoriserait officiellement les Soviétiques à conserver l'Afghanistan. Je crains que V.G.E. n'ait fait un bout de chemin dans cette direction-là.

» En se rendant à Varsovie il a offert au maître du Kremlin la première condition, et il prépare la seconde en proposant une conférence des grandes puissances, simple variante, apparemment, de la suggestion russe. »

(OLIVIER CHEVRILLON.)

LE NOUVEL OBSERVATEUR : tant d'hésitations, de silences, d'incertitudes.

« En fait, le principal reproche que nous serions, nous Français, tentés de faire au président de la République, ce n'est pas d'avoir fait ce voyage ; au contraire. C'est de l'avoir fait précéder par tant d'hésitations, de silences, d'incertitudes, qu'il est apparu comme la réponse au premier appel, la soumission au premier signe ou, au mieux, la volonté de ne pas se laisser doubler par un rival. Cet homme singulier a du flair et peu de netteté ; de la décision mais peu de continuité. C'est toute l'histoire de cette poignée de main qui devrait être historique et qui a l'air (pourquoi ?) improvisée. »

(JEAN DANIEL.)

La visite du vice-président égyptien à Washington

Les États-Unis décident d'accélérer la livraison du F-16 à l'Égypte

Washington *(A.F.P.).* — Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, a dénoncé avec force vendredi 23 mai à Washington l'attitude des dirigeants israéliens dans les négociations sur l'autonomie palestinienne. A l'issue d'un déjeuner avec le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, M. Moubarak a déclaré que l'attitude israélienne était « *contraire à l'esprit des accords de Camp David* ».

Le projet de loi israélien visant à faire de Jérusalem la capitale éternelle de l'Etat hébreu a « *créé un grave problème* » pour les négociations sur l'autonomie palestinienne, a-t-il ajouté, car il constitue pour l'Egypte « *une condition préalable inacceptable. Toute la question du statut futur de Jérusalem doit, aux termes des accords de Camp David, faire l'objet de négociations* ».

Auparavant, M. Moubarak avait été reçu pendant une demi-heure par le président Carter, auquel il a remis un message du président Sadate.

Le vice-président égyptien avait été précédé à la Maison Blanche par l'ancien premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, qui était encore tout récemment le représentant égyptien aux négociations sur l'autonomie palestinienne.

M. Khalil, à l'issue de cette visite qu'il a qualifiée de « privée », a déclaré que, au cours du dernier round de négociations à Tel-Aviv, le président Sadate avait accepté que la date limite des négociations, fixée au 26 mai, soit repoussée afin que les questions de sécurité en Cisjordanie et à Gaza fassent l'objet de discussions intensives au sein d'un comité *ad hoc* « *dont les travaux auraient pu durer trois mois* »

La visite du vice-président égyptien pourrait donner lieu à une nouvelle initiative américaine en vue de débloquer les négociations, a-t-on indiqué de source américaine. Cette initiative pourrait se traduire par la convocation d'une réunion à Washington des trois délégations aux négociations.

Entre-temps, le Pentagone a informé vendredi le Congrès américain de son intention de livrer en priorité à l'Egypte trente avions F-16 destinés initialement à l'armée de l'air américaine. Selon le projet du Pentagone, la U.S. Air Force ne recevrait chaque mois que treize nouveaux F-16, au lieu de quinze, pour permettre de fournir plus rapidement à l'Egypte les quarante appareils de ce type que les Etats-Unis ont décidé de lui vendre.

M. FRANÇOIS-PONCET SERA REÇU LE 30 MAI, A WASHINGTON PAR M. MUSKIE

M. François-Poncet est attendu à Washington le 29 mai et sera reçu à déjeuner, vendredi 30 mai, par le nouveau secrétaire d'Etat, M. Muskie, qu'il a déjà rencontré à Vienne le 16 mai, à l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du traité d'Etat autrichien.

Le voyage du ministre français, bien qu'il donne lieu à des entretiens diplomatiques, est privé et motivé par l'engagement, pris depuis plusieurs mois, de présider, dimanche 1er juin, une cérémonie anniversaire à Hartford (Connecticut), où M. François-Poncet a fait une partie de ses études.

Le ministre des affaires étrangères doit également se rendre à Bucarest au début de juin. Il préparera la visite que le président roumain, M. Ceausescu, fera à Paris le 23 juillet.

M. JIMMY CARTER SE RENDRA A BELGRADE MADRID ET LISBONNE APRÈS LE SOMMET DE VENISE

Washington. — Des négociations sont actuellement menées par la Maison Blanche pour que le président Carter effectue une visite de deux jours à Belgrade après la réunion de Venise, a-t-on indiqué de bonne source à Washington. Il se rendra ensuite pour une journée à Madrid et une journée à Lisbonne avant de rejoindre les Etats-Unis.

Le sommet de Venise, qui réunira les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats-Unis, de R.F.A., de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Canada et du Japon, aura lieu les 22 et 23 juin. Auparavant, le président Carter fera une visite officielle de deux jours à Rome.

Le dernier voyage du président Carter en Europe a eu lieu au mois de juin 1979. M. Carter avait alors rencontré à Vienne M. Leonid Brejnev, pour la signature du traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2).

A Strasbourg

L'Assemblée européenne réclame la libération de M. Chtcharanski

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a adopté, vendredi 23 mai, une proposition de résolution présentée notamment par M. Pflimlin (dém. chr., France) et invitant le conseil des ministres de la Communauté à demander aux autorités soviétiques de libérer immédiatement M. Anatole Chtcharanski et de l'autoriser à rejoindre sa femme en Israël.

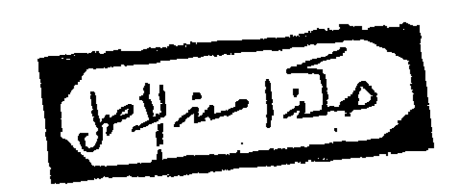
Militant juif des droits de l'homme, M. Chtcharanski est détenu depuis trois ans et a été condamné à treize ans d'emprisonnement. Les représentants communistes français ont voté contre cette proposition de résolution, Mme Demarch expliquant que son groupe est hostile à ce que l'Assemblée « *se transforme en tribunal permanent des affaires du monde* », alors que la proposition déposée par les communistes français et tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme dans la Communauté européenne n'a pas eu de suite. Elle a rappelé que M. Chtcharanski figure parmi les treize prisonniers politiques de différents pays dont le P.C.F. demande la libération immédiate.

L'Assemblée a adopté d'autre part, à l'unanimité, sur le rapport de M. Donnez (libéral, France), une proposition de résolution demandant à la commission d'intervenir auprès des autorités de la Confédération helvétique pour la réouverture du procès intenté à un employé de la société pharmaceutique suisse Hoffmann La Roche, M. Stanley Adams, condamné le 1er juillet 1976 pour espionnage économique à la suite des informations qu'il avait communiquées à la commission sur la violation par sa société de l'accord conclu entre la C.E.E. et la Suisse.

Cette résolution demande que les autorités helvétiques prennent des mesures d'amnistie à l'égard de M. Adams et que celui-ci bénéficie de la part de la Communauté européenne d'une indemnité destinée à couvrir le préjudice matériel qu'il a subi à la suite de sa condamnation. M. Adams avait été condamné à cinq ans d'interdiction de séjour dans la Confédération et au paiement des frais de justice et à une peine d'un an de réclusion dont devait être déduite la période de détention préventive qu'il avait accomplie de décembre 1974 à mars 1975.

La résolution adoptée par l'Assemblée demande d'autre part que la Commission des Communautés fournisse à la commission juridique de l'Assemblée « *des éléments précis de nature à garantir qu'à l'avenir toute personne ayant révélé des comportements contraires à l'accord commercial C.E.E.-Suisse ne soit pas poursuivie pénalement devant les tribunaux helvétiques* ».

P. J.



EUROPE

Turquie

M. Demirel cherche à provoquer des élections anticipées

De notre correspondant

Ankara. — Le premier ministre, M. Demirel, a réaffirmé le 22 mai sa conviction que la *réforme* constitutionnelle s'impose, sans qu'elle ait à toucher aux compétences du chef de l'Etat (*le Monde* du 23 mai). Cette proposition a d'ailleurs été soumise à la signature des élus du Parti de la justice.

M. Bülent Ecevit, chef de l'opposition, président du parti républicain, a qualifié de « duperie » le projet de M. Demirel, qu'il a accusé d'avoir délibérément provoqué le blocage de l'élection présidentielle dans le dessein de faciliter à la longue une révision plus générale du système politique. M. Ecevit estime que cette opération s'exercerait *« aux dépens de la démocratie et établirait des restrictions aux libertés fondamentales »*. Convaincu que la simple proposition d'instaurer le suffrage universel pour élire le chef de l'Etat ne serait qu'une première étape, M. Ecevit accuse M. Demirel d'envisager la concentration des pouvoirs aux mains d'un exécutif fort et la réduction des compétences des tribunaux suprêmes.

Les milieux politiques d'Ankara ne parlent évidemment que de cela. Il y a un obstacle de principe : la majorité des deux tiers doit approuver un amendement constitutionnel à trois reprises, à la Chambre, au Sénat, puis à la Grande Assemblée nationale, qui regroupe les deux instances représentatives. Il faut 424 voix au sein de celle-ci. Or le Parlement actuel est incapable de dégager une majorité de 318 voix en faveur d'un des candidats en lice. Le score le plus élevé n'a pas dépassé jusqu'à présent 290 voix.

125 % d'inflation

Pourquoi alors cette tactique de M. Demirel ?

Dans l'immédiat, on explique qu'elle viserait à souder sur le thème de la révision les deux groupes parlementaires du Parti de la justice, en empêchant que des suffrages ne fuient en faveur d'un nouveau candidat du parti républicain à la magistrature suprême.

Au-delà, comme il est certain que le parti républicain s'opposera à la révision constitutionnelle, M. Demirel profiterait de la nouvelle impasse pour lancer une *nouvelle campagne, cette fois-ci* en faveur des élections législatives anticipées, soulignant la nécessité de l'arbitrage du peuple.

En attendant, le Parlement restera complètement paralysé (comme c'est le cas depuis le 22 avril dernier). Le gouvernement en profitera donc pour empêcher la discussion de certains projets de lois sociales, préparés par les divers partis de l'oppositions, visant à obtenir l'augmentation des primes à la retraite et la détaxation des salaires minimaux, ce qui risque d'accroître le déficit budgétaire.

Une nouvelle crise politique risque en tout cas d'éclater, et celle-ci ne manquera pas d'accroître la tension dans le pays. La cadence des assassinats politiques a atteint une dizaine de victimes par jour, tandis que l'inflation risque de dépasser 125 % à la fin de l'année. Enfin, les organisations progressistes, aussi bien le Parti républicain que le Parti du mouvement nationaliste, reprochent au gouvernement de M. Demirel de tolérer les sévices et les tortures systématiquement infligés aux suspects et aux détenus politiques.

ARTUN UNSAL.

Espagne

ASSASSINAT « PAR ERREUR »...

Bilbao (A.F.P.). — L'ETA militaire a revendiqué, vendredi 23 mai, l'assassinat de l'artisan *Ceferino Penal*, qui avait eu lieu le 16 mai, à Arrona (province de Guipuzcoa), en indiquant qu'elle s'était trompée de personne. Dans un communiqué envoyé à divers organes de presse de Bilbao, l'ETA militaire affirme que, après avoir enquêté sur cet attentat, elle reconnaît « publiquement avoir commis une erreur malheureusement irréparable dont elle fait son autocritique devant le peuple travailleur basque ».

L'organisation séparatiste demande la « compréhension » devant cette erreur qui s'inscrit « dans le contexte général d'oppression et d'exploitation » que vit le Pays basque et indique qu'elle fera tout pour qu'une telle erreur ne se reproduise pas.

Plus de quatre mille personnes de tous les partis, y compris de la coalition Herri Batasuna, considérée comme la branche politique de l'ETA militaire, avaient assisté aux obsèques de M. Penal.

Grèce

Le gouvernement de M. Rallis a reçu l'investiture du Parlement

De notre correspondant

Athènes. — Le gouvernement formé par M. Georges Rallis a obtenu, vendredi 23 mai, la confiance du Parlement, par 180 voix contre 15. Les débats qui ont suivi la déclaration ministérielle ont donné lieu à un examen complet des problèmes que la Grèce affronte dans tous les domaines.

Rejetant toute idée d'élections anticipées, le premier ministre a exprimé le souhait de poursuivre un dialogue démocratique avec les partis de l'opposition. L'équilibre économique demeure l'objectif prioritaire du gouvernement de M. Rallis. Des allégements fiscaux sont prévus pour l'année prochaine ainsi que des mesures en faveur des salariés. L'initiative privée sera plus activement encouragée et des mesures énergiques doivent être prises pour juguler l'inflation.

Le premier ministre s'est fait le défenseur d'une politique étrangère *indépendante et de l'ouverture* tous azimuts. La Grèce s'emploiera à faire progresser la coopération balkanique, développera ses relations avec les pays de l'Est et les pays arabes et africains, accentuera une intégration européenne qui renforcera ses positions.

Pour ce qui est des relations avec la Turquie, malgré la crise provoquée par les revendications « *déraisonnables* » avancées par les dirigeants d'Ankara, le gouvernement grec estime possible d'engager un dialogue sérieux, responsable et sincère tout en préservant ses *droits* légitimes. Quant à la question de Chypre, Athènes continuera à soutenir Nicosie dans la recherche d'une solution équitable, sous l'égide des Nations unies. Mais le temps presse, car la présence des forces turques d'occupation risque de créer une situation irréversible.

Si l'organisation militaire de l'alliance atlantique tient à reconstituer son secteur sud-est, il lui appartient, selon le premier ministre, de convaincre la Turquie de lever son veto contre l'accord Haig-Davos de mai 1978, qui *prévoit le retour au statu quo de* 1974. De même, la Grèce ne signera pas l'accord de juillet 1978 avec les Etats-Unis avant d'être assurée que le rapport des forces entre la Grèce et la Turquie ne se trouve pas modifié par l'accord signé entre Ankara et Washington.

Au bord de la faillite

M. André Papandréou, président du parti socialiste (PASOK), premier parti de l'opposition, a critiqué sévèrement l'exposé économique de M. Rallis insuffisant selon lui, à un moment où le taux d'inflation qui atteindra 30 % d'ici à la fin de l'année et le déficit de 3 milliards de dollars, de la balance des paiements placent la Grèce au bord de la faillite.

Enfin, après avoir cloué au pilori l'OTAN et les Etats-Unis, pour leur comportement envers la Grèce, le président du PASOK a estimé que les dirigeants au pouvoir font preuve d'un trop grand laxisme dans la façon de traiter la question de Chypre et les problèmes de l'Egée. M. Papandréou a assuré que la politique étrangère de la Grèce n'était nullement « tous azimuts », mais en fait toujours aussi inféodée aux grands alliés occidentaux.

MARC MARCEAU.

Portugal

Cédant aux pressions du Conseil de la révolution

LE GOUVERNEMENT RENONCE A SON PROGRAMME DE PRIVATISATION

Lisbonne (*Reuter*). — La coalition gouvernementale portugaise a cédé le vendredi 23 mai aux pressions répétées du Conseil de la révolution, en renonçant à ouvrir aux investissements privés plusieurs secteurs économiques nationalisés, dont les banques et les compagnies d'assurances, avant les élections générales d'octobre prochain.

Le Conseil, composé de militaires, avait fait usage de son droit de veto mercredi dernier et déclaré anticonstitutionnel, pour *la troisième fois en deux mois*, le projet de loi visant à redéfinir les limites respectives de l'économie publique et du secteur privé.

Le gouvernement a déclaré vendredi que la décision du Conseil constituait un obstacle aux investissements et au redressement économique du Portugal, en faisant savoir que le projet de loi demeurait un point fondamental de son programme. Le communiqué officiel accuse l'organisme militaire, qui n'est pas élu, de bloquer une procédure autorisée par le Parlement, pour des raisons politiques davantage que constitutionnelles.

En repoussant le projet du gouvernement, le Conseil de la révolution s'est, pour la première fois, opposé à un comité consultatif d'experts juridiques qui avait accepté, à une faible majorité, la troisième version du projet.

L'alliance de droite au pouvoir reporte désormais ses espoirs sur un succès aux élections législatives et présidentielles, qui lui permettrait d'amender la Constitution suivant les objectifs de son programme de libre entreprise.

Union soviétique

Le mauvais temps compromet la bonne récolte espérée

De notre correspondant

Moscou. — Les responsables soviétiques de l'agriculture sont inquiets. Ils comptaient sur une bonne récolte cette année (235 millions de tonnes de céréales, presque autant que la récolte record de 1978). Un tel résultat aurait permis, d'une part, de compenser les résultats très moyens de 1979 (179 millions de tonnes) et, d'autre part, de résoudre plus facilement les difficultés consécutives à l'embargo américain. Bien que l'U.R.S.S. ait trouvé sur d'autres marchés les céréales dont elle a besoin, la situation pour l'alimentation du bétail s'est aggravée.

Pourtant, les prévisions risquent d'être déjouées. Le printemps a été très mauvais *dans toute* l'U.R.S.S. Le froid, les pluies, les tempêtes de grêle dans les régions méridionales, ont non seulement ralenti les travaux agricoles, mais causé des dégâts irrémédiables. Dans les kolkhozes et dans certaines régions d'Asie centrale, les intempéries ont détruit les nouvelles semences de coton, les vergers et les cultures maraîchères. Dans la partie occidentale de l'U.R.S.S., les semailles se prolongent à cause du mauvais temps. Dans quelques Républiques, il a même fallu recommencer les semailles d'automne, détruites par les fortes pluies ; la végétation est ralentie.

A la suite de la sécheresse de l'été dernier, les fermes manquent de fourrages. Bien qu'officiellement on note une augmentation du cheptel, la production de viande s'est fortement accrue, parce que les paysans ont abattu leurs bêtes faute de pouvoir les nourrir. Le même phénomène s'était produit après la récolte catastrophique de 1975. La conséquence la plus significative est la baisse de la production de lait. Dans la Fédération de Russie, la principale région pour l'élevage, la production de lait a baissé de 800 000 tonnes au premier trimestre de cette année par rapport à la période correspondante de 1979. Le plan n'a été rempli qu'à 55 %. Chaque vache a donné 52 kilos de lait en moins.

Aux conditions climatiques s'ajoutent des causes plus fondamentales que la *Pravda* vient de rappeler une nouvelle fois, après avoir réprimandé certaines Républiques qui ne réalisent pas les *objectifs du plan*. D'une manière générale, la production agricole ne couvre toujours pas les besoins de la population, mais, loin de s'améliorer, la situation a tendance à se détériorer. La croissance de la production agricole *connaît* un rythme de plus en plus lent. Les revenus des kolkhozes et des sovkhozes sont en baisse, alors que les rémunérations des travailleurs agricoles augmentent plus vite que la productivité. La *Pravda* annonce une remise en ordre dans ce secteur.

Dans l'agriculture comme dans l'industrie, les Soviétiques privilégient toujours le développement extensif aux dépens de la croissance intensive. Les sommes importantes consacrées à l'agriculture sont investies dans la construction de nouvelles fermes, souvent sur-dimensionnées, qui ne correspondent pas aux besoins. Le cheptel a augmenté trois fois plus vite au cours de ce plan quinquennal que pendant les précédents, entraînant une augmentation très rapide de la consommation des fourrages. Mais l'augmentation de la productivité ne suit pas le même rythme. Ainsi la production de lait et de viande par tête de bétail s'était accrue de 27 % au cours du huitième quinquennat (1966-1970), mais de 4 % seulement au cours du neuvième (1971-1975), et de 3 % au cours du dixième (1976-1980).

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

Maroc

La réforme constitutionnelle a été massivement approuvée par voie de référendum

Les Marocains se sont prononcés, vendredi 23 mai, à la quasi-unanimité en faveur de la réforme constitutionnelle qui leur était proposée par référendum. Celle-ci consiste en l'abaissement, de dix-huit à seize ans, de l'âge de la majorité royale et en une modification de la composition du Conseil de régence, dont la présidence sera désormais assurée par le premier président de la Cour suprême et non plus par le plus proche parent mâle du roi, en l'occurrence le prince Moulay Abdallah, frère du souverain.

Les résultats définitifs de la consultation font état d'un « oui » à 99,71 %. Les résultats définitifs pour l'ensemble du royaume (sans les travailleurs émigrés qui pourront continuer à voter samedi et dimanche) donnent 6 651 285 « oui » sur 6 670 338 suffrages exprimés. Le « non » ne remporte que 19 053 voix.

Le ministère de l'intérieur a fait état d'un « oui » à 100 % dans les provinces sahariennes. Seul le Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) — communiste — avait appelé à voter « non », l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) ayant laissé la liberté de vote à ses militants.

Un second référendum, portant sur une prolongation de deux ans de l'actuelle législature, doit avoir lieu le 30 mai.

Le plébiscite des populations sahariennes

De notre envoyé spécial

Dakhla. — Une petite tente de toile brune agitée par un fort vent (Dakhla est construite sur une presqu'île), un groupe d'hommes en djellabah blanche ou bleue et coiffés du traditionnel turban noir ou blanc, une petite table derrière laquelle sont assis trois hommes, et une urne de bois posée sur un tabouret : tel se présente le bureau de vote de la circonscription d'Inzaran à Dakhla (ex-villa Cisneros), capitale de la dernière province saharienne récupérée par les Marocains en août dernier après le renoncement de la Mauritanie.

*Dans un autre « bureau » installé lui aussi sous une tente, des rangées de femmes scandent : « [illegible] ! Naham ! » (Oui ! Oui !) au signal donné par une matrone, tandis que d'autres lancent les you-you traditionnels. A quelque distance, une *longue file de soldats s'étire* cartes d'identité à la main, à la porte d'un curieux casernement en demi-lune que l'armée espagnole a légué à ses successeurs marocains.

A midi, la population de Dakhla en âge de voter, soit neuf mille cinq cent vingt-cinq personnes sur quinze mille environ au total, s'était exprimée presque tout entière pour le « oui ». Ces quinze mille personnes regroupées à Dakhla représentent l'ensemble de la population de la province et, étant donnée la menace des *guérilleros du Polisario*, la ville est protégée par une haie de voitures blindées.

A El Ayoun, peuplée de trente-deux mille habitants, 87 % des électeurs inscrits avaient déjà voté le matin. La capitale de cette autre province saharienne, devenue marocaine depuis 1975, est elle aussi pleine d'effervescence et devant les bureaux de vote on scande : *« Vive le roi Hassan II »*. Ici la guerre paraît lointaine et les constructions neuves des immeubles massifs surgissent à côté des petites maisons blanches à un étage de *l'époque espagnole*.

En transportant à Dakhla et à El Ayoun vendredi un groupe de journalistes marocains et étrangers, le ministère de l'information et le gouvernement marocain ont visiblement obéi à une attention précise : montrer le caractère irréversible du rattachement à la mère patrie des deux provinces sahariennes, surtout de la plus éloignée, celle de l'ouest Dahab (ex-Rio de Oro), conviés pour la première fois à s'associer à une consultation nationale. Ainsi le plébiscite en faveur de la royauté se double-t-il *ici d'un nouveau serment d'allé*geance au roi Hassan II, qui confirme celui déjà prêté en mars dernier par les habitants de Dakhla lors de la visite du souverain.

ROLAND DELCOUR.

AMÉRIQUES

Canada

Après le référendum au Québec

M. LÉVESQUE PARTICIPERA A UNE CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE AVEC LES PREMIERS MINISTRES DES AUTRES PROVINCES

Québec (*Reuter*). — Trois jours après l'échec du référendum sur la souveraineté - association, M. René Lévesque a fait connaître, vendredi 23 mai, son intention de participer à la conférence constitutionnelle proposée par le premier ministre fédéral, M. Pierre-Elliot Trudeau. S'adressant à des militants de sa formation, le Parti québécois, M. Lévesque a rappelé que le résultat de la consultation du 20 mai avait, selon lui, illustré la volonté de la majorité de réformer le système fédéral. *« Nous devons tenir compte de cette espérance et participer aux entretiens »*, a-t-il déclaré.

M. Lévesque a d'autre part rejeté la demande d'élections anticipées faite par l'opposition libérale, dirigée par M. Claude Ryan. En apprenant la défaite du « oui », M. Trudeau avait admis la nécessité d'un « *fédéralisme renouvelé* » et lancé l'idée d'une conférence constitutionnelle réunissant les dix premiers ministres provinciaux et le premier ministre fédéral.

États-Unis

UN INTERPRÈTE CHINOIS OBTIENT L'ASILE POLITIQUE

Washington (*A.F.P.*). — Un interprète chinois a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis, ce qui semble être sans précédent selon le *département d'Etat*, qui a révélé vendredi 23 mai cette défection.

Il s'agit de M. Fu Xukun, qui était interprète officiel d'une délégation d'ingénieurs et de techniciens chinois. Arrivé le 22 avril dernier aux Etats-Unis, M. Fu Xukun a obtenu l'asile politique le 14 mai à San-Francisco, a précisé M. David Ilchert, directeur de l'immigration de San-Francisco.

M. Fu Xukum a reçu un permis de travail temporaire et pourra faire une demande de statut de résident permanent l'année prochaine, a ajouté M. Ilchert.

[L'annonce de cette défection intervient à la veille de la visite de M. Geng Biao, vice-premier ministre chinois et président de la commission militaire du P.C., qui était attendu ce samedi 24 mai à Washington. M. Geng Biao vient négocier aux Etats-Unis l'achat par la Chine de matériels civils et militaires.]

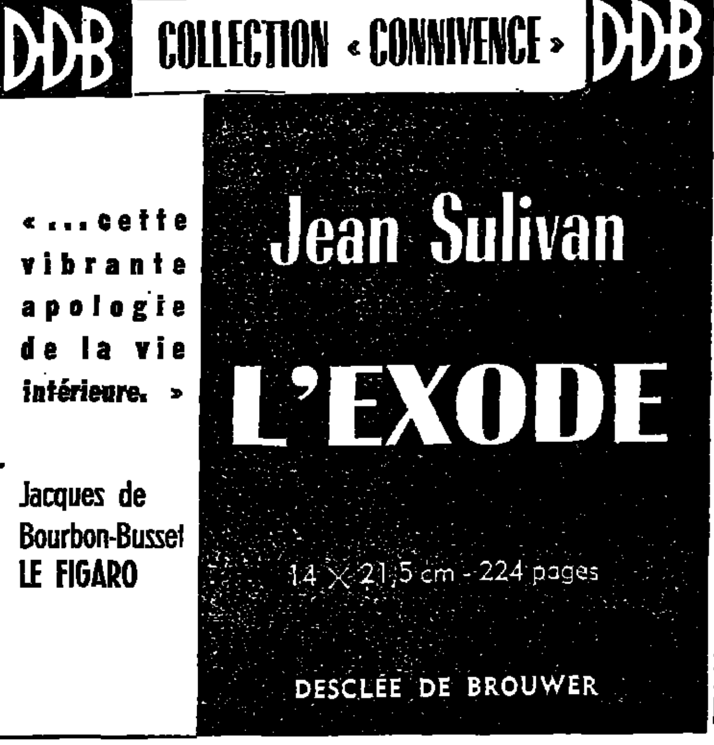
El Salvador

LES GUÉRILLEROS LANCENT DES ATTAQUES COORDONNÉES DANS PLUSIEURS VILLES

San-Salvador (*A.F.P., U.P.I.*). — *Des unités de guérilla ont attaqué* des bâtiments des forces de l'ordre dans six villes du pays le vendredi 23 mai. Les opérations, manifestement coordonnées, ont entraîné la mort de trente-quatre personnes. Elles n'ont encore été revendiquées par aucune des organisations de lutte armée du pays. Les attaques ont porté contre les postes de commandement locaux des villes de Santa-Ana (deuxième ville du pays), de Cara - Sucia, Metalio, Tecoluca, alors qu'à Sonsonate l'objectif des guérilleros était la station de police. Dans la ville de Acatjula ils ont attaqué les casernes de la garde nationale, de la police nationale et de la police des frontières.

D'autre part, M. Napoléon Duarte, dirigeant de la démocratie chrétienne et membre de la junte, a déclaré vendredi que le gouvernement salvadorien prépare un plan d'urgence pour tenter de rétablir la grave situation économico-sociale. M. Duarte a indiqué que ce plan comprenait la création de onze mille emplois et réaffirmé la confiance du gouvernement dans la réforme agraire commencée en mars dernier, *« mais ce n'est pas en trente jours qu'on applique une telle réforme. Il nous faudra trois ans »*, a-t-il estimé.

Jusqu'à présent, le gouvernement a saisi, dans une première phase, trois cent dix-sept grandes propriétés, soit 300 000 hectares qui ont été distribués à soixante-dix mille familles de paysans. Ces terres vont être exploitées en coopératives. Ce n'est que l'an prochain que la junte de gouvernement, dans la deuxième phase, distribuera individuellement des terres de moins de 100 hectares.



ASIE

Corée du Sud

Les émeutes de Kwangju auraient fait plus de cent cinquante morts

(Suite de la première page.)

Le renforcement des forces armées aux abords de Kwangju a apparemment fait tourner court le processus de normalisation entamé depuis le début des pourparlers entre manifestants et militaires. Il semble que soit apparue une opposition, parmi les insurgés, entre ceux qui souhaitent un retour à l'ordre et ceux qui veulent obtenir la satisfaction de leurs demandes : la libération de M. Kim Dae-jung et la démission du général Chon Too-hwa. Dans la soirée s'est notamment déroulée devant les bâtiments du gouvernement provincial une manifestation de 20 000 personnes scandant ces slogans. La plupart des manifestants étaient armés de fusils et de grenades. A l'intérieur *du bâtiment, selon des témoins,* étaient affichées les listes des personnes tuées pendant les combats de ces derniers jours. De longues files d'hommes et de femmes cherchaient parmi ces noms ceux de leurs disparus.

Apparemment, certains éléments radicaux auraient quitté la ville avec des armes pour tenter des opérations de guérilla sur les collines avoisinantes. Le correspondant de l'agence Reuter, qui se trouve dans les environs de Kwangju, a vu dans la campagne, *dont les villages sont désertés* par les forces de l'ordre, certains de ces commandos. Des tracts, lancés d'hélicoptères vendredi et *appelant la population de* Kwangju à la reddition, précisant que tout porteur d'armes serait considéré comme un insurgé et *abattu sans sommation.*

Une révolte de « voyous »

Si une partie des habitants de Kwangju semble déterminée à continuer la lutte, d'autres préfèrent quitter la ville pour fuir une éventuelle attaque des chars. De longues files de réfugiés sont vues par des témoins sur les routes.

Les autorités militaires, dans leur action pour reprendre le contrôle de la situation dans la province de Cholla, jouent sur deux registres. En présentant d'abord la rébellion de Kwangju comme étant le fait de « *voyous* » et d'« *éléments impurs* », elles justifient en quelque sorte par avance une éventuelle intervention. Les bons citoyens, peut-être quelque peu égarés au cours de la semaine, souhaitant un retour à l'ordre, il faut venir à bout d'un noyau dur qui met en danger la sécurité de la nation. Les services de contre-espionnage ont révélé vendredi qu'ils craignaient que la Corée du Nord n'essaye de faire de Kwangju « *leur base pour des forces de guérilla dans le Sud* ». D'heure en heure, au fil de communiqués ou de « rumeurs » qui ont pour origine les militaires, circulent des « informations » qui tendent à rendre de plus en plus plausible aux yeux de la population la version selon laquelle les émeutes de Kwangju *sont organisées* en sous-main par une « cinquième colonne » communiste.

Les craintes des autorités ne *sont sans doute pas sans fondement.* Il reste que, en encourageant une « chasse aux sorcières » et en essayant de semer le doute dans l'esprit des manifestants et de la population dans son ensemble, elles *cherchent très clairement* à casser la résistance à Kwangju et à éviter que se dessine dans le pays un mouvement *de soutien en faveur des insurgés.* Samedi, on a annoncé à Séoul, selon « certaines sources », que cinq espions communistes, dont deux femmes, auraient été arrêtés par les manifestants et remis aux autorités concernées.

Il est évident que l'anarchie qui règne à Kwangju est un terrain tout trouvé pour des agitateurs. Il n'est pas difficile non plus de rappeler incidemment aux Coréens que c'est dans la province de Cholla que se développa, au cours de la seconde moitié des années 40, un mouvement communiste.

Apparemment, les militaires misent aussi sur le « provincia*lisme* », qui *est* un élément important de la vie coréenne, pour circonscrire l'agitation à la province de Cholla. De vieux anta*gonismes* remontant au septième siècle, et à l'époque des trois royaumes, opposent traditionnellement les provinces de Cholla et *de Kyongsang*, qui étaient respectivement les anciens royaumes de Silla et de Pekche, le premier ayant réalisé l'unification du pays en 676. Depuis, les dirigeants coréens ont toujours suivi la re*commandation* du premier roi de la dynastie Koryo (936-1392) de ne jamais accorder de hautes fonctions aux personnes originaires de Cholla, « *des gens auxquels on ne peut faire confiance* », répète-t-on encore aujourd'hui. Cette discrimination des habitants de Cholla qui, avant la guerre, nous dit-on, s'exprimait encore par l'exigence qui leur était faite de payer plusieurs mois d'avance à l'entrée dans une université de Séoul, a accentué le sentiment d'identité très fort qu'ils entre*tiennent au fond d'eux-mêmes en* réaction contre cette méfiance.

On retrouve, dans la société actuelle, un clivage qui reflète *antagonismes et particularismes* ancestraux. C'est de la province voisine de Cholla, le Kyongsang, qu'est originaire notamment le général Chon, le Cholla ayant *donné naissance* à M. Kim Dae-jung, dirigeant de l'opposition, malmené par le régime Park et *aujourd'hui une nouvelle fois* arrêté et accusé d'être à la solde des communistes.

Les autorités militaires ne sont pas les seules à penser que les Coréens pourraient réagir davantage en fonction de critères provincialistes que politiques à l'agitation de la province de Cholla. Un intellectuel de la vieille génération, qu'on ne peut soupçonner d'être un partisan des régimes musclés étant donné le nombre d'années qu'il a passées en prison, nous dit qu'il n'est pas impossible que le pays reste relativement indifférent à la tragédie que vivent les habitants de Kwangju — simplement parce que c'est la capitale du Cholla du Sud. Cette vision de la situation ne reflète peut-être qu'une partie de la réalité. A Séoul vivent plus d'un million de personnes originaires de Cholla, se situant pour la plupart dans les classes défavorisées de la population. Ces gens ont été profondément affectés par ce qui se passe à Kwangju. On peut, d'autre part, se demander si les pesanteurs provincialistes sont aussi fortes chez les jeunes que chez leurs parents. Les étudiants que nous rencontrons à Séoul semblent, pour leur part, très concernés par les événements qui se déroulent dans le Sud.

Les Etats-Unis, qui ont réitéré leur appel à la modération dans l'affaire de Kwangju, ont également mis en garde la Corée du Nord contre toute tentative d'exploiter la situation. On n'a noté jusqu'à présent aucun sentiment anti-américain dans le Sud. En revanche, à Séoul, depuis l'annonce que les Etats-Unis autorisaient des troupes coréennes placées sous le commandement *conjoint* à procéder à des opérations de police, certains étudiants se demandent ce que cherche l'administration Carter. L'un d'eux nous a dit : « *D'un côté Carter parle des droits de l'homme et, de l'autre, il apporte son aide à un régime qui va peut-être provoquer un bain de sang dans le sud du pays.* »

PHILIPPE PONS.

Kim Jae-kyu, l'assassin du général Park a été exécuté

De notre envoyé spécial

Séoul. — M. Kim Jae-kyu, ancien chef des services secrets coréens, condamné à mort pour avoir tué, en octobre dernier, le général Park, chef de l'Etat, a été pendu le samedi *24 mai. Quatre autres inculpés* impliqués dans l'assassinat du président Park ont également été *exécutés.* Il s'agit de collaborateurs de M. Kim, membres, eux aussi, de la K.C.I.A. : MM. Park Son-ho, Lee Ki-ju, Kim Dae-won, Yu Song-ok.

M. Kim Jae-kyu avait tué de plusieurs balles le président Park et le chef de sa garde *personnelle, M. Cha,* au cours d'un dîner auquel le chef de l'Etat *participait* en compagnie de deux actrices de la télévision. Ses acolytes avaient déclenché au même moment une fusillade contre les cinq gardes *du corps du président qui se* trouvaient dans une pièce voisine.

Au cours de son procès, M. Kim Jae-kyu a *affirmé* qu'il n'avait pas agi pour prendre le pouvoir, mais pour éviter une *crise qui aurait pu se terminer* par un carnage après les émeutes de Pusan et de Masan. Selon sa femme, M. Kim était *un révolutionnaire. On pense* qu'il comptait, après l'assassinat, former une junte militaire et, progressivement, faire des réformes démocratiques. Au lieu de se rendre, après le meurtre, au siège de la K.C.I.A., comme *il le pensait primitivement,* M. Kim se laissa convaincre par le général Chung Seung-hwa d'aller au ministère de la défense. C'est là qu'il fut arrêté après les *révélations* faites par le secrétaire particulier du pré*sident, M. Kim Kae-won, par la* suite condamné à la prison à vie.

Accusé d'avoir participé, lui aussi, au complot, le général Chung fut arrêté le 12 décembre lors du « *coup de force* » au *sein de l'armée organisé par le* général Chon Too-hwan et un groupe de cinq généraux qui prirent le contrôle des forces militaires.

M. Kim Jae-kyu a expliqué au cours de son procès qu'il avait songé à trois reprises à tuer le président Park avant le 26 octobre. Mais, à chaque fois, l'amitié pour le président avait été plus forte. Originaire du même village, dans la province de Kiongsang, les deux hommes étaient, dit-on, des « *frères* ».

« *Je n'ai pu faire la révolution que je souhaitais : du moins, j'ai atteint mon but. Si je n'avais pas agi le 26 octobre, la démocratie n'aurait pu être restaurée en Corée du Sud* », déclarait-il à la fin de son procès, en décembre dernier. « *Je n'ai pas de remords : mon acte sera jugé comme celui d'un homme qui a voulu sauver la démocratie.* » Il n'est pas sûr que M. Kim Jae-kyu, qui a appris *dans sa prison* ce *qui* s'est passé ces dernières semaines en Corée, soit mort « *en paix* », comme il le pensait.

Ces jours derniers, quelques manifestants, à Kwangju, bran*dissaient des banderoles deman*dant sa grâce. En fait, M. Kim a suscité une certaine sympathie chez les opposants, bien que son service ait arrêté et torturé nombre d'entre eux. Une campagne avait été organisée par l'ancien président, Yu Posun, pour obtenir sa grâce. Lorsqu'en mars dernier le colonel Park Hung-ju, qui avait éga*lement participé au complot, fut* fusillé, la conviction s'imposa que M. Kim Jae-kyu et les cinq autres accusés n'avaient aucune chance d'obtenir une remise de peine. Le 21 mai, la Cour suprême rejetait leur appel. Res*tait la grâce du président : ils ne* l'ont pas obtenue.

La décision de la Cour suprême, prise depuis plusieurs semaines, n'a été annoncée que mardi dernier, au moment où les militaires, derrière le géné*ral Chon, ont clairement, sinon* ouvertement, pris le pouvoir : la loi martiale renforcée était proclamée, et le gouvernement Shin était remplacé par un cabinet formé par des hommes dont les Coréens disent volontiers qu'ils *n'ont eu pour la plupart, dans le* passé, comme fonction, que celle de serrer des mains dans les cocktails.

En faisant exécuter M. Kim Jae-kyu, le général Chon entend tourner une page. Il manifeste nettement, en tout cas, qu'il n'est pas prêt au compromis : « *Le dragon a montré les dents* », dit-on à Séoul. — Ph. P.

Vietnam

AU COURS DE SES ENTRETIENS A BANGKOK

Le ministre des affaires étrangères a réaffirmé que l'Indochine était indivisible

La nouvelle conférence internationale sur l'aide au Cambodge convoquée par l'ONU, à la demande des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, s'ouvre le lundi 26 mai, à Genève, en l'absence des représentants de Phnom-Penh, de Hanoï et de Moscou. Les organisations humanitaires auraient pourtant souhaité obtenir l'assurance, à l'issue de cette conférence, que les secours seront « équitablement distribués à l'ensemble de la population », ce qui constitue la condition indispensable à la poursuite des opérations d'assistance engagées. Le Vietnam réaffirme, d'autre part, que l'Indochine est indivisible.

De notre correspondant

Bangkok. — Lorsqu'elle s'exprime à partir d'une position de *force, comme c'est le cas du Viet*nam au Cambodge, la diplomatie a du « *dialogue* » une conception que ses interlocuteurs assimilent *parfois à un diktat. Cette attitude* a été illustrée à Bangkok ces jours derniers par l'habile et inflexible ministre vietnamien des *affaires étrangères, M. Nguyen* Co Thach, qui, paradoxalement, a réussi par son intransigeance à dissiper les ambiguïtés entretenues dans d'autres capitales du Sud-Est asiatique au sujet d'une prétendue volonté vietnamienne de compromis, tout en ajoutant à la perplexité générale.

M. Thach connaît ses classiques : face au front des nations de l'A.S.E.A.N. (1) qui tirent leur relative force d'une unité parfois incertaine, il convient de diviser. Après le fait (presque) accompli par laguerre, il convient de parlerde paix à ceux qui, comme la Malaisie et l'Indonésie, s'accrochent à l'idée de la détente et menacer, fût-ce avec le sourire, ceux qui s'obstinent à faire front, ce qui est le cas de la Thaïlande.

En effet, la tactique dilatoire et le ton conciliant employés il y a deux semaines auprès des modérés de Kuala-Lumpur, et vraisemblablement bientôt à Djakarta, ne sont pas les mêmes que ceux qui ont caractérisé les entretiens de Bangkok. Ici, un « non » catégorique à toute concession ; là, un « oui, mais ». Préoccupées par le rôle de la Chine et par son influence dans certains milieux dirigeants thaïlandais, la Malaisie et l'Indonésie, d'autre part moins directement menacées par le conflit, ont donné l'impression qu'elles seraient prêtes, fût-ce en échange de concessions vietnamiennes de pure forme, à transiger sur la résolution demandant le retrait des troupe de Hanoï, dont elles furent, en novembre dernier, les co-promotrices aux Nations unies.

L'application, totale ou partielle, de ce texte au contraire, demeure pour la Thaïlande un préalable à toute solution. A l'intention des partisans de l'apaisement, Hanoï a donc inversé les données du problème et proposé d'oublier le Cambodge pour parler de la promotion de cette « *zone de paix, de liberté et de neutralité régionale* » que certains appellent toujours de leurs vœux, envers et contre tout. « *La manœuvre pour nous diviser est un peu grossière, nous y prêter serait condamner l'existence même de l'ASEAN* », dit un diplomate. Mais, à part la Thaïlande qui s'estime menacée dans sa survie par la politique de Hanoï, on discerne mal chez ses partenaires la volonté de résister.

Un ton dominateur et intransigeant

A Bangkok, bastion de l'opposition disposant notamment du soutien actif de la Chine et des Etats-Unis, le ton de M. Thach a été dur, dominateur et intransigeant. « *C'est un ton insultant et grossier qui n'a pas servi à améliorer le climat des entretiens,* affirme M. Thanat Khoman, vice-premier ministre. *Il est également grossier de la part du Vietnam de s'offrir pour garantir notre indépendance et notre souveraineté : nous ne les avons jamais perdues au cours des siècles.* »

Selon M. Thach, il n'y a pas eu de dialogue de sourds entre lui et les dirigeants thaïlandais. Ceux-ci gardent un silence crispé mais, indique-t-on de source diplomatique, « *ils se sont bornés à écouter M. Thach et les dialogues ont surtout pris la forme de longs monologues d'accusations réciproques. Chaque partie est restée sur des positions maximalistes de blocage. Le seul aspect positif est que les entretiens aient eu lieu et qu'ils doivent se poursuivre dans trois mois.* »

M. Thach a fait écho à ce point de vue dans sa conférence de presse. Il n'a pas été en mesure de faire état du moindre progrès et sa proposition de garantie de la souveraineté thaïlandaise (par un pacte de non-agression), qui n'est pas nouvelle, a été une fois de plus rejetée.

Par contre, le ministre vietnamien a bombardé son auditoire d'arguments négatifs, verrouillant l'une après l'autre toutes les voies d'un compromis. Tout a été *dit, à commencer par* l'affirmation qu'il n'existe pas de problème cambodgien. En outre, Hanoï juge inacceptable et non négociable un retrait de ses forces tant que persistera en Indochine une « menace chinoise ». Il rejette toute modification, sous la pression extérieure, du régime mis en place à Phnom-Penh par les Vietnamiens et balaie l'idée d'un retour du Cambodge — ou du Laos — à un rôle d'Etat-tampon, c'est-à-dire, implicitement, à un statut de neutralité et d'indépendance hors de la sphère indochinoise.

[illegible] fait, tout le discours de M. Thach semble dire à l'ASEAN : l'Indochine est une et indivisible, reconnaissez le fait, ne vous obstinez pas à jouer le jeu de ceux qui s'y opposent, vous perdez votre temps, nous *en avons connu de bien plus* coriaces que vous et nous avons toujours gagné. Les Vietnamiens, derrière le mur de fer de leurs *armes, pensent que le temps joue* en leur faveur, qu'il n'y a guère qu'à attendre — comme ils l'ont toujours fait — pour que toutes *les conséquences négatives et les* contradictions que leur intervention au Cambodge a provoquées chez leurs voisins et au sein de *la communauté internationale* non communiste finissent par lasser et diviser leurs adversaires. Cependant, la Chine et la *Thaïlande semblent également* penser que le temps travaille avec eux à l'épuisement et à l'enlisement vietnamien au Cam*bodge. Les positions devraient* rester figées pendant les prochains mois, jusqu'aux verdicts de la saison des pluies — où l'on *s'attend* à une recrudescence de la guérilla des Khmers rouges et de l'Assemblée générale des Nations unies, où reprendra en *octobre la bataille* pour la représentativité du gouvernement légal du Cambodge.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA POLICE A ARRETE QUATRE PERSONNES le mercredi 21 mai. Elles sont accusées de diffuser deux re*vues clandestines, Libertad et Unidad antifascista.* Parmi les quatre personnes interpellées figurent deux journalistes, *MM. José Maldawsky,* de la revue *Hoy,* et Jorge Mario Soza, directeur d'*El Siglo*, ancien quotidien du parti communiste chilien. — *(Reuter.)*

Espagne

● *VITORIA (province d'Alava)* a été choisie vendredi 23 mai comme capitale du Pays basque espagnol et siège du gou*vernement et du Parlement* autonomes basques au cours d'un vote de ce Parlement. Le parti nationaliste basque (modéré), l'Union du centre démocratique (parti gouvernemental) et le parti socialiste ouvrier espagnol ont voté en faveur de ce choix, tandis que la coalition autonomiste basque Euskadiko Eskerra (proche de l'ETA politico-militaire) et le parti communiste espagnol se sont prononcés contre. L'Alliance populaire (droite) s'est abstenue. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● L'UN DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU PATRONAT a été assassiné le vendredi 23 mai. M. Alberto Habbie, ancien président de la chambre de commerce, a été tué dans son bureau par un groupe de guérilleros qui ont peint sur les murs le sigle du Parti guatémaltèque du travail (P.G.T.). C'est le troisième assassinat revendiqué en quelques jours par le P.G.T.

Italie

● VINGT-TROIS PERSONNES ont été arrêtées au cours des derniers jours dans la région de Bergame sous l'accusation d'« *association subversive* » ou de « *participation à bande armée* », a-t-on appris, vendredi 23 mai, dans cette ville, de source policière. L'opération, menée conjointement par la police et les carabiniers, a permis la découverte de trois « bases » terroristes. — *(A.F.P.)*

Libéria

● LE SERGENT-CHEF SAMUEL DOE, nouveau président du Libéria, a effectué vendredi 23 mai sa première visite à l'étranger depuis qu'il a pris le pouvoir, le 12 avril, en se rendant quelques heures à Conakry, où il a rencontré le président guinéen Sekou Touré. — *(Reuter.)*

Namibie

● CINQ SOLDATS SUD-AFRICAINS ainsi que huit partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été tués au cours d'un engagement en Namibie, a annoncé vendredi 23 mai le ministère sud-africain de la défense. Il s'agit de l'un des bilans les plus élevés d'un conflit qui a fait, depuis le début de l'année, selon les Sud-Africains, trente-neuf morts dans leurs rangs et quatre cent dix-sept dans ceux de la guérilla africaine.

R.F.A.

● LE MINISTRE-PRESIDENT DU LAND DE SARRE, M. Werner Zeyer, a été réélu, ce vendredi 23 mai, à ce poste, avec la totalité des voix des chrétiens-démocrates (C.D.U.) et de leurs alliés libéraux (F.D.P.) du Landtag. La Sarre *est le seul Land de la République fédérale régi par une* coalition C.D.U.-F.D.P.

Suisse

● LES AUTORITES HELVETIQUES ont adressé, vendredi 23 mai, une protestation à l'ambassade d'U.R.S.S. à Berne, *à la suite d'une affaire de vol* à l'étalage dans laquelle est impliquée une déléguée soviétique au congrès de l'Union postale universelle. Cette personne avait été surprise, le 17 mai, en train de voler à l'étalage dans un grand magasin de Berne. Deux policiers qui s'étaient présentés à son hôtel ont été empêchés de l'arrêter par un diplomate soviétique et trois de ses compatriotes. Munie d'un passeport diplomatique, qui lui aurait été délivré entre-temps, la ressortissante soviétique a pu ensuite repartir pour Moscou avec les autres membres de la délégation. Dans une note au département helvéti*que des affaires étrangères,* l'ambassade d'U.R.S.S. à Berne a toutefois rejeté les accusations de vol portées contre *cette personne.* — *(Corresp.)*

Togo

● UN ANCIEN AMBASSADEUR du Togo, M. Dabra Togbe, représentant aux Nations unies de 1972 à 1976, a été condamné jeudi 22 mai à dix ans de travaux forcés pour détournements de fonds.

Zimbabwe

● M. JOHN FIELDSEND, ancien juge de la Haute Cour de justice de Rhodésie du Sud, a été nommé premier président de la Haute Cour de justice du Zimbabwe par le gouvernement de M. Robert Mugabe. Un communiqué gouvernemental indique que M. Fieldsend, qui est actuellement le secrétaire de la commission britannique pour la révision des lois, à *Londres, rejoindra son poste* au Zimbabwe sans doute avant la fin juillet. — *(A.F.P.)*

BIBLIOGRAPHIE

« ENFER ROUGE MON AMOUR »

de Lucien Trong

Au premier abord, le titre racoleur n'incite pas à lire le livre. En passant outre, on s'aperçoit qu'il n'en était pas de meilleur pour l'un des plus émouvants témoignages de la grande détresse indochinoise. L'auteur, Lucien Trong, jeune assistant à l'université de Saigon, est à Manille où il participe à une conférence sur l'agriculture tropicale quand il devient évident que la guerre est perdue pour le Sud. Il regagne pourtant sa patrie afin de rejoindre sa famille et de tenter l'aventure d'une « réconciliation nationale » à laquelle il ne croyait guère. Un mois après « *l'arrivée au pouvoir d'un régime qui ne reposait que sur le mensonge et l'hypocrisie* », il tente de s'enfuir à bord d'un bateau de pêche. Arrêté, il est envoyé dans l'un des nombreux camps de rééducation qui parsèment le pays.

Sur la vie quotidienne dans le goulag vietnamien, le livre apporte un témoignage terrifiant. N'ayant aucune idée de la durée de leur « rééducation », les bagnards, intellectuels et petites gens mêlés, meurent de faim et de misère. A la moindre incartade, c'est le châtiment du « conex » : le coupable, les pieds immobilisés par une barre de fer, est couché — parfois pour des mois — dans des conteneurs métalliques d'origine américaine, où il étouffe au soleil et gèle la nuit au milieu des déjections. Même s'il n'apporte rien de nouveau dans l'anthologie de la *férocité* humaine, le tableau n'est en rien préférable aux « cages à tigre » du régime sudiste tant dénoncées naguère par les *actuels* détenteurs du pouvoir à Ho-Chi-Minh-Ville.

Dans cet enfer — dont il sera un jour inexplicablement libéré avant de connaître l'odyssée atroce des *boat people*, Lucien Trong rencontre Ly, petit voyou saigonnais incarcéré comme « asocial ». Comment l'amitié puis l'amour, évoqué avec une pudeur extrême, entre ces deux jeunes hommes leur permet de survivre et d'espérer est le véritable sujet du livre. L'inéluctable séparation sur laquelle il s'achève donne à son titre le sens poignant d'un adieu.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ Éditions du Seuil, 187 pages.

● *L'Association d'amitié franco-vietnamienne* organise, les 30 et 31 mai, salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, 75009 Paris, une Rencontre sur la coopération franco-vietnamienne.

ASIE

L'Afghanistan crucifié

III. — Baroud d'honneur avant le génocide ?

par MIKE BARRY

La terrible répression politique et les opérations de « nettoyage » de l'armée soviétique en Afghanistan ont entraîné la fuite de sept cent cinquante mille réfugiés vers le Pakistan. A Peshawar, non loin de la frontière, les partis islamiques en exil tentent à grand-peine de se regrouper, dans un climat de confusion. Ils ne contrôlent pas, en fait, les maquis opérant en ordre dispersé à l'intérieur du pays (« le Monde » des 23 et 24 mai).

Peshawar. — Les partis en exil, qui prétendent représenter la résistance afghane à l'égard du monde extérieur, ne font qu'en masquer le véritable visage selon de très nombreux réfugiés au Pakistan. En réalité, d'ores et déjà, deux provinces au moins, le Nouristan, dans le nord-est, et le Hazaradjat au centre, luttent de manière autonome, en dehors de l'encadrement des politiciens de Peshawar. En outre, il existe une résistance urbaine d'une redoutable efficacité, laquelle a été capable de coordonner des grèves dans toutes les villes du pays pendant la dernière semaine de février.

Des tracts distribués la nuit — les *shab-nama* (lettres du soir) — ont invité les citadins à fermer leurs boutiques et à monter sur leurs toits pour scander pendant des heures : Dieu est le plus grand ! *Allah Akhbar !*

Le même soir, à la même heure (à la même minute affirme-t-on), les habitants de la capitale Kaboul, mais ceux aussi de Mazar-é Sharif, Kandahar, Hérat, Ghazni, Maymana, Kunduz, Faizabad, ont chanté leur refus de l'occupant. Cette semaine de grève générale à Kaboul a fait plus de six cents morts, les hélicoptères soviétiques ayant mitraillé sur les toits les chanteurs insolents, tandis que les séances de torture à l'électricité reprenaient de plus belle dans les sous-sols du ministère de l'intérieur.

A Peshawar, ni le parti islamique de M. Hekmatyar, ni le Rassemblement islamique ou le Front de libération des théologiens Rabbani et Mudjaddedi, presque aussi effarés que les Soviétiques devant l'ampleur de l'organisation de ces manifestations, n'ont osé les revendiquer.

Le Front des combattants-saints

Cette organisation urbaine, avec ses ramifications dans toutes les villes d'Afghanistan, s'appelle le Front des combattants-saints pour la libération de l'Afghanistan, ou *Djabha-ye Mobarezin-e Modjahed-e Azadi-e Afghanistan*. Son programme politique est des plus simples : chasser les Soviétiques et établir une république parlementaire, où toutes les tendances pourront être représentées par le truchement d'élections libres. L'islam, valeur de référence du peuple afghan, « *servira les forces du progrès* » : ouverture de l'Afghanistan sur le monde ; éducation des femmes ; maintien des formes démocratiques. Ses membres comptent la plupart des intellectuels occidentalisés qui survivent, ainsi que de nombreux sympathisants parmi les officiers et les boutiquiers du Bazar. Les anciens étudiants maoïstes du mouvement *Sho'la-ye Djawed* (Flamme éternelle), issus de l'éclatement du parti communiste afghan en 1968, y adhèrent aussi, mais même à l'époque où ils étaient pourchassés par leur rivaux *Khalqi*, entre août 1978 et décembre 1979, les communistes prosoviétiques du Parcham — aujourd'hui au pouvoir — n'y furent évidemment jamais admis. Le mouvement recueille enfin les suffrages de la communauté chiite de Kaboul — un bon quart de la population de la capitale — qui lui apporte son sens de la hiérarchie, de l'organisation et du *ketman* :tradition de la dissimulation face aux persécuteurs.

Par son œcuménisme, le Front est en passe de rassembler sous son égide l'ensemble des résistants de l'intérieur. Sa discipline reste stricte. En ville, aucun militant ne connaît par leurs noms plus de cinq camarades — afin qu'il ne puisse en révéler davantage sous la torture.

La première grande insurrection urbaine eut lieu en mars 1979 à Hérat, la grande vile de l'Ouest. La garnison se déclara pour le Front et fraternisa avec la population soulevée. Le gouvernement de Kaboul ordonna aux pilotes afghans stationnés dans le désert, à Farah-Rôd, de bombarder la vénérable cité aux mosquées de faïence. Selon des témoignages concordants, ces pilotes refusèrent et furent fusillés. C'est l'aviation soviétique, décollant d'Asie centrale, qui écrasa la garnison de Hérat sous les bombes. L'intervention militaire massive commença alors et des témoins racontent avoir vu des chars soviétiques foncer dans la foule. La population désarmée aurait jeté des poignées de boue dans les fentes de visée des blindés pour les aveugler et obliger les occupants à en ouvrir les tourelles et, parfois, parvenant à lyncher les occupants. Des morceaux de cadavres furent suspendus aux arbres.

« L'Iran nous laisse mourir »

Le second soulèvement urbain eut lieu en août. Un complot d'officiers sympathisants du Front prévoyait de capturer la radio de Kaboul, d'appeler la population de la capitale à venir prendre des armes à la citadelle, et de renverser le régime. Le complot fut éventé et la garnison de Kaboul exterminée jusqu'au dernier homme sous les bombes des hélicoptères et des Mig soviétiques.

En province, le centre du pays, ou Hazaradjat, reste en communication avec le front. Les Hazara, paysans chiites d'origine mongole mais de langue persane, sont devenus virtuellement indépendants — mais leur chef de guerre, Akbari, envoie avec déférence ses représentants au Front, la très grosse communauté hazara, qui vit à Kaboul, y étant soumise à une répression atroce. L'ensemble de la hiérarchie chiite de la capitale fut rassemblée dans des camions un soir du mois de mars 1979 et emportée au camp de concentration de Pol-é Tcharkhi. En août, trois cents Hazara de Kaboul, pris au hasard dans leur quartier, furent exécutés publiquement : cent cinquante d'entre eux furent arrosés d'essence et brûlés vifs, les membres du deuxième groupe furent enterrés vivants par des bulldozers (*le Monde* du 17 août 1979).

Si l'arrière-pays hazara a pu exterminer ses cadres communistes locaux et retrouver son autonomie, il est soumis à un cruel blocus économique. L'armée soviétique a encerclé le Hazaradjat et lui coupe tout ravitaillement. Les paysans, dont les récoltes ont été détruites, sont obligés de manger leurs semences. « *Nous raclons les collines pour manger* », m'a confié l'un d'eux. « *Nous faisons bouillir la poussière dans un chaudron ; il en sort un peu de sel : eh bien ! cette eau salée nous sert de soupe.* » L'Iran aide-t-il ses chiites d'Afghanistan, dont les chefs spirituels se trouvent sur son sol à Meched et à Qom ? Un mollah hazara esquisse un sourire douloureux sur son fin visage asiatique : « *Ils ont leurs problèmes entre eux. On leur a demandé de l'aide. Ils ne nous ont pas donné un grain de riz.* » Un paysan hazara crache vigoureusement : « *L'Iran nous a désespérés ! Ils nous laissent mourir, on est rien pour eux ! On donne maintenant le nom de Khomeiny à nos chiens ! Nous on se bat, eux crient devant cinquante pauvres otages !* » Le paysan explique comment les chiites afghans se défendent : « *Tu sais, on n'a pas d'armes. On bourre une marmite de poudre de canon et de cartouches de fusil de chasse, on la pose sur la piste où passent leurs chars, c'est relié à un fil. Boum ! On fait sauter le char !* » Il éclate de rire, puis devient grave soudain : « *Frère, dans deux mois, nous serons tous morts de faim. Plus de Hazâradjât. Alors ils n'ont pas besoin de venir nous attaquer. C'est sur les frontaliers qu'ils vont tout faire tomber.* »

Cette confidence a été recueillie dans la matinée du 4 mars 1980. Le soir même, les premiers réfugiés épouvantés dévalaient le versant pakistanais : sous des nuages de gaz incapacitants, des nuées de bombes à fragmentation, la vallée frontalière du Kunar venait d'être anéantie. De la première flambée de la résistance jusqu'à l'extermination finale, elle avait illustré en un microcosme de couleur toute la crucifixion du peuple afghan.

L'« indépendance » écrasée du Kunar

Parallèle à la frontière pakistanaise, la vallée du Kunar s'enorgueillissait de plusieurs fortins militaires, reliés par une piste balisée courant le long de la rivière, en partant de la base armée de Tchoga-Sarây (près de la route entre Kaboul et le Pakistan), jusqu'au Nouristan, dans le nord. En avril 1978, le nouveau pouvoir communiste s'illustra en ordonnant l'arrestation des mollahs — parfois appréhendés en pleine mosquée — et des propriétaires terriens. Le nouveau gouverneur dut tenir des propos étonnants, à en croire ce témoignage d'un réfugié : « *Ils n'ont pas de prophète ! Ils n'ont pas de dieu ! Ils n'ont pas d'islam ! Vous savez ce qu'ils nous disaient quand ils nous voyaient faire notre prière ? « Vous faites du sport ! » qu'ils nous disaient. (...) Ces gens nous tyrannisent ! Même si un musulman se rend, ils le tuent ! Ils nous ont dit des choses, mais des choses : à une vieille dame, aux cheveux blancs, ils disaient : « oh ! la vieille, on t'emporte ; on réduira tes os en poudre et du reste on fera du savon ! » Ils disaient encore : « un enfant de moins de douze ans, celui-là on pourra l'éduquer ! Ceux qui ont plus de douze ens, qu'ils meurent ! »* »

Les paysans opposèrent la résistance passive traditionnelle de l'Asie face aux despotismes les plus effrénés ; ils firent semblant d'accepter le nouveau régime, d'obéir aux directives de réformes agraires, tout en perpétuant l'ancien système discrètement. Mais les choses commencèrent à se gâter très rapidement, dès mai 1978, avec l'arrivée dans le village de Solaymân-Khêl d'un militant du parti islamique, venu se réfugier dans sa famille. Avisées, les autorités ordonnèrent des représailles insensées : la mise à feu du village entier. La réaction dans la vallée fut immédiate ; les paysans firent savoir au militant qui avait pu fuir : « *On n'est pas pour ton parti. On ne sait pas ce que tu as fait. Mais maintenant, nous te soutenons contre ce gouvernement de khafirs* (d'infidèles) ! »

La province du Nouristan, au nord immédiat du Kunar, se souleva la première (le chef de guerre nouristani, Mohammad Anwar Khan, est un des rares dirigeants connus du Front). Les autorités aggravèrent leurs représailles en incendiant le chef-lieu nouristani de Kamdesh, cité merveilleuse en bois sculpté, proprement unique au monde. Selon les témoins, la rivière du Kunar charria pendant des jours des membres humains. Mais dès septembre 1978, le Nouristan était devenu « indépendant » et inaccessible au gouvernement central. Les chefs de tribus, Malek Akbar Khan et Malek Ajdari (le Dragon), armés par le régime pour combattre les insurgés, les rejoignirent.

Le vrai du Kunar devint indépendant à son tour e mars 1978, lorsque, passant à la résistance, le commandant de la garnison d'Asmar, Abd-or-Raouf, exécuta de sa main les quatre officiers communistes de sa garnison et distribua son arsenal aux populations. Une seule fausse note : les militants du parti islamique, qui reçurent les armes anti-chars et qui tenaient le village de Shigal, refusèrent de se ranger sous le commandement unique d'Abd-or-Raouf.

La répression commença le même mois ; des résistants, trop confiants, du petit vilage de Kerala, de l'autre côté de la rivière de la forteresse de Tchoga-Sarây, tirèrent de nuit sur les positions gouvernementales. Le lendemain, les troupes investissaient le village et exterminaient toute sa population masculine. Pendant un an encore, le haut Kunar vécut sa folle indépendance, ivre de ferveur, inconscient du danger qui le menaçait après qu'il se fut débarrassé si facilement de ses cadres communistes. A l'aube du 28 février 1980, l'armée rouge frappa ; le parti islamique, ménagea ses précieuses armes anti-chars si nécessaires à son avenir politique, encore ignorant de la portée de l'attaque, et laissa passer les blindés ; l'armée de l'air meurtrière fit le reste ; le 2 mars, les habitants du val étaient morts ou fuyaient sur les crêtes.

La défaite du Kunar, en traumatisant les résistants, les a placés aussi en face de leurs responsabilités, dans une guerre aussi totale — et atroce — que les moments les plus déshonorants de l'intervention américaine au Vietnam. La résistance a mûri. Tandis que le parti islamique sombrait dans un fatal discrédit, les cinq autres organismes rebelles de Peshâwar se fédéraient hâtivement. Dans la débâcle de l'est, seul résistait encore le Nouristan, et le prestige de son chef de guerre, Anwar Khan, porte-parole du Front de l'intérieur, s'en est accru d'autant. Déjà, la rumeur veut, que l'un des dirigeants les plus influents de l'Alliance de Peshâwar, le vieux guerrier Younus Khalès ,soit aussi devenu membre du Front — constituant une sorte de trait d'union entre les résistances de l'intérieur et de l'extérieur. Nouvelle arme forgée contre l'occupant ou ultime baroud d'honneur avant le génocide ? Le Front élargi semble, en tout cas, porter les espoirs de la résistance.

FIN

Des adolescentes tuées au cours de nouvelles manifestations antisoviétiques

De deux à six lycéennes auraient été tuées et plusieurs dizaines de personnes blessées au cours des nouvelles manifestations antisoviétiques, ces derniers jours, à Kaboul, selon des informations parvenues à New-Delhi (*le Monde* du 24 mai). Les adolescentes du lycée Malalai notamment ont quitté leur établissement en ,en franchissant les murs pour manifester devant les ministères de l'intérieur et de l'éducation et ont vivement pris à partie des miliciens. Certaines d'entre elles ont été blessées au cours de heurts avec la police et transportées à l'hôpital.

Des jeunes filles se seraient également rassemblées devant l'ambassade d'Iran où elles auraient scandé des slogans favorables à ce pays qui avait intégré des représentants des résistants afghans dans sa délégation à la Conférence islamique. Elles ont protesté également contre le maintien en détention d'un certain nombre d'élèves et d'étudiants arrêtés à l'issue de précédentes manifestations, fin avril. Les forces de sécurité ont fait des victimes lorsqu'elles ont ouvert le feu pour disperser les manifestants.

D'autre part, au moins huit soldats, dont cinq Soviétiques, qui gardaient un dépôt d'essence et de munitions à Khair-Khaana, à 8 kilomètres de la capitale, ont été tués, le 23 mai, dans l'explosion, sans doute provoquée par des insurgés. Ce dépôt est considéré comme le plus important utilisé par les forces soviétiques.

Selon des voyageurs, les Soviétiques renforceraient leurs troupes et auraient acheminé plusieurs centaines de chars à Jachori, dans la province de Ghazni, au sud-ouest de Kaboul. Des milliers de réfugiés seraient arrivés en fin de semaine au Pakistan à la suite de l'attaque massive lancée par les forces soviétiques contre la passe de Darria Peech, dans la province de Nangarhar, à l'est de la capitale.

Enfin, le chef de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, principal rassemblement de mouvements de résistance, a exprimé une certaine amertume devant les résultats de la récente Conférence islamique (*le Monde* du 23 mai). « *Celle-ci*, a-t-il déclaré, *n'a pas atteint les buts que nous souhaitions.* » — *(A.P., U.P.I., Reuter, A.F.P.)*

Bangladesh

● SEPT PERSONNES ont été tuées et une quarantaine blessées à la suite de l'explosion d'un bombe, le 23 mai, au cours d'une manifestation publique organisée à Dacca, par l'ancien président Kondakar Mushtaque Ahmed, chef de la Ligue démocratique, récemment libéré de prison. — *(A.F.P.)*.

PROCHE-ORIENT

Egypte

98,96 % des électeurs ont approuvé les modifications constitutionnelles

De notre correspondant

Le Caire. — 98, 96 % des électeurs égyptiens ont, le jeudi 22 mai, répondu « oui » à la question unique posée par référendum et concernant cinq modifications apportées récemment à la Constitution de 1971 par le Parlement, à la demande du pouvoir. Selon les résultats officiels, environ cent huit mille votants ont dit « non ». Lors de la précédente consultation référendaire, en avril 1979, sur le traité de paix avec Israël, cinq mille « non » seulement avaient été *dénombrés par le ministère égyptien* de l'intérieur.

Selon ce dernier, il y a eu le 22 mai environ deux millions d'abstentionnistes sur quelque douze millions d'inscrits. Au Caire, la participation a paru comme d'habitude assez clairsemée, mais traditionnellement dans les provinces on vote par villages entiers.

Peu d'électeurs avaient eu le temps de s'informer en détail sur le choix offert, le référendum ayant été annoncé le 14 mai, et la campagne n'ayant guère duré plus de trois ou quatre jours. L'un des cinq amendements proposés — le retour *de jure* au multipartisme pour la première fois depuis la révolution de 1952 — semblait satisfaire toutefois une majorité de citoyens. Deux des trois mouvements d'opposition avaient pourtant appelé à voter « non », cinq questions étant posées en une.

Les quatre autres points avaient trait à la création d'un « *conseil consultatif* » de cent trente-deux membres, dont on ne discerne pas encore quel sera le rôle exact entre le cabinet et la Chambre, l'élévation de la presse nationale au rang de « *quatrième pouvoir* », ce qui n'aura pas grande signification tant que le statut de ladite presse n'aura pas été réellement libéralisé, la faculté pour le président de la République d'être réélu sans limitation du nombre des sextennats (deux seulement dans la Constitution établie par M. Sadate lui-même en 1971, ce qui ne lui aurait pas permis de briguer un *troisième mandat* en 1982) et enfin la promotion du droit islamique comme étant désormais « *la source fondamentale* » de la législation, laquelle était jusqu'ici un compromis entre l'islam et le code Napoléon.

L'islamisation des lois était naturellement le point le plus controversé, mais aucun parti, aucune autorité, aucune personnalité (sauf le patriarche copte, ce qui lui vaut d'être maintenant en disgrâce) n'avait osé mettre les citoyens en garde contre ce qui, d'un point de vue moderniste, peut difficilement être considéré autrement que comme un retour en arrière.

« *Les masses populaires ont donné leur accord pour que le droit coranique soit la source essentielle de la législation. Ce droit est une garantie tant pour les musulmans que pour les chrétiens* », a néanmoins déclaré, à l'issue du scrutin du 23 mai, M. Nabaoui Ismaïl, vice-président du conseil, ministre de l'intérieur.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

● *A propos de l'article publié dans* le Monde *du 23 mai* sur des critiques émises en Israël au sujet des activités de M. Primor, représentant en France de l'exécutif sioniste, un porte-parole de cet organisme à Jérusalem nous demande de préciser que « *l'exécutif n'exige pas le retour en Israël de M. Primor* », que « *cette question n'était pas à l'odre du jour de la dernière réunion de l'exécutif, qui continue à accorder son entière confiance à M. Primor* ».

[Cette mise au point ne dément pas l'article visé, car il n'y était pas question d'une prise de position officielle de l'exécutif mais des critiques qui sont émises par certains de ses membres et qui annoncent un débat très prochain — ce qui pourrait provoquer plus tard une décision officielle.]

Liban

● *Saïda, troisième ville du Liban* et chef-lieu du sud, située à plus de 80 kilomètre de la frontière israélienne, a reçu, vendredi après-midi, 23 mai, deux obus de gros calibre dont un, tombé dans la rue centrale, a fait sept morts et quinze blessés parmi les passants. Ce bombardement provenait de la bande frontalière tenue par les milices chrétiennes du commandant Haddad. Ce dernier, dans un message radiodiffusé, avait exigé de la population de Saïda une action concrète pour empêcher les barrages palestino-progressistes de s'en prendre aux habitants de la bande frontalière, notamment ceux parmi les chiites qui collaborent avec lui. — *(Corresp.)*

Iran

Un émissaire de M. Waldheim prépare une nouvelle visite de la commission d'enquête de l'ONU

Un émissaire des Nations unies, M. Habib Daoudy, est arrivé, ce samedi 24 mai, à Téhéran, venant de Genève, afin d'obtenir le retour en Iran de la commission d'enquête des Nations unies sur la crise irano-américaine.

M. Daoudy a déclaré qu'aucun programme n'avait été fixé pour sa visite et qu'il s'en remettait aux autorités iraniennes. Il a précisé qu'il était à Téhéran « *pour préparer le retour de la commission* (des Nations unies) *tout entière* ».

Une mission de l'Internationale socialiste ?

Diplomate et conseiller du président syrien, M. Daoudy faisait partie de la commission d'enquête de l'ONU qui s'était rendue en Iran en mars dernier pour étudier les griefs du peuple iranien. La commission d'enquête avait quitté Téhéren après qu'on lui eut refusé l'autorisation de rencontrer les cinquante-trois otages américains détenus en Iran.

L'arrivée de M. Daoudy à Téhéran coïncide avec des rumeurs concernant une éventuelle mission de bonne volonté de l'Internationale socialiste à propos de l'affaire des otages.

Le parti socialiste ouvrier espagnol avait notamment annoncé, vendredi matin, que M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti et vice-président de l'Internationale socialiste, se rendrait samedi à Téhéran pour s'entretenir avec plusieurs personnalités iraniennes d'un plan de règlement pacifique du conflit irano-américain.

A Stockholm, M. Parvis Khazai, chargé d'affaires iranien, a démenti les informations du parti socialiste espagnol selon lesquelles M. Olof Palme, leader socialiste suédois, se rendrait à Téhéran. Il a cependant confirmé que des invitations avaient été adressées aux « *chefs des partis politiques suédois* », dont M. Palme, pour « *assister à une conférence qui se tiendra en Iran du 2 au 5 juin* », pour examiner « *la crise irano-américaine et l'agression militaire des Etats-Unis contre l'Iran* ». A Vienne, le porte-parole de la chancellerie fédérale autrichienne a également démenti les informations du P. S. O. E., selon lesquelles le chancelier Kreisky irait à Téhéran. M. Kreisky, a *précisé le porte-parole*, ne prendra pas part à des négociations avec l'Iran au sujet du conflit irano-américain.

Six membres du groupe Forghan ont été exécutés dans la nuit de vendredi à samedi à Téhéran.

Le groupe Forghan, organisation d'extrémistes musulmans, avait revendiqué les assassinats en avril 1979 du général Gharani, premier chef d'état-major de l'armée iranienne après la révolution, le 1er mai 1979 de l'ayatollah Morteza Motahari, personnalité religeuse proche de l'imam Khomeiny, et le 8 décembre 1979 de Mohamad Mofattah, ancien membre du Conseil de la révolution.

A Tabriz, deux dirigeants du parti républicain du peuple musulman (P.R.P.M.), de l'ayatollah Chariat Madari, formation interdite, ont été passés par les armes jeudi soir.

Les deux condamnés, un civil, Abolghassem Rostamkhani, et un religieux, l'hojatoleslam Mohammad Reza Irani, avaient été accusés par un tribunal révolutionnaire islamique d'avoir pris part à la rébellion de Tabriz en décembre dernier.

Un durcissement à l'égard des Kurdes

D'autre part, le président Bani Sadr a nommé M. Abbas Agha Zamani, dit Abou Charif, à la tête des Gardiens de la révolution. Cette nomination marque, selon les observateur, un durcissement de la politique du chef de l'Etat iranien vis-à-vis de la « révolte kurde ».

Abou Charif a installé en effet, depuis une dizaine de jours, son quartier général à Sanandadj, d'où il dirige les opérations de maintien de l'ordre à travers la province et la reprise de contrôle du chef-lieu du Kurdistan.

Le président Bani Sadr a, par ailleurs, laissé nettement entendre, vendredi, en rendant visite aux soldats blessés au cours des opérations au Kurdistan, qu'il ne permettrait pas que « *la plus petite parcelle de territoire iranien échappe au contrôle de l'Etat* ».

Evoquant aussi les négociations entre Kurdes et la mission gouvernementale de bonne volonté, interrompues depuis le débat des affrontements, le président a déclaré qu'elles ne pouvaient reprendre étant donnée l'actuelle résistance kurde, qui « *tourne le dos à la révolution* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

politique

Une délégation du parti socialiste à l'hôtel Matignon

M. Mitterrand a fait part à M. Barre de l'inquiétude du P.S. sur « le démantèlement du service public d'éducation »

Une délégation du parti socialiste conduite par M. Mitterrand a été reçue vendredi 23 mai pendant près d'une heure et demie par M. Barre. M. Mitterrand, qui avait sollicité cet entretien dans une lettre adressée jeudi 15 mai au *premier ministre « pour alerter le gouvernement sur la situation inquiétante des universités »*, était accompagné de quatre députés : Mme Edwige Avice (Paris), MM. Louis Mexandeau (Calvados), Paul Quilès (Paris) et Hubert Dubedout (Isère), et de M. Jean-Louis Salzmann, responsable du *Mouvement* de la jeunesse socialiste et étudiant au centre universitaire de Jussieu.

Au-delà des problèmes de l'enseignement supérieur et des récents événements de Jussieu, les députés socialistes ont fait part au premier ministre de leur inquiétude face au « plan de démantèlement du service public d'éducation ». M. Barre avait déjà répondu en partie aux critiques des socialistes dans le long discours prononcé le jeudi 22 mai devant les recteurs d'académie (« le Monde » du 24 mai).

« Le parti socialiste défend la jeunesse, il condamne la violence. Il pense que la jeunesse est victime d'une violence qui est celle d'une société qui ne la reçoit pas, qui l'expulse. Les étudiants n'ont pas été mêlés directement aux violences que l'on peut déplorer. Ils sont victimes, ainsi que les étudiants étrangers, d'une violence infiniment plus dure et plus répressive. Un parti politique comme le parti socialiste se devait d'être l'interprète de la jeunesse étudiante dans le cadre de ses responsabilités politiques », a déclaré M. Mitterrand à sa sortie de l'hôtel Matignon.

A propos des mouvements qui depuis quelques mois agitent les universités en réaction contre les décrets instaurant un mode de recrutement des étudiants étrangers, M. Mitterrand a expliqué au premier ministre, puis aux journalistes, que les jeunes avaient *« ressenti l'injustice de cette situation »*. Mais, s'il comprend l'émoi des étudiants français, le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il avait acquis la conviction que, lors des manifestations, *« un certain nombre d'actions violentes ont été conduites de l'extérieur de l'université, avec une certaine complaisance des services de police »*. M. Barre a répondu que toute information dans ce sens *« l'étonnerait et qu'il désirerait la connaître »*. C'est pourquoi le P.S. a décidé de créer une commission composée d'universitaires pour réunir des *« éléments troublants et précis »* qui démontrent cette complicité.

M. Mexandeau, délégué national du P.S. à l'éducation, a ajouté que M. Barre avait peu parlé de la loi d'orientation et était resté évasif sur la carte universitaire. Il a, en revanche, catégoriquement refusé un collectif budgétaire pour les universités. Selon M. Mexandeau, le seul point positif de cette entrevue a été le démenti apporté par le premier ministre au *projet* redéfinissant les statuts et les fonctions des personnels de surveillance, préparé depuis le début de l'année par le ministre de l'éducation (*le Monde* du 1er mars).

A M. Mitterrand reprochant au premier ministre ses propos sur les universités, M. Barre aurait répondu : *« Je maintiens le terme de dépotoir, car je le pense. »* Ce qui a fait dire à M. Mitterrand, à la fin de l'entretien, qu'il regrettait que l'Université ne puisse *« récupérer le professeur Raymond Barre dans un moment aussi difficile »*. — S.B.

(Lire page 9 la correspondance à propos des « incidents de Jussieu ».)

(Lire page 9 la correspondance à propos des « incidents de Jussieu ».)

Un summum de crispation

Pas de miracle politique à l'hôtel Matignon : il n'y a pas eu de dialogue, vendredi après-midi 23 mai, entre M. Barre et M. Mitterrand. Il n'y a même pas eu à proprement parler d'échange de vues. Simplement une confrontation sèche entre deux analyses diamétralement opposées. Le premier secrétaire du parti socialiste a exposé ses doléances ; le premier ministre les a récusées au nom de ses convictions.

Ces deux monologues ont duré au total une heure et quelques minutes mais aucun des deux interlocuteurs n'a cherché à les faire converger l'un vers l'autre. Il est vrai que tout avait été dit avant même la rencontre, mercredi, par M. Mitterrand au micro de France-Inter, la veille, devant les recteurs par M. Barre. En fait, chacun des deux hommes avait déjà atteint son véritable objectif : le premier secrétaire du P.S. en manifestant par une démarche inédite son intérêt personnel pour les étudiants et les universitaires, le chef du gouvernement, en se montrant attentif aux préoccupations du principal leader de l'opposition. Pour la galerie dans les deux cas. Chacun savait à l'avance à quoi s'en tenir. Ni l'un ni l'autre n'a essayé de donner le change. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que cette rencontre se soit limitée à u nentretien « aigre-doux » selon l'expression de M. Mexandeau, député du Calvados. M. Mitterrand en a dressé le bilan politique en une phrase : « Je pense que le premier ministre nous a très bien compris et nous avons parfaitement *compris que le premier ministre* n'avait pas l'intention de changer de politique. »

Le premier secrétaire du P.S. n'avait pas franchi le porche de l'hôtel Matignon depuis l'avènement de la Ve République. Son entretien avec M .Barre n'a pas été de nature à faire naître en lui le désir d'y retourner. Comme on lui posait la question de savoir s'il pourrait envisager de rencontrer de nouveau le premier ministre, à propos d'autres dossiers, M. Mitterrand a répondu, en usant d'un langage diplomatique : « Si l'occasion s'en présente, pourquoi pas ? Mais nous n'avons pas l'intention d'en faire une habitude. » *Le ton était plus éloquent que le propos. Plus explicites, les autres délégués socialistes affirmaient avoir participé à un dialogue de sourds trop dissuasif pour pouvoir les inciter à renouveler l'expérience.* « Nous n'avons pas beaucoup avancé, *déclarait M. Dudebout,* et si nous revenions à l'hôtel Matignon, notre présence pourrait *donner à l'opinion publique* l'impression que nous accordons d'une certaine façon notre caution à la politique gouvernementale. De toute façon, *ajoutait le maire de Grenoble,* il ne peut y avoir de convergence entre le chef de l'opposition et le chef de la majorité. »

Bref, MM. Barre et Mitterrand n'ont rien échangé, hormis quelques piques. Répondant aux arguments de son hôte qui lui donnait son point de vue d'universitaire, le premier secrétaire du P.S. a regretté que l'Université française ne puisse pas « récupérer » M. Barre en une période aussi difficile pour pouvoir bénéficier directement de ses conseils éclairés. Le chef du gouvernement lui a répondu avec philosophie qu'il y avait un temps pour tout.

A Matignon, on se refusait, vendredi soir, à tout commentaire. Certaines caricatures n'appellent, en effet, aucune explication. Or cette rencontre de Matignon en fut une. Une caricature de décrispation à rebours. Un summum de crispation.

ALAIN ROLLAT.

● *M. Georges Marchais* a évoqué, vendredi 23 mai à Metz, la visite de M. François Mitterrand à l'hôtel Matignon. *« Je n'ai aucune observation à faire sur le fait qu'un dirigeant français, quel qu'il soit, s'entretienne avec le premier ministre d'un problème touchant aux affaires du pays. (...) J'espère que Raymond Barre dira oui à la proposition que je lui ai faite de me rencontrer dans un débat télévisé. J'ajoute que le jour où je penserai qu'un problème nécessite une discussion entre le premier ministre et moi-même, je lui demanderai une entrevue ; mais le comportement actuel du premier ministre me donne à penser que le mieux est de se tourner vers les travailleurs pour les aider dans leur lutte, pour imposer la satisfaction de leurs revendication. »*

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a été reçu à sa demande, vendredi 23 mai, par M. Barre. L'entretien a porté sur le déroulement de la session parlementaire et sur le retard apporté à l'examen de certains projets de loi.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES ASTREINTES EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 23 mai, en troisième lecture, le projet de loi relatif aux astreintes prononcées en matière administrative et à l'exécution des jugements par les *personnes morales de droit public*. Ce texte, examiné pour la première fois en 1978, permet au Conseil d'Etat de prononcer des astreintes en matière administrative et d'assurer sans retard les décisions *de justice condamnant* une collectivité publique au paiement d'une somme d'argent.

L'Assemblée a adopté un amendement du gouvernement tendant *à clarifier et à rendre plus efficaces* les dispositions instituant des règles propres à accélérer l'exécution des décisions juridictionnelles condamnant une personne morale de droit public au paiement d'une somme d'argent. Ainsi, lorsque la condamnation aura été prononcée contre l'Etat, l'ordonnancement de la somme devra intervenir dans les quatre mois suivant la notification du jugement de condamnation, et dans les six mois lorsque l'ordonnancement complémentaire s'avérera nécessaire en raison de crédits insuffisants. A défaut de l'ordonnancement dans ces délais, le comptable paiera à vue de jugement. Lorsque la condamnation aura été prononcée contre une collectivité locale ou un établissement public, l'ordonnancement devra également intervenir dans les quatre mois. A défaut, l'autorité de tutelle procédera au mandatement d'office. En cas d'insuffisance de crédits, l'autorité de tutelle créera les ressources *nécessaires, après une mise* en demeure restée sans effet.

LES PROCHAINES SÉANCES

L'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale, établi par la conférence des présidents du mardi 20 mai, a été *modifié* par le gouvernement. Le projet de loi sur la sécurité et la liberté des personnes, dont l'examen devrait commencer mardi 27 mai, a été reporté au mardi 3 juin. En conséquence, le *programme de travail* de l'Assemblée nationale est ainsi modifié :

MARDI 27 MAI : suite du projet de loi sur les familles nombreuses.

***MERCREDI 28* : après les questions au gouvernement, projet de loi portant règlement définitif du budget de 1978 ; convention fiscale entre la France et la République de Corée ; proposition de loi relative à l'exercice de la pharmacie (titre de docteur en pharmacie) : proposition tendant à modifier les articles 87 et 91 du règlement de l'Assemblée.**

JEUDI 29 : commission mixte paritaire ou troisième lecture du projet de loi d'orientation agricole ; déclaration du gouvernement, suivie d'un débat, sur la recherche.

VENDREDI 30 : suite de l'ordre du jour de la veille ; questions orales sans débat.

LES RADIOS LOCALES DE « RADIO-FRANCE »

M. Lecat dénonce « les intérêts financiers qui poussent à souhaiter l'échec de cette expérience »

Vendredi 23 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, a été notamment abordé la création d'une station de radio expérimentale Fréquence-Nord.

● STATION DE RADIO EXPERIMENTALE « FREQUENCE NORD ».

M. MAUROY (P.S., Nord), évoquant la création expérimentale de trois stations locales sous l'égide de Radio-France, demande si celle-ci pourra se développer ou si elle ne sera qu'*« une nouvelle tentative d'étouffer les besoins locaux de communication, une opération-alibi ajoutant à la confusion ? »* Le maire de Lille souhaite, d'autre part, obtenir des renseignements sur les modalités de fonctionnement de la station radio expérimentale « Fréquence Nord ». En réponse, M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, déclare notamment : *« Nous avons entrepris de vérifier la capacité du service public à faire face aux nouveaux besoins de communication. Et il est des intérêts — commerciaux, financiers — qui poussent à souhaiter l'échec de cette expérience : dès lors, la voie serait ouverte à des radios commerciales faisant appel à une publicité locale jusque-là réservée à la presse écrite. Un tel pactole,* ajoute-t-il, *n'est certes pas négligeable... Mais le gouvernement essaie pour sa part de soustraire l'information à ces intérêts. L'exclure de toute publicité est une caractéristique majeure de l'expérience. »*

M. Lecat assure ensuite : *« Pourquoi les commissions régionales de l'audiovisuel n'ont-elles pas été consultées ? Parce qu'elles n'existent pas. Pourquoi n'existent-elles pas ? Parce que sept conseils régionaux ont donné un avis défavorable et que quinze ont assorti leur approbation de réserves qui rendaient impraticable la mise en place de ces commissions. J'ajoute que l'expérience « Fréquence Nord » dépasse les limites de la région, puisqu'elle s'étend à la Somme. « Fréquence Nord » utilisera les émetteurs de modulation de fréquence qui relaient les émissions de « France Inter ». Contrairement à certaines craintes, le Valenciennois et le Boulonnais seront conservés. Les conditions d'écoute devraient être améliorées dans la région d'Amiens. »*

En ce qui concerne les crédits de fonctionnement de cette expérience, il indique : *« Radio-France apporte 2 300 000 F et FR 3 un million. Enfin, FR 3 mettra à la disposition du groupement d'intérêts économiques un ensemble de moyens logistiques, studios, infrastructures administratives, etc (...). L'émission d'expression locale durera 45 minutes à une heure. Un temps d'antenne équivalent sera réservé aux élus, aux organisations professionnelles, aux chambres consulaires (1), aux associations. On ne saurait estimer trop mince la part des élus, car il faut bien voir qu'il s'agit d'une garantie et d'un minimum. »*

(1) Autre appellation des tribunaux de commerce, au sein desquels siègent les juges consulaires.

LE P.C. DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ÉVASION EN SUISSE DES CAPITAUX FRANÇAIS

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a demandé, jeudi 22 mai, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'évasion, en Suisse, des capitaux français. Dans l'exposé *des motifs* de leur proposition, les députés considèrent que le secret bancaire suisse et la fuite des capitaux constituent une *« machine de guerre contre notre économie »*. La Fédération helvétique entretient, selon eux, depuis près de cinquante ans, une *« véritable hémorragie dont le débit augmente chaque fois qu'une nation étrangère connaît des difficultés économiques »*. Ils citent M. Jean Ziegler qui, dans son livre *Une Suisse au dessus de tout soupçon*, publié en 1976, estimait à sept cent mille de nombre de Français titulaires de comptes dans ce pays.

Pour sa part, M. Roger Combrisson, député communiste de l'Essonne, a demandé, dans une lettre adressée au président de la commission des finances de l'Assemblée, M. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), l'audition des deux douaniers français arrêtés le 15 avril par les autorités helvétiques.

A Yerres (Essonne)

LE MAIRE SOCIALISTE RETIRE LEURS DÉLÉGATIONS A SES ADJOINTS COMMUNISTES

M. Marc Lucas, maire socialiste de Yerres (Essonne), a retiré leurs délégations à ses trois adjoints communistes. Cette décision a été rendue publique, mercredi soir *21 mai, au cours de la réunion* du bureau municipal. M. Lucas reproche aux élus communistes de s'être *« désolidarisés de l'action municipale »* en multipliant à ses dépens *« les informations calomnieuses »*.

Cette polémique fait suite à la liquidation de la principale entreprise de Yerres, la S.N.C.I. (Société nouvelle de construction industrielle). Sur les quatre cent cinquante salariés de la S.N.C.I., cent à peine devraient conserver leur emploi — et ce dans le meilleur des cas — dans l'entreprise reprise en location-gérance par la société Fillod.

« Le journal que la section communiste locale consacre à cette affaire nous attaque très violemment », estime M. Lucas, qui précise : *« Il m'accuse notamment d'avoir pris des contacts secrets avec le syndic de liquidation et le P.-D. G. de Fillod, alors que l'ensemble du conseil municipal* [composé de quatorze P.S. et onze P.C.] *a toujours été informé des démarches. »* Le maire a retiré les délégations après le refus des conseillers communistes de voter une motion de soutien à l'action municipale en faveur du maintien de l'usine de la S.N.C.I. à Yerres. — S.E.

M. LANDOUZY CONSEILLER TECHNIQUE A L'ELYSÉE

Le Journal officiel du 24 mai publie un arrêté du président de la *République* nommant M. Bernard Landouzy au secrétariat général de la présidentce de la République, avec rang de conseiller technique.

[Né en juin 1933 à Paris, M. Bernard Landouzy était, depuis avril 1977, préfet de la Réunion. Il avait été remplacé à ce poste, le 30 avril, par M. Jacques Séval.]

M. GEORGES FILLIOUD POURSUIT M. PONIATOWSKI EN DIFFAMATION

M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, directeur de *Riposte*, le « quotidien de poche » du parti socialiste, annonce dans le numéro de cette publication doté du samedi 24 mai son intention d'engager des poursuites pénales contre M. Michel Poniatowski *« en déposant une plainte pour injure et diffamation »*. Cette plainte est fondée notamment sur le mot de *« filou »* que l'ancien ministre de l'intérieur aurait utilisé à son égard.

Selon l'hebdomadaire *le Point* daté du 28 avril, M. Poniatowski a déclaré le mercredi 23 avril : *« Filou » a une tête politique travaillée par les Jivaros... Vous avez bien noté ? J'ai dit « Filou »... »*

M. Fillioud estime que, à la suite de sa plainte, *« M. Poniatowski, qui se défile face à la « justice politique », devra bien répondre devant le tribunal correctionnel. Et le débat qui doit avoir lieu aura lieu. »*

Libres opinions

La route de l'union est ouverte

par GUY BOIS et STÉLIO FARANDJIS (*)

CINQ mois après le lancement de l'Appel pour l'union dans les luttes, quel bilan peut-on en dresser ? On serait tenté d'abord d'avancer des chiffres et d'en tirer gloire : près de quatre-vingt-dix mille signatures ; l'appel présent dans tous les départements et dans d'innombrables entreprises ; un mouvement observé avec la plus grande attention par les forces politiques du pays et au-delà *même de nos frontières. Et ceci malgré le black-out total de la radio* et de la télévision en application de consignes formelles, un black-out qui nous honore et qui situe clairement la portée et le sens de notre initiative.

Mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans le changement intervenu *dans la situation politique et sociale depuis la mi-décembre. Nous* assistons, en effet, à l'essor du mouvement populaire. Les signes sont là, indiscutables. Ils se multiplient. Les luttes sociales se font plus nombreuses, les *manifestations* plus vigoureuses. Celles du 13 mai ont, à cet égard, valeur annonciatrice. Les résultats électoraux témoi*gnent aussi du fait que les forces populaires ne désarment* pas, que l'espoir d'un changement profond demeure.

Et l'union, dans tout cela ? Nous le disons sans l'ombre d'une hésitation : elle progresse aussi, même si c'est au travers d'à-coups, d'hésitations ou de résistances. La grande presse a soigneusement caché, par exemple, que, dans de nombreuses villes, les défilés du 1er mai ont été unitaires et combatifs, pour ne retenir que l'image qui la rassurait, celle de la division à Paris. En vérité, *la route de* l'union est désormais ouverte. Notre optimisme ne se fonde pas sur nos désirs ou illusions, mais sur des données objectives. L'exigence populaire d'une union dans les luttes est devenue telle qu'il ne sera pas au pouvoir de personne de s'y opposer longtemps, que ce soit en restant à l'écart des luttes ou en y introduisant des attitudes sectaires. On peut ainsi prévoir, ici et là, des révisions ou réajustements plus ou moins déchirants. D'avance, nous nous en réjouissons avec le sentiment d'y avoir modestement contribué, le mérite essentiel en revenant en dernière analyse à la combativité retrouvée des travailleurs. Ne sous-estimons pas, cependant, les obstacles qui demeurent sur la route. Leur présence commande à notre mouvement de poursuivre son action persévérante, en *profondeur*, au cœur du monde du travail. Il le fera dans la stricte fidélité aux principes définis *par l'appel des cent. En se gardant d'abord de constituer une orga*nisation (sorte de « tiers-parti ») qui s'érigerait en rivale des formations politiques ou syndicales existantes ; en se gardant aussi, par conséquent, de lancer des mots d'ordre relevant de la seule compétence des syndicats ; en se gardant, enfin, de toute *tentation* politicienne à l'approche d'échéances électorales. Nous ne voulons pas d'un simple replâtrage de la gauche sur des bases floues ou ambiguës, ni même d'un retour, d'ailleurs inconcevable, à la situation de 1972, c'est-à-dire à un programme élaboré et garanti par les seuls états-majors. L'objectif reste, selon les termes de l'appel, l'essor d'un mouvement populaire sur des bases nouvelles et élargies dont l'union des forces de gauche sera un élément décisif ; une union dont le contenu de classe doit être clairement affirmé ; une union porteuse de changements décisifs vers le socialisme. C'est dans cet esprit qu'il nous faut renforcer l'extraordinaire tissu de solidarités qui, depuis des mois, s'est constitué dans les quartiers ou dans les entreprises ; le *fortifier aussi dans l'action commune, dans la confrontation d'idées* (sans éluder aucun problème de fond), dans la mise en œuvre d'une pratique politique nouvelle. Les cent mille signatures que nous aurons bientôt réunies pèseront d'un bon poids, soyons-en sûrs, sur le cours des choses. Elles aideront à s'engager les yeux grand ouverts, *cette fois-ci, dans la voie de l'union.*

(*) Initiateurs de l'Appel pour l'union dans les luttes (Guy Bois, B. P. 18, 92162 Antony Cedex ; Stélio Farandjis, 46, rue de Fécamp, 75012 Paris).

Le Monde

société

DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

M. Alain Peyrefitte perd son référé contre «le Monde»

Le refus d'insertion opposé par « le Monde » à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, qui lui avait adressé le 16 mai une lettre par laquelle il entendait user de son droit de réponse à des articles publiés dans les numéros des 17 avril et 2 mai derniers, était fondé, et il l'était pour les raisons mêmes qui lui avaient commandé ce refus.

Telle est, en tout cas, l'appréciation qu'a faite l'ordonnance rendue dans la soirée du vendredi 23 mai par Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, devant lequel M. Peyrefitte avait assigné M. Jacques Fauvet en sa qualité de directeur de la publication, et la S.A.R.L. « le Monde », en référé, pour que soit ordonnée l'insertion, jusque-là refusée, dans le numéro du 27 mai daté 28. Après cette décision, M. Alain Peyrefitte a décidé d'assigner « le Monde » selon la procédure ordinaire pour que l'affaire soit examinée par les juges du « fond ».

Le référé avait été plaidé dans la matinée par le bâtonnier Claude Lussan, au nom du demandeur, et par Mes Yves Baudelot et Georges Kiejman, au nom du *Monde* (nos dernières éditions). Ce débat avait déjà permis de situer les choses en faisant apparaître très clairement, sinon pressentir, les points majeurs sur lesquels l'affaire devait se décider. Car, si le droit de réponse prévu par l'article 13 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, et distinct du droit de rectification prévu par l'article 12 de la même loi, est un droit général et absolu, la jurisprudence a reconnu aux journaux la possibilité d'un refus d'insertion lorsque celle-ci se trouvait contraire à l'honneur et à la considération du journal ou des journalistes, à la mise en cause ou à l'intérêt de tiers.

Etait-ce le cas ? M. Peyrefitte, pour sa part, ne le pensait pas, et, en son nom, le bâtonnier Lussan avait notamment fait valoir que « *la réplique peut être vive lorsque les articles qui la motivent ont eux-mêmes été vifs* » et que « *le droit de réponse ne va pas sans un certain équilibre entre le ton de l'article auquel on répond et la réponse elle-même* ». Il lui paraissait donc que *le Monde* « *n'avait pas joué la règle du jeu* ».

Il n'en restait pas moins, et cela avait été l'essentiel de l'argumentation des avocats du *Monde*, que la lettre de M. Peyrefitte s'en prenait à des tiers, en l'espèce *le Canard enchaîné*, au *Monde* lui-même et, enfin, à l'un de ses collaborateurs, Philippe Boucher. La mise en cause du *Canard enchaîné* peuvait-elle se justifier, comme le soutenait le bâtonnier Lussan, par le fait que le ministre de la justice entendait répondre non seulement à un article de Philippe Boucher analysant pour le critiquer le projet de la réforme « sécurité et liberté » (celui publié dans *le Monde* du 2 mai), mais aussi à la publication intégrale dans le numéro du 17 avril de la « note » au président de la République attribuée à M. Peyrefitte et dont, effectivement, *le Canard enchaîné* avait, pour sa part, présenté le matin même des extraits ?

Tel n'était pas le point de vue de Me Kiejman, qui considérait que le ministre de la justice avait cherché, par le biais du *Monde*, à « *régler ses comptes avec l'hebdomadaire satirique* ».

En tout cas, *le Monde* lui-même se voyait mis en cause puisqu'il était soutenu dans la lettre qu'il finissait par faire croire à un « couplage rédactionnel » avec *le Canard enchaîné*, dont il était accusé d'estampiller par son prestige les « fantaisies ». Enfin, la même lettre, dans sa dernière partie, s'en prenait à Philippe Boucher, dont il était écrit que, « *à cinq reprises, il a même proféré des critiques qui tombaient sous le coup de l'article 226 du code pénal en cherchant à jeter le discrédit sur une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice et à son indépendance* ».

Me Baudelot devait relever particulièrement ce dernier passage : « *Le fait*, avait-il dit, *d'imputer à quelqu'un une infraction alors qu'il n'y a même pas eu contre lui la moindre poursuite relève de la diffamation.* »

Et c'est bien là, en effet, que M. Peyrefitte est allé trop loin. Car, si l'ordonnance rendue déclare que les propos de la lettre du ministre sur les « *méthodes supposées du* Canard enchaîné » ainsi que ceux tenus sur *le Monde* et « *une prétendue modification de sa politique* » « *rendent sérieusement contestable l'obligation d'insérer la réponse* », elle dit sans équivoque cette fois que « *le fait de porter à la connaissance du public pour la première fois dans un texte de droit de réponse qu'un journaliste aurait commis plusieurs infractions pénales constitue une imputation de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de ce journaliste et s'oppose dès lors à l'insertion de la réponse demandée* ».

Le texte de l'ordonnance

On trouvera ci-dessous le texte de cette ordonnance :

« *Attendu que le journal* Le Monde *a publié dans son numéro du 17 avril 1980, d'une part en première page un article encadré intitulé « Le règne du silence » signé J. F., avec suite en page 9, d'autre part en page 10 une « note » attribuée à M. Peyrefitte, destinée à M. le président de la République, précédée d'un chapeau de présentation signé André Passeron ; que le même quotidien a publié dans son numéro daté du 2 mai 1980 un article de Philippe Boucher concernant le projet de loi de caractère pénal intitulé « sécurité et liberté ».*

» *Attendu que par une lettre du 9 mai 1980, adressée à Jacques Fauvet, directeur de la publication* Le Monde, *M. Peyrefitte, garde des sceaux, qui transmettait une note établie par le directeur des affaires criminelles et des grâces, demandait la publication de sa lettre, au titre du droit de réponse, et celle de la note, au titre du droit de rectification ; qu'en présence du refus d'insérer qui lui était alors opposé, la lettre précitée était modifiée une dernière fois le 16 mai, que le rectificatif constitué par la note du directeur des affaires criminelles et des grâces a paru dans* le Monde *daté du 21 mai 1980 ;*

» *Attendu que M. Alain Peyrefitte nous demande, par application des dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881, d'ordonner que soit inséré sous astreinte, dans le numéro du* Monde *daté 28 mai paraissant le 27 mai, le texte intégral de la réponse reproduite dans l'assignation ;*

» *Attendu que les défendeurs s'opposent à l'insertion demandée au motif qu'elle met en cause un tiers (en l'espèce l'hebdomadaire satirique* le Canard enchaîné) *dans des termes qui nuisent aux intérêts de ce journal et seraient même diffamatoires, qu'elle contient des développements également diffamatoires pour le journal* le Monde *et comporte des propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du journaliste Philippe Boucher. Qu'ils observent au surplus que la réponse excède la limite de deux cents lignes prévues par la loi du 29 juillet 1881 ; qu'ils concluent enfin à l'existence de difficultés sérieuses échappant à la connaissance du juge des référés et soulèvent son incompétence ;*

» *Attendu que les défendeurs exposent que la saisine du juge des référés ne peut en l'espèce se justifier par l'urgence et que la mesure sollicitée est nécessairement de nature à compromettre la solution qui serait donnée au litige par le juge du fond ;*

» SUR LA COMPETENCE

» *Attendu cependant que le refus d'insérer sur lequel se fonde la demande est une action en réparation d'un dommage causé par les articles incriminés ; que le juge des référés peut faire droit à cette réparation par provision dès lors que l'obligation de publication d'une réponse n'est pas sérieusement contestable ;*

» *Que dès lors, le juge des référés est compétent pour en connaître.*

» *Attendu que le droit de réponse institué par la loi du 29 juillet 1881 au profit de toute personne mise en cause dans un journal ou dans un périodique est, sous certaines réserves, un droit général et absolu ; que celui qui l'exerce est juge de l'utilité, de la forme et de la teneur de la réponse ; que toutefois l'insertion peut être refusée si elle se révèle contraire à l'honneur et à la considération du journal ou des journalistes ou à l'intérêt des tiers ;*

» *Attendu que les défendeurs font valoir un certain nombre d'arguments tendant à démontrer que certains passages de la réponse de M. Alain Peyrefitte sont contraires aux intérêts professionnels du* Canard enchaîné, *tiers seulement cité à titre de référence par le « chapeau » d'André Passeron mais non mis en cause ; que l'ensemble de ces arguments qui portent tant sur les méthodes supposées du* Canard enchaîné *que sur les règles déontologiques qu'il observe, sa qualité de journal d'information ou d'opinion rendent sérieusement contestable l'obligation d'insérer la réponse ;*

» *Qu'il en est de même pour l'analyse des propos de nature à porter atteinte à la considération du journal* le Monde, *de la prétendue modification de sa politique et de son « couplage rédactionnel » avec* le Canard enchaîné ;

» *Qu'au surplus, le fait de porter à la connaissance du public pour la première fois dans un texte de droit de réponse, qu'un journaliste aurait commis plusieurs infractions pénales constitue une imputation de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de ce journaliste et s'oppose dès lors à l'insertion de la réponse demandée.*

» *Par ces motifs.*

» *Disons n'y avoir lieu à référé.*

» *Réservons les dépens.*

» *Fait et rendu, le 23 mai 1980.* »

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Des syndicats affirment leur volonté de lutter en commun contre le texte

Après leur rencontre vendredi 23 mai, la C.G.T., la C.F.D.T., la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération autonome des syndicats de police, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France ont publié la déclaration commune suivante :

Face à la crise économique et à la montée du chômage, principale insécurité des Français, le gouvernement présente un projet de loi qui prétend renforcer la sécurité et protéger les libertés. Sous ce prétexte, il porte une atteinte grave aux principes fondamentaux qui régissent les libertés individuelles et collectives dans notre pays.

Ce texte crée de nouveaux délits et redéfinit des infractions de façon volontairement imprécise. Le gouvernement se dote ainsi d'un outil qui peut lui permettre de réprimer à tout moment les mouvements sociaux et revendicatifs, comme les grèves et les manifestations. Ce projet instaure un déséquilibre inacceptable au profit des magistrats chargés de l'accusation et soumis hiérarchiquement au gouvernement, au détriment des juges dont l'indépendance est de plus en plus réduite, au détriment également des droits de la défense qui seraient purement et simplement abrogés à certains moments par la procédure judiciaire.

Il supprime les voies de recours légitimes pour les inculpations les plus graves. Sous un autre nom, il généralise une justice expéditive comparable à la procédure des flagrants délits unanimement condamnée pour les abus qu'elle provoque. Il instaure un système d'automaticité des peines, qui tend à interdire toute prise en considération de la situation personnelle et sociale des accusés. Il réduit encore le contrôle des magistrats sur les actes de police.

Il privilégie l'élimination des délinquants au détriment d'une politique de prévention et de réinsertion sociale. Cette justice plus arbitraire s'accompagnerait d'une aggravation sensible des sanctions pénales encourues et des conditions de leur exécution. Ce projet, préparé dans le plus grand secret, est présenté dans le cadre d'une procédure d'urgence que rien ne justifie et n'apporte aucune garantie réelle pour la sécurité des citoyens. Son adoption constituerait une régression considérable des libertés individuelles et collectives inscrites dans les traditions démocratiques de la France.

Les organisations soussignées expriment leur solidarité avec l'opposition unanime des juristes. Elles marquent leur volonté commune de lutter contre ce texte dont elles exigent le retrait immédiat.

M. GEORGES MARCHAIS POUR LE RETRAIT

M. Georges Marchais a déclaré, vendredi 23 mai, à Igney (Vosges), à propos du projet de loi « sécurité et liberté » : « *Le projet Peyrefitte doit être retiré et un débat sérieux doit avoir lieu sur les véritables mesures à prendre pour protéger la sécurité des Français en renforçant leurs libertés.* »

Le secrétaire général du P.C.F. estime que rien dans ce texte « *n'est de nature à faire véritablement régresser l'insécurité* ». En revanche, le projet comporte, selon lui, « *un ensemble de mesures pernicieuses qui mettent en cause les libertés individuelles et collectives* ».

A l'Assemblée nationale

LA RÉFORME DU RECRUTEMENT DES MAGISTRATS « NE FAIT PAS RECETTE »

Constatant que son projet sur le recrutement des magistrats « *ne faisait pas recette* », M. Alain Peyrefitte l'a retiré, vendredi 23 mai, de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Ce texte était revenu en troisième lecture. Six députés étaient en séance. Le débat a été reporté au mercredi 28 mai.

Après une navette infructueuse et un passage sans succès en commission mixte paritaire, ce texte revenait en discussion devant l'Assemblée, qui avait à trancher définitivement un différend qui l'oppose au Sénat.

Ce différend porte en particulier sur la composition de la commission chargée de donner un avis sur l'avancement des magistrats. Pour l'essentiel, les députés de la majorité, mobilisés par *M. Jean Foyer, député (R.P.R.)* de Maine-et-Loire et président de la commission des lois, souhaitent que les magistrats qui siègent à cette commission soient, comme aujourd'hui, choisis sur une liste établie par leurs pairs. Appuyé par les sénateurs, le gouvernement préconise l'élection directe de ces magistrats.

ÉPILOGUE D'UNE FAILLITE A GENÈVE

L'ancien vice-président de la société Hervel est condamné à sept ans de réclusion

De notre envoyé spécial

Genève. — Déclaré coupable d'« *escroquerie par métier* », de « *faux dans les titres* » et de « *banqueroute frauduleuse* », M. Théodore Hervel, ressortissant français, ancien vice-président et directeur administratif de la Société de placement Hervel et Cie S.A., qui a fait faillite à Genève en août 1977, a été condamné par la cour d'assises de Genève, dans la nuit du 23 au 24 mai, après trois jours de débats, à sept ans de réclusion, 40 000 francs d'amende et une expulsion pour quinze ans du territoire suisse. Poursuivi en même temps pour « complicité d'escroquerie par métier », « faux dans les titres » et « banqueroute frauduleuse », un autre Français, M. Daniel Hercourt, qui n'assistait pas aux débats, a été condamné à deux ans d'emprisonnement et une expulsion pour quinze ans du territoire suisse.

Six mois après la condamnation à Marseille de M. Serge Hervel, ancien président de la société, et fils de M. Théodore Hervel, s'achève ainsi une affaire qui a secoué les milieux financiers suisses tant par son ampleur que par le procédé de l'escroquerie (*le Monde* du 24 mai), et aussi par le fait que trois Français ont été finalement déclarés responsables de toute l'affaire.

Une certaine xénophobie s'est d'ailleurs exprimée au cours des débats. Le substitut du procureur général, M. Salvatore Aversano, a bien su l'exprimer en déclarant dans son réquisitoire : « *Ces hommes ont profité de la réputation des établissements financiers helvétiques. A cause d'escrocs comme ceux-là, la confiance finira par disparaître. Or, vous savez que les intérêts du pays, du canton, dépendent des apports d'argent de l'étranger. Il est temps qu'on fasse savoir qu'on ne laissera pas détruire impunément la réputation d'un pays, basée sur la confiance, par des margoulins. Il faut les décourager.* »

« *J'ai agi sur ordre du président.* » Ce fut le leitmotiv de Théodore Hervel, qui désignait ainsi son fils. Six mois plus tôt, devant le tribunal correctionnel de Marseille, ce dernier, M. Serge Hervel, déclarait, lui, avoir agi sur ordre de son père. Un cercle vicieux qui pouvait constituer un habile système de défense puisque, dès lors, toutes les questions touchant à la gestion aventureuse de la société, à ses mouvements de fonds inexplicables, à tout l'univers irréel au milieu duquel elle se mouvait, se heurtaient immanquablement à un mur.

Pourtant, en dépit du doute, la justice a frappé *fort*. Les sept ans infligés à Marseille à Serge Hervel sont une peine inhabituelle en France pour un délit financier, les magistrats lui ayant, malgré ses dénégations, octroyé la responsabilité principale dans la conduite de l'entreprise. Aux jurés genevois, le rôle de M. Théodore Hervel aurait donc dû, en logique, apparaître secondaire. Il n'en fut rien, et ce malgré les efforts du défenseur, Me Gerald Benoit. Certes, la défense trop pointilleuse et souvent malhabile de Théodore Hervel lui-même eut le don d'exciter la partialité du président qui, avant même l'ouverture des débats, paraissait s'être fait une certaine idée du dossier. Comme le desservirent certainement les accusations de nombreux témoins — dont certains ont largement bénéficié de la « Hervel Connection » à la belle époque, — aussi virulentes que tardives.

Mais, ainsi que le dit Me Jean-Pierre Graz, avocat de M. Hercourt, « *on a entendu beaucoup d'accusations sans avoir l'impression de découvrir des preuves* », les lacunes de l'instruction étant un peu trop systématiquement interprétées comme éléments à charge.

Certes, à Marseille comme à Genève, la justice tenait bien des coupables mais, à chaque fois, son œuvre sera demeurée inachevée.

JAMES SARAZIN.

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

M. Pierre-Charles Pathé est condamné à cinq ans de détention criminelle

La Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, a condamné, vendredi 23 mai, M. Pierre-Charles Pathé, soixante-dix ans, écrivain et journaliste indépendant, à cinq ans de détention criminelle. M. Pathé, qui comparaissait devant la Cour depuis le 20 mai, était poursuivi pour intelligences avec les agents d'une puissance étrangère », en l'occurrence l'Union soviétique (« le Monde » des 22 et 23 mai). L'avocat général, M. Pierre Baechlin, avait requis contre l'accusé « l'application juste de la loi », c'est-à-dire celle de l'article 80, alinéa 3 du code pénal (1).

Comme l'a souligné l'avocat général, *c'était* « *la première fois qu'une juridiction d'un pays libre* » avait à juger un « *agent d'influence* ». Le commissaire divisionnaire Raymond Nart, de la direction de la surveillance du territoire (DST) cité par l'accusation, avait insisté dans sa déposition sur l'importance grandissante parmi les méthodes des services secrets, de la désinformation par le biais, notamment, des médias. M. Baechlin — preuve de magnanimité ? — avait déclaré cependant que le procès de M. Pathé ne serait pas celui de la presse.

En fait, les défenseurs Me Georges-Antoine Chresteil, du barreau de Paris, et Mes Bernard Cens et Sylvain Larose, du barreau de Versailles, comme l'avocat général ont montré ou admis le « danger » représenté par l'article 80 du code pénal. Me Chresteil l'a défini comme « *redoutable par sa généralité et son imprécision* ». M. Baechlin fut plus nuancé : « *Je vous concède*, a-t-il dit, *que ce texte est dangereux.* » Dangereux « *mais précieux* ». Le danger étant exclu, légitimé, M. Baechlin a rappelé qu la cour de sûreté de l'Etat est « *un prétoire de défense nationale* » et que, fort heureusement, « *notre défense est permanente et globale* ».

Cette défense n'exclut pas l'éventualité de « dérapages » politiques. Où commence, où finit « *l'intelligence avec un agent d'une puissance étrangère ?* » Les limites sont incertaines. Seul le parquet de la Cour de sûreté de l'Etat, au gré de son humeur et de sa rigueur, en connaît les bornes. « *Il ne s'agit pas de créer un nouveau maccarthysme, une nouvelle chasse aux sorcières* », a affirmé le ministère public. Cette assurance ne vaut pas loi. — L. G.

(1) « Sera puni de la détention criminelle à temps, de dix à vingt ans, quiconque entretiendra avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels. »

Mme RENÉ LE ROUX CONDAMNÉE POUR CHÈQUES SANS PROVISION

Nice. — Mme Renée Le Roux, ancien président-directeur général du casino du Palais de la Méditerranée à Nice, a été condamnée le jeudi 22 mai par la cinquième chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence à une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis pour émission de chèque sans provision. Le 17 juin 1977, Mme Le Roux avait signé à l'ordre du Trésor un chèque de 2 432 000 francs en paiement du prélèvement dû à l'Etat et à la ville de Nice sur le produit brut des jeux.

Cet effet avait été rejeté pour insuffisance de provision et Mme Le Roux n'avait pu régulariser l'opération dans les délais qui lui avaient été accordés par le Trésor. Le 30 juin, elle avait été évincée de la direction du Palais de la Méditerranée. En première instance devant le tribunal correctionnel de Nice, Mme Le Roux avait été relaxée, mais le parquet avait fait appel *a minima*. L'ancien P.-D.G. du Palais de la Méditerranée est en outre condamnée à rembourser au Trésor une somme de 1 974 000 francs. — (*Corresp. rég.*)

Des magistrats de Pontoise dénoncent l'« incurie » de la chancellerie

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 22 mai, la section du Syndicat de la magistrature du tribunal de Pontoise, qui groupe dix-sept des quarante magistrats de cette juridiction, s'est élevée contre « *l'accroissement constant du nombre des affaires civiles et pénales à traiter* » qui « *révèlent l'incurie des services centraux* [du ministère de la justice] *en matière de gestion du personnel* ». Le tribunal de Pontoise reçoit quelque cent dix mille procès-verbaux par an pour six postes de juge d'instruction, alors que le tribunal de Versailles, qui reçoit cent cinquante mille procès-verbaux, compte dix juges d'instruction. La juridiction de Paris reçoit cinq cent mille procès-verbaux et compte soixante-quinze postes de magistrats instructeurs. En outre, si le tribunal de Pontoise possède bien six postes budgétaires de juge d'instruction, dans les faits, « *la situation est aggravée par la vacance persistante des postes budgétaires et par des absences légitimes comme stages, congés payés ou congés maternité* ».

Les conséquences de cette « *incurie* » sont principalement « *l'allongement des détentions provisoires, le retard des « audiencements » et l'impossibilité pour le juge d'instruction de mener à bien la direction des dossiers qui lui sont confiés* ». C'est de cette lenteur de la justice, estiment les militants du Syndicat de la magistrature, que le garde des sceaux se prévaut pour justifier son projet de loi « sécurité et liberté ».

A Lyon

L'ANCIEN PRÉSIDENT DU « CLUB PERSPECTIVES ET RÉALITÉS » A DISPARU DEPUIS PLUSIEURS JOURS

De notre correspondant

Lyon. — L'ancien président du Club Perspectives et Réalités de Lyon, M. Lucien-Claude Demoulin, a disparu depuis le mercredi 21 mai.

Agé de cinquante-cinq ans, directeur d'une société de conseil de gestion économique et financière, la COGEFI, vice-président de la Société sportive du Rhône, qui gère l'hippodrome de Villeurbanne, M. Demoulin était un homme discret. Mais sa disparition s'est entourée d'une publicité qui la rend d'autant plus mystérieuse. Mercredi 21 mai, il s'était rendu dans un hôtel du quartier de Perrache, où se réunit habituellement le Club Perspectives et Réalités, « organisme de réflexion » giscardien. Là, il avait loué une chambre et écrit vingt-deux lettres, dont une au premier ministre. On ignore la teneur de ces lettres, mais il est probable, compte tenu de la personnalité de l'auteur et de sa position sociale, que M. Demoulin connaissait M. Raymond Barre, dont les visites à Lyon sont fréquentes. Lors des élections législatives de mars 1978, il avait, en effet, activement participé à la campagne de l'actuel premier ministre. Un nouveau président avait été élu après ces élections, mais M. Demoulin demeurait adhérent du Club, *dont il était toujours* membre du comité directeur national.

Après la rédaction de cet abondant courrier, M. Demoulin a téléphoné au commissariat de police de Bellecour, en fin d'après-midi, annonçant son suicide. Puis il a quitté discrètement l'hôtel. Sa voiture a été retrouvée, jeudi 22 mai, sur les bords du Rhône.

Selon son entourage, il était atteint d'une grave maladie, mais on ignore si des événements de nature politique ne sont pas à l'origine de sa disparition ou de son suicide.

JUSTICE

Le procès du Père Fabre devant les assises de l'Hérault

De l'Espélidou à l'Ensoleillade

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Deux hommes, deux époques, deux mondes. A la barre des témoins, M. Raphaël Asensi, quarante ans, nommé administrateur provisoire de l'Espélidou, après *la mort d'Isabelle Le Menach, puis* directeur de l'établissement pour débiles profonds de Saint-André-de-Sangonis (Hérault), rebaptisé l'Ensoleillade après le drame du 15 février 1976. Dans le box des accusés, le Père René-Emile Fabre, soixante-neuf ans, ancien aumônier militaire, ancien directeur de l'Espélidou, inculpé devant la cour d'assises de l'Hérault de violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner et de violences avec préméditation à *enfants et adolescents (le Monde* des 22 et 23 mai).

Educateur spécialisé, ancien chef *de service éducatif au Centre régional* pour l'enfance et l'adolescence inadaptées (CREAI) de Montpellier, M. Asensi *pratique une* « pédagogie concrète » tournée vers le monde extérieur. Répartis en classes d'évolution progressive, les trente-neuf handicapés mentaux profonds dont il a la charge — dont six garçons et cinq filles demi-pensionnaires, — sont considérés comme des personnes éducables. Autodidacte en matière d'enfance inadaptée, le Père Fabre estime que les mêmes jeunes gens sont « irrécupérables ». Aussi avait-il pour ses « espélides » — une trentaine de filles — caressé le rêve d'une « maison à vie » dans cette citadelle de l'Hérault, avec un langage pour « *humains non raisonnants* » et des rites mystiques, loin des regards... et des contrôles administratifs *et sociaux*.

Il a fallu le martyre d'Isabelle pour que les hauts murs de l'établissement de *Saint-André-de-Sangonis* tombent un à un, au propre comme au figuré, pour que les isoloirs dans lesquels le *prêtre enfermait* les « agités » soient détruits, pour que les châtiments corporels dont il usait à tout bout de champ soient bannis. Bref, *pour que l'Espélidou, devenu* l'Ensoleillade, passe en quelques mois du cloître moyenâgeux à l'*institut médico-éducatif de l'an 2000*, avec la même bénédiction des autorités responsables, « retournées », là aussi au *propre* comme au figuré, par le drame de 1976.

Aujourd'hui, environ la moitié des pensionnaires du Père Fabre sont toujours hébergées dans l'établissement : elles se promènent seules ou accompagnées, elles participent aux vendanges, elles font des courses. Dix autres ont quitté l'Ensoleillade : elles sont employées et salariées *dans des centres d'aide par le travail* (CAT) et logées soit dans leur propre famille, soit dans des foyers *de travailleurs handicapés*.

En répondant des treize faits de violences avec préméditation retenus contre lui, — et de ceux qui entraînèrent le décès d'Isabelle Le Menach — le Père Fabre a développé ses théories. Elles sont simples : un débile profond doit être conditionné pour acquérir les mécanismes élémentaires permettant de se nourrir, de s'habiller et de se laver, sans l'aide d'autrui et d'avoir un comportement sociable. Comment obtenir ce conditionnement ? Par la violence ? Pas toujours, mais souvent. Des gifles, certes — et le Père Fabre a de très larges mains — mais aussi des fessées avec une corde à sauter, car, dit-il, « *la corde à sauter était pour elles un objet familier* » provoquant la satisfaction lorsqu'elles jouaient avec et la crainte et l'obéissance, *lorsque « petit père », comme* il se faisait appeler, s'en servait.

Mgr Théron, vicaire général de *Montpellier*, qui a *inconditionnellement* soutenu son subordonné, a eu, dans sa déposition, un mot malheureux *pour l'accusé en parlant de* « dressage ».

Des « trucs »

Plus subtils que les coups — qui laissent des traces, — il y a ce que le Père Fabre appelle des « trucs ». Ils consistent à trouver à chaque fois une sanction qui soit le plus directement possible liée à la faute commise. L'une tape avec son couteau sur la table ? On lui frappe la main avec un couvert. La main est enflée ? « *Un peu de pommade suffit.* » L'autre insulte ses camarades ? *On lui met une balle de mousse dans* la bouche, qu'elle garde longtemps, pour lui faire comprendre que c'est « *un bouchon pour empêcher les gros mots de sortir* ». Une troisième souille ses vêtements ? On lui met la *tête dans la cuvette des w.-c. pour* lui apprendre que c'est là qu'elle doit faire ses besoins.

Le Père Fabre assure que les violences qu'il exerçait et qu'il minimise point par point — il réfute le mot sévices — constituaient autant d'« actes d'amour » et qu'il souffrait lui-même autant que « ses filles ». Tout ce qui était fait l'était pour leur bonheur et elles étaient « heureuses et épanouies » dans un cadre enchanteur (barques, piscine, mini-zoo), comme l'ont constaté Mgr Théron et quelques parents de pensionnaires venus témoigner en faveur de l'ecclé*siastique. A cela M. Asensi a* répondu : « *Je pense que si un enfant normal peut simuler un sourire, un enfant inadapté peut le faire aussi.* »

Manichéisme ? Le directeur de l'Ensoleillade ne connaît pas 100 % de réussites, loin de là.

L'action du Père Fabre n'a pas été non plus néfaste à 100 % et des parents, dont les enfants handicapés mentaux ont fait des « *progrès certains* », ont témoigné leur estime à l'ancien responsable de l'Espélidou. Mais, enfermé dans une abracadabrante logique, certain de détenir la vérité *et rejetant toutes les méthodes* thérapeutiques modernes, exerçant sans partage un pouvoir *malsain sur les « humains non raisonnants »*, que lui, prêtre catholique, avait jadis traités de « *déchets* », *partisan de la manière forte*, et devenu au fil des années de plus en plus « *nerveux et irritable* », le « petit père » a échoué, comme avait échoué l'aumônier militaire qu'il a été. Pour la famille Le Menach, il a été celui par qui le drame arrive. Mais le procès de Montpellier ne désignera sans doute pas l'autorité morale ou administrative dont le laxisme coupable est tout aussi responsable de la mort d'Isabelle.

MICHEL CASTAING.

UN MEURTRE A PARIS

Le mutisme de quatre lycéens

Combien de camarades de classe savaient que Michel, âgé de seize ans, élève du lycée parisien Elsa-Lemonnier (20e) avait tué, le vendredi 15 mai, son père, un ingénieur en marketing, homme brillant et à la situation matérielle confortable ? Une dizaine, peut-être un douzaine. Aucun n'a parlé, même quand la presse a relaté le meurtre, tous s'imposant un silence de solidarité (*le Monde* daté 18-19 mai).

Mais, il y a plus curieux encore : deux garçons et une fille, amis du jeune meurtrier, se sont volontairement rendus complices ou ont fourni de faux alibis aux policiers de la brigade criminelle, avec cet air à la fois innocent et décidé qu'ont parfois les lycéens. Le vendredi, en fin d'après-midi, Michel rentre chez lui, accompagné de Dominique et de Jean-Jacques. Son père lui fait le reproche d'avoir dissimulé son carnet scolaire. Le jeune homme se saisit alors d'un couteau et frappe à la gorge.

Revenus de leur émotion, les trois garçons décident très vite de maquiller le meurtre en agression sauvage : ils vident les tiroirs, renversent les meubles du luxueux appartement du douzième arrondissement. Ils vérifient les lieux : le parricide *peut passer pour un crime crapuleux*. L'un d'eux pense même à demander à Michel de chan*ger de vêtements*.

Le groupe rejoint Christel, qui, elle aussi, accueille la nouvelle avec calme. On brûle les vêtements tachés de sang et on prépare les alibis à fournir aux policiers. « *Nous avons dîné ensemble* », répéteront-ils inlassablement, sans se démonter, aux enquêteurs. Les policiers de la brigade criminelle ont bien quelques soupçons, ils ont bien retrouvé quelques indices, mais ce n'est pas suffisant. Et l'explication des jeunes paraît tellement plausible.

Ce n'est que près d'une semaine après le drame que l'un des camarades de classe de Michel parlera. Le jeune homme et ses trois compagnons, placés en garde à vue depuis mercredi, ont reconnu les faits. « *Le sang-froid et l'aplomb de ces jeunes nous ont stupéfié,* nous a déclaré, vendredi 23 mai, M. Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle. *Il y a encore quelques années, leurs aînés se seraient effondrés en entrant dans nos bureaux. Ces garçons et cette fille ont résisté à trois auditions et, aujourd'hui encore, nous les sentons inconscients de la gravité des faits.* »

Ph. Bg.

SCIENCES

POUR EXPLIQUER LA PERTE DU LANCEUR EUROPÉEN

Les techniciens espèrent récupérer les moteurs d'Ariane

De notre envoyé spécial

Kourou. — *Mis à feu le vendredi 23 mai* à 16 h. 29 min. et 39 sec. (heure de Paris), le deuxième exemplaire de la fusée européenne *Ariane a dû être détruit* environ cent huit secondes plus tard. La perte du lanceur est due à une anomalie de fonctionnement de l'un des quatre moteurs du premier étage. Les trois étages ont automatiquement été détruits en vol, après environ, et ils sont retombés en mer, à une trentaine de kilomètres au large.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les dépouillements de données ont continué activement pour tenter de déterminer la cause exacte de l'échec qui ne devrait pas, autant qu'on puisse en juger, remettre en cause l'avenir du lanceur européen. M. Yves Sillard, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), s'est déclaré assuré, vendredi soir, que le problème rencontré pourrait être identifié. Lr vol du troisième exemplaire d'Ariane est prévu pour le début de novembre prochain.

Il est un peu plus de 11 h. 30 (heure locale) : voici presque trois minutes que les quatre moteurs d'*Ariane ont été mis à feu. Il y a* bientôt trente secondes, le premier étage de la fusée, ayant fini sa tâche, *aurait dû se séparer du reste du lanceur* et commencer sa chute libre vers l'océan. Au-dessus du panneau indiquant « *décollage* », allumé moins de quatre secondes après l'heure H 0, aurait dû apparaître l'inscription « *séparation premier étage* ». Rien ne vient.

Cinq minutes plus tard, le commentateur du Centre spatial guyanais (C.S.G.) rompt enfin le silence qu'il *observait encore prudemment*. La voix brisée par l'émotion, c'est en anglais qu'il s'exprime : « *One engine non nominal* » : *un des quatre moteurs* n'a pas développé sa poussée normale.

« *C'est absolument consternant* », ne peut que constater le commentateur. Devant les pupitres de contrôle, les bras des tables traçantes où devaient se dessiner les différentes élévations de la trajectoire s'affolent en vain, sous le contrôle des radars qui scrutent encore le ciel à la recherche d'un objet désormais introuvable. Sur un écran de contrôle apparaît l'image navrante que ren*voie un des cinéthéodolites : une* grande tôle tordue aux bords déchiquetés, qui tombe telle une feuille *morte*.

Dans les premières secondes du vol, tout avait semblé normal. Les *journalistes et les quelques photo*graphes présents au centre de contrôle, à environ 15 kilomètres du *pas de tir, avaient observé à l'œil nu* — vision fugitive à une telle distance, — un brin de paille enflammé apparu quelques instants entre deux couches de nuages.

La fin de matinée avait été une véritable course contre la montre. Psychologiquement parlant, il était tentant de faire la démonstration que l'équipe française du C.N.E.S. était capable, pour ce second tir, de faire partir l'engin au jour prévu. A tel point qu'un quart d'heure avant la fin du créneau horaire défini comme optimum pour la mission scientifique du satellite Firewheel, le directeur des opérations obtenait du responsable de ce programme un délai de grâce de cinq minutes.

Cela *permettait* de relancer une quatrième fois la « *séquence synchronisée* », c'est-à-dire les six minutes précédant immédiatement le décollage où les ordinateurs prennent le contrôle complet des événements. *A trois reprises*, auparavant, cette séquence finale avait été interrompue : l'un des deux ordinateurs *qui pilotent et contrôlent les différents* éléments du lanceur (l'un est chargé des chaînes électriques, l'au*tre des circuits de fluides et des* parties mécaniques) avait décelé une anomalie. Entre-temps, l'aggravation *des conditions atmosphériques avait* fait perdre une quarantaine de minutes.

La *quatrième séquence synchronisée devait être la bonne et* conduire à un décollage apparemment correct. Mais moins d'une minute après, l'échec était consommé.

Que s'est-il exactement passé ? Il était, *ce samedi matin*, encore trop *tôt pour le dire*. Le déroulement du vol est connu dans son ensemble. Il reste — et les *équipes* de l'Agence *spatiale européenne*, du CNES, et des industriels, y consacreront leur week-end — à dépouiller les enregistrements des quelques quinze cents paramètres transmis au sol par la « capsule technologique » qui formait une partie de la charge utile.

Les techniciens espèrent, faiblement il est vrai, pouvoir directement travailler sur la « baie de propulsion » qui réunit les quatre moteurs du premier étage : elle est tombée en mer, probablement à 27 kilomètres du pas de tir, en eaux très peu profondes, mais très vaseuses. Il faudra faire vite pour la retrouver avant qu'elle ne disparaisse complètement dans la vase.

Il semble prématuré de tirer des conclusions *définitives*, surtout sur le fonctionnement des moteurs Viking qui équipent les deux premiers *étages. Le premier essai d'un moteur* Viking remonte au 8 avril 1971, et les différentes versions du moteur *conçu par la SEP (Société européenne* de propulsion) ont accumulé plusieurs milliers de secondes d'es*sais, sans qu'apparaisse jamais* un défaut de fonctionnement analogue à celui qui vient de se produire.

Il est vrai qu'avant la fusée européenne, bien d'autres lanceurs, en particulier des lanceurs américains, ont subi des déboires et des séries noires, avant de devenir pleinement opérationnels.

XAVIER WEEGER.

LA CHRONOLOGIE DE L'ÉCHEC

Les responsables du C.N.E.S. ont exposé, vendredi 23 mai, dans la soirée, la chronologie du tir, telle qu'il était alors possible de la connaître :

H 0 (16 h. 29 min. 39 sec., heure de Paris) : ouverture des vannes. Mise à feu des quatre moteurs du premier étage. La pression s'établit normalement dans les quatre chambres de combustion ;

+ 3,4 sec. : décollage ;

+ 5 sec. : une légère anomalie apparaît sur l'un des quatre moteurs ; durant trois secondes, la pression — normalement 54 bars — baisse, puis redevient normale. Les quatre moteurs ont ensuite un comportement normal ;

+ 30 sec. : nouvelle brève baisse de pression sur l'un des moteurs (le moteur D) durant *moins d'une seconde* ;

+ 60 sec. : la pression dans la chambre de combustion du moteur D tombe rapidement, de 54 bars à des valeurs comprises entre 9 et 14 bars. Le moteur part « en butée » : la tuyère prend une position anormale. La *fusée* commence à partir en roulis. La température de la baie de propulsion du premier étage (l'ensemble des quatre moteurs et de leur support) commence à s'élever anormalement ;

+ 100 sec. : les trois autres moteurs A, B et C commencent à présenter, eux aussi, des anomalies de fonctionnement (baisse de pression). Le roulis s'accentue, devient de moins en moins contrôlable. *Les oscillations* deviennent trop fortes, ce qui provoque une cassure du lanceur, probablement entre les deux premiers étages. Automatiquement, les systèmes d'autodestruction des trois étages *de la fusée sont mis en œuvre*.

+ 108 sec. : la perte du lanceur est constatée par les stations radar *et* de télémesure.

RELIGION

LA PENTECOTE, FÊTE DE L'ESPRIT SAINT

Dieu au futur

La fête chrétienne de la Pentecôte, célébrée le 25 mai, soit cinquante jours après Pâques, commémore la descente de l'Esprit saint sur les apôtres réunis dans le Cénacle. *Elle marque le point de départ de la fondation de* l'*Eglise*. Sous l'influx de l'Esprit envoyé par le Père au nom du Fils, « la face de la Terre sera renouvelée (psaume 103). Quant à la Pentecôte *juive*, *elle rappelait la promulgation* de la loi enseignée par Dieu à Moïse sur le Sinaï et marquait la fin de la moisson pour laquelle on rendait grâce.

Jadis, la descente du Saint-Esprit était symbolisée dans les églises soit par des lâchers d'oiseaux ou des pluies de fleurs, soit par des morceaux d'étoupe enflammés qu'on faisait tomber des galeries supérieures.

Point n'est besoin de prouver *l'inexistence de Dieu, elle* est vécue au jour le jour dans le rejet des anciennes métaphysiques qui s'efforçaient avec un bonheur inégal de proclamer la nécessité de Dieu.

Quant au Fils de Dieu — le Jésus de l'Evangile, — inutile de le tuer : cela a déjà été fait à l'aube de notre ère. Tout au plus peut-on transformer sa Résurrection en mythe. Mais l'immense majorité des hommes manifestent un grand respect et même de l'admiration pour le fils du charpentier juif qui a proposé une spiritualité et une morale d'une exceptionnelle qualité ayant marqué de leur sceau plusieurs civilisations.

Contrairement à Dieu le Père, *Jésus-Christ est proche* de l'homme, dont il a assumé la condition, les gloires et les souffrances. Le christianisme n'a pas le monothéisme avaricieux, ce qui lui est amèrement reproché par le judaïsme, d'où il est issu, et surtout par l'islamisme, qui lui a succédé cinq siècles plus tard.

A Dieu le Père et au Fils unique, la Trinité chrétienne ajoute cependant une troisième « personne ». l'Esprit saint, la plus mystérieuse de toutes, fêté le jour de la Pentecôte.

Insaisissable, subtil, imprévisible, l'Esprit saint est, jusque dans l'étymologie de son nom, apparenté au souffle (symbole de la vie, haleine) ; à la « *brise légère* » dont l'Ancien Testament parle avec poésie (I, Rois, 9, 18), mais aussi avec la tempête ravageuse qui fait *tout ployer sur son passage*.

Ce vent n'éteint pas seulement les lampes domestiques, *il attise les incendies* ; le feu est l'image privilégiée de l'Esprit. Les « langues de feu » descendues au Cénacle ont enivré les apôtres.

« *O flatteuse main*
O flambeau de feu
Combien délicatement
Tu m'enamoures »

s'écrie saint Jean de la Croix, qui sait *ce que parler veut* dire... Le sait aussi Gaston Bachelard, qui touche à la racine de « *l'éclatement créateur* » de Dieu : « *Le principe de toute semence est le feu* ».

L'Esprit est très rarement représenté sous une forme humaine comme s'il fallait lui laisser son irréductible originalité. Dans l'Evangile, *toutefois*, il apparaît comme une colombe au-dessus du Jourdain où Jésus fut baptisé. Déjà *la tradition rabbi*nique faisait le même rapprochement : « *Une colombe qui plane sur ses petits et tantôt les touche, tantôt ne les touche pas* »...

La liturgie romaine déploie toutes les ressources du lyrisme pour chanter l'Esprit :

« *Venez, père des pauvres ; venez, lumière des cœurs ; consolateur plein de bonté ; venez, hôte paisible de l'âme, consolation dans les larmes ; purifiez ce qui est souillé ; arrosez ce qui est desséché ; guérissez ce qui est blessé ; réchauffez ce qui est froid ; redressez ce qui est faussé* », etc., etc.

Le fait est là : l'Esprit saint, dont on a pu dire jusqu'à une date récente qu'il était le grand méconnu, réapparaît en force. L'Esprit passe pour être subversif. Il fait contrepoids au légalisme et à l'autorité ecclésiale ; il ignore les frontières de l'Eglise visible. Partout où la justice est à défendre, il se trouve là pour inspirer les hommes, qu'ils soient ou non croyants. L'institution voit se dresser contre *elle* des hommes épris d'équité, se réclamant du Dieu des pauvres, qui a connu lui-même la persécution.

L'Esprit saint est le nom le plus missionnaire du Dieu chrétien. Il est à la fois l'envoyé spécial, permanent et universel mais aussi celui qui envoie les hommes de bonne volonté au devant des diffi*cultés et en dehors des che*mins battus. Un théologien anglican, John V. Taylor, évêque de Winchester, appelle l'Esprit saint *The Go-Between God*, le « Dieu courtier », c'est-à-dire, précise le Père Congar, « *celui qui s'insinue partout pour créer de vraies relations (1)* ». Saint Irénée disait la même *chose, d'une manière plus* inattendue : il comparait l'Esprit à une sorte de producteur de scène ou de régisseur de théâtre *(Tas Oikonomias... skenobatoun)*. L'Esprit saint a pour vocation de remplir la Terre et de donner à tout homme, quels que soient sa religion ou son manque de religion, une étincelle de bon vouloir, une grâce multiforme.

La sandale de Dieu

La définition la plus classique se trouve dans l'évan*géliste Jean : celui qui fait* renaître « *et dont le souffle est audible, mais dont on ne sait ni d'où il vient ni où il va* ». Les Pères de l'Eglise vont plus loin encore dans le réalisme : *Sperma tou Theou*, *le* sperme de Dieu (saint Thomas, Gerson). Définition flatteuse par ricochet pour les avocats puisque l'Esprit saint est dans l'Evangile assimilé à un « paraclet » (avocat, défenseur). Saint Syméon, le nouveau théologien (dixième siècle), fait sourire, mais tel n'était pas *son but* : au cours d'une « envolée » particulièrement lyrique, il écrit : « *Viens, ceinture cristalline et constellée de joyaux ! Viens, sandale inaccessible (1).* » Décidément l'Esprit est un itinérant, il franchit les montagnes d'un pied léger.

Les pentecôtistes et les charismatiques de toutes sort. *catholiques ou protestants*, qui refleurissent un peu partout et au service desquels le cardinal Suenens a voué la fin de sa vie, rappellent à notre monde épris de rationalité que les chrétiens *peuvent se consacrer* au culte de l'Esprit sait, à la conversion, à la méditation, parler à l'occasion « en langues (2) » et guérir les malades du corps et de l'esprit en implorant l'effusion de Dieu. Ils insistent sur les dons traditionnels de l'Esprit : l'intelligence, la science, la force, autant de qualités *que l'on ne rencontre* pas toujours à l'intérieur des institutions.

Il ne suffit pas aux chrétiens d'appliquer le Décalogue et d'aimer les pauvres ; ils se doivent de prendre rang parmi les défricheurs et les créateurs. La recherche n'est pas un droit, elle est un devoir. L'Esprit est dans ce *qui ne s'est pas encore dit*, encore fait. L'Esprit est en quelque sorte l'avenir en Dieu. Ce serait trop dire que la mission de l'Esprit saint est de casser ou de doubler les cadres juridiques des Eglises, mais il *en proclame* l'insuffisance. A lire l'Evangile et les théologiens des premiers siècles, il est évident qu'il œuvre dans l'inattendu, qu'il est plus dynamique que conservateur, et qu'il ne redoute pas les changements. L'Esprit saint est un Dieu redoutable pour tous ceux qui attendent frileusement que l'avenir ressemble au passé.

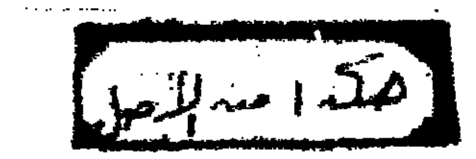
HENRI FESQUET.

(1) *Je crois en l'Esprit saint*, par Yves Congar, édit. du Cerf.

(2) Le « parler en langues » ou la glossolalie est une expression verbale ne correspondant à aucune langue que certains charismatiques se mettent parfois à utiliser dans les assemblées de prière. Les psychologues « expliquent » ce phénomène par le subconscient, les chrétiens par une inspiration de l'Esprit. Hypothèses qui ne sont pas forcément contradictoires.

À Marseille

M. CHRISTIAN BONNET CONFIRME L'EXPULSION D'UN ÉTUDIANT MAROCAIN À LA FIN DE SES ÉTUDES



ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Les incidents de Jussieu

Les nombreux et graves incidents survenus au centre universitaire Jussieu depuis le 13 mai — date à laquelle un manifestant est mort lors d'une intervention de la police — ont suscité de nombreuses réactions de la part de nos lecteurs et *notamment d'enseignants mécontents* que la voix de ceux qui n'appelaient pas à la grève ait été couverte par les débats et décisions des assemblées générales. Nous publions les extraits les plus représentatifs du courrier que nous avons reçu.

Signalons que nous avons assisté aux assemblées générales des personnels (enseignants et non enseignants), d'une part, et d'étudiants, d'autre part, au cours desquelles la grève et l'occupation des locaux ont été votées. Il est bien évident que ces assemblées générales ouvertes à tous ne rassemblent pas toutes les personnes qui pouvaient y participer. Ainsi, plusieurs lettres insistent sur le fait que tout le personnel ne participait pas à ces assemblées générales.

M. Jean-Pierre Briand, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de physique théorique et corpusculaire de Paris-VI s'étonne que l'on informe d'une grève (le Monde *daté 18-19 mai) sans « savoir ce qui se passe dans les salles de cours » :*

(...) Il est décevant et choquant de voir le peu d'intérêt que votre journal porte à l'Université en acceptant de n'en voir que les aspects les plus vendables dans la presse à sensation. Un slogan, il y a quelques années, disait à la télévision *« En France on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ».* C'est en effet notre seule richesse, mais où se trouve-t-elle ? Ne sauriez-vous distinguer derrière ces murs malheureusement peu reluisants, les bureaux des plus grands patrons de la science et de la médecine, des membres de l'Institut ou des directeurs des plus grands organismes publics, les laboratoires les plus fameux dont la réputation est plus grande à l'étranger qu'en France, les salles de cours où les enseignements les plus avancés sont dispensés aux élèves des universités et des plus grandes écoles ? Ne sauriez-vous monter dans les étages et voir enfin les étudiants de l'Université et ses chercheurs ? *Mais peut-être ceci n'intéresse-t-il pas vos journalistes ?*

Dans les pays étrangers, aux Etats-Unis par exemple, les citoyens sont fiers de leurs universités et les journalistes en vantent les mérites. La France possède quelques universités, notamment à Jussieu, qui n'ont rien à envier aux plus célèbres universités étrangères. Ces universités de grand renom constituent une richesse considérable pour la nation, mal peut-être évoquer cet aspect des choses n'est-il pas aussi journalistique que de rapporter les « événements » engendrés par quelques brûleurs de voiture (...) ?

M. R. Pick, professeur au département de recherches physiques, nous a adressé un texte signé par vingt-trois enseignants de Paris-VI sur le même thème :

(...) En ne voyant que des incidents, souvent mineurs, en reproduisant en gros titre des informations inexactes, votre journal se satisfait d'un amalgame entre un certain nombre de personnes, souvent extérieures à l'université et la très grande majorité de ses étudiants et de ses enseignants, déconsidérant cette institution d'une façon inadmissible et scandaleuse (...).

D'autres lecteurs justifient l'attitude des enseignants qui ont décidé de protéger les épreuves d'examens à partir du lundi 19 mai (le Monde *du 21 mai).*

M. Daniel Ricquier, maître-assistant au laboratoire de physiologie comparée de Paris-VI nous a adressé un texte qu'il signe avec sept de ses collègues :

1) Contrairement à ce qui est écrit, les enseignants qui défendaient le local du 12, rue Cuvier (et dont nous faisions partie), n'étaient pas effrayés, mais un peu tendus, ce qui est normal lorsqu'on est assailli par une bande de voyous.

2) L'article laisse croire que les assaillants étaient des étudiants alors qu'à l'évidence ils s'agissait de non-étudiants, « loubards », *genre « autonome »*, etc.

3) S'il est vrai qu'un seau d'eau a été jeté sur ces pauvres jeunes gens, ce n'est pas cet incident qui est la cause de leur énervement et des actes de vandalisme qui avaient déjà commencé.

Pour une relation exacte des faits, il convient de savoir que les policiers ne sont intervenus que très tardivement, alors qu'ils étaient appelés sans cesse depuis plus de quatre-vingt-dix minutes. Quant à leur intervention, elle a consisté à laisser partir tranquillement les casseurs ; à l'évidence, si la police en avait eu l'ordre, elle aurait pu sans problème les arrêter en bloquant le haut et le bas de la rue Cuvier.

Par ailleurs, il doit être clair que pour les enseignants, défendre les locaux d'examens, d'enseignement et de recherche ne signifie absolument pas qu'ils approuvent le « décret Imbert », ceci est un tout autre problème.

« Des forcenés... »

M. Georges Innocent, maître-assistant et élu du Syndicat national de l'enseignement supérieur au conseil de l'université de Paris-VI, apporte son témoignage sur les événements du lundi 19 mai, lorsque la police est intervenue pour défendre un centre d'examens situé dans une annexe de l'université :

(...) Le lundi 19 mai, de 13 h 15 à 14 heures, les étudiants convoqués aux épreuves des partiels se sont présentés, dans leur grande majorité. Ils ont décidé, après avoir écouté leurs camarades d'un avis contraire, de composer.

Les quelques étudiants désirant se retirer avant le début des épreuves ont pu quitter librement les salles d'examens.

Ce décor devait brutalement changer vers 15 heures. Une trentaine de forcenés, armés de barres de fer, entreprenaient de défoncer les portes du hall de l'annexe. *Nous pouvions y reconnaître sans* peine les mêmes casseurs que nous avions contenus pacifiquement, les mains nues, plusieurs heures, le samedi 17, sur le parvis de Jussieu, en compagnie de nombreux collègues chimistes.

Dans le hall, au coude à coude, techniciens, administratifs, enseignants renforçaient d'étais improvisés *les portes*, alors que les vitres volaient en éclats les unes après les autres.

La présidence alertée, et prévenue par nous que l'irruption dans le hall d'individus totalement irresponsables conduirait à un affrontement physique, décidait alors de signaler aux forces de police qu'il leur était urgent d'intervenir.

Je regrette, en tant que citoyen, qu'elles ne l'aient pas fait de leur propre autorité, puisqu'il s'agissait d'un flagrant délit d'effraction sur une voie publique (...).

Les agresseurs, pour la plupart, se moquaient éperdument des décrets relatifs aux étudiants étrangers : ce n'est d'ailleurs pas pour les défendre que des abominables incendiaires ont détruit pour un demi-milliard d'installations de la chimie Paris-VI (...).

M. Patrick Vivares, qui habite à proximité du centre Jussieu, s'étonne que la police ne soit pas intervenue plus vite :

(...) Comment se fait-il que les forces de l'ordre attendent une heure ou deux avant d'intervenir, laissant la situation pourrir ? Comment ne pas discerner une complicité dont le seul but est de déconsidérer le mouvement d'étudiants : ces agitateurs n'ont rien à voir avec l'immense majorité de ceux qui protestent contre les mesures discriminatoires à l'égard des étudiants étrangers. Ces scènes lamentables camouflent un vice, celui des organisations étudiantes incapables de *contrôler les éléments* étrangers à la faculté (...).

A Marseille

M. CHRISTIAN BONNET CONFIRME L'EXPULSION D'UN ÉTUDIANT MAROCAIN A LA FIN DE SES ÉTUDES

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a confirmé, le vendredi 23 mai, à Marseille, qu'il avait signé un arrêté d'expulsion à l'encontre de M. Miloud Wadih, étudiant marocain de l'université d'Aix-Marseille-II en grève de la faim depuis le 5 mai, mais que l'exécution de cette décision serait différée, *« afin de permettre à l'intéressé d'achever ses études et d'aider sa compagne jusqu'à la naissance attendue de son second enfant. » « Je ne suis pas insensible en tant qu'homme au sort de M. Wadih,* a déclaré M. Bonnet, *mais, cela étant, des cas comme celui-là ne seront jamais réglés, tant que je serai ministre de l'intérieur, à coup de manifestations. »*

Une brève bousculade s'est produite à l'entrée du bâtiment préfectoral, où le ministre présidait une réunion sur la lutte contre les incendies, lorsqu'une délégation du comité de défense des libertés de Marseille s'est présentée avec la compagne de M. Wadih, Mme Nicole Vial, pour demander une audience au ministre de l'intérieur. Mme Vial a accusé les services de police de s'être livrés sur elle *« à une véritable tentative de rapt »*, en faisant appel à une ambulance de marins-pompiers de Marseille pour la prendre en charge et la diriger sur un service hospitalier.

Le cabinet du préfet de police de Marseille a reconnu qu'une ambulance avait été demandée pour transporter la compagne de M. Wadih (enceinte de huit mois et demi), *« qui paraissait malade et dont la présence n'était pas souhaitée ».* Le comité de défense des étudiants étrangers a appelé à une nouvelle manifestation, le jeudi 29 mai. — G. P.

NOUVELLES CONDAMNATIONS

Cinq des jeunes gens arrêtés le 14 mai à l'occasion de la manifestation des étudiants de Jussieu ont comparu vendredi 23 mai devant la 23ᵉ chambre correctionnelle de Paris. M. Jean-Marc Philip, vingt-trois ans, élève de l'Ecole d'ingénieurs d'hydraulique de Grenoble, fils d'un professeur de droit d'Aix-en-Provence, neveu du préfet de la région Rhône-Alpes, a nié énergiquement avoir volé des jeans bleus et des ouvre-boîtes dans les placards d'un magasin de la rue Jussieu, ainsi que d'avoir frappé un policier avec un pied-de-biche. A sa requête, un huissier a recueilli, au cours du délai qu'avaient réclamé au tribunal des flagrants délits les inculpés pour préparer leur défense, les déclarations du responsable du magasin pillé, d'après lequel il n'avait pas de blues-jeans à vendre et qu'il n'y a pas de placard dans sa boutique, ce que confirme une photo prise sur les lieux. Quant au pied-de-biche, M. Philip assure que les six policiers en civil, un mouchoir sur le visage, venus l'appréhender ont voulu lui mettre cet engin dans la poche.

Après le réquisitoire de M. Martin, substitut, demandant un supplément d'information, et malgré *la plaidoirie de M. Gilbert* Aboukrat, sollicitant la relaxe *« immédiate et complète »* de M. Philip, ce dernier a bien été relaxé pour vol, mais condamné pour rébellion à un mois d'emprisonnement ferme.

De leur côté, MM. Pascal Talleux, vingt-deux ans, et Jean Delarbre, vingt-quatre ans, tous deux sans profession, poursuivis pour vol de 4 200 francs à la cafétéria de la faculté, ont été condamnés chacun à six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis. *Pour recel de vêtements* volés, M. Jean-Olivier Bouvet, dix-huit ans, caissier, a été condamné à trois mois d'emprisonnement, dont deux avec sursis. M. Christian Pilliougine, trente-trois ans, opérateur de cinéma, poursuivi pour vol, a été relaxé.

HISTOIRE

Le général en prose

(Suite de la première page.)

Si Olivier Guichard n'entre au service du général de Gaulle qu'à vingt-sept ans, en 1947, c'est qu'il y vient de loin. Il raconte la chose avec simplicité : son père, officier de marine, est de ces rares Français qui, se trouvant à Londres (avec Paul Morand) le 18 juin 1940, n'envisagea pas un instant de ne pas se faire rapatrier. Dans la ligne de cette éducation sentimentale, ce qui décide en 1947 Olivier Guichard à rejoindre le R.P.F., c'est le début de la grande croisade anticommuniste après la rupture entre l'Est et l'Ouest. *« Quant à la position du général à la libération vis-à-vis du parti communiste, elle m'avait laissé perplexe. Je crois l'avoir mieux analysée aujourd'hui »*, écrit-il avant d'expliquer ce qui le convainquit alors, lorsque le général débusqua les « séparatistes » : *« C'était saint Bernard prêchant la croisade. Tout s'y prêtait : les partis communistes français et italien étaient les seuls à prendre position pour l'U.R.S.S. dans la bataille contre le plan Marshall »*

A partir de cette réaction si typiquement « bourgeoise », on peut évidemment se demander si, dans la longue marche de Charles de *Gaulle, Olivier Guichard distingua* bien toujours la finalité de la tactique, la philosophie profonde de l'usage des circonstances. D'autres éléments permettent d'en douter. Olivier Guichard est de ceux qui n'eurent de cesse de faire du fondateur de la Vᵉ République, le chef d'une « majorité ». Il relève d'ailleurs, toujours avec scrupule, que le général y répugnait profondément, et qu'en 1945, il l'avait dit clairement à René Mayer : *« Quand donc comprendrez-vous que mon ambition n'a jamais été d'être le chef d'une majorité ? »*. Mais il ne dissimule pas son triomphe lorsque, après le ballottage de 1965, le général donnera peu à peu des signes de faiblesse (ou de lassitude) sur ce point. Est-ce ce triomphe douteux, obtenu à l'usure, qui autorise Olivier Guichard à se gausser des gaullistes de gauche qui, selon lui, *« ont toujours eu l'art de se présenter comme les interprètes de la pensée profonde du général, une pensée que les autres l'auraient empêché de mettre en œuvre » ?*

Le poids (discret mais certain) qu'eut Olivier Guichard dans l'évolution du gaullisme illustre simplement la réalité électorale de ce mouvement, réalité qui a créé une contradiction jamais durablement surmontée *avec les ambitions sociales et planétaires* de l'ancien chef de la France libre. J'oserai dire : il n'y a pas de quoi se vanter. Du reste, notre auteur ne se vante pas, mais plus habilement constate. Pour ramener à peu près à rien le grand projet de la participation, il procède de la même manière, avec comme argument de dire que si le général de Gaulle l'avait vraiment voulue, il aurait su l'imposer. Mais pour mieux faire passer cet argument contestable, *Olivier Guichard est cette fois-ci moins scrupuleux :* il ne dit pas un mot de la loi du 12 juillet 1965 qui, dans son article 33, créait au gouvernement une obligation qu'il ne remplit jamais, et qui eût dû consacrer le droit spécifique de tous les travailleurs sur la création collective. Projet bloqué où ? Bloqué par qui ? Passons. Cet épisode de la Vᵉ République, si *infime* qu'il devait seulement lui coûter les journées de mai 1968, reste à écrire.

La part de Maurras

Mais il est vrai qu'Olivier Guichard a pris le parti de s'effacer, jusqu'à retracer, dans la vie du général de Gaulle, toute cette partie de la formation et de l'âge mûr à laquelle il n'a nullement pris part. Il y a là quelques pages très heureuses, où l'auteur est comme libéré par la force de ses propres contradictions. C'est ainsi qu'à la différence de bien des gaullistes professionnels, Olivier Guichard n'est pas gêné pour montrer quelle part la pensée du Maurras de la bonne époque a pu avoir dans la démarche politique du général, dans la lignée familiale : *« L'Action française,* écrit-il, *est née du nationalisme, pas du royalisme (...). Mais Henri de Gaulle... est un intellectuel. Les jeunes gens, il passe sa vie au milieu d'eux. Sa conviction royaliste n'est pas celle d'un hobereau de province, mais d'un historien. Elle n'est pas un héritage social, mais la démarche raisonnée d'un nationaliste. Le type de royaliste qu'est Henri de Gaulle, assez rare dans sa génération, est, avant le mot, maurrassien (...). Le jeune Charles n'a pas grandi dans une famille où l'exigence politique se substituait à l'exigence spirituelle. Elle la prolongeait plutôt (...). Pourquoi m'étendre si longtemps sur ces vieilles histoires* ? Peut-être parce que le silence gêné dont les entourent les biographes du général, et les gaullistes, m'irrite. Pouvons-nous le comprendre, lui, si nous refusons d'entrer dans l'esprit de cet univers intellectuel et moral qui fut le sien ? Il y a grandi, il s'y est formé, singulier certes mais jamais rebelle ; étrange, non étranger. »*

Olivier Guichard trouve là le ton juste, remet les choses au point. De même, dans le chapitre intitulé « Solitaire légitimité », s'il confirme la thèse selon laquelle le général aurait bien dit un jour à Rémy qu'il avait fallu que la France eût deux cordes à son arc — Pétain et lui-même, — Olivier Guichard ajoute : *« Mais il ne pouvait accepter que cette vision de l'histoire continuât au-delà du moment où l'histoire avait choisi. La France ne pouvait avoir qu'un visage. Notre-Dame la France n'est pas Janus. »* Et l'auteur ajoute, évoquant le rapport mystique de son modèle avec la France : *« L'espace qui sépare le mystère de la mystification est bien mince ; mais il est infranchissable aussi, parce que c'est celui de l'authenticité personnelle (...). Le général a trouvé l'équilibre dans une sorte de dédoublement de sa personnalité ; vieille solution chrétienne qui concilie l'humilité de la personne et l'orgueil de la tâche. Incarnation et dépersonnalisation vont de pair. Incarner la France, ce n'est pas se prendre pour elle ; ce serait plutôt se quitter. »* Et pour autant qu'on a souvent reproché au général de Gaulle de séparer, voire d'opposer, la France et les Français, Olivier Guichard montre que leur confusion dans la défaite et le renoncement est, en revanche, une démarche typiquement pétainiste.

Les rapports avec le comte de Paris

Quittons ces pages heureuses où Olivier Guichard sait si bien comprendre, expliquer le général à travers l'expérience qu'il sut acquérir de lui plus tard, pour regagner les dernières années de la Vᵉ République, dont l'auteur parle évidemment en acteur qui doit aussi se justifier. Olivier Guichard aborde brièvement, mais avec intelligence, la délicate question des rapports du général avec le comte de Paris, et de l'hypothèse qu'il avait pu envisager d'une succession par cette voie, dans le cadre des institutions nouvelles. Cette hypothèse, dit Olivier Guichard, était propre à séduire le général : *« Il y aurait eu pour lui quelque chose de satisfaisant dans le fait que sa légitimité nationale personnelle ait pu préparer les Français à renouer avec la légitimité royale : il ne partageait aucun des préjugés ordinaires contre la monarchie, et pour la personne du comte de Paris il avait de l'estime ; elle ne fit que croître, semble-t-il, à mesure qu'il le connut davantage. »*

Voilà une vue des choses qui nous change des communiqués farfelus que commettent par embarras certains gardiens de musée. Pourtant, Olivier Guichard ajoute : *« J'avoue être de ceux qui n'ont pas cru au sérieux de cette hypothèse. »* Mais au fond de ce doute, n'y avait-il pas aussi, chez Olivier Guichard, le choix d'une autre politique institutionnelle, celle que devait consacrer la fameuse conception majoritaire du pouvoir, et le choix d'un autre homme, Georges Pompidou ? L'auteur se contredit du reste lui-même lorsque, à six pages de distance, il affirme que le général ne pouvait parrainer la première entreprise, alors que l'avantage de la seconde, c'est-à-dire l'élection de Pompidou, est qu'elle aurait été assurée par « le patronage du général ». Et cela, attention ! dès 1965. Car, là aussi, on sera reconnaissant à Olivier Guichard de l'aveu furtif qu'il nous fait, de sa sincérité absolue : c'est dès cette première élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct qu'il souhaita que le général de Gaulle se retire en faveur de ceux qui se croyaient les « héritiers naturels », conduit par le premier ministre, collaborateur de si longue date du général. Ce souhait alla-t-il jusqu'au complot, du moins jusqu'à l'indiscrétion ? Là encore l'histoire — la petite histoire en fin de compte cautionnant la grande — reste à *écrire. Certains ont donné, dès alors* et depuis, quelques éléments : Olivier Guichard les a peut-être lus ; il se garde de les nommer, il fait de son propre choix l'unique nécessaire.

De de Gaulle à Pompidou

Olivier Guichard aborde le problème de la rupture entre le général de Gaulle et Georges Pompidou, mais à force de vouloir simplifier ce problème, on peut craindre qu'il ne le complique. Il est pourtant assez simple. Me mettant en garde contre une interprétation de *trahison* qu'il jugeait excessive, Etienne Burin des Rosiers me dit un jour, et je l'ai déjà rapporté : *« Simplement, ils n'avaient pas les mêmes idées. »* Mais Olivier Guichard répugne à cette mise au point, parce qu'elle le concernerait lui-même, comme il nous en donne du reste bien des signes dans son ouvrage, et que cette faille secrète a été longtemps recouverte, enveloppée par les fidélités personnelles, par l'appartenance au sens le plus classique du mot.

Je pense qu'on dépouillerait davantage la vérité en disant que le général de Gaulle a eu une longue inclination pour Georges Pompidou, que leurs rapports personnels et politiques se sont dégradés au moins à partir de 1967 (j'en puis témoigner), et que le fait que le général ait préféré *l'élection de Georges Pompidou* à celle d'Alain Poher en 1969 ne marque aucune contradiction avec ce qui précède, mais ne signifie pas pour autant une réconciliation, encore moins une absolution quant à ce qui a précédé. De même, pour les gaullistes, une chose était de prendre, comme le général lui-même, leur parti de l'élection de Pompidou, une autre serait de justifier, à partir de cette élection, ce qui l'a précédée et amenée. Mais dans cette ultime querelle, aux dernières pages de son livre, Olivier Guichard prend vraiment le parti de Pompidou contre le général, c'est-à-dire qu'il défend jusqu'à ses conséquences tragiques le choix que lui-même avait fait depuis 1965.

Ce choix était celui d'un homme, mais aussi celui d'une certaine forme politique d'héritage qui, au nom d'une conception « majoritaire » des institutions, aboutit à soutenir la politique de n'importe quel président de la République, pourvu qu'il appartienne au centre ou à la droite. Il était donc naturel qu'Olivier Guichard, au-delà de Georges Pompidou, soit amené à poursuivre imperturbablement son *chemin tranquille* dans cette voie qui est certes celle de la majeure part de l'ancien électorat gaulliste, mais où l'on ne retrouve plus rien de ce qui a fait la gloire, l'originalité, l'indépendance d'esprit et d'action du fondateur de la Vᵉ République.

Dans le *Cahier de l'Herne* consacré, en 1973, au général de Gaulle, Frédéric Grendel avait écrit : *« Le général de Gaulle est le dernier poète de la France (...). Hors l'explication poétique, de Gaulle échappe au raisonnement. »* Peut-être Olivier Guichard le pressent-il secrètement, mais *son général* à lui, comme il dit, est en prose. Pourtant, car rien n'est simple, il l'aimait ; et c'est pourquoi il faut lire son témoignage. C'est celui d'un honnête homme qui ne se pique de rien, et qui est enfin remis de ses étonnements.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ Olivier Guichard, ***Mon Général***, éditions Grasset.

INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 6 h. du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 MAI

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., façade de l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Galeries du Palais-Royal », 15 h., métro Palais-Royal, Mme Lemarchand.

« Les Buttes-Chaumont », 15 h., métro Botzaris, Mme Pennec.

« La forteresse de Vincennes », 15 h., entrée, avenue de Paris, *Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).*

« Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque, Aigle d'or », 15 h. 15, 24, *rue des Archives (Mme Barbier).*

« Village de Montmartre », 15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Camus).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau (Mme Ferrand).

« Vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Mme Fleuriot).

« *Le Paris des Trois Mousquetaires* », métro Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Le Marais inconnu », 15 h., métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« *Vieux Montmartre* », *10 h. 30*, métro Abbesses (Mme Rouch-Gain).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (*Tourisme culturel*).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

MARDI 27 MAI

« L'hôtel Lauzun et l'île Saint-*Louis* », *15 h.*, 17, quai d'Anjou, Mme Allaz.

« Coulisses du Printemps », 15 h., 64, boulevard Haussmann, *Mme Hulot.*

« Le Marais », 15 h., devant l'église Saint-Paul, Mme Vermeersch.

« Versailles », 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée de la Monnaie », 14 h. 30, 1, quai de Conti (Approche de l'art).

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« George Sand, Chot, Delacroix à la Nouvelle-Athènes », 15 h., métro Saint-Georges (Mme Hager).

« La place des Vosges », 15 h., 16, rue de Birague (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

CONFÉRENCES

MARDI 27 MAI

15 h., 62, rue Madame : « Bouddhisme et jaïnisme » (Arcus).

18 h. 30. Collège de France, M. Bernard Lewis : « La découverte de l'Europe par les musulmans ».

20 h. 30, 27, quai de la Tournelle, *docteur D. Paulin* : « *A la découverte du massage shiatsu* » (Hypérion).

21 h., 36, rue Jacob, Mme N. Guilbert et *M. A. Feydeau* : « La Comédie-Française, 1680-1980 » (la Tisanière, Andrée Gautier).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 mai 1980 :

DES ARRETES

● *Portant institution* d'un tableau d'avancement et d'une liste d'aptitude supplémentaires pour l'année 1980 (magistrature) ;

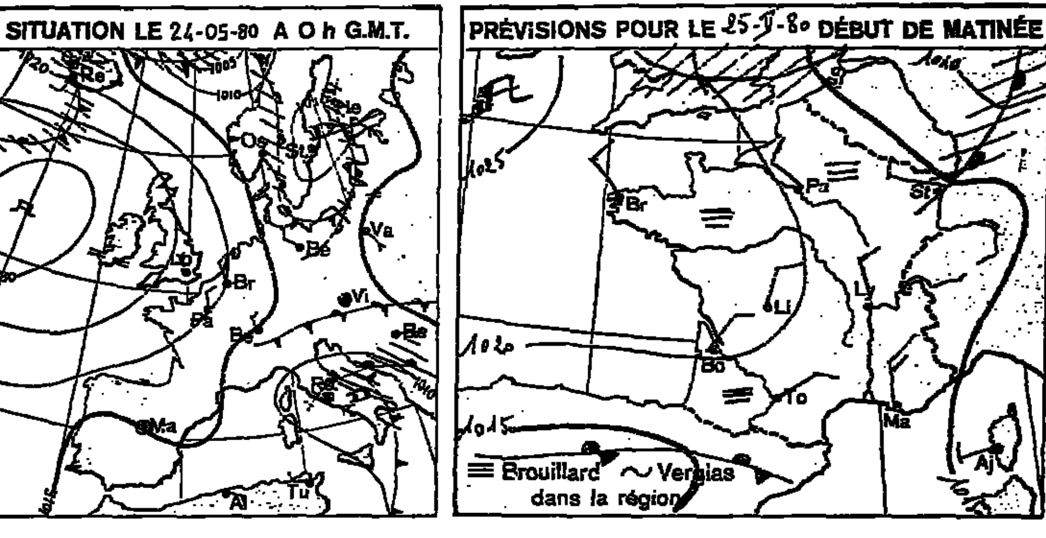
● Portant revalorisation des pensions des agents retraités des réseaux de chemins de fer secondaires d'intérêt général, des réseaux de voies ferrées d'intérêt local et des tramways ;

● Fixant la rémunération des médecins experts et surexperts et des médecins conventionnés des centres de réforme.

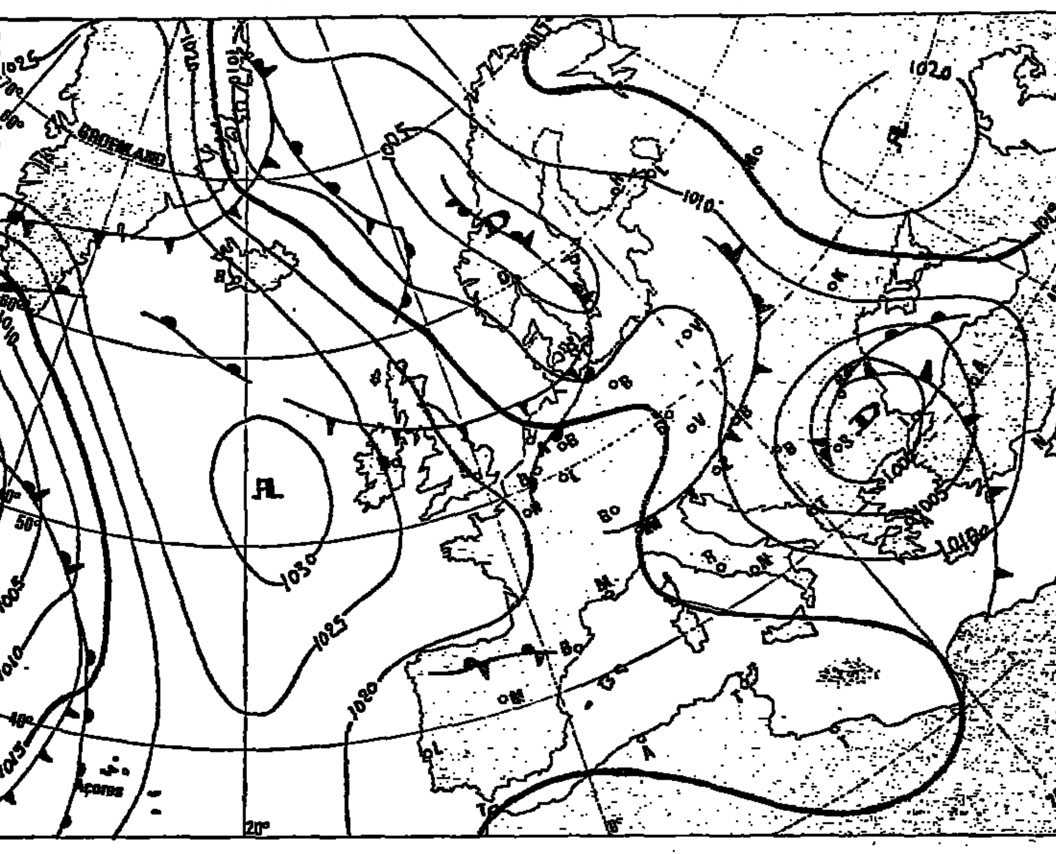
UN DECRET

● Fixant le montant maximum des indemnités qui peuvent être allouées en application de la loi du 3 janvier 1977 garantissant l'indemnisation de certaines victimes de dommages corporels résultant d'une infraction.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 mai à 0 heure et le dimanche 25 mai à 24 heures :

La zone anticyclonique centrée à l'ouest de l'Irlande s'affaiblira un peu dans sa partie orientale. Un flux modéré de secteur nord s'établira ainsi sur nos régions du Nord et de l'Est, tandis qu'une perturbation *orageuse se développera sur* la péninsule Ibérique.

Dimanche 25 mai, des côtes de la Manche à l'Alsace et au nord des Alpes, le temps sera souvent très nuageux, passagèrement couvert et faiblement pluvieux. Des éclaircies se produiront, mais les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année. Les vents, modérés, viendront du nord ou du nord-ouest.

Sur l'Aquitaine et les régions pyrénéennes, des brouillards ou nuages bas seront suivis de belles périodes *ensoleillées et les températures* maximales seront en hausse, mais le ciel deviendra plus nuageux et orageux l'après-midi et le soir. Ailleurs, *il fera beau, après une matinée fraîche* et localement brumeuse.

Samedi 24 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mai ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : *Ajaccio, 17 et 9 degrés* ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 18 et 8 ; Bourges, 18 et 6 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 2 ; Dijon, 20 et 8 ; Grenoble, 21 et 7 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 19 et 7 ; Marseille, 23 et 11 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 17 et 12 ; Paris - Le Bourget, 18 et 6 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 15 et 3 ; Strasbourg, 19 et 7 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 19 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 16 et 9 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 14 et 3 ; Genève, 19 et 5 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 13 et 9 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 10 et 5 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 30 et 25 ; Palma-de-Majorque, 23 et 8 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 11 et 1 ; Téhéran, 31 et 20.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SANTÉ

P.M.I. — Un concours sur titres est ouvert à la préfecture de la Haute-Marne pour un poste de médecin à temps plein au service de la protection maternelle et infantile à Saint-Dizier.

★ **Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Haute-Marne, Cité administrative, B.P. 569, 52012 Chaumont Cedex.**

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 677

HORIZONTALEMENT

I. Est généralement partisan d'un régime sec ; Marche bien quand elle *est bonne.* — *II. Susceptibles de dissiper des nuages.* — *III. Pis*tolet qu'on garde auprès de soi quand on craint un accident ; Ancien émirat. — IV. On peut y trouver tout ce qui est chinois ; Très fort. — V. Fleurs ; Pas comme une souris. — VI. A de longs cils : Que l'on a donc pu toucher. — VII. Ce qu'on doit au patron ; Abréviation. — VIII. Qui a donc perdu sa fraîcheur ; Dix à l'étranger ; Pour faire l'appel. — *IX. Quand on la pré*sente elle est toujours nue ; Comme un bleu. — X. D'un auxiliaire ; Ne garde pas ; Dans une auberge espagnole. — *XI. Sa vallée fut le* théâtre d'une grande bataille ; A une bosse ; Ne représente qu'un petit effort. — XII. Dieu ; Prénom pour une femme de lettres ; Pronom. — XIII. N'est pas un moyen ; Qui peuvent donc provoquer un soulèvement. — XIV. Conjonction ; Peut être fourni par les rafles ; Qui convient donc très bien. — XV. Peuvent mettre dans la gêne quand elles *sont folles* ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est pratique.

Grille : colonnes 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 ; lignes I à XV.

VERTICALEMENT

1. Peut qualifier le goût d'une farce ; Est dépassée par l'armoire. — 2. Dieu ; Des gens qui aimeraient bien attraper la coqueluche ; *Ne semble jamais pressé.* — 3. Plus on pique et plus elle augmente. — 4. Se jette dans l'*Adour ; Pronom ; Revenu.* — 5. Où il n'y a donc plus d'accidents ; Saisi (épelé). — 6. Meurtris ; Pas libre. — 7. Préposition ; Pomme ; Pas atteint. — 8. Se servait ; Précèdent souvent les autres. — 9. Qui peut donc rouler ; Qui ont fait l'objet d'un arrangement. — 10. Participe ; Peut être assimilé à un chef d'atelier. — 11. Pas larges du tout. — 12. Un vague sujet ; Fleur ; Abréviation ; Inventeur qui tomba sur un bec. — 13. Evoque un chapeau de paille ; Appelé ; Sorte de singe. — 14. Note ; Difficile à coller quand il est bon ; Donnent de quoi se défendre. — *15. Un point ; Fabu*liste ; Sorte de fleur quand il est beau.

Solution du problème n° 2 676

Horizontalement

I. Paroisse. — II. Ereinteur. — III. Réal ; Rude. — IV. Col ; Gilet. — V. Elia ; Gê. — VI. Pesa ; Or. — VII. Aridité. — VIII. Eut ; Néri. — IX. Unions ; Tu. — X. Rio ; Mer. — XI. Sen ; Emise.

Verticalement

1. Percepteurs. — 2. Aréole ; Unie. — 3. Réalisation. — 4. Oil ; Aar. — 5. In ; Innée. — 6. Strigidés. — 7. Seule ; Ir ; Mi. — 8. Eude ; Otites. — 9. Retiré ; Ure.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

LA FIAT PANDA : TROP SIMPLE...

La Fiat Panda n'est pas plus *longue* qu'une LN Citroën (3,38 m), mais, bien qu'elle soit plus étroite, elle contient beaucoup plus. C'est, avec son intérieur déhoussable et lavable à merci, son avantage sur toutes les « minis » actuelles. Qui, soit *dit en passant, ne sont pas plus* « urbaines » qu'une Chevrolet, puisque, depuis vingt ans, rien n'a jamais été tenté pour favoriser le stationnement des petites voitures.

Moderne, la Panda l'est totalement par l'utilisation ingénieuse de *son* volume interne. La formule de la « banquette arrière à tout faire » *lancée par Renault* sur sa R-16 trouve ici un développement plus pratique grâce à l'emploi d'une toile matelassée suspendue entre deux barres horizontales mobiles. On peut penser à *la* 2 CV... mais le style « jeune et insouciant » n'est ici qu'un artifice destiné à faire accepter l'indigence technique de *cette Fiat toute nouvelle pour* laquelle des trésors d'astuce ont été dépensés. Afin qu'elle soit avant tout un produit pas cher à fabriquer.

C'est pourquoi notre manque d'enthousiasme ne doit pas étonner : nous critiquions trop, il y a quelques années, les ressorts à lames japonais pour encenser aujourd'hui ceux qui équipent l'essieu arrière rigide de la Panda. Et l'on peut regretter que la dernière nouveauté européenne marque un recul — notamment en ce qui concerne le confort — par rapport à la 127, mieux suspendue. La simplicité ravira les bricoleurs, mais les historiens noteront qu'à Turin les tapissiers ont mis les *ingénieurs au pas.* — M. B.

★ **Panda 45 (4 CV), quatre places, trois portes, 3,38 m × 1,46 m. Coffre : *270 à 1 085 dm3. Moteur : 903 cm3*, 45 ch. DIN. Quatre vitesses. Consommations : 5,1 l. à 90 km-h., 6,9 à 120, 8 en ville. Prix : 23 950 F.**

VIVRE A PARIS

LE MÉTRO EN MUSIQUE

Jusqu'au 27 juin, la R.A.T.P. poursuit une expérience de sonorisation dans le métro, *dans le but de « promouvoir »* deux nouvelles stations de la ligne Châtillon-Montrouge-Gabriel-Péri (Asnières-Gennevilliers). Utilisant les dispositifs techniques de la R.A.T.P., le studio d'émission est installé à l'intérieur de la station Miromesnil. Trois animateurs professionnels se relaient pour diffuser un programme ininterrompu, de 6 h. 30 à 19 h. 30, sur les quais et en certains points d'accès des stations de la ligne 13, au nord de Miromesnil.

Ce programme est essentiellement composé de musique. « *Nous essayons d'être le plus éclectique possible* » : cent cinquante titres par jour et, à intervalles réguliers, de courts messages pratiques émis en français et (pour certains) en arabe. « De l'utilisation du métro », sous forme de renseignements ou de conseils, qui concernent plus particulièrement la ligne 13. *Mais aussi les prestations* de la R.A.T.P. : les différentes possibilités de la carte orange, les correspondances les moyens de transport en commun relayant le métro aux terminus ; également quelques données sur les communes d'arrivée : théâtres, piscines, etc.

MARIONNETTES DANS LE MÉTRO. — *Du 28 au 31 mai*, la R.A.T.P. organise dans quatre stations le premier Festival de marionnettes de Paris. Une vingtaine de compagnies donneront trente-deux représentations gratuites, de 17 heures à 19 h. 30, les 28, 29, 30 et 31 mai, dans les gares R.E.R. d'Auber, de Charles-de-Gaulle-Etoile et de Nation, ainsi qu'à la station Miromesnil.

NOUVEAU MATÉRIEL SUR LA LIGNE DE SCEAUX. — La première rame d'un nouveau matériel roulant sera mise en service, le mercredi 28 mai, sur la ligne « B » du R.E.R., Châtelet - Les Halles - Saint-Rémy - lès - Chevreuse - Robinson, ancienne ligne de Sceaux. Appelées MI-79, ces nouvelles voitures ont été étudiées par la S.N.C.F. et la R.A.T.P. pour assurer l'« interconnexion » entre les deux réseaux.

LA FOIRE SAINT-GERMAIN. — La traditionnelle *Foire Saint-Germain* aura lieu du vendredi 6 juin au samedi 14 juin. Foire aux anti*quaires, concert et chorales, place* Saint-Sulpice, exposition à la mairie annexe du sixième arrondissement, *jazz place de l'Odéon*, théâtre dans la cour de l'Hôtel des finances, et défilé d'automobiles d'époque animeront notamment cette manifestation.

★ **Renseignements : mairie annexe du sixième arrondissement, place Saint-Sulpice.**

Le Monde

culture

FESTIVALS

A CANNES

Les meilleurs à l'honneur

Le plus beau film du Festival, le plus ambitieux, le plus riche, le plus dense, le seul qui faisait à la pensée la même place qu'à l'image n'est pas au palmarès. Il ne pouvait y être, puisqu'il s'agit du film d'Andreï Tarkovski, *le Stalker*, projeté *hors compétition. Mais, à l'heure* des lauriers, il convenait de rappeler le titre de cette œuvre capitale.

J'avais ardemment défendu *Que le spectacle commence (All that jazz)*, de Bob Fosse. Je suis donc heureux du triomphe de cette superbe et émouvante comédie musicale. *Méritait-elle, pour autant, de partager* avec le *Kagemusha*, d'Akira Kurosawa, la récompense suprême ? Je m'interroge, et il me semble que c'est plutôt au côté du film d'Alain Resnais, *Mon oncle d'Amérique* (Prix spécial du jury) qu'elle aurait dû prendre place.

Heureux, je le suis également que *soit cité au palmarès le film diversement* apprécié, trop vite oublié, d'Ettore Scola, *la Terrasse*. Pour dire la « déprime » des hommes de cinquante ans, Scola et ses scénaristes, Age et Scarpelli, très justement associés au réalisateur, avaient su trouver des images et des mots d'une acuité exceptionnelle.

La Constance, du Polonais Krzysztof Zanussi, reçoit le Prix du jury. Rendant compte de ce film, j'écrivais que c'était « le plus beau des films de Zanussi ». La récompense me semble donc amplement méritée.

Rien à dire des prix d'interprétation, encore qu'il soit toujours un peu choquant de voir couronner des comédiens qui furent doublés dans la version originale du film. Cette *réserve faite, on se félicite qu'aient* été retenus les noms d'Anouk Aimée et de Michel Piccoli, l'un et l'autre *remarquables dans le Saut dans le vide*, de Marco Bellocchio.

Aucun oubli *proprement* scandaleux. Chacun, selon ses goûts, pourra regretter l'absence au palmarès de Fuller, de Godard, de Tavernier ou de tel autre, mais c'est affaire de jugement personnel. Si bien qu'au terme d'un *festival qui, sans être* aussi riche en œuvres de premier plan que celui de l'année dernière, restera comme un « cru » de qualité supérieure, on peut, tout compte fait, estimer que ce sont les meilleurs qui ont été à l'honneur.

JEAN DE BARONCELLI.

LE PALMARÈS

Voici le palmarès du XXXIIIe Festival de Cannes, proclamé vendredi 23 mai.

PALME D'OR : *Kagemusha*, d'Akira Kurosawa (Japon), et *All That Jazz* (en français : *Que le spectacle commence)*, de Bob Fosse (Etats-Unis).

PRIX SPECIAL DU JURY (à l'unanimité) : *Mon oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais (France).

PRIX DU JURY (pour la qualité de sa mise en scène) : *la Constance*, de Krysztof Zanussi (Pologne).

MEILLEUR SCENARIO ET DIALOGUES : *la Terrasse*, d'Ettore Scola (Italie).

PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE : Michel Piccoli, pour *le Saut dans le vide*, de Marco Bellocchio (Italie).

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE : Anouk Aimée, pour *le Saut dans le vide*, de Marco Bellocchio (Italie).

MEILLEUR SECOND ROLE MASCULIN : Jack Thompson, pour *Breaker Morant*, de Bruce Beresford (Australie).

MEILLEUR SECOND ROLE FEMININ : Carla Gravina, pour *la Terrasse*, d'Ettore Scola (Italie), et Milena Dravic, pour *Traitement spécial*, de Gordan Paskaljevic (Yougoslavie).

Courts métrages

PALME D'OR : *Seaside Woman*, d'Oscar Grillo (Grande-Bretagne).

PRIX DU JURY : *Krychle*, de Zdenek Smetana (Tchécoslovaquie) et *l'Artiste*, de Norma Bailey (Canada).

∴

Rappelons que la Caméra d'or, attribuée par la critique à un premier film, est allée à *l'Histoire d'Adrien*, de Jean-Pierre Denis (*le Monde* du 23 mai). Le jury de la Fédération internationale des critiques de cinéma a récompensé *Mon oncle d'Amérique* et, dans les sections parallèles, *Acteurs provinciaux*, d'Agnieszka Holland (Pologne), avec une mention spéciale à *Gaijin*, de Tizuka Yamasaki (Brésil).

«LE RISQUE DE VIVRE», de Gérald Calderon

Les plumes de l'oiseau-lyre

Présenté hors compétition, la veille de la clôture, *le Risque de vivre*, de Gérald Calderon, a été, souvent, en cours de projection, salué par les applaudissements d'un public enthousiaste. *Le Risque de vivre* relève du genre « documentaire » puisqu'il montre, dans la nature, la lutte pour la vie des insectes, des poissons, des oiseaux, des animaux. Gérald Calderon n'en est certes pas à son premier essai dans ce genre, mais jamais peut-être il n'avait réuni des images aussi belles (l'emploi du Fujicolor) et aussi significatives, filmées pendant deux ans à travers le monde, avec un matériel très spécialisé (caméra ultra-rapide, microscope horizontal, longues focales). Le public applaudissait autant les merveilles de la technique de prises de vues que la découverte de certaines mœurs animales offertes au regard humain comme le spectacle scientifique, biologique, d'un univers qui n'est pas dirigé par l'homme.

Fourmis œcophylles élevant des cochenilles comme du bétail et construisant des nids dans les arbres en « cousant » de grandes feuilles, plumes déployées de l'oiseau-lyre, vol d'amour des phaétons, nid gigantesque préparé par le mégapode pour l'incubation des œufs de sa femelle, comportement des orangs-outangs, etc. Un commentaire très précis d'André Langaney, sous-directeur du laboratoire d'anthropologie du Musée de l'homme (dit par Michel Lonsdale), une musique de Georges Prost, conçue en fonction de la dynamique de chaque plan et du bruitage, sont aussi les éléments essentiels de cette mise en scène de documents extraordinaires. *Le Risque de vivre* étant un travail d'équipe, *la réussite* en revient, d'ailleurs, à tous ses participants.

∴

On n'a pas grand-chose à dire, en revanche, du film italien *Je suis photogénique* présenté, vendredi, à la soirée de clôture du Festival. Dino Risi a raconté, sans conviction, les mésaventures d'Antonio Barozzi « vitellone » de trente ans, cinéphile quittant sa ville de Laveno (au bord du lac Majeur) pour s'en aller à Rome, où il compte bien devenir un acteur célèbre. Barozzi ne trouve que déceptions et échecs dans la jungle d'un cinéma en crise, où règnent des escrocs, des combinards et des médiocres. Deux ou trois séquences (la vie de famille à Lavenon, la description d'une pension romaine peuplée de travestis, un tournage à Cinecitta, la séance de travail collectif d'un professeur de diction, le fiasco sexuel du puceau Barozzi avec une figurante aux mœurs faciles) portent la marque d'une certaine bouffonnerie sarcastique.

Mais, dans l'ensemble, le cœur n'y est pas, ni l'amertume ni la satire, ni la dérision propres à Risi. Dirigeant deux acteurs populaires et commerciaux en Italie, Renatto Pozzetto et Edwige Fenech (qui nous paraissent bien banaux), il s'est égaré dans un vaudeville qu'on préfère oublier.

JACQUES SICLIER.

L'art de dégeler la communication

Il faudra, pour des raisons multiples, marquer d'une pierre blanche ce trente-troisième Festival international du film, juste passé à la postérité. Pas tant à cause de la qualité *et de la variété des films présentés*, non seulement en compétition mais dans les quatre sections parallèles — encore convient-il d'accorder à *tous ces « nouveaux » cinémas enfin* découverts leur véritable chance sur le marché français. Mais, phénomène inédit, par l'entrée en force de la communication, véritable, dans et autour d'une manifestation comme Cannes, qui excelle à marier la carpe et le lapin, à masquer l'argent derrière l'art et vice versa.

L'événement se produisit le dimanche 18 mai, avant le passage du film *pakistanais de la Quinzaine des réalisateurs*, quand Jean Vidal, téléaste français, ami de l'auteur des *Chevaux de feu*, nous présenta sur très grand écran un petit film de douze minutes tout simplement intitulé *Paradjanov*. Ouvrage simple, direct, émouvant, qui prenait un sens particulier sur la Croisette : Serge Paradjanov, de retour chez lui après sa détention, accueillie des amis et voisins venus en cortège lui rapporter les objets d'art personnels, statuettes, icônes, mis en lieu sur pendant son absence forcée.

La caméra s'attarde longuement, en gros plan, sur le visage rond du héros de cette petite fête, visiblement ému, nous fait découvrir un étrange cortège de l'amitié et de la résistance. Naît une sorte de samizdat cinématographique qui illustre la qualité irremplaçable du simple témoignage filmé. Rappelons que l'Union soviétique avait refusé de déférer au vœu unanime, on peut le dire, de la profession cinématographique française, qui avait invité Serge Paradjanov à suivre le Festival.

Moins lourd de sens, et pourtant prometteur d'autre chose dans notre télévision surgelée, le jeu maladroit au possible, mais sympathique dans sa pagaille même, de Michel Drucker braquant, vendredi, à deux reprises les caméras de TF 1 sur la lecture du palmarès de Cannes ; la première, non officielle, à 13 heures, avec les vedettes de la critique française en baskets donnant leurs impressions, la seconde, le soir vers 22 heures, décrispée au possible, avec le rite traditionnel de distribution des prix joyeusement saboté par le président du Festival, Robert Favre Le Bret, *incapable de lire correctement* un palmarès.

La réussite la plus originale, mais pas nécessairement la plus remarquée, fut pourtant la vidéo-transmission, en direct de Cannes, et sur grand écran à l'arrivée à Enghien-les-Bains, le mercredi 21 mai, d'une tribune libre où des spectateurs, à 1 000 kilomètres de distance, participaient à un débat avec des invités qui s'appelaient Bertrand Tavernier, Jean Carmet, Dominique Laffin, Daniel Toscan du Plantier (directeur général de Gaumont), Tony Molière, le distributeur et coproducteur français des films récents de Carlos Saura et Andrzej Wajda. La jeune interprète de *La femme qui pleure* déplorait qu'on veuille lui faire jouer à vie des femmes qui pleurent, rêvait de grands films spectaculaires, Bertrand Tavernier défendait l'intimisme, *Daniel Toscan du Plantier versait* dans son péché mignon, l'autosatisfaction : le meilleur festival, les meilleurs films... Michel Piccoli, qui *n'avait pas encore reçu son prix* d'interprétation pour *le Saut dans le vide*, voulait que l'artiste s'engage. Des questions très pertinentes fusaient de la salle d'Enghien : pourquoi certains films restent-ils dans les boîtes ? Qu'est-ce qui définit la nationalité d'un film ?

Les bouches s'ouvraient, comme elles s'étaient ouvertes un jour, dans des circonstances bien différentes, toujours la vidéo aidant, lors d'un spectacle unique organisé par Noël Burch à la fête de *l'Humanité*, il y a cinq ou six ans. Le cinéma nous prenait comme par la main, entrait dans nos vies. Cannes 1980 aura été le grand révélateur de la renaissance du septième art en France, et de l'intérêt réel que lui porte notre public pour peu qu'on se donne la peine de l'intéresser.

LOUIS MARCORELLES.

A Nancy

Variations sur l'humour

Autour de Nancy, la campagne est belle, le décentrement du Festival aura au moins permis de la voir. A 30 kilomètres de la place Stanislas, à Pont-à-Mousson, se tient l'abbaye de Prémontré. Dans le jardin calme, des petits moutons noirs à pattes fines gambadent. Ils semblent attendre Marie-Antoinette et ses dames de cour qui, en leur temps, avaient lancé la mode écologique des bergeries. Mais ce sont des Anglais en haillons qui arrivent, grimés en épouvantails, couronnés de carton. L'un d'eux est enfermé dans une coque en forme de volatile bleu. Il marche pieds nus et picore. On croirait assister à un rituel paysan médiéval sous les majestueuses arcades où les comédiens entraînent et entassent les spectateurs, leur montrent un combat entre deux chevaliers dérisoires, marionnettes humaines armées de massues en papier.

Ensuite, il faut aller dans le grand parc au bord de la Moselle, longer un semis de *petites tentes bleues enfouies* dans la pelouse, s'asseoir sur les gradins, oublier les façades d'usines, de l'autre côté du fleuve, regarder l'estrade que surmonte une charpente décorée de chiffons. Un trio à cordes y joue et chante des mélodies douces, tandis que se déroulent les préparatifs d'un banquet cannibale. Des êtres hybrides, mi-clowns, mi-oiseaux noir et blanc, dressent la table, font cuire un barbu nu qui joue du violon dans une baignoire en zinc... Puis un voilier se glisse à quai, un vieux canon verdi en débarque...

Nous sommes en liaison directe avec les gnomes et les sorcières des contes britanniques, avec leur gentillesse grinçante, leur cruauté candide. Le spectacle de l'I.O.U. (Indépendante Outlaw University), qui est produit par le Festival, offre une imagerie aux couleurs assourdies, comme si l'on découvrait dispersées en désordre dans l'herbe des pages chiffonnées arrachées à un livre ancien, comme si le jeu consistait à les déplisser, à retrouver le sens de l'histoire. Son « non sense » plutôt, le fil de son humour absurde et nostalgique.

Il y a là beaucoup de charme, le charme légèrement pervers des amusements d'enfants qui reviennent en surface et font resurgir des souvenirs que la distance du temps embellit. Les Anglais de l'I.O.U. se fichent éperdument de la beauté harmonieuse et grave du lieu qu'ils ont choisi. Ils s'en servent comme d'un grenier plein de jouets, ils y transportent le non-conformisme flegmatique d'une tradition carnavalesque très ancienne qu'ils perpétuent en toute bonne conscience telle quelle, sans chercher à lui donner quoi que ce soit d'actuel ni dans la fable ni dans la forme. Leur spectacle a le charme d'un magasin de brocante tenu par des rêveurs aux yeux innocents, amoureux de leurs trésors.

L'humour a des variantes infinies. Ainsi les Hollandais du groupe Perspekt font de même en chapeaux melons et pardessus larges. Ils composent des silhouettes en duplicata, inspirées de Magritte. Ils *jouent avec des projections de* diapositives sur trois écrans. Une fois qu'ils les ont fait avancer et reculer avec des effets d'ombre, il ne reste plus que leurs tentatives d'humour pince-sans-rire, et c'est lassant. Tout à l'opposé sont les Kipper Kits, Anglais eux aussi, mais installés à Los Angeles. Ce sont deux gorilles au crâne rasé qui font dans la trivialité, le borborygme, la scatologie. Ils poussent jusqu'à la nausée le comique cradingue. Une partie du public rit beaucoup.

A côté d'eux, l'Américaine Pat Oleszko paraît *glamourous* malgré son 1,90 m et les extravagants déguisements qui la font ressembler aux nanas de Niki de Saint-Phalle. Elle les présente d'abord en diapositives qu'elle commente. Puis *elle montre comment elle s'en* sert avec de courts films en noir et blanc. Puis, sur scène, elle a un numéro où elle seule elle est trois corbeaux qui chantent, puis elle fait un strip-tease burlesque dans les hachures violentes d'un tromboscope. Elle empoigne ses « problèmes » avec une vigueur réconfortante. La vraie gaieté se fait rare ces temps-ci.

COLETTE GODARD.

MUSIQUE

Giulini et l'Orchestre philharmonique de Los Angeles

Il y a deux mois, les mélomanes parisiens n'avaient d'oreilles que pour Ricardo Muti, qui se produisait devant eux pour la première fois ; la semaine dernière, Claudio Abbado et le London Symphony Orchestra remportaient le succès le plus mérité, mais les choses vont vite et la venue pour un soir, salle Pleyel, de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, sous la direction de Carlo Maria Giulini, a fait tourner les têtes. A l'entracte, les discussions allaient bon train, non pas sur les mérites respectifs de l'un ou l'autre chef — car il est entendu que le dernier qui dirige est toujours le meilleur, — mais sur les événements à venir : Lorin Maazel le 13 juin, Seiji Ozawa le 30... Quelques-uns soupiraient que cette Rhapsodie espagnole *que l'on venait d'entendre n'était pas ravélienne, que ce n'était pas « français », et d'autres rapportaient malicieusement ce qu'ils avaient entendu dire à New-York :* « L'orchestre de Los Angeles n'est certainement pas le meilleur des Etats-Unis, et d'ailleurs Giulini n'est pas le plus grand chef du moment. »

Entre les enthousiasmes versatiles, le chauvinisme pédant et la morosité des mélomanes cosmopolites, il est bien difficile de choisir, mais, certainement, si on avait dû juger d'après la seule interprétation, compassée et dépourvue d'imagination, de la Symphonie n° 99, *de Haydn, il aurait été difficile d'admettre sans ironie qu'il s'agissait là d'un événement. Avec la* Rhapsodie espagnole, *en revanche, la maîtrise absolue des nuances de l'orchestre, la précision des attaques, la qualité poétique des divers climats de la partition, faisaient facilement oublier l'impression mitigée qu'avait laissée la symphonie. On peut sans doute donner de la musique de Ravel une vision moins souverainement rassérénée, mais le génie méticuleux du compositeur s'accorde assez bien avec une telle conception.*

Cependant, et comme si une telle progression avait été soigneusement ménagée au détriment du début, c'est avec la Première symphonie, *de Brahms, que Giulini et ses musiciens devaient donner la plus éclatante démonstration de ce que la discipline d'un orchestre et la rigueur d'un travail au cours duquel l'équilibre de chaque instant entre les différents pupitres a été fixé très exactement, peuvent apporter à une direction résolument dramatique, voire théâtrale dans le meilleur sens du mot. C'était plus particulièrement sensible dans le dernier mouvement, où, par le jeu des thèmes contrastés issus les uns des autres, et la succession de différentes sections du développement, Giulini révélait une véritable action musicale avec des instants pathétiques, des déchirements, des dénouements triomphaux, qui donnaient l'illusion d'un véritable poème symphonique. L'illusion seulement ? Un peu plus sans doute, car le résultat était proprement irrésistible. Et, sans doute, s'il y avait eu quelques New-Yorkais égarés salle Pleyel, ils auraient bien été obligés d'en convenir.*

GÉRARD CONDÉ.

FORMES

FEUX D'ARTIFICE

Qui étonnera-t-on en proclamant que l'exposition de Joan Mitchell est une des plus importantes de la saison ? Ses dernières toiles ont trouvé abri à leur mille (1), notamment ses immenses diptyques dominés par des orange-orange mêlés de jaune ou de mauve, et surtout ce tétraptyque d'une verdure violente confrontée à des masses indigo. Lumière déferlant sur une âme chaotique, paysages, transposés, sûrement de Vétheuil (décidément l'ombre de Claude Monet nous hante, et pas seulement à Giverny), toute cette luxuriance aérée a l'air de s'effacer dans les dernières œuvres d'une blancheur nacrée, aux reflets parme ou vert pâle, se dégageant d'un humus charbonneux avivé de taches bleues.

Plus intimiste, moins ambitieuse, Nicole Bottet (2) intègre êtres et objets dans une trame continue, une atmosphère irisée sans failles. Quel contraste avec les violentes ruptures de Joan Mitchell ! Nus ou *bouteilles* et autres éléments de natures mortes reposent dans un bain vaporeux qui ne leur ôte rien de leur présence. Réalisme ? Pas du tout. Ils sont vus à travers un tempérament, et la fluidité de l'ambiance est en parfait accord avec une âme sensible.

C'est une peinture chaleureuse que celle d'Aocel (3). On ne fait pas seulement allusion au *Feu*, aux *Feux, qui soufflent dans le ciel nocturne leur* sombre ardeur. Ces mêmes qualités, ces tons fauves, cuivreux, lumineux (la lumière est partout), éclatent dans les jardins, les terrasses, les « *Mémoires d'un touriste* », et ce qu'on peut appeler une démarche narrative, qu'il s'agisse de *la Fête*, groupe villageois posant devant le photographe, ou des fort nombreux petits formats, les uns groupés en quelque *parcours*, les autres relatant des scènes très variées, les *Tauromachies*, par exemple.

De ces histoires, Claude Aveline n'a cure. Désormais installé dans son rôle parallèle d'imagier, cet écrivain majeur ne se contente plus de faire incarner par d'autres son *Oiseau qui n'existe pas*, dont les métamorphoses infinies avaient transformé une partie du Centre Pompidou en volière (d'autres sont en gestation), et qu'il a lui-même évoqué avec son ectoplasme. Ses peintures au feutre ont pullulé, et c'est un feu d'artifice multicolore qu'il nous offre (4), avec une richesse d'invention dans les formes et les couleurs qui n'a d'égale que celle de son humour poétique. Voici, au hasard : *le Mariage du ciel et de l'enfer, l'Hommage à Ravel : l'Infante et les Sortilèges, la Mère Loye prise à son propre jeu, Rencontre en mer à minuit pile* (rose et bleu outre-mer), *Devant nous le déluge :* un vitrail à la Manessier. C'est la somptuosité du vitrail que rappellent ces divertissements feutrés.

A une autre féerie nous convie la double exposition de Gargaleiro (5), où remonte le souvenir des « azulejos » portugais, naguère admirés au Musée des arts décoratifs. Dans les huiles présentées avenue d'Iéna (pour peu de temps encore), comme dans les gouaches plus récentes que se partagent les deux rives de la Seine, c'est la même délectation pure sans cesse renouvelée. Le tableau se divise en éléments plus ou moins géométriques, plus ou moins répétitifs, soumis aux lois d'une solide construction. Sur cette armature déferle toute la gamme des *couleurs chatoyantes* subtilement nuancées, aux dominantes bleues ou rouges. Gargaleiro, ou la joie de peindre.

Un quatuor bâlois, *le* groupe *Tangens V 79*, affronte le public parisien (6), qui est invité à assister à la collusion pacifique de l'artiste et de la nature, une nature intensément repensée, que ce soient les transparences d'Antoine Oser, réductions géométriques des rapports du disque *(astral) et du triangle ; les aquarelles* et les eaux-fortes de Hans G. Schubert, arbres ramifiés, « *rumeurs dans les branches* », paysages nus ; les huiles, les temperas, les aquarelles d'Eugen Willi, plus colorées, plus libres ; les sculptures en bronze poli non moins dépouillées et élégantes (*Manhattan*), de Paul Ulrich.

Il faudrait, enfin, longuement épiloguer sur l'œuvre gravé de Gérard Diaz (7), qui insuffle une modernité évidente à des formes apparemment antiques, avec une sensibilité nostalgique et communicative.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris-4e.
(2) Galerie Nichido, 61, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.
(3) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
(4) Chez Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine, Paris-6e.
(5) Galerie Jacob, 28, rue Jacob, Paris-6e, et Fondation Calouste-Gulbenkian, 51, av. d'Iéna, Paris-16e.
(6) Galerie suisse, 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
(7) Sagot - Le Garrec, 24, rue du Four, Paris-6e.

GRAPHISME

TOPOR HONORÉ

Le prix Honoré, créé en 1979 en hommage à Honoré Daumier, est destiné à récompenser un — ou une — graphiste pour l'ensemble de son œuvre. Jusque-là, rien d'extraordinaire. *Ce qui l'est* plus, c'est la nature du prix : 1 tonne de papier à dessin (1). C'est André François, l'Honoré de l'année dernière, qui a eu la lourde charge de remettre son prix au nouvel Honoré : Roland Topor. Ainsi en a décidé le jury du prix, composé de gens très bien qui ne manquent pas d'humour. Comme pour André François l'année dernière, une exposition Topor sera organisée à l'automne (du 21 octobre au 28 novembre) à la galerie Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins.

(1) Ce sont les papeteries Arjomari qui patronnent cette manifestation.

THÉATRE

May Bartram

Une femme meurt d'attente. D'avoir attendu pendant des années quelque chose, quelqu'un, ce n'est pas dit.

Deux hommes lui survivent. Leur survie ne se définit qu'au regard de la disparue.

Ils sont là tous trois, dans une zone qui n'est pas touchée par les incompatibilités de la vie et de la mort.

Ils parlent sans se voir ni s'entendre. Le dialogue de Geneviève Schwoebel respire une intensité spirituelle poétique rare. Il est très particulier, parce qu'il est fait de paroles simples, claires, que l'on perçoit immédiatement, et qui, tout aussi immédiatement, tombent comme dans du noir, dans l'oubli, si bien que le spectateur avance sur une ligne de crête qui, au fur et à mesure, se désintègre dans son dos

Le texte de Geneviève Schwoebel tue donc la mémoire de l'écoutant ; celui-ci se sent « moins vivant », il partage quelque chose du néant de May Bartram, la femme morte.

Une mise en scène (de Jacques Roch) précise, bizarre, qui a des allures d'opération de magie. Trois acteurs habités (Marie-Hélène Géry, Philippe Duclos, Jacques Roch). La pièce est donnée dans une salle carrée d'un hôtel ancien du quartier Saint-Paul, et l'étrangeté de ce lieu convient bien au spectacle qui s'adresse aux familiers de Mallarmé, de Villiers-de-l'Isle-Adam, de Saint-Pol Roux, plutôt qu'à ceux de Frédéric Dard (quand ce ne sont pas les mêmes).

MICHEL COURNOT.

★ Espace-Marais, 22, rue Beautreillis, 22 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

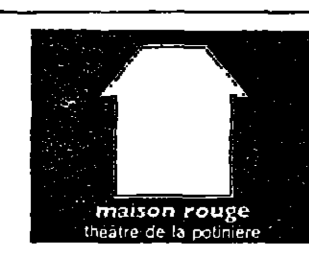
Carreau du Temple (624-53-25) : le Cirque de Molière (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle Saint-Roch (722-86-91) : l'Annonce faite à Marie (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Forum des *Halles* (297-53-47) : Sankaï Juku (sam., 19 h.).
Théâtre Duncan (326-99-35) : Zéro ou la Pornographie du savoir (en anglais) (sam., *20 h. 30*).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20) : Port-Royal (sam., 20 h. 30 ; dim., *14 h. 30*) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dim., 20 h. 30).
Chaillot (727 - 81 - 15) : Apéritif-Concert (sam., 19 h.) ; le Grand Magic Circus (sam., 20 h. 15).
Odéon (325-70-32) : Du côté des îles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
T. E. P. (797-96-06) : Odets ; Brecht (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33), Danse : Jeunes chorégraphes et nouvelles compagnies (Compagnies K. Larumbe, J. Gaudin et J. Silva) (sam. et dim., 17 h. 30).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Danses de l'Inde (sam., 18 h. 30) ; Pilobolus Dance Theatre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) ; Amelia (sam., 22 h. ; dim., 17 h. et 22 h.).
American Center (633-51-26) : One Day in May (en anglais) (sam. et *dim.*, 21 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : le Pic du bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie, Epée - de - Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : le Général Pegnalosa et l'Exilé Mateluna (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : *les Dernières Heures de Babylone* (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Force 7 (365-16-27) : Rue Apodaca (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Centre d'art celtique (258-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 18 h. 30).
Cirque d'Hiver (700-12-25) : le Bossu (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Cité internationale (589-38-69). Galerie : la Mandragore (sam., 20 h. 30, dernière). — Grand Théâtre : Amphitryon (sam., 20 h. 30). — Resserre : les Enfants de Galilée (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs - Elysées *(723-37-21)* : *J'suis bien* (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Dunois *(584-72-00)* : Victor s'en mêle (sam., 20 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Joker Lady (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Fontaine (874-74-40) : la Staaar (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : Une marionnette, un mari honnête (sam., 21 h., dernière).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; *dim., 15 h.*).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).





Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge : Idée fixe (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; les Visages de Lilith (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Juin 40 (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Marie-Stuart (508-17-80) : Haute surveillance (sam., 20 h. 30, dernière).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins (265-90-00) : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma (sam., *20 h. 45*).
Michel (265-35-23) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de *chapeau (sam. et dim., 20 h. 30 ;* dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90). I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30). — II : Albert (dim., 18 h. 30 et 20 h. 30). — III : Du côté de chez Colette (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : la Loi sur les corps (sam., 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : Maison rouge (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Splendid (887-33-82) : 13 515 francs (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Blanchisserie Blanche (sam., 21 h.).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : l'Aube de silence (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Sparte (628-58-28) : le Diable et le Bon Dieu (sam., 19 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Un tramway nommé Désir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés (233-09-93) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au *Bec fin* (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : *Deux pour le prix d'un* (sam. et dim., 20 h. 15) ; Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 30).
Blancs - Manteaux (887 - 16 -70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; *Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30)* ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : Lucie Dolène (sam., 20 h. 45) ; C. Cerat (sam., 21 h. 30) ; B. Dimey (sam., 22 h. 45).
Coupe-Chou (272-01-33) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Houe (sam., 21 h. 30) ; J.-P. Rambal (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : Tchouk Tchouk Nougah (sam., 20 h. *30*) ; *C.* Pereira (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Mémoires de deux guitares (sam., *20 h. 30*) : *Star Walz* (sam., 21 h. 45) ; Hiroshima mon humour (sam., 23 h.).
Espace Marais (271-10-19) : Rue des Six-Boutiques (sam., 20 h. 30) ; May Bartram (sam., 22 h. 30).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Marche-Pied (636-72-45) : Y. Pecqueur, M. Bujeault (sam., 20 h. 30).
La Mirandière (229-11-13) : A la rencontre de M. Proust (sam., 21 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; Chansonges (sam., 23 h. 30). — II : Ça s'attrape par les pieds (sam., 21 h.) ; *Suzanne, ouvre-moi* (sam., 22 h.) ; Si la concierge savait (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; J.-M. Cornille (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14), I : Il faudrait essayer d'être heureux (sam., 21 h.). — II : Sornettes d'alarme (sam., 21 h.).
Soupap (278-27-54) : D. Borano (sam., 20 h.) ; Architruc, R. Pinget, A. Cazelas, O. Bruhnes (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : A. de *Brun*hoff (sam., 22 h. 30).

Samedi 24 - Dimanche 25 mai

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : E. Rondo (sam., 20 h. 30) ; le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Passe-moi l'sel (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93), I : Bussi (sam., 20 h. 30) ; Une cocaïne allemande (sam., 22 h. 30). — II : L. Dhour (sam., 20 h. 30).

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utopopolis (sam., 20 h. 30).
Renaissance (208 - 18 - 50) : Viva Mexico (dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-Phi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Paco Ibanez (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h., dernière).
Centre d'art celtique (258-97-62) : M. Pavennec (sam., 20 h. 30).
Forum des Halles (297-53-47) : Annick Nozati (sam., 18 h. 30) ; J. Bertin (sam., 20 h. 30).
Gaîté - Montparnasse (322-16-18) : Geneviève Paris et Michel Rivard (sam., 20 h. 30).
Olympia (742-25-49) : Charles Aznavour (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Tallia (sam., 20 h. 45).
Riverbop (325-93-71) : Ben Zimet Quartet, Trio Ivanovitch, musique yiddish et tzigane (sam. et dim., 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes *(606-10-26)* : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

La danse

Espace Marais (271-10-19) : Sidonie Rochon (sam., 18 h .30).
Atelier 102 (238-08-74) : Ballet pour deux corps célestes (dim., 19 h.).
Théâtre Saint-Médard (331-44-84) : Mémoire en blanc (sam., 18 h. 30) ; Compagnie I. Alvarez (sam., 21 h.).
Théâtre Oblique (355-02-94) : Susan Burge (sam., 20 h. 45).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Ensemble chorégraphique de Vitry (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : J.-F. Lalanne (sam., 19 h. 30) ; P. Daverat, M. André (*negro spirituals*, Gottschalk, Bristow) (sam., 21 h.) : J. Brahms, E. Neumark (Bach, Schubert, Gerschwin...) (dim., 19 h. 30).
Radio-France, studio 106 : F. Fontanarosa, G. Casadesus (Bach, Casadesus, Debussy) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Merri : London Chorale, dir. R. Wales (Byrd, Purcell, Stanford...) (sam., 21 h.).
Galerie Peinture-Fraîche : Ensemble Vetera et Nova (Fauré, Duparc, Debussy..) (sam. et dim., 21 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Collectif musique ancienne de Paris (Dowland, Jenkins...) (sam., 18 h.).
Notre-Dame : G. Besançon (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint - Thomas - d'Aquin : A. Bedois (Bach, Franck) (dim., 17 h. 45).
Chapelle de la Salpêtrière : J. Engel, M. Guyard (Corelli, Senaille...) (dim., 16 h. 30).
Conciergerie : les Ménestriers (chants et danses de la Renaissance) (dim., 17 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury Jazz Fanfare (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : N. Nissim (sam., 20 h. 30) ; Salsa *Musique* (sam., 22 h. 15).
Dreher (233-48-44) : J.-L. Chautemps Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Nine Below Zero (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Ciné-Palace (sam., 22 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : M. Thomas, P. Galas, P.-Y. Sorin (sam. et dim., 23 h.).
Slow-Club (233-84-30) : Claude Luter (sam., 21 h. 30).

Dans la région parisienne

Bobigny, Ensemble C.-Chaplin (830-11-72) : Chœurs et solistes de la radio de Berlin (sam., 20 h. 30).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : le Marchand de Venise (sam., 20 h. 30).
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête : Zaka Percussion (sam., 20 h. 30). — Centre Gagarine (880-96-29) : Soirée antillaise (sam., 21 h.).
Garges, Centre culturel (986-96-31) : Memphis Slim (sam., 21 h.).
Le Perreux, Centre culturel (365-09-11) : la Fête en plein air (sam., 18 h. et 20 h. 30).
Stains, Théâtre Paul-Eluard (821-61-05) : Djamel Allam (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano (374-73-74) : Haute surveillance ; Huis clos. — Petit Théâtre : Chants et paroles du roi Behanzim (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Bel Ami, de L. Daquin (en sa présence) ; 17 h. : Nous les gosses, de L. Daquin ; *19 h.* : le Voyageur de la Toussaint, de L. Daquin ; 21 h. : Rashomon, d'A. Kurosawa. — Dim., 15 h. : Premier de cordée, de L. Daquin ; 17 h. : Patrie, de *L. Daquin* ; *19 h.* : *les Trente-Neuf* Marches, d'A. Hitchcock ; 21 h. : la Forteresse cachée.
Beaubourg, sam., 15 h. : les Lois de l'hospitalité, de B. Keaton et *J. Blystone* ; 17 h., *Films d'animation* de Jan Lenica : Adam II ; 19 h. : Cache-cache, de D. Wolman ; 21 h. : le Ring, d'A. Hitchcock. — Dim., 15 h. : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock ; 17 h., Films d'animation de Jan Lenica : Ubu et la Grande Gidouille ; 19 h., Cinéma japonais : le Fils prodigue, de H. Norikawa ; 21 h. : les Chardons du Baragan, de L. Daquin.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e *(561-10-60)* ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
AU BOULOT JERRY (A., v. o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A B.C., 2e (236-55-54).
L'AVARE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES AVENTURES DE GUIDON FUTE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en soirée ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e *(633-97-77)* ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
C'ETAIT DEMAIN (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-57-34).
CHERE INCONNUE (Fr.) : *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82), *Cambronne*, 15e (734-42-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e *(589-68-42)* ; v.o. et v.f. : *Parnassien*, 14e *(329-83-11)* ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12), mer., ven., dim., lundi.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital). : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, *8e (359-49-34)*.
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-*André-des-Arts, 6e (326-48-18)* ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont-*Les-Halles, 1er (297-49-70)* ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)*.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
GIRLS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e *(327-84-50)* ; *Gaumont*-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; U.G.C. *Marbeuf, 8e (225-18-45)*.
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37).
INTERDITS : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), J., S., Mar.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FILMS NOUVEAUX

FESTIVAL, le film court de A à Z : « la Photographie dans le boudoir », film français de P. Philippe ; « Hélène ou le Malentendu », film français de J.-F. Laguionie ; « Pourvu qu'on ait l'ivresse », film français de J.-D. Pollet ; « Midi à quatorze heures », film français de P. Foldes : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). H. sp.
LE SAUT DANS LE VIDE, film franco-italien de Marco Bellochio : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Nation, 12e (343 - 04 - 67) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Saint-Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; Lumière, 9e (246-49 - 07) ; 14-Juillet - Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326 - 50 - 00) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50).
MON ONCLE D'AMERIQUE, film français d'Alain Resnais : Colisée, 8e *(359 - 29 - 46)* ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-*35-43)* ; Parnassiens, 14e *(329-83-11)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 - Juillet - *Beaugrenelle, 15e (575-79-79)* ; Saint - Germain - Huchette, 5e (634-13-26).
BIENVENUE MISTER CHANCE, film américain de Hal Ashby (v.o.) : U.G.C. *Odéon*, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. *Opéra*, 2e *(261-50-32)* ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
BUDDY HOLLY STORY, film américain de Steve Rash (v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHAINON MANQUANT, film américain *(D.A.)* de Picha (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e *(329-42-63)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). *V.f. : Rex, 2e (236-83-93)* ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-*52-43)* ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE MOTEL ROUGE, film allemand de Rainer Erler (v.o.) : Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770 - 40 - 04) ; Paramount - Bastille, 12e *(343-79-17)* ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34 - 25) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-52-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e *(828-42-27)* ; *Clichy-Pathé, 18e* (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) h. sp.
LA PLANETE CONTRE UN MILLIARD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, *8e (225-37-90)* ; *v.f. : Rex, 2e* (236-83-93).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50 32) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e *(225-18-45)* ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *Convention St-Charles, 15e* (579-33-00) ; Paramount-Galaxie, 13e *(580-18-03)* ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e *(633-79-38)*.
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-83) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; *Luxembourg, 6e (633-97-77)* ; *Elysées* Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. *Opéra*, 2e *(261-50-32)* ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, *15e (544-25-02)* ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
YANKS (A., *v.o.*) : *Quintette, 5e* (354-35-40) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
WOYZECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les grandes reprises

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (*Fr.*) : Palace Croix-Nivert, *15e* (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., *v.o.*) : *Action-Ecoles, 5e (325-72-07)* ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
CAT BALLOU (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e *(354-51-60)*.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e *(372-94-56)*.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DRIVER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DUELLISTES (Ang., *v.o.*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, *2e (261-50-32)* ; *Biarritz, 8e* (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; *Murat, 16e* (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.

LAPEROUSE, 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F./dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LE CONGRES, Pte Maillot. T.l.jrs 80, av. Grande-Armée, 17e, 574-17-24	J. 2 h. BANC D'HUITRES toute l'année. Poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillés à l'os. Plats et desserts du jour.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE *606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs*	Ouvert jour et nuit. SON PLAT DU JOUR. Ses spécialités : Choucroute 37. *Gratinée 12. Ses grillades flambées. Buffet froid.* Spécialités : Bières LOWENBRAU, MUNICH. Restaurant 24 h. sur 24.
REST. DU PARC MONTSOURIS 20, r. Gazan, 14e, 588-38-52. T.l.jrs	J. 2 h. matin. Bar Brasserie « le Jardin de la Paresse ». Menu 73,60. T.C. S.C.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace - Gaité, 14e (320 - 99 - 34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) . Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOSFERATU, LE FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE (A., v.o.) . Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42); Parnassiens, 14e (329-8.-..) ; v.f. : Nation, 12e (343-01-67) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (...-35-43).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA SALAMANDRE (Suis.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v. o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C -Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G C - Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TOMMY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
UN JOUR, LA FETE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C - Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60)
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

LE MELO RETROUVE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Fureur de vivre (sam.) ; les Moissons du ciel (dim.).
ALAIN RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Je t'aime, je t'aime (sam.) ; La guerre est finie (dim.).
RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Convoi sauvage (sam.) ; la Captive aux yeux clairs (dim.).
MIZOGUCHI - KUROSAWA (v. o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés (sam.) ; les Contes de la Lune vague après la pluie (dim.).

HOMMAGE A HITCHCOCK (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Life-Boat (sam.) ; Une femme disparaît (dim.).
HOMMAGE A UN CRITIQUE : J.-L. BORY, Studio 43, 9e (770-63-40) : Pierrot le Fou (sam.) ; Souvenirs d'en France (dim.).
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
MELOS ET GRANDS DRAMES (v.o.) le Denfert, 14e (354-00-11) : la Rue chaude (sam.) ; Irma la Douce (dim.).
CHARLIE CHAPLIN, (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : les Lumières de la ville (sam.) ; le Kid (dim.).
STUDIO 28, v o., 18e (606-36-07) . la Voie lactée (sam.) ; Au boulot Jerry (dim.).
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, (v.o.), 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
KEN RUSSEL, Acacias, v. o., 17e (764-97-83) : les Diables, Lisztomania.
FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, v. o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda (sam.) ; l'Entreprenant Mr. Petrov (dim.).
TROIS COUPS POUR HITCHCOCK, v. o., Styx, 5e (633-08-40) : la Maison du docteur Edwardes (sam.) ; Jeune et innocent (dim.).
COMEDIES ITALIENNES, v.o., Espace Gaité, 14e (320-99-34) : Beaucoup trop pour un seul homme (sam. et dim.). — La Clef, 5e (337-90-90) : la Femme du prêtre (sam. et dim.).
LES CLASSIQUES DE L'HORREUR, v. o., Lucernaire, 6e (544-57-34) : Martin (sam.) ; Them ou Les monstres attaquent la ville (dim.).
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. : en alternance : L. Malicia ; Dernier Amour ; Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ; Cher Papa ; Panique à Neddle Park ; Midnight Express ; vend., sam. dim., 24 h. : le Retour du dragon ; II. Bilitis ; Iphigénie ; Bonnie and Clyde ; Je t'aime, moi non plus ; A la recherche de Mr. Goodbar ; Délivrance ; The Song remains the Same.
H. BOGART, v. o., Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : High Sierra ; le Grand Sommeil ; African Queen ; Roaring twenties.
JACQUES TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-35) : Jour de fête ; les Vacances de M. Hulot ; Mon oncle.

Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), sam., 24 h.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).
L'EPOPEE DE RAMAYANA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA FELINE (Fr.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), 14 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 23 h. 45
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
DES HOMMES CONTRE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h.
INDIA SONG (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 13 h (sf S., D.)
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (532-67-42) 18 h. (sf S., D.).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
REPULSION (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), sam., 24 h
LA REVANCHE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), sam., 24 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) (**) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 Magazine auto-moto.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Six minutes pour vous détendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un Annie Cordy.
21 h 30 Série : Ike.
Une idylle naît entre Ike, général en chef américain nommé à Londres en 1941, et une jeune auxiliaire de l'armée britannique.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Télé-film : « la Grande Chasse ».
De J. Bugois et J. Douyau, avec M. Galabru, M. Albertini, F. Dougnac
A Floirac, avant la Révolution, un jeune aristocrate tourmenté se moque des superstitions populaires. Mais les faits étranges se succèdent. On en appelle à l'exorciste.
22 h 25 Variétés : Direct.
Les Wings autour du monde.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission lyrique : « la Grande Duchesse de Gerolstein ».
Opérette de J. Offenbach, réal. C. Dagues. Avec R. Crespin, D. Castaing, C. Burles, l'orchestre et chœurs du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Ciné-regards.
Journal impressionniste du Festival de Cannes. Avec la participation de B. Tavernier, A. Kurosawa, M. Pialat, J. Farge, B. Queysanne, F. Fellini, J.-L. Godard...

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (Satan).
20 h., « les Trente Millions de Gladiator », d'E. Labiche, avec D. Ajoret, M. Amiel, J. Amos, etc.
21 h. 30, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 15, Le concert du Matin des musiciens : le Parnasse François.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Stiffelio », de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. L. Gardelli, avec J. Carreras, S. Sass, M. Manuguerra, Th. Moser
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? La musique et la mort, par M. Schumann, œuvres de Stravinski, Ravel, Liszt, Wagner, Berlioz, Verdi, Fauré, Mozart ; 1 h. 15, *Le dernier concert : Récital* G. Premy, piano (Stockhausen, Schoenberg, Pousseur et Scriabine).

Dimanche 25 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
En direct du temple de la Fondation John Bost, à La Force (Dordogne).
11 h Le Jour du Seigneur.
Messe de la Pentecôte, en l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).
Prédicateur : Père A. Quilici
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Druker, en direct de Cannes.
15 h 30 Sports première
Tiercé à Longchamp.
Rugby (Béziers - Stade Toulousain).
17 h 50 Dramatique : « le Coup monté ».
De J. Cosmos (Rediffusion.)
Joseph Rimberto, journaliste sans emploi, fait un reportage sur la prison. Pour rendre son enquête plus vivante, il décide, en se faisant arrêter, de faire l'expérience de la machine judiciaire. En fait, ce n'est qu'un prétexte à montrer des gens qui vivent ensemble.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Mélodie en sous-sol ».
Film français de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Mariier, M. Biraud, C. Cerval, J.-L. de Villalonga, G. Montero. (N. Rediffusion.)
Un vieux truand, sorti de prison, prépare le cambriolage du casino de Cannes, avec un jeune voyou qui en est à sa première grande affaire.
Accumulation des stéréotypes de truands, des conventions de la « série noire » à la française. La technique solide du réalisateur, le face-à-face Gabin-Delon en firent un succès commercial.
22 h 15 Théâtre musical contemporain : « L'Antichambre ».
De J. Komives, réalisation M. Rabinovsky.
Un homme, à qui l'on a demandé de patienter, et que l'on semble avoir oublié dans l'antichambre, s'impatiente et songe, seulement distrait par le tic-tac d'une horloge et les allées et venues d'une énigmatique soubrette. Une pièce créée l'année passée à l'Espace Cardin.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
12 h 15 Il était un musicien.
Monsieur Stravinski.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Le vent de la mort.
15 h 5 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 50 Des animaux et des hommes.
16 h 40 Série : Un juge, un flic.
Parce que...
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Hunter.
Le disparu.
21 h 25 Document : Un homme... un château.
Pierrefonds et Viollet-le-Duc.
21 h 50 Magazine : Voir
22 h 40 Documentaire : Vidéo U.S.A.
Rencontre avec Stephen Beck et Skip Sweeney, qui, à San-Francisco, sont passés maîtres dans l'art de manipuler les images électroniques.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images d'Algérie.
10 h 30 Mosaïque.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
« *Tableaux d'une exposition* », de Moussorgsky. Piano : M. Beroff ; Orchestre de Philadelphie, dir. : E. Ormandy.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
18 h 40 Documentaire : Le continent de glace.
De L. Turolla.
19 h 30 Documentaire : « la Pieuvre ».
Un film de J. Fouché-Créteau. Ancre d'or au sixième Festival du film maritime et d'exploration.
19 h 40 Spécial DOM-TOM
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Villes au trésor : Rouen.
De la place Saint-Sauveur, où fut brûlée Jeanne d'Arc, au Musée des beaux-arts, en passant par l'église Saint-Maclou.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
En direct du Lincoln Center à New-York, Frédéric Rossif présente des images du Canada.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Gabriel Over the White House ».
Film américain de G. La Cava (1933), avec W. Huston, K. Morley, F. Tone, A. Byron, D. Moore, C.H. Gordon, D. Landau, S. Hinds. (v.o. sous-titrée. N.)
Sauvé d'un accident par l'intervention miraculeuse d'un ange, l'homme qui venait d'être élu président des Etats-Unis et semblait peu fait pour son rôle se révèle un grand homme d'Etat.
Inédit en France, ce film fut réalisé au moment de l'arrivée à la présidence de Franklin Roosevelt. C'est une très curieuse fable sociale anticipant les réformes du New Deal.

FRANCE-CULTURE

12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares... d'I. Stravinski.
14 h., Sons : à Dieppe (ferry, les Anglais repartent)
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Il est important d'être aimé », d'après O. Wilde.
16 h. 5, Musiciens français.
17 h. 30, Rencontre avec... J.-P. Bagot.
18 h. 30, Ma non troppo
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Opérettes entre guillemets
23 h., Musique de chambre : Dupin, Scherchen.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : Michel Oudar, pianiste (Liszt, Debussy, Messiaen)
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : ouverture de « Don Juan » (Mozart), extrait de « Tannhauser » (Wagner), extrait d' « Iphigénie en Aulide » (Gluck), ouverture de « Martha » (Flotow), ouverture de « Jubel » (Weber)
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « la Pastorale », symphonie n° 6 (Beethoven).
19 h., Jazz vivant : Les quartettes des organistes Jimmy Smith et Eddie Louiss
20 h. 5, Le concert du dimanche : présentation.
20 h. 30, Concert : « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en sol mineur », opus 26 (M. Bruch); « Symphonie n° 6 en si mineur Pathétique » (Tchaïkovski), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Ozawa, avec I. Perlman, violon ; 22 h. 30, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Septième Nocturne », « Thème et Variations » et « Cinquième Impromptu » (Fauré); 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne a donné une réception vendredi à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la Loi fondamentale.

Naissances

— Catherine et Bernard GUETTA ont le bonheur d'annoncer la naissance, à Paris, le 23 mai 1980, de
Mathieu, Paul-Antoine,
Strozzigasse 28,
Vienne 1080.

Mariages

— M. et Mme Francis BOCKEL,
M. et Mme Camille BEHR,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Christine et Bernard,
qui sera célébré le samedi 31 mai 1980, à 16 heures, en la collégiale Saint-Thiébaut de Thann.
8, rue Kléber,
68800 Thann.
10, place de l'Eglise,
57410 Kalhausen.

Décès

— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès survenu, en son domicile, le 22 mai 1980, de
Mme Raymonde BILSKI-PASQUIER,
âgée de soixante-sept ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 28 mai 1980, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Paris, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gaston Irondelle,
M. et Mme Jean-Marc Irondelle et leur fils,
M. et Mme Bernard Doireau et leurs enfants,
M. Bertrand Irondelle,
Mlle Elisabeth Irondelle,
M. et Mme Jean-Jacques Dupouy,
M. et Mme Frédéric Irondelle,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gabriel Irondelle, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Irondelle, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Henri de Masson d'Autume, ses enfants et petits-enfants,
Le capitaine de vaisseau (R.) Gilbert Hautefeuille, Mme, et leurs enfants,
M. et Mme Roland Hautefeuille,
Leurs alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston IRONDELLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille des évadés,
survenu le 21 mai 1980.
Un service religieux sera célébré le mardi 27 mai 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay (Yvelines).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mougins.
M. et Mme Charles Salphati,
Christina, Laurence,
M. et Mme Jean-Alain Hacq,
Thierry, Virginie,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Joseph SALPHATI,
à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le 24 mai 1980, à Eaunes (31600).



Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Profondément touchée par les marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors du décès, survenu le 10 mai, de
M. le chanoine Joseph BALL,
la famille en deuil exprime ses vifs remerciements et sa vive reconnaissance à :
Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg,
Mgr Lallier, ancien archevêque de Besançon,
Mgr Béjot, ancien évêque auxiliaire de Besançon,
Mgr Bussini, évêque auxiliaire de Grenoble,
M. le directeur, aux prêtres, aux religieuses et au personnel du Mont-Saint-Odile,
ainsi qu'aux prêtres représentant les diocèses de Strasbourg, Besançon et Belfort - Montbéliard.

Ces remerciements vont également aux professeurs, aux médecins et au personnel de l'hôpital de Schiltigheim, particulièrement aux services de chirurgie et de réanimation ; au médecin, aux religieuses et au personnel de la clinique de la Toussaint à Strasbourg : à tous ceux et celles qui l'ont soigné et entouré avec tant de dévouement pendant sa maladie.

La famille assure de sa gratitude la Paroisse universitaire, toutes les personnes et associations pour leurs envois de fleurs, de messages de condoléances et d'offrandes de messes ; ses nombreux amis unis par la pensée et tous ceux qui, par leur présence au service religieux, ont tenu à rendre un dernier hommage à son cher et regretté défunt.

Strasbourg, Montbéliard, Saint-Louis, Besançon, Belfort.
mai 1980.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
François Henri
nous voulons t'aider. Contacte tes amis ou nous-mêmes.
Anne et Georges.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-III, mardi 27 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Denise Coussy : « La prose nigériane anglophone : le roman et la nouvelle ».

— Université de Paris-II, mardi 27 mai, à 14 h. 30, salle des conseils, M. Antoine de Masson d'Autume : « Equilibres non-walrasiens et macro-économie ».

— Université de Paris-III, mercredi 28 mai, à 9 h. 30, salle Bonjac, Mme Catherine Leab : « Histoires humoristiques du Vietnam ».

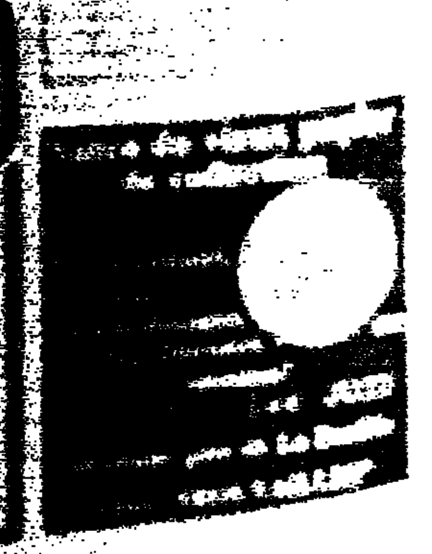
— Université de Paris-I, jeudi 29 mai, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Michel Doucelin : « Le ministère de l'avocat devant les juridictions de l'ordre administratif ».

— Université de Paris-VII, vendredi 30 mai, à 14 heures, salle de bibliothèque de sociologie, M. Meratchew Serequebernan : « Les limites de Marx Engels et l'Afrique ou les apories du marxisme originel ; préludes à une critique des sciences sociales ».

Communications diverses

— *Réouverture de la chapelle de la Médaille-Miraculeuse*, 140, rue du Bac, Paris. La Compagnie des Filles de la Charité fait savoir que la *chapelle ne pourra être ouverte au* public que dans la deuxième semaine de juin, en raison de quelques finitions.





Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les Communautés européennes concentrent leurs efforts pour aider la Lorraine

M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., membre du Comité économique et social (C.E.S.) des Communautés européennes, vient de présenter, un rapport adopté à l'unanimité des membres de cette assemblée, et intitulé : « La région Lorraine ; pour une opération intégrée. »

Dans son rapport, le C.E.S. reprend l'idée de la Commission de Bruxelles selon laquelle il est important de jumeler les différentes aides européennes (Fonds régional, Fonds agricole, Fonds social, prêts de la B.E.I. et de la CECA, etc.) sur une zone géographique bien délimitée afin de donner à ces mécanismes de soutien financier un maximum d'efficacité. Telle est la philosophie de procédure dite des « opérations intégrées de développement régional » qui veut aller à l'encontre d'une pratique trop répandue jusqu'à ce jour, au niveau européen comme dans chaque Etat : à savoir, les aides ponctuelles, sectorielles, et mal coordonnées les unes avec les autres.

La Lorraine a été retenue par première étude approfondie sur ce thème, parce que cette région frontalière, affectée par la crise des mines de fer et de la sidérurgie, constitue l'archétype des régions en mutation.

L'archétype des régions en mutation

Le rapport de M. Bornard fait plusieurs propositions pour que les aides « intégrées », appliquées à la région lorraine, trouvent la plus grande efficacité ; une meilleure information ; une diversification industrielle plus poussée ; l'adaptation de l'appareil de formation professionnelle (création d'un institut supérieur national de l'artisanat) ; le développement de l'agriculture et de la forêt ; le tourisme et le thermalisme ; la recherche de l'abaissement de la durée du travail, avec des aides européennes appropriées.

Mais, jusqu'à ce jour, le gouvernement français n'a toujours pas pris politiquement en considération cette notion « d'opération intégrée », ce qui fait que les propositions du C.E.S. européen demeurent des vœux pieux. En revanche, des opérations analogues ont été lancées dans les régions de Belfast (Irlande du Nord) et Naples, qui se déroulent avec l'appui des gouvernements respectifs. — Fr. G.

● BELFORT : *un fonds départemental d'équipement des communes.* — Après le Lot, la Gironde, la Nièvre, l'Indre et la Saône-et-Loire, le conseil général, à majorité socialiste, du Territoire de Belfort, vient de créer un fonds *départemental* d'équipement des communes.

Il s'agit d'habiliter une assemblée cantonale, composée du conseiller général, de représentants des communes, des parlementaires concernés, et de personnes qualifiées, à répartir une partie des sommes que le département verse aux communes pour leur équipement. — *(Corresp.)*

L'AXE ROUTIER CALAIS - BAYONNE, UN OUTIL

La modernisation de l'axe routier Calais-Bayonne pourrait-il permettre un rééquilibrage économique du pays au profit des régions de l'Ouest ? C'est un des arguments développés au cours d'une conférence de presse, le 8 mai, par M. Alain Terrenoire, ancien ministre, président de l'Association pour l'amélioration de l'axe Calais-Bayonne.

Cet itinéraire, qui relie du nord au sud les villes de Calais, Rouen, Le Mans, Bordeaux, Bayonne, a l'avantage de passer à l'écart de la région parisienne. Il permet de relier des pôles économiques importants et notamment portuaires. Il favorisera le développement économique et touristique de l'Ouest. La vocation de cet axe est aussi européenne : c'est une liaison entre le Benelux, la Grande-Bretagne (via Calais), la France de l'Ouest et l'Espagne.

Enfin, l'axe Calais-Bayonne n'est concurrencé actuellement par aucune grande voie routière, ferrée ou fluviale.

ENVIRONNEMENT

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS INDUSTRIELS TOXIQUES

● ÉTATS-UNIS : nombreuses réactions dans le monde après la catastrophe de Niagara-Falls

Après les récentes révélations sur la catastrophe écologique de Niagara-Falls, dans l'État de New-York, aux Etats-Unis, qui *nécessitera l'évacuation de deux* mille cinq cents personnes, l'opinion américaine se préoccupe de savoir ce que sont devenus les milliers de dépôts de produits chimiques qui existent sur le territoire des Etats-Unis.

Théoriquement, ces « cimetières » doivent être creusés dans *une roche imperméable et leurs* parois revêtues de matière plastique. Il y a deux ans, l'agence fédérale pour la protection de l'environnement avait inspecté cinquante de ces dépôts. Dans quarante-sept d'entre eux on avait décelé des fuites qui contaminaient les cours d'eau voisins. Aussi le congrès a-t-il mis à l'étude la création d'un fonds doté de 800 millions de dollars (payés à 90 % par les industriels) destiné à l'inspection et au nettoyage éventuel des décharges de matières toxiques.

L'affaire suscite des réactions un peu partout dans le monde. Ainsi, en Italie, on vient de publier les résultats d'une enquête *menée pendant trois ans* sur dix communes proches de Seveso. Selon les statistiques, le taux de mortalité cancéreuse est dans la région le même que dans le reste de l'Italie.

En France, le ministère de l'environnement a *indiqué le 22 mai* dans un communiqué qu'il n'y a pas de production de dioxine sur notre territoire. La France s'est équipée de quatorze centres dans lesquels on peut traiter 500 000 tonnes par an de déchets toxiques. La note rappelle que *« les industriels sont responsables de l'élimination de leurs déchets ».*

Enfin, le comité économique et social des Communautés européennes, qui a examiné le projet de directive concernant la prévention des accidents dus à des substances toxiques le juge *« peu clair », « incomplet » et « inapplicable ».*

● PAYS-BAS : 900 personnes sont «déménagées»

De notre correspondant

Amsterdam. — Deux cent soixante-huit familles de Lekkerkerk, village néerlandais situé à 15 kilomètres de Rotterdam, ont entamé, *le mardi 20 mai*, une grande opération de déménagement pour permettre le nettoyage de la *terre* extrêmement polluée sur laquelle se trouvent leurs maisons.

Récemment, les experts du service national de l'environnement avaient découvert que les odeurs désagréables, les nausées et les maux de tête dont se plaignent les habitants étaient dus à une décharge illégale de déchets chimiques. Des substances toxiques avaient été enterrées en secret, par une société de transport, sur des terrains destinés à la construction il y a une dizaine d'années. Mais les barils dans lesquels ils étaient enfermés se sont *fissurés* et leur contenu s'est répandu dans le sol.

Une quarantaine de bidons ont été découverts jusqu'ici et les experts pensent en trouver une centaine *lors de l'opération* de nettoyage qui commencera une fois l'évacuation des habitants — *près de neuf cents personnes* — terminée.

Tous les sinistrés doivent vider leur maison avant la fin du mois. Ils seront hébergés dans des caravanes stationnées aux abords *de la ville ; ensuite*, les travaux de nettoyage, qui dureront plusieurs mois, pourront commencer. Environ 100 000 mètres cubes de terre devront être évacués.

On sait déjà qu'un certain nombre de maisons et une école primaire devront être démolies. *La moitié de la population* du quartier a annoncé sa volonté de ne plus jamais revenir dans le « village toxique ». Le ministère de l'intérieur couvrira tous les frais de l'opération et dédommagera ceux qui veulent tourner à tout jamais le dos à Lekkerkerk.

RENÉ TER STEEGE.

LA POLLUTION PÉTROLIÈRE S'EST BEAUCOUP ACCRUE EN 1979

Cambridge (Massachusetts) *(A.F.P.).* — Plus de 12 milliards de litres de pétrole ont été répandus dans les mers ou sont partis en fumée au cours de l'année 1979, indique un rapport publié aux Etats-Unis.

Selon ce rapport, établi par *Oil Spill Intelligence Report*, une publication spécialisée destinée aux compagnies pétrolières et aux *sociétés d'assurances, 159* accidents majeurs entraînant des fuites de pétrole ont été répertoriés *en 1979*, au lieu de 109 l'année précédente ; 250 personnes ont été tuées ou ont disparu au cours de ces accidents ; tandis que des dizaines de milliers d'oiseaux et de poissons ont péri des suites de la pollution.

73 % de la pollution enregistrée en 1979 a été causée par cinq catastrophes : l'explosion du puits Ixtoc 1, dans le golfe du Mexique, le 3 juin ; la rupture d'une cuve de stockage à Forcados, au Nigéria, le 6 juillet ; la collision de deux super-pétroliers, l'*Atlantic Empress* et l'*Aegean-Captain*, près de Trinidad, *le 19 juillet ; la collision* d'un super-pétrolier, le *Burmah-Agate*, et d'un cargo, au large de Galveston (Texas), le 1er novembre, enfin, la collision d'un super-pétrolier, l'*Independanta*, et d'un cargo dans le Bosphore, le 15 novembre.

TRANSPORTS

Devant les ministres des Neuf

M. LE THEULE PLAIDE EN FAVEUR DES ANIMAUX

Lors de la conférence européenne des dix-neuf ministres des transports (CEMT) qui vient de se réunir à Bonn, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a évoqué les conditions de transports des animaux vivants. Il a demandé à tous ses collègues d'intervenir, le plus vigoureusement possible, auprès de leur administration compétente dans ce domaine, ainsi qu'auprès des chemins de fer et des transports routiers pour qu'une attention toute particulière soit apportée à l'application rigoureuse des textes qui réglementent le transport des animaux *vivants*.

« *En effet*, a rappelé M. Le Theule, *une société comme la nôtre ne peut pas se prétendre humaine si elle ne traite pas avec toute l'humanité désirable, ses frères inférieurs que sont les animaux.* » « *En notre qualité de ministres des transports*, a-t-il ajouté, *nous sommes responsables moralement, sinon toujours juridiquement, des conditions plus ou moins tolérables dans lesquelles sont transportés les animaux vivants. Plusieurs incidents et accidents dont nous avons été témoins en France dans des cas de transport international d'animaux vivants, qui, hélas ! ne l'étaient plus lorsqu'ils sont arrivés à destination, montrent que les conditions dans lesquelles ces animaux étaient transportés, étaient révoltantes.* » La CEMT a favorablement accueilli cette déclaration et pris l'engagement de veiller au respect de cette réglementation.

D'autre part, la conférence a adopté une résolution en faveur d'une répression accrue de l'alcoolisme au volant. La CEMT a recommandé aux pays membres de promouvoir les modifications législatives nécessaires pour encourager la multiplication des contrôles de police et d'accroître les retraits de permis de conduire. Sur la base des informations scientifiques disponibles, on estime, en effet, qu'entre le tiers et la moitié des responsables des accidents mortels sont sous l'influence de l'alcool.

LES CHEMINS DE FER BRITANNIQUES VONT CÉDER CERTAINES DE LEURS ACTIVITÉS AU SECTEUR PRIVÉ.

Londres *(A.F.P.).* — L'Etat britannique se prépare à mettre en vente une partie des avoirs de British Rail, la société nationale des chemins de fer britanniques.

Le ministère des transports met la dernière main à un projet de loi qui autoriserait le secteur privé à prendre des participations dans les trois divisions les plus rentables de la British Rail : Sealink, qui assure les services de ferry-boat à travers la Manche, la mer du Nord et la mer d'Irlande ; les nombreux hôtels que la société ferroviaire exploite dans les gares de la capitale ; les immeubles qu'elle possède à proximité des gares des lignes désaffectées notamment.

Cette vente s'inscrit dans le cadre de la politique de « privatisation » de biens publics décidée par l'actuel gouvernement conservateur pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat. Il n'est cependant pas question, du moins à ce stade, d'étendre cette dénationalisation partielle au réseau ferroviaire, dont l'exploitation reste déficitaire.

INTERVENTION DE LA POLICE DANS LE CONFLIT DES NETTOYEURS DE ROISSY

Dans les couloirs de verre et d'acier de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, vieux journaux et mégots commencent à s'entasser. Depuis le 11 mai les quelque cent vingt nettoyeurs, presque tous des travailleurs immigrés, sont en grève.

Comme ceux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. ils demandent à leur employeur, une société de sous-traitance, une amélioration des conditions de travail et une augmentation de leur salaire ; *« il n'est actuellement que de 2 100 F »*, affirment la C.F.D.T. et la C.G.T. qui soutiennent le mouvement.

Dans la nuit du 22 au 23 mai des *salariés de l'entreprise sous-traitante*, travaillant habituellement sur un autre chantier, ont tenté de nettoyer l'aérogare sous la protection de force de police.

M. Gaston Henry, secrétaire général de la fédération des ports et docks C.G.T., a menacé d'ordonner des arrêts de travail dans toute la profession, y compris chez les dockers, en cas de nouvelles opérations de police.

● *Accident de Varsovie : vice de fabrication.* — Un vice de fabrication est à l'origine de la catastrophe de l'Ilyouchine-62 qui s'est écrasé le 14 mars dernier près de Varsovie (quatre-vingt-sept morts), indique le rapport de la commission d'enquête rendu public par l'agence officielle PAP. — *(A.F.P.)*

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

La France a officiellement accepté l'invitation de Moscou

« Nous avons l'honneur de vous informer que le Comité national olympique et sportif français accepte l'invitation de participer aux compétitions sportives des Jeux de la XXIIe Olympiade, qui doivent avoir lieu à Moscou du 19 juillet au 3 août 1980. » Par ce télégramme envoyé au comité d'organisation des Jeux de Moscou, vendredi 23 mai, M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F., a donc rendu officielle, et en principe définitive, la participation de la France. A vingt-quatre heures de la date limite des engagements (samedi 24 mai à minuit, heure de Moscou), d'autres comités olympiques nationaux ont pris une décision semblable. C'est notamment le cas pour l'Angola, le Costa-Rica, le Guatemala, le Venezuela, le Népal, la Tanzanie l'Equateur, l'Espagne, la Yougoslavie et Porto-Rico. La Mauritanie a opté pour le boycottage, tout comme le Comité olympique japonais qui s'est prononcé dans ce sens, samedi 24 mai, par 29 voix contre 13.

La liste officielle des pays représentés à Moscou sera rendue publique mardi 27 par le Comité international olympique. Elle devrait comporter un peu plus de quatre-vingt-dix pays, tandis que le groupe des boycotteurs devrait en réunir cinquante.

Le « oui » subtil des Espagnols

De notre correspondant

Madrid. — Le comité olympique espagnol a opté, vendredi 23 mai, pour la participation aux Jeux olympiques de Moscou, moins de vingt-quatre heures après la publication d'une note du gouvernement indiquant qu'une telle participation n'était pas souhaitable.

Les représentants du sport espagnol ont attendu jusqu'au dernier moment pour se prononcer. L'accord a été adopté par 18 voix contre 11. Avant de procéder au vote, lecture a été faite du communiqué diffusé par le ministère des affaires étrangères. Quand l'intervention soviétique s'est produite en Afghanistan, indique le communiqué, « *le gouvernement a déclaré qu'il espérait qu'un jour il y aurait les conditions nécessaires pour une participation universelle aux Jeux olympiques, laissant au comité olympique espagnol le soin de décider de l'éventuelle participation de l'Espagne. Comme depuis l'agression aucun fait nouveau ne s'est produit, le gouvernement considère que la participation aux Jeux de Moscou n'est pas souhaitable.* »

Le président du comité olympique, M. Jésus Hermida, a affirmé que la note du gouvernement n'avait pas pesé sur le choix de ses collègues. La divergence entre la position officielle favorable au boycottage et celle des sportifs espagnols est la même que dans beaucoup d'autres pays européens. Mais elle n'est peut-être qu'apparente.

On indique en effet dans les milieux spécialisés que le comité ne jouit que d'une indépendance limitée à l'égard des autorités. Son président est aussi président du conseil supérieur des sports. Le gouvernement de Madrid aurait donc émis une note favorable au boycottage pour satisfaire Washington, mais il ne serait sans doute pas mécontent de n'avoir pas été suivi. M. Jésus Hermida a indiqué qu'il négocierait avec le gouvernement la possibilité pour les équipes espagnoles de participer aux Jeux sous les couleurs nationales, comme le souhaitent les membres du comité.

CHARLES VANHECKE.

FOOTBALL

L'U.R.S.S. BAT LA FRANCE 1 A 0

De notre envoyé spécial

Moscou. — L'équipe d'Union soviétique a battu l'équipe de France par 1 but à 0, vendredi 23 mai au stade Lénine, future arène olympique de cent mille places, devant quelque cinquante-cinq mille spectateurs. C'était la première défaite en match amical depuis le 22 mai 1976 de l'équipe constituée par Michel Hidalgo, tandis que l'équipe olympique soviétique remportait là son troisième succès international consécutif, après avoir vaincu la Suède (5-1) et la Bulgarie (3-1).

La « garde noire » s'est rendue aux « spartakistes »

Entraîneur de l'équipe olympique soviétique depuis le début de l'année, Constantin Beskov ne s'est pas embarrassé de subtilités. Pour forger un « *onze* » capable de briller à nouveau aux plans européen et mondial, il a fait appel essentiellement aux garçons du *club champion* d'U.R.S.S. en 1979 qu'il entraînait alors, le « Spartak » Moscou, contrairement à son prédécesseur qui avait essayé cinquante et un joueurs en vingt-trois matches internationaux et qui n'avait obtenu que de piètres résultats. L'U.R.S.S. a été éliminée des trois dernières coupes du monde et ne jouera pas la *phase finale* du championnat d'Europe des nations, qui doit débuter le 11 juin en Italie.

La jeune garde prétorienne de Beskov, qui avait déjà fait passer sous ses fourches caudines les *Suédois et les Bulgares*, a manifestement d'autres ambitions. Elle l'a bien montré, vendredi soir, face à l'équipe de France. Sans réaliser de prouesses techniques, les « spartakistes » ne cessaient de titiller les Français pour finir par leur porter l'estocade attendue depuis le début de la deuxième mi-temps : un centre de Chavlo pour la tête de Tcherenkov qui, bien placé devant la cage de Bergeroo, conclut par un but, à la quatre-vingt-troisième minute : le score en resta là. Il aurait pu être beaucoup plus grave pour les Français. En effet, face à cette équipe d'une condition physique exceptionnelle, dont la vivacité des réactions compensait les faiblesses en milieu de terrain, Michel Hidalgo, le directeur de l'équipe nationale, avait aligné sa « garde noire » : Janvion et Trésor en défense, Tigana en milieu de terrain, Zimako puis Couriol en attaque. Ici il ne fallait chercher ni unité de style ni ni unité de club, seulement la marque d'un exotisme sans doute involontaire et la reconnaissance d'un éparpillement des valeurs.

Cette garde s'est battue, mais elle a fini par se rendre. Constamment sollicités par les *Soviétiques, Trésor et Janvion* restèrent sur une réserve prudente peu dans leur manière. Il en va de même pour l'ex-Stéphanois Zimako, qui opérait à l'avant. Certes il a su se créer de nombreuses occasions en débordant la défense *soviétique*. Mais il gâcha les deux plus belles opportunités qui lui étaient offertes en négligeant de tirer au but et en préférant passer la balle à Lacombe qui a été surpris chaque *fois de récupérer* le ballon dans de telles circonstances.

Entré au quart de la seconde mi-temps, le Monégasque Couriol courut beaucoup, sans pour autant se mettre en situation exploitable. Si bien que ce fut le petit dernier de l'équipe, Tigana, qui honora le mieux sa sélection, la première à vingt-quatre ans.

ALAIN GIRAUDO.

● *L'équipe d'Angleterre, victorieuse des Pays-Bas par 1 but à 0, et la Pologne, qui a battu l'Italie par 2 buts à 0, vendredi 23 mai, disputeront la finale du championnat d'Europe des juniors, organisée en République démocratique allemande.*

TENNIS

A Roland-Garros

CONNORS - PANATTA AU PREMIER TOUR

Le premier tour des championnats internationaux de France de tennis qui débuteront à Roland-Garros lundi 26 mai et dont le tirage au sort a été effectué vendredi 23 mai sera marqué par un match vedette *entre l'Américain Jimmy* Connors, tête de série numéro 3, et l'Italien Adriano Panatta, vainqueur de ce tournoi en 1976. Le Suédois Björn Borg (numero 1) et l'Argentin Guillermo Vilas (numéro 4) rencontreront des joueurs issus du tableau de *qualification*. L'Américain John McEnroe (numéro 2) sera opposé au *Français Patrice Dominguez*. Dix-huit autres Français ont été admis directement dans le tableau final : Portes-Krishnan (Inde), Moretton-Waitz (Etats-Unis), Fritz - Gunthard (Suisse), Freyss-Amaya (Etats-Unis), *Roger-Vasselin* - Deblicker, Gauvin-Gullikson (Etats-Unis), Bedel-Martin (Etats-Unis), Haillet-Casa, Tulasne-Boileau (Belgique), Jauffret-Warwick (Australie), Naegelen-Hrebec (Tchécoslovaquie), Goven-Taygan (Etats-Unis), Proisy-McNamee (Etats-Unis).

Noah, Leconte et Caujolle disputeront le premier tour contre des joueurs sortis du tableau de qualification.

A Rome, une pluie ininterrompue a obligé les organisateurs des championnats internationaux d'Italie à *reporter les quarts de* finale au samedi 24 mai.

CYCLISME. — *L'Italien Silvano Contini a remplacé, vendredi 23 mai, la septième étape du Tour d'Italie, disputée entre Castiglione - Della - Pescaia et Orvieto, avec une avance respective de 1 et 5 secondes sur les Espagnols Juan Fernandez et Faustino Ruperez. Au classement général, l'Italien Roberto Visentini s'est emparé du maillot rose et devance Silano Contini de 44 secondes et Faustino Ruperez de 1 min. 16 sec. Le Français Bernard Hinault se retrouve huitième à 2 min. et 58 sec.*

Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. VEDEL TIRE LES CONCLUSIONS DU COLLOQUE DE ROUEN

L'adaptation du service public peut esquisser une évolution vers un troisième âge de l'État

Rouen. — Le doyen Georges Vedel a présenté, vendredi 23 mai au Palais des congrès, la synthèse des travaux qui avaient eu lieu la veille pendant six heures dans les six commissions du colloque sur « le service public à caractère industriel et commercial », organisé à Rouen depuis le 21 mai (« le Monde » du 23 mai) par la Fondation nationale des sciences politiques, l'E.D.F. et « le Monde ». Soulignant le contenu « très riche et très dense » des débats en commission, le rapporteur a noté que ceux-ci s'étaient déroulés dans un climat constructif et non conflictuel et que des conclusions avaient même pu être dégagées parfois à l'unanimité, alors que les représentants des diverses tendances politiques et sociales du pays participaient aux discussions (1). L'accord ne s'est cependant pas fait sur tout puisque, à côté de convergences spontanées ou nées du débat, plusieurs divergences importantes ont subsisté.

De notre envoyé spécial

Sur trois points, a indiqué M. Vedel, l'accord s'est fait pour ne pas approfondir la discussion, tant la *leçon des faits paraissait s'imposer à tous. Il n'y a pas eu de discussion « de style universitaire »* sur la définition du service public à caractère industriel et commercial. *Il n'y a pas eu non plus de bataille sur* les mérites respectifs du secteur public et de l'économie privée, chacun admettant que la France continuerait à vivre en économie mixte et personne n'envisageant — *même parmi* les représentants du patronat — de reconquête partielle du secteur public par l'économie privée. Simplement, les clients du service public lui ont demandé d'annoncer plus clairement à l'avenir ses intentions (en cas de risque d'interruption du service, par exemple) ; ses fournisseurs ont accepté qu'une partie de sa responsabilité d'acheteur puisse être reportée sur ses sous-traitants : et chacun a souhaité que le secteur public amplifie son rôle de promoteur d'initiatives nouvelles, scientifiques, technologiques (notamment dans les secteurs de pointe) et sociales aussi.

Convergences

Chacun a admis que, globalement, le secteur public industriel et commercial marchait bien en France et qu'il remplissait les fonctions qui lui ont été confiées. C'est à partir de cet acquis qu'il faut aller plus loin pour assurer la « *mutation tranquille de l'intérieur* » qui lui permettra de mieux répondre aux exigences nouvelles de l'époque en matière d'information, de participation, de décentralisation, d'humanisation. Pas de *statu quo* donc : une adaptation périodique du champ du service public a même été proposée, qui pourrait faire l'objet, tous les cinq ans, à l'occasion de la préparation du Plan, d'une comparaison systématique entre l'état du service public et, d'une part, les besoins de l'économie à ce moment (au regard de l'emploi, de l'expansion régionale, de la concurrence internationale, de la conjoncture) et, d'autre part, le sentiment de l'opinion publique sur le sujet. La puissance publique verrait quelles conclusions tirer de cette comparaison

Trois convergences majeures sont apparues, à Rouen, pour améliorer le service public actuel, note M. Vedel :

1) *La clarté*, la transparence des comportements et des comptes, suggérée naguère par le rapport Nora, est aujourd'hui ressentie par tous comme une exigence. Même s'il est est évident que le service public, fondé sur des objectifs sociaux et non la recherche du profit, ne peut être guidé par le souci du bénéfice, il importe que chacun sache ce que lui coûtent les contraintes imposées par la puissance publique au nom de l'intérêt général et comment elles sont justifiées. L'élu local, régional ou national est d'ailleurs ici, comme l'usager, désireux de savoir ce qui est payé par le contribuable et pourquoi.

Cette exigence rejoint celle d'une information complète. Les groupements de consommateurs l'ont mandée. Ils veulent savoir pourquoi l'usager paie tel tarif ou tel supplément ; quels sont ses droits exacts (par exemple : comment le voyageur dont le train, baptisé rapide, roule parfois moins vite que l'omnibus, peut-il se faire rembourser ?) ; comment le service public est géré, selon quels principes ?... L'industriel veut, de son côté, être informé des intentions du service public à son égard, et pas seulement les jours de grève.

Le responsable politique souhaite, pour sa part, une information plus actuelle, lui qui a trop souvent l'impression que la décision qu'on lui soumet a déjà été prise ailleurs, au nom de considérations techniques qu'il ne connaît pas.

Pourquoi, pour mieux rendre ses responsabilités à l'homme politique, ne pas lui soumettre plusieurs projets réellement alternatifs, entre lesquels il pourrait trancher ? Trop souvent, a-t-il été déclaré, l'opinion a le sentiment que le service public remplace l'information qui lui est demandée par une publicité.

2) La seconde convergence entre les participants, dont M. Vedel a bien souligné l'aspect essentiel et novateur, porte sur la « *volonté de rapprocher le service public des personnes et des communautés* » pour qui il travaille. « *Jadis, l'administré du service public était un assujetti ; il est devenu un usager et aspire à être bientôt un client avec toutes les prérogatives de celui-ci ; mais ce qu'il veut, pour l'avenir, c'est accéder au rôle de partenaire* » à part entière, consulté, donnant son avis et dans certains cas participant directement aux décisions... « *Un paysage nouveau est en train de se dessiner, où le citoyen-usager veut acquérir plus de responsabilités, être plus proche du lieu des choix.* » Le monstre bureaucratique qui décide pour le bien des autres, mais sans eux, a été réprouvé à Rouen, comme il l'avait été lors du sondage de mars-avril (2)

Pour les grandes options, la participation des groupements de consommateurs à la décision pourrait prendre surtout la forme d'une consultation. Mais s'agissant de la gestion courante, ces groupes demandent à participer aux structures de négociation aux divers échelons. Leur objectif de « *futur partenaire* » est de pouvoir négocier avec le service public — comme avec les producteurs privés — des contrats collectifs dont le gouvernement rendrait le respect obligatoire, de la même façon que les syndicats ouvriers ont obtenu, en matière de droit du travail, le droit de négocier des conventions collectives applicables à tout le monde par décision gouvernementale. Et cela pour tout ce qui a trait au fonctionnement du service public : tarifs, aménagement du service, évolution de ses prestations... « *La discussion devrait avoir lieu aux divers échelons et le plus souvent possible à la base. En cas de conflit avec le service public les organisations de consommateurs ne demandent pas un médiateur spécial ; elles font confiance, comme tout citoyen responsable, au juge et à l'arbitrage politique.* »

« Une société de sociétés »

Sur la décentralisation, la démarche est la même : mise en place de structures de décision le plus proches possible de l'usager pour faciliter sa participation ; adaptation du service public aux besoins locaux ; concertation avec les élus... Il est significatif que sur ces deux points — participation, décentralisation — les revendications des syndicats soient du même ordre : l'agent du service public veut, comme l'usager, être mieux informé et pouvoir peser davantage sur la décision tout en étant plus proche des centres du choix.

3) *L'arbitrage politique* a été réaffirmé comme irremplaçable pour définir le champ et les objectifs du service public ; pour coordonner, par la planification — que beaucoup d'intervenants ont souhaité voir réhabilitée, — l'action du service public avec celle de l'économie privée ; pour tracer les orientations en matière sociale (salaires, droit de grève, conditions de travail...) ; pour trancher en cas d'incertitude sur la mission de tel ou tel service public.

« *Comment expliquer une telle convergence dans le colloque entre participants s'inspirant les uns de la philosophie du rapport Nora, les autres de la perspective autogestionnaire, les troisièmes de la défense de l'esprit de corps ?* » a demandé M. Vedel. *Probablement parce que la globalisation des choix est le propre du politique ; sans doute aussi parce que l'évolution a montré la nécessité pour l'Etat de faire mieux son travail, d'être plus présent s'agissant de grandes options et moins tâtillon sur les contrôles.* »

Le colloque souhaite, a résumé M. Vedel, « *des structures du service public plus fines, plus proches de l'usager et du citoyen ; mais il refuse une dispersion de l'autorité qui estomperait ou retarderait les choix politiques indispensables à son bon fonctionnement. Cela traduit le désir d'un Etat devenant une sorte de société de sociétés* », plus participative, où le pouvoir politique définirait les grandes options et trancherait les grands conflits, au lieu de s'occuper de tout. « *Cette conception fédéraliste présage une sorte de troisième âge de l'Etat.* »

Divergences

Des divergences ont, bien sûr, subsisté au terme du colloque. Sur la nature et le rôle de la rentabilité du service public industriel et commercial d'abord. Cette notion, que beaucoup estiment indispensable comme instrument de mesure pour éclairer les choix, est mal accueillie par d'autres, qui ne sont pas sûrs qu'on puisse la définir exactement ou qui craignent que, à trop s'y fier, on oublie que le service public « *n'est pas fait pour gagner de l'argent* »

Divergences aussi sur la grève dans le service public : personne, même dans le patronat privé, n'en a contesté la légitimité : non plus que l'utilité de trouver un dispositif assurant simultanément une certaine continuité du service public. Mais il y a eu désaccord sur la façon de concilier les choses, la législation paraissant peu appropriée et la jurisprudence pas toujours suffisante.

Des tensions, sinon des divergences, ont aussi été mises en évidence par les participants à trois niveaux : entre les intérêts de l'usager et ceux du contribuable ; entre les objectifs de tel service public et ceux de l'Etat en général (par exemple, des tarifs bas sont bien pratiques pour freiner la hausse des prix, mais ils peuvent compromettre l'avenir de telle ou telle firme publique) ; enfin, entre l'intérêt économique ainsi défini et des valeurs de société jugées tout aussi importantes : l'humanisation, l'écologie, la décentralisation.

« *Comme le train du service public marche bien,* a conclu M. Vedel, *chacun cherche aujourd'hui à y accrocher son wagon. Les finalités primitives du service public subsistent : continuité, qualité, prix modérés. Mais d'autres apparaissent : l'emploi, le statut social, l'aide au développement général, la contribution à la politique de l'Etat. Et ces finalités nouvelles font naître des tensions nouvelles, le service public étant à la fois un lieu de conflit et de convivialité.* »

M. François Goguel, président de la Fondation des sciences politiques, s'est félicité, dans l'allocution de conclusion, du succès du colloque de Rouen, qui a confirmé l'utilité d'une réflexion approfondie entre partenaires d'opinions et de milieux différents, afin d'adapter un outil essentiel de la société à l'évolution de celle-ci. « *La méthode qui consiste à faire travailler ensemble des partenaires d'origines diverses a prouvé sa fécondité. Pourquoi ne pas réfléchir de la sorte à d'autres sujets importants de notre société ?* »

GILBERT MATHIEU.

(1) Par solidarité avec leurs fédérations de l'E.D.F., qui se trouvent en conflit avec la direction de l'entreprise nationale à propos de la réorganisation des activités de celle-ci dans la région de Rouen, les directions confédérales de la C.G.T. et de la C.F.D.T. avaient finalement décidé de ne pas participer à ces travaux.

(2) Voir *le Monde* du 29 avril.

Des améliorations à leur heure

On n'a pas si souvent l'occasion d'assister à un colloque qui travaille sérieusement et dont les fruits sont manifestes, pour ne pas se réjouir de celui qui vient de se tenir à Rouen sur l'adaptation du service public à caractère industriel et commercial. Ses conclusions, qui feront prochainement l'objet d'une large diffusion (1), permettent de faire trois constatations.

Les joutes traditionnelles — quasi théologiques — sur la place respective du service public et de l'économie privée, sur les vertus et les inconvénients du dirigisme ou sur le financement du secteur public, ont été délibérément laissées de côté. Allant à l'essentiel, les participants se sont demandés comment améliorer un acquis que personne ne conteste sérieusement en France et qui — les comparaisons internationales faites par le spécialiste britannique Jack Hayward l'ont bien montré, — fonctionne mieux chez nous qu'à l'étranger.

Améliorer le service public, c'est à la fois, le rendre plus transparent, le rapprocher de ceux qu'il sert pour le mettre *davantage à leur service*, faire qu'il tienne mieux compte de leur avis et, chaque fois que c'est possible, qu'il les associe localement, régionalement à ses décisions. Mieux informer les usagers des intentions, présenter plus clairement aux élus politiques les options possibles entre lesquelles choisir, chercher des structures décentralisées qui facilitent la participation du personnel et des groupements de consommateurs aux décisions généraliser les contrats de programme qui précisent les objectifs à atteindre et les responsabilités financières assumées par la puissance publique, réhabiliter la planification à long terme sans lesquelles clients et fournisseurs du service public ne se sentent guère en sécurité... autant d'améliorations possibles, qui sont apparues au fil des débats comme prioritaires pour l'époque.

Sans que soient esquivés pour autant les problèmes posés par la mise en œuvre de ces réformes. La clarté financière préconisée n'ira pas sans difficultés : comment chiffrer certains coûts sociaux et culturels, ou faire entrer dans les comptes prospectifs le prix d'objectifs d'humanisation et de participation ? Comment délimiter clairement le rôle nouveau de « *partenaires à part entière* », revendiqué par les groupements de consommateurs, par rapport à celui des élus politiques ? Il est compréhensible qu'à Rouen certains traditionalistes de gauche se soient parfois heurtés aux dirigeants des groupements de consommateurs, tout comme, deux semaines plus tôt à Paris, M. Monory s'était opposé aux principales revendications de ces mêmes organisations (2) : au pouvoir ou dans l'opposition, la classe politique a du mal à accepter l'évolution vers ce « *troisième âge de l'Etat* », selon l'heureuse expression de M. Vedel, où le rôle de la puissance politique (3) serait de définir les grandes orientations et de trancher les conflits majeurs, au lieu de s'occuper de tout à tout moment. La reconnaissance de la « *société civile* », selon l'expression maintenant admise, passe par ce moment de tension

Inversement, le thème de l'adaptation périodique du secteur public aux besoins économiques nouveaux et au sentiment de l'opinion a été admis, plus facilement qu'on ne le pensait. Empirisme ou pari sur l'avenir ? Les uns pensent que cela conduira l'Etat à continuer d'élargir le service public industriel et commercial : les autres espèrent que les rectifications de frontière entre public et privé se feront rationnellement, sans réduire le champ de l'économie privée.

Beaucoup reste à réfléchir. Et presque tout à faire pour faire passer les améliorations dans les faits. Mais dès à présent, le succès du colloque de Rouen est apparu incontestable à tous ses participants. Il n'est pas si fréquent de voir dialoguer paisiblement — et pour construire — les diverses tendances politiques et sociales de la nation. Prébablement le débat de Rouen venait-il à son heure — G. M.

(1) Dans le cadre des « Actes des colloques », publiés à la fin de l'été.

(2) *Le Monde* du 9 mai 1980.

(3) M. Simon Nora avait d'ailleurs évoqué, dans son rapport introductif du 21 mai, la nécessité de « *nationaliser l'Etat* ».

SOCIAL

La journée de protestation du 23 mai

● Les manifestations ont été nombreuses, mais limitées

● La Caisse des salariés et la F.M.F. ont approuvé la convention médicale et la majoration des honoraires

La caisse d'assurance-maladie des salariés (à une faible majorité) et la Fédération des médecins de France ont approuvé le projet de convention médicale ainsi que le relèvement des honoraires à compter du 1er juillet (+ 15 % pour la consultation du généraliste), le jour-même où, à raliste), le jour même où, à l'appel parallèle d'un côté, de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN, de l'autre de la C.S.M.F., salariés et praticiens ont — dans une proportion très moyenne — manifesté un mécontentement réel contre les atteintes au droit à la santé.

Annoncée comme une « *immense protestation* », la journée du 23 mai n'a pas rassemblé les masses tant du côté des salariés que des médecins. Les syndicats qui sont à l'origine des rassemblements, débrayages, voire grève, ne partent, d'ailleurs, pas de succès, même si la C.G.T. estime que « *les travailleuses et les travailleurs ont massivement proclamé leur refus de l'intolérable attaque contre le droit à la santé* ». Se déclarant décidée à publier des « *chiffres réels* » et non pas « *gonflants* », la C.F.D.T. estime, cependant, que la journée du 23 mai « *se situe à un bon niveau d'action : 12 à 15 000 manifestants à Paris, 15 à 20 000 si l'on tient compte des va-et-vient ; des débrayages plus importants que le 13 mai dans certains départements comme la Somme, la Picardie et des rassemblements plus étoffés aussi dans les pays de Loire* », même si la C.F.D.T. estime que, au total, le nombre de manifestants est inférieur à celui observé le 13 mai.

Mais à la C.G.T., qui n'a pas préconisé d'arrêts de travail de vingt-quatre heures, et à la C.F.D.T. on souligne avec justesse que l'ampleur de cette nouvelle journée de protestation n'avait volontairement pas la même portée. En décidant de se prononcer une veille de Pentecôte, la caisse des salariés avait astucieusement choisi une date qui n'est guère favorable aux actions : départ en week-end et pressions des chefs d'entreprise qui, appliquant à la lettre les conventions collectives, ont rappelé que le paiement du jour chômé qu'est le lundi 26 mai nécessite la présence du salarié la veille et le lendemain de ce congé. Il est vrai aussi que le sujet revendicatif lui-même n'était pas particulièrement simple à comprendre et que les lieux de protestation possibles étaient dispersés tant les pouvoirs sont diffus entre F.O., les caisses, le patronat et le gouvernement.

Il n'en demeure pas moins que l'heure des rassemblements — souvent en milieu de journée — aurait pu attirer davantage de mécontents. Or, à Paris, tout au moins, la manifestation, sans être ridicule, est quand même restée d'une ampleur relativement moyenne, si l'on tient compte des appels qui concernaient la région parisienne. La même observation peut être faite pour des grandes villes comme Lille, Bordeaux et Grenoble.

Il faut cependant reconnaître que, cette fois, les manifestations — même limitées — ont été nombreuses et ont ainsi regroupé, dans toute la France, des centaines de milliers de personnes, dans les rues ou au cours d'assemblées au sein des entreprises. Dans l'ensemble, les journées des 13 et 23 mai ont ainsi souligné l'existence d'un réel mouvement de mécontentement que la C. G. T. et la C. F. D. T. entendent conforter et nul n'osera affirmer que l'absence d'une véritable vague de protestation renforce les positions libérales des pouvoirs publics. En partie immergée, l'opposition des salariés, aussi marquée soit-elle par une certaine lassitude, n'en est pas moins réelle.

La moindre participation des médecins à la fermeture des cabinets est plus grave, mais aussi inquiétante, que celle observée lors de la précédente grève médicale d'octobre 1979 : 50 % à 80 % dans le Nord, l'Ouest, l'Alsace, la Normandie, beaucoup moins en région parisienne, le Rhône, le Midi-Pyrénées, quasi nulle dans le Centre, au lieu d'une participation souvent supérieure à 50 %, parfois à 80 %, il y a sept mois.

Pour le corps médical, plus que de lassitude, il faut en effet parler de colère rentrée tant les médecins s'estiment « coincés » par le système contraignant de l'assurance-maladie et la concurrence croissante des jeunes. La grève des médecins — moins importante que l'année dernière — a quand même, dans certaines régions, regroupé la majorité du corps médical. Dans les caisses et au gouvernement, on sait très bien que la nouvelle convention ne sera efficace qu'avec la bonne volonté des praticiens. Or, la signature d'un syndicat minoritaire — la F.M.F. — n'est, en aucune façon, une garantie du bon fonctionnement du système, d'autant plus que les spécialistes — adhérents majoritaires à la F.M.F. — sont mécontents du relèvement des tarifs et choisiront souvent, comme par le passé, la formule du dépassement, désormais libérée de toute contrainte importante... tout cela au détriment des assurés.

Officiellement, on admet, dans les caisses, que la nouvelle convention est un pari. Dangereux dans la mesure où, pour tous ceux qui sont à l'origine de ce texte, la journée du 23 mai, *considérée comme un* « flasco », pourrait être en fait la journée des dupes.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Voir nos information en page 16.)

Oublier l'avenir

(Suite de la première page.)

La disparité des revenus dans le monde est souvent dénoncée, les comptes en dollars élargissant encore l'éventail ; du même ordre est la disparité des salaires, terrain plus brûlant. Entre les syndicats des pays riches et ceux des pays pauvres, ni opposition pour le moment ni solidarité réelle. Souhaiter la permanence de cet état n'empêche pas d'en souligner la fragilité.

Les pays socialistes d'Europe sont, en dépit de leur richesse croissante, en meilleure situation politique ; sans rien donner ou à peu près, ils prennent, en toute occasion, parti contre les Occidentaux ; leur richesse en matières premières, leur moindre gaspillage de ce côté (ils gaspillent surtout les hommes), l'absence chez eux de grandes puissances privées, leur permettent, pour le moment, de jouer à bon compte le rôle de bienfaiteurs.

Dès l'instant qu'il s'agit de long terme, le fond se trouve, bien entendu, dans le champ le plus négligé et au besoin le plus torturé : la population. Le vieillissement des Occidentaux nous remet dans l'image de Wells, provoquant du même coup un réflexe de rejet.

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'évoquer l'épopée de Louis Raspail dans le « Camp des Saints ». Déjà l'entrée des Mexicains au Texas et en Californie est, selon la déclaration d'une personnalité du *State Department*, « le problème le plus difficile qui soit posé aux Etats-Unis ». Souveraine est l'emprise progressive des moins de cinq cents dollars ; il faut donc la dissimuler. Curieux spectacle pour la reine Victoria et Disraeli, dans leur tombe, que la colonisation progressive de Londres par les possesseurs d'un « passeport britannique », qui, peu à peu, maîtrisent le commerce de l'alimentation et quelques autres en remontant peu à peu. Seulement dénoncer cette évolution, c'est s'exposer au reproche ingénu de « racisme ».

L'Histoire s'écrit aujourd'hui au bas des pyramides des âges. Mais il ne faut ni le voir, ni le dire. Pour oublier l'avenir, il suffit de charger les vigies des tares du passé.

ALFRED SAUVY.

SOCIAL

LA JOURNÉE DE PROTESTATION DU 23 MAI

Quelque dix mille manifestants à Paris

A Paris, quelque dix mille militants syndicaux (cinq mille à six mille selon la police, douze mille à quinze mille selon la C.F.D.T., plusieurs dizaines de milliers selon *l'Humanité)* se sont rassemblés vendredi devant la gare Montparnasse à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. Les plus nombreux étaient les travailleurs du secteur public et nationalisé. *Principales banderoles :* celle de la C.G.T. Ile-de-France réclamant « *Le droit à la santé pour tous* » et celle de l'Union régionale parisienne C.F.D.T. proclamant : «*Non au projet de convention médicale, défendons la Sécurité sociale.* »

On remarquait parmi la foule plusieurs personnalités : MM. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et Henry, secrétaire général de la FEN, Mme Mireille Bertrand et M. Jean Colpin, du bureau politiue du P.C., Mme Anne Tregouet et M. Alain Busnel, secrétaires adjoints nationaux du P.S., et de nombreuses délégations du SGEN, de la Fédération des mutuelles de travailleurs, de la Confédération syndicale du cadre de vie, des unions confédérales de retraités C.G.T. et C.F.D.T., de l'Union des vieux de France, de la Fédération nationale des mutilés du travail, de la Confédération syndicale des familles et d'organisations du secteur sanitaire et médical : Syndicat de médecine générale, Syndicat national des médecins de groupe, Syndicat national des chirurgiens-dentistes, etc.

Plusieurs délégués des associations affiliées à la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) ont exprimé leur opposition à la convention et leur soutien à la C.G.T., à la C.F.D.T. et à la FEN, notamment le docteur Muller, secrétaire général du Syndicat de médecine générale, qui a déclaré que « *l'épaisseur du portefeuille de l'usager serait désormais déterminante* » si le projet de convention était adopté. « *Soignez moins, vous serez payé plus, voilà le marché qu'on nous propose* », a dit le docteur Muller, qui a dénoncé « *un simulacre de négociations avec l'appui d'un syndicat de médecins minoritaire et quelques technocrates des caisses d'assurance-maladie à la solde du patronat* ». Le docteur Guillé, représentant les médecins de groupe, a apporté son « *soutien total* » à la position du Syndicat de médecine générale.

Pour M. Marc Lefebvre, de l'Union confédérale des retraités C.F.D.T., il n'est pas question pour les personnes âgées, déjà victimes de l'inflation, d'accepter « *une médecine de riches et une médecine de pauvres* ». Pour M. Jean Dubois, de l'Union fédérale des retraités C.G.T., « *les retraités sont les principales victimes du patronat* ». Le docteur Court, de la C.S.M.F., a souligné, en tant que « *médecin généraliste n'appartenant à aucun parti politique* », que sa confédération représentait 75 % des médecins syndiqués de France : « *La majorité des médecins français sont avec les assurées sociaux.* »

Pour la C.F.D.T. M. Bono s'est élevé contre le gouvernement et le C.N.P.F. « *qui veulent créer l'inégalité des assurés sociaux devant la santé, avec une médecine de pauvres, où les médecins conventionnés, bénéficiant d'avantages fiscaux, seront mis en liberté surveillée et seront l'objet de pressions pour réaliser des économies sur la santé des travailleurs ; et une médecine de riches, où les praticiens fixeront librement leurs tarifs* ».

Pour M. Duvivier (FEN), la Sécurité sociale, depuis la Libération, c'est « *une conquête de classe sur la droite française qui s'était disqualifiée avec les nazis* ».

Mme Lambert, secrétaire de la C.G.T., développera sensiblement le même thème, s'écriant : « *En plein essor des techniques des sciences médicales, au moment où prospèrent les profits des grandes multinationales, on nous dit aujourd'hui qu'il y a trop de personnes âgées, trop de malades et trop de médecins ! Et à nous, assurés sociaux et salariés, on nous affirme que nous vivons au-dessus de nos moyens ! Ce que propose la nouvelle convention des ultra-minoritaires, c'est de tourner le dos à vingt ans d'histoire.* » Saluant « *la convergence des luttes des salariés, des assurés sociaux, des allocataires et des médecins majoritaires* », Mme Lambert a conclu en invitant le gouvernement et le C.N.P.F. à abandonner « *leurs funestes projets* ».

JEAN BENOIT.

F.O. est le seul syndicat à avoir approuvé la convention

Le projet de convention négocié par les caisses d'assurance-maladie et la Fédération des médecins de France (F.M.F.) a été approuvé, vendredi 23 mai, par ces deux instances.

La F.M.F., réunie en assemblée générale à Paris, a donné son accord pour la signature par 106 voix (11 non et 2 nuls). Néanmoins, dans un communiqué, *cette fédération « s'élève solennellement contre l'insuffisance manifeste de revalorisation des lettres-clés utilisées par la médecine spécialisée... Cette baisse de leur pouvoir d'achat rendra précaire la situation des spécialistes dans la nouvelle convention* », conclut la F.M.F.

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés a également donné le feu vert pour la signature ; *mais, parmi les syndicats* de salariés, seule F.O. a donné son accord. Le vote a été le suivant : 10 voix pour (8 C.N.P.F., 2 F.O. ; 6 voix contre (3 C.G.T., 2 C.F.D.T., 1 C.F.T.C.) ; 1 abstention (C. G. C.). Cette approbation, selon plusieurs observateurs, s'est faite « *sans enthousiasme* », et M. Derlin (F.O.), président du conseil, n'a pas fait de déclaration.

Auparavant, des modifications mineures avaient été apportées au texte, à une exception près : une clause nouvelle « *verrouille davantage le dispositif fiscal* » des médecins conventionnés qui choisiront la liberté des *tarifs*, puisque les praticiens qui, jusqu'à présent, n'avaient pas à tenir de comptabilité devront désormais le faire s'ils optent pour cette forme de libéralisme.

Avant d'être agréé par le gouvernement et d'entrer en application — en principe le 1er juin, — la convention et l'avenant tarifaire doivent encore être soumis à l'avis des deux caisses des exploitants agricoles et des commerçants et *artisans* pour être signés par ces instances ainsi que par la F.M.F. Sauf surprise peu vraisemblable — sinon une vive opposition politique, — cette signature devrait intervenir avant la fin du mois.

Majoration des honoraires en trois étapes d'ici à mars 1981

Les honoraires médicaux seront majorés en trois étapes d'ici à mars 1981, prévoit un avenant à la nouvelle convention entre médecins et caisses d'assurance. Le gouvernement, qui doit encore agréer et le texte conventionnel et l'avenant *tarifaire*, a fait savoir qu'un tel agrément serait donné. En niveau, pour l'année 1980, la majoration est de 8,8 %, mais en caisse, compte tenu de l'accroissement du nombre d'actes, l'augmentation sera de 11,95% (12,93 % en 1981 au lieu de 9,50 % environ en 1979).

Pour les assurés qui ont recours à la consultation du généraliste, la hausse sera de 15 % au 1er juillet, portés à 25 % au 5 janvier 1981; pour le spécialiste, le relèvement du prix de la consultation est respectivement de 13,3 % et 16,6 %. En revanche, les hausses pour les visites sont de 2,6 % à 3,4 % en juillet, et seront portées à 6,5 % - 8,6 % en mars 1981.

Voici le calendrier des principales *majorations :*

● *Au 1er juillet 1980.* — Généraliste : consultation à 46 F (40 F actuellement mais, selon les consignes sauvages de syndicats, *le tarif effectif variait déjà* de 42 F à 45 F); visite : 60 F (58 F). Spécialiste : consultation à 70 F (68 F); visite à 78 F (76 F). Psychiatre : consultation à 100 F (92 F), visite à 110 F (108 F). Lettres K (chirurgie) : 9,20 F (8,70 F) ; Z (électroradiologie) : 7,3 F (7 F) ; Z (rhumatologie) : 6,70 F (6,40 F) ; Z (autres spécialistes et omnipraticiens) : 5,70 F (5,40 F). Forfait thermal : 230 F (210 F).

● *Au 5 janvier 1981.* — Seules les consultations seront majorées : pour le généraliste (50 F), le spécialiste (70 F), le psychiatre *(102 F).*

● *Au 30 mars 1981.* — Majoration des visites : pour le généraliste (63 F), le spécialiste (81 F), le psychiatre (113 F). Augmentation des lettres : K à 9,40 F, Z (électroradiologie) à 7,50 F, Z (rhumatologie) à 6,90 F, Z (autres spécialités et omnipraticiens) à 5,90 F. Accouchement : 750 F au lieu de 650 F.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Farge : je ne doute pas du soutien des médecins libéraux

Vendredi 23 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, la convention entre les médecins et la Sécurité sociale a été abordée.

Mme FRAYSSE-CAZALIS (P.C., Hauts-de-Seine) affirme que si la convention entre les médecins et la Sécurité sociale était appliquée, elle aboutirait à « *un appauvrissement des soins* ». «*Le système de l'enveloppe financière,* précise-t-elle, *empêcherait les médecins de prescrire librement ; le double secteur entraînerait tarifs libres et dépassement généralisé, ainsi serait instituée une médecine ségrégative.* » Lui répondant, M. FARGE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, rappelle les principaux objectifs de la convention, et déclare notamment : « *Elle préserve tous les principes de notre système de sécurité sociale et de distribution de soins : plus haut niveau possible de protection, égalité de tous dans l'accès aux soins, qualité technique et humaine de la médecine libérale. En même temps, elle améliore l'efficacité des dispositifs préexistants procédant à l'adaptation, faute de laquelle, n'en déplaise aux démagogues et aux illusionnistes, surviendrait inéluctablement la faillite de la Sécurité sociale et de la médecine libérale.* »

Soulignant que le gouvernement refuse « *la facilité d'une augmentation indéfinie des prélèvements, laquelle hypothèque le pouvoir d'achat des assurés sociaux et la compétitivité de notre économie* », M. Farge indique : « *Je ne doute pas que les médecins libéraux favorisent le succès de cette entreprise. Il est donc légitime de leur proposer une option tarifaire, dont certains font prétexte à slogans mensongers sur l'institution d'une médecine de riches et d'une médecine de pauvres.* »

Il ajoute : «*Il est curieux de constater que les zélés propagandistes d'une médecine unifiée, bureaucratique, enrégimentée, s'accommodaient fort bien de la reconnaissance à de nombreux médecins d'un droit permanent à dépassement qui n'excluait aucun des avantages liés à la discipline des tarifs conventionnels.* » En conclusion, le secrétaire d'Etat observe : « *Si cette convention lui est proposée par les conseils d'administration des caisses nationales intéressées, le gouvernement ne manquera pas de l'approuver.* »

Au Sénat

M. JACQUES BARROT DÉFEND LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC

M. Henri Caillavet (Gauche démocratique, Lot-et-Garonne) a interrogé, vendredi 23 mai, le ministre de la santé sur son décret du 15 janvier instituant un ticket modérateur d'ordre public.

« *Ce ticket,* a-t-il notamment déclaré, *ne peut que pousser les malades, pour y échapper, à se faire soigner plutôt en milieu hospitalier. Je crains donc que vous ne fassiez fausse route et que vous ne puissiez pas convaincre ceux qui ne cherchent qu'à être entendus.* »

Réponse de M. Barrot : « *Empêcher la gratuité totale du petit risque, répond à un principe de bon sens et rétablit l'égalité de tous devant la maladie. Le petit risque est aussi un risque de consommation abusive et, en Europe, nous sommes l'un des plus gros consommateurs de pharmacie, ce qui n'est pas forcément une garantie de bonne santé. Un ticket modérateur n'est pas non plus superflu pour les consommations para-médicales comme celles de kinésithérapeute.* »

M. Gamboa (P.C., Essonne) interrogeait le ministre de la santé au sujet de la récente convention médicale avec la Sécurité sociale. M. Barrot a notamment déclaré : « *Le plan de redressement de la Sécurité sociale fait appel au concours financier de tous les intéressés. Je suis convaincu que l'immense majorité des médecins choisira de demeurer dans le domaine conventionnel. La nouvelle convention améliorera l'auto-discipline dans le cadre libéral de notre médecine. La campagne d'intoxication actuellement menée tente de faire oublier que sous l'empire de l'ancienne convention, 15 % des médecins étaient autorisés à dépasser les tarifs, 8 % d'entre eux n'usaient d'ailleurs pas de cette possibilité. La nouvelle convention renforcera la médecine de famille, à laquelle les Français sont attachés.* »

● *Le R.P.R. estime que la convention médicale remet en cause la protection médicale et sociale des Français,* lit-on dans un communiqué de ce parti. M. Bernard Pons, secrétaire général, pense que la liberté de prescription des médecins sera limitée. On sait que la proposition de loi d'un autre député R.P.R., M. Berger, concernant plusieurs dispositions sur la Sécurité sociale, dont son financement, soulève l'opposition des syndicats.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DES CHANGES

VIF RECUL DU DOLLAR - FERMETÉ DE LA LIVRE ET DU FRANC

Après une nette accalmie, les marchés des changes ont été de nouveau agités cette semaine, le DOLLAR s'inscrivant en vif recul du fait de l'accélération de la baisse des taux aux Etats-Unis, tandis que la LIVRE STERLING montait vigoureusement sur l'annonce d'un relèvement du prix du pétrole, et que le FRANC FRANÇAIS faisait preuve d'une fermeté manifeste.

Initialement, le DOLLAR s'inscrivait en léger progrès, malgré l'annonce d'une nouvelle réduction du taux de base (« prime rate ») des banques américaines, la Morgan ramenant le sien de 16 1/2 % à 16 %. Il est vrai qu'après sept semaines de baisse ininterrompue, les taux des bons du Trésor s'étaient orientés à la hausse. Mais cela ne devait pas durer. Dès le mercredi, des rumeurs, non confirmées, suivant lesquelles le taux d'escompte américain serait abaissé, entraînaient un recul du DOLLAR, qui s'amplifiait jeudi et vendredi sur une nouvelle diminution du taux de base des banques et sur l'annonce d'un assouplissement de la politique du crédit (voir d'autre part). Le même phénomène était enregistré sur le marché des EURO-DOLLARS.

Du coup, les cours de la monnaie américaine retombaient à 1.78 DM à Francfort, et, à Paris, s'enfonçaient même jusqu'à 4.15 F. A Tokyo, le DOLLAR tombait à son plus bas niveau depuis sept mois (223 yens), malgré les interventions massives de la Banque du Japon. En avril dernier, il était monté jusqu'à 265 yens, et les responsables monétaires du pays du Soleil Levant le voient descendre jusqu'à 220 yens environ.

Ailleurs, les hausses du prix de leur pétrole, annoncées par l'Arabie Saoudite, puis par les autres producteurs de brut, ont provoqué une vive hausse de la LIVRE STERLING, les gisements de mer du Nord se trouvant valorisés d'autant. La monnaie britannique montait jusqu'à 2.34 dollars, d'autant que le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, refusait derechef au patronat anglais toute baisse du taux d'intérêt, soulignant le fait que la demande de crédit restait encore excessive.

Le FRANC FRANÇAIS a effectué une remontée remarquée, s'inscrivant plus que jamais en tête du système monétaire européen : à Paris, le cours du DM est revenu de 2,34 F à 2,33 F, après avoir même touché 2,3250 F. De gros achats de francs et donc, de ventes de devises, ont été notés, en provenance d'établissements français.

Sur le marché de l'or, les cours de l'once de 31,1 g ont évolué entre 500 et 515 dollars. Selon la Dresdner Bank, la demande de métal jaune devrait considérablement augmenter par suite de l'instabilité politique dans le monde et de l'inflation généralisée. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,3390	9,7162	3,8768	4,1692	66,7784	4,5844	1958,91
	—	2,2850	9,6084	3,8159	4,1050	66,0822	4,5254	1934,02
New-York.	2,3390	—	24,0731	60,3318	56,1009	3,5026	51,0284	0,1194
	2,2850	—	23,7812	59,8802	55,6637	3,4578	50,4922	0,1181
Paris.....	9,7162	4,1540	—	250,61	233,04	14,5499	211,93	4,9609
	9,6084	4,2050	—	251,79	234,06	14,5401	212,32	4,9681
Zurich....	3,8768	165,75	39,9012	—	92,9873	5,8056	84,5663	1,9791
	3,8159	167,00	39,7146	—	92,9585	5,7745	84,3221	1,9730
Francfort.	4,1692	178,25	42,9104	107,5414	—	6,2434	90,9438	2,1283
	4,1050	179,65	42,7229	107,5748	—	6,2119	90,7094	2,1225
Bruxelles.	66,7784	28,5500	6,8728	17,2247	16,0168	—	14,5663	3,4089
	66,0822	28,9200	6,8775	17,3173	16,0979	—	14,6023	3,4168
Amsterdam	4,5844	196,00	47,1834	118,2583	109,9579	6,8651	—	2,3402
	4,5254	198,05	47,0986	118,5928	110,2421	6,8482	—	2,3390
Milan.....	1958,91	837,50	201,6129	505,2790	469,8457	29,2689	29,3345	—
	1934,02	846,40	201,2841	506,8263	471,1283	29,269	29,2689	—

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Nouveau reflux aux Etats-Unis

En net ralentissement la semaine précédente, la baisse des taux aux Etats-Unis a repris à vive allure, accompagnée par un assouplissement des restrictions de crédit, tandis qu'une quasi-stabilité était notée ailleurs, notamment en France.

Dès le mardi, la Morgan Guaranty ramenait son taux de base (« prime rate ») de 16 1/2 % à 16 %. Mercredi, le bruit courut que le taux d'escompte officiel allait être réduit, mais de bons experts faisaient remarquer que la banque n'ayant plus recours au guichet de l'escompte, une telle réduction ne s'imposait pas. Jeudi, la Chase Manhattan réduisait à 15 1/2 % son taux de base, le Chemical *annonçait 15 %*, tandis que la Citibank, à la veille du week-end, allait jusqu'à 14 1/2 %.

De son côté, la Réserve fédérale, présidée par M. Paul Volcker, annonçait, le 22 mai, une levée partielle des mesures restrictives prises le 17 mai 1980 pour *éponger les disponibilités* des banques et freiner l'octroi des crédits en le renchérissant. Le taux des réserves obligatoires que les banques étaient obligées de constituer, sans rémunération auprès de la Réserve fédérale, est ramené de 10 % à 5 %, celui des réserves constituées par les établissements financiers de crédit à la consommation revenant de 15 % à 7 1/2 %. Les disponibilités des banques vont donc s'en trouver notablement accrues, et le taux de crédit s'en trouvera diminué de 0,5 % à 0,7 %. La lutte contre l'inflation reste pourtant le problème prioritaire, ont réaffirmé les responsables monétaires américains (MM. Volcker et Miller). Sur le marché des eurodollars, le fléchissement a également été très net : à un mois les taux sont passés en dessous de 9 % (contre 11 % il y a huit jours), et à 9 5/ % -9 3+4 à six mois (contre 11 1/4 % précédemment).

A Paris, c'est la grande stabilité sur le marché monétaire (12 1/2 %-12 5/8 % à un mois et 12 5/8 %-12 3/4 % à trois mois). Sur le marché à long terme, où la stabilité règne également (12,93 % *contre* 12,87 % en rendement actuariel par les emprunts d'Etat, 13,66 % inchangé, pour le secteur public, et 14,49 % contre 14,51 % pour les emprunts privés, selon les indices Paribas), l'événement de la semaine a été l'annonce du lancement du second grand emprunt d'Etat de l'année le 3 juin prochain : 8 milliards de francs à 13,25 % taux nominal (13,35 % au règlement) amortissable en dix ans par tranche annuelle, *soit une durée de vie* moyenne de cinq ans et demi. Le choix d'un taux de 13,25 %, nouveau record historique pour un emprunt d'Etat, après les 13 % de janvier dernier, marque clairement la volonté officielle de freiner au maximum la baisse des taux, qui devra être « ordonnée », et s'avère, en fait, très lente. Ce taux correspond en fait au 14,40 % du dernier emprunt du secteur public (12,89 % après impôt et la *majoration classique de 0,30 %* à 0,40 %). Le plus haut avait été atteint il y a deux mois à 14,60 % (Crédit national, S.N.C.F.), pour revenir à 14,50 % (E.D.F.), puis 14,40 %. C'est dire assez à quel point les pouvoirs publics utilisent l'arme des taux pour défendre le franc, et, en même temps, essayer de moins léser l'épargne : à cette occasion, la décision de retenir le taux de 13,25 % traduit le sentiment que l'inflation va durer assez longtemps. La charge qui résultera pour le budget du fait de cette durée de dix ans (contre six ans pour l'emprunt de janvier, amortissable en totalité en fin de *parcours) sera atténuée* par l'amortissement annuel (cinq ans et demi de durée moyenne).

Pour l'instant, peu de réactions ont encore été enregistrées : les caisses de retraite, qui ne paient pas l'impôt, sont très intéressées, les compagnies d'assurances aussi. Quant au public, il est probable qu'il souscrira assez massivement. Depuis le début de l'année, toutefois, une énorme ponction a été opérée sur l'épargne (41,4 milliards de francs fin avril 1980 contre 21,6 milliards de francs fin avril 1979, et 54 milliards de francs contre 30 milliards au 30 juin prochain), les souscriptions ayant été effectuées par ledit public à hauteur de 60 % ou moins de 75 %, selon certains. Il n'est pas étonnant que le niveau des dépôts dans les Caisses d'épargne en aient souffert, étant donnée la différence de rémunération, ce qui ne semble guère émouvoir les pouvoirs publics, assez satisfaits de ce transfert, qui contribue à éponger une partie des disponibilités.

FRANÇOIS RENARD.

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du plomb et du cacao

METAUX. — *Le marché du cuivre est resté calme cette semaine dans l'attente de l'ouverture des négociations sur les nouvelles conventions collectives de l'industrie cuprifère aux Etats-Unis. Une grève semble peu probable. Le Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) s'attend que la consommation du monde non communiste se contracte à 7,3 millions de tonnes cette année, contre 7,6 millions de tonnes (estimation) en 1979.*

Les cours du plomb sont tombés à leur plus bas niveau depuis près de deux ans à Londres. La tendance a été affectée par des arrivages en provenance des Etats-Unis et par le ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés.

Le marché de l'argent a continué d'accuser les séquelles de la tempête qui l'a secoué en mars. Le fait que le président du Federal Reserve Board américain, M. Paul Volcker, ait révélé que le prêt d'un milliard de dollars aux frères Hunt est toujours en négociations a lourdement pesé sur la tenue des cours revenus à leurs plus bas niveaux depuis septembre.

DENREES. — *La décision de la Côte-d'Ivoire et du Brésil de constituer sans plus attendre un fonds de soutien de 84 millions de dollars n'a pas empêché les cours du cacao de s'inscrire au plus bas depuis quatre ans en raison de rumeurs persistantes de ventes à prix réduits du Ghana et du Nigeria. La Côte-d'Ivoire, elle-même, aurait vendu 15 000 tonnes de fèves. Compte tenu de ces facteurs et de l'excédent prévu pour la saison en cours, nombre d'opérateurs s'attendent à un cours inférieur à 1 000 livres sterling d'ici peu.*

Les achats effectués par le groupe de Bogota à New-York ont partiellement enrayé la chute des cours du café. Ils sont restés suffisamment élevés pour que l'Organisation internationale du café décide d'annuler la réunion qu'elle devait tenir la semaine prochaine à Londres pour réviser les mécanismes de soutien des cours.

Le sucre a poursuivi son ascension. L'U.R.S.S. a révisé en baisse à un peu moins de 9 millions contre 9,11 millions environ son objectif de production de betteraves à sucre. Jeudi soir, un important exportateur thaïlandais, incapable de faire face à ses engagements, a invoqué la clause de force majeure sur la livraison de 50 000 tonnes de sucre brut et s'apprête à en faire autant sur 150 000 tonnes supplémentaires.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai	23 mai
Terme ...	113 884 531	160 077 078	188 599 422	160 478 945	199 846 040
Compt. ...					
B. et obl.	123 987 467	177 242 002	171 186 711	149 455 645	149 455 645
Actions	69 552 830	68 807 556	70 391 643	83 320 165	83 320 165
Total	307 424 828	406 126 636	430 177 776	393 254 755	432 621 850
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100 28 décembre 1979)					
Franç. ..	105,6	106	106,1	106,9	108
Etrang. ..	102,6	102,5	102,4	102,7	103,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 28 décembre 1979)					
Tendance.	105	105,1	105,2	106	106,9
(base 100. 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	107,9	107,8	107,8	108,4	109,8

LA REVUE DES VALEURS

HAVAS ACQUIERT 10 % DE PUBLICIS

Dans son numéro qui paraîtra le 27 mai, la revue « Stratégies » annonce que l'agence Havas vient d'acquérir, par achats discrets en Bourse, environ 10 % du capital de Publicis, soit la moitié des 20 % détenus par le public.

Dans les milieux financiers, on se demande à quoi peut servir l'achat de 10 % du capital d'une affaire dont l'actionnaire principal, M. Bleustein-Blanchet, dispose avec sa famille de 80 % des actions dotées d'un droit de vote double. En tout cas, ces achats ont déjà coûté à Havas 25 millions de francs et fait monter la valeur du titre Publicis de près de 50 % depuis le début de l'année...

Valeurs à revenu fixe ou indexées

	23 mai	Diff.
4 1/2 1973	1 974	+ 19
7 % 1973	6 500,70	+ 1,70
10,30 % 1975	87,95	— 0,05
10 % 1976	88,50	— 0,03
P.M.E. 10,6 % 1976	88,80	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	89,15	+ 0,05
8.80 % 1977	96,80	+ 0,30
10 % 1978	86,20	— 0,25
9,80 % 1978	85,11	— 0,24
9,45 % 1978	83,50	— 0,05
8,80 % 1978	82	— 0,40
9 % 1979	81,10	+ 0,25
10 % 1979	84,95	— 0,30
10,80 % 1979	88,58	— 1,70
12 % 1980	95,90	— 0,60
C.N.E. 3 %	4 185	+ 77

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Deux compagnies d'assurances ont décidé de ne pas augmenter leur dividende pour 1979 : le groupe *Drouot*, qui versera comme l'année précédente une somme brute de 31,5 F par action et la

	23 mai	Diff.
Bail Equipement	202,50	+ 2,30
B.C.T.	111,20	+ 3,20
Banq. Rothschild	154,90	+ 0,70
Celetem	170	inchangé
Chargeurs Réunis	206	— 4
Cie Bancaire	310,10	— 0,80
C.C.F.	167	— 1
C.F.F.	448	— 21,80
C.F.I.	237,50	+ 7,50
Crédit du Nord	55,50	inchangé
Eurafrance	327	+ 17
Financière Paris	235,50	+ 1,50
La Hénin	369,90	+ 5,90
Locafrance	212,50	+ 5,50
Locindus	370	inchangé
Midi	895	+ 10
Prétabail	455	+ 5
Pricel	220,50	— 4,50
Schneider	155	+ 3
Suez	287	+ 3,50
U.C.B.	165,50	— 0,80

Protectrice (18,75 F pour *l'I.A.R.D.* et 13,50 F pour la *Vie*, avoirs fiscaux inclus).

Le *Crédit Foncier de France* a dégagé en 1979, 95 millions de francs de bénéfice net contre 86 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 37,50 F contre 34,50 F.

Alimentation

	23 mai	Diff.
Beghin-Say	190,50	+ 0,50
B.S.N.-G.-Danone	990	+ 29
Carrefour	1 869	+ 76
Casino	1 259	+ 7
Gén. Occidentale	307,90	+ 9,90
Guyenne et Gasc.	371	+ 11
Martell	546	+ 51,10
Moët-Hennessy	549	+ 8
Mumm	450	— 13
Olida-Caby	232	— 4
Pernod-Ricard	309,80	+ 5,80
Perrier	243	+ 3
Radar	530	+ 53,50
St-Louis-Bouchon	179	+ 2
Saupiquet	278,80	+ 0,80
Veuve Cliquot	829	— 3
Viniprix	417	— 3
Nestlé	8 490	+ 110

Le groupe *Promodès* table pour 1979 sur un chiffre d'affaires accru de 25 % (15 % à structures comparables). Pour 1979, le montant de ses ventes consolidées avait atteint 9,12 milliards de francs. Le rééquilibrage des comptes de *Goulet-Turpin* est escompté pour 1981.

Les pertes du groupe *J. Borel International* ont diminué en 1979 : 37,7 millions de francs au lieu de 89 millions l'année précédente. Le redressement s'est surtout fait sentir au cours du second semestre avec le retour à un résultat d'exploitation positif (+ 25,9 millions).

Dans le rouge en 1978, les comptes du groupe *Viniprix* sont revenus dans le noir pour l'exercice écoulé avec un bénéfice de 25,74 millions de francs contre une perte de 1,09 million.

Filatures, textiles, magasins

Le groupe *Lainière de Roubaix* est rentré dans l'ère des bénéfices en 1979, dégageant un résultat net consolidé de 32,4 millions de francs, contre une perte de 19 millions. Le service du dividende ne sera toutefois pas repris (3 F pour 1977 avoir fiscal inclus).

	23 mai	Diff.
Agache-Willot	480	— 10
B.H.V.	111,90	+ 7,90
C.F.A.O.	360	— 4
Darty	517	+ 27
Dollfus-Mieg	67,50	+ 2,10
Galeries Lafayette	149,50	— 5
La Redoute	456	+ 7
Lainière Roubaix	40,50	— 0,50
Prénatal	26,05	+ 0,05
Printemps	121,50	+ 1
Roudière	270	— 5,50
S.C.O.A.	44,30	+ 5,10

Matériel électrique, services publics

Les résultats de *Philips* pour le premier trimestre ne sont pas mirobolants et malgré un accroissement du chiffre d'affaires (8 180 millions de florins contre 7 222 millions), le bénéfice net a stagné : 163 millions de florins contre 162 millions.

	23 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	62	+ 7,50
C.E.M.	47,80	+ 2,30
Crouzet	1 024	— 2
CIT-Alcatel	386	+ 13
C.G.E.	315	+ 3,70
C.S.F.	492	+ 12
Gén. des Eaux	450	+ 2
Legrand	1 650	+ 11
Lyonn. des Eaux	366	+ 2
Machines Bull	60,60	+ 0,60
Matra	9 370	+ 130
Mot. Leroy-Somer	729	+ 14
Moulinex	81,50	+ 1,50
P.M. Labinal	245	+ 2,80
Radiotechnique	270	— 6
S.E.B.	206,20	+ 1,20
Signaux	652	+ 20
Téléméc. Electr.	872	+ 22
Thomson-Brandt	210	+ 2
I.B.M.	228	+ 5,90
I.T.T.	115,10	+ 1
Schlumberger	455,50	+ 5,50
Siemens	596	— 15

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net consolidé *Lafarge* (part du groupe), a progressé de 30,6 % en 1979 pour atteindre 287,46 millions de francs.

Selon le président Olivier Lecerf, les perspectives pour 1980 sont prometteuses et sauf imprévu, une nouvelle et *forte* augmentation des résultats est attendue.

Le dividende global passe de 20,10 F à 22,50 F.

	23 mai	Diff.
Auxil d'Entrep.	449	+ 13
Bouygues	615	— 16
Chim. et Routière	127,80	— 3,70
Ciments Français	144,50	+ 3,50
Dumez	669	+ 17
Ent. J. Lefebvre	275	— 5
Gén. d'Entrep	188	+ 2,50
Gds Trav. Marseille	454	+ 24,50
Lafarge	257,40	— 0,40
Maisons Phénix	611	+ 7
Poliet et Chausson	265	+ 18

Le bénéfice net total consolidé de *Poliet* pour 1979 s'élève à 117,6 millions de francs contre 43,6 millions.

Le groupe *Dumez* a dégagé en 1979 un bénéfice net de 205 millions de francs contre 199 millions. Le dividende global est maintenu à 450 millions sur un capital augmenté de 25 % à titre gratuit.

Les ambitions de la C.G.E.

Une hausse de 17 %, après deux tentatives infructueuses de cotation au cours de la séance de jeudi, sur l'action Alsthom, ramenée à 15 % environ en fin de semaine : tel a été l'effet des propos tenus mercredi 21 mai par M. Ambroise Roux, président de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.). Parmi ceux-ci figuraient un commentaire optimiste sur la filiale Alsthom-Atlantique, dont « la *situation était* désormais très saine, la baisse des bénéfices étant temporaire, car la société, premier producteur européen de turbo-alternateurs nucléaires, et l'un des premiers du monde, va mettre les bouchées doubles », avec un chiffre d'affaires consolidé de 13,1 milliards de francs en 1980, contre 9,6 milliards de francs en 1979, et un carnet de commandes de 30 milliards de francs.

Quant au *groupe C.G.E.*, sa marge brute devrait être de 1,4 milliard de francs en 1980, contre 1,26 milliard en 1979 et 1,21 milliard en 1978, son résultat net pouvant avoisiner 500 millions de francs en 1980, contre 460 millions en 1979 (305 millions de francs pour la part du groupe, soit 50 francs par action) et 431 millions de francs en 1978. Pour l'exercice en cours, le dividende sera maintenu sur un *capital* augmenté par attribution gratuite (1 pour 5).

Quant aux ambitions du groupe, elles sont grandes : 68 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983, contre 35 milliards de francs en 1979 et 44 milliards en 1980, les effectifs passant à 190 000 personnes (+ 40 000).

A cet effet, 7 milliards de francs seront investis, dont 3 milliards de francs pour des acquisitions. L'autofinancement fournira 6 milliards de francs, des cessions... le reste.

L'essentiel des efforts du groupe portera sur les télécommunications, qui devraient représenter 30 % des activités en 1983, avec un chiffre d'affaires porté de 7,5 à 19 milliards de francs. Le secteur « énergie » restera, néanmoins, prépondérant avec 28,5 milliards de francs contre 15,5 milliards de francs en 1979, tandis que la division « entreprises », grossie en 1979 par la prise de contrôle de Sainrapt et Brice, devrait réaliser un chiffre d'affaires de 15,5 milliards de francs d'ici quatre ans, contre 9 milliards de francs actuellement.

M. Ambroise Roux a mis un accent particulier sur la télématique et la bureautique, qui devraient se développer au rythme annuel de 37 %, le chiffre d'affaires du groupe dans ce secteur passant de 3,5 milliards de francs à 12 milliards de francs, au prix de 3,3 milliards de francs d'investissements, plus 2,8 milliards de francs dans la recherche-développement.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 19 AU 23 MAI

Une hausse diffuse

« EN 1980, les cours pourraient enregistrer une hausse moyenne de 10 à 15 %. » Tel est le pari — « et non le pronostic » — qui vient d'être engagé par M. Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. Un pari prudent, il faut bien le souligner. D'abord parce que depuis le début de cette année, les différents indices ont déjà progressé d'environ 6 %. Ensuite, et surtout, parce que cela revient à dire que la hausse réelle — corrigée de l'inflation — des actions françaises sera, en 1980, proche de zéro.

Pourtant, malgré l'évidente faiblesse de l'argument publicitaire (on ne gagnera pas, en francs réels, et on risque de perdre), les chalands ne se détournent pas du placement actions. Mieux, une partie d'entre eux se sont joints, cette semaine, aux plus téméraires et, pour la cinquième semaine consécutive, les indices ont monté. Modérément, certes (environ 1,5 %), mais dans des marchés toujours plus *actifs*.

Lundi, pourtant, ce n'était pas gagné. A l'issue d'une séance assez terne, hausses et baisses s'étaient pratiquement *équilibrées, l'indicateur instantané terminant* en *repli* marginal (— 0,1 %). Un scénario à peu près identique se déroula le lendemain, séance consacrée à la réponse des primes engagées au cours des trois mois précédents, et l'indicateur progressa d'à peine 0,2 %. Mercredi, dernier jour du mois boursier de mai, personne ne s'attendait à de grands mouvements. Il n'y en eut d'ailleurs pas, les indices restant figés à leur niveau de la veille.

Autour de la corbeille, cependant, les visages étaient souriants. En quatre semaines les valeurs françaises venaient en effet de monter de 6 %, la liquidation s'avérant donc largement positive après une baisse de 1 % en avril et de près de 10 % en mars ! De quoi réchauffer les cœurs des plus « refroidis ». Dès jeudi, premier jour de quatre nouvelles semaines de crédit, le marché repartit de l'avant (+ 0,7 %) et, sans doute emporté dans l'élan, ajouta 0,8 % de hausse à la veille du week-end.

Certes, le début d'une *nouvelle liquidation est toujours* plus ou moins propice aux achats, mais la hausse de vendredi fut néanmoins surprenante, surtout à la veille d'un week-end, le Palais Brongniart ne rouvrira pas ses portes avant mardi 27 mai. Quelles sont les motivations d'un tel *optimisme ? Après tout, M. Flornoy lui-même* ne vient-il pas de souligner que le taux de croissance des entreprises « se ralentira peut-être » cette année ? Oui, mais, outre que « le pire n'est pas certain », le syndic a aussi indiqué que, selon lui, l'investisseur est revenu à l'idée que l' « action est un produit qui protège de l'inflation ». Enfin, la crainte de la taxation des plus-values ralentit l'ardeur des vendeurs, et les souscripteurs aux Sicav Monory amènent toujours un certain flux d'affaires, et puis les fameux dividendes dont nous avons déjà parlé ici même. Bref, les raisons de monter ne manquent pas, paraît-il. Nous aurions mauvaise grâce d'insister *ici sur toutes celles qui motiveraient, sinon* une chute, du moins la plus grande prudence. Il suffit d'ouvrir son journal ou de tourner le bouton de son poste de radio...

Métallurgie, constructions mécaniques

Le groupe « P.S.A.-Peugeot-*Citroën* » changera de nom le 26 juin prochain, pour reprendre son ancienne dénomination de « Peugeot S.A. », les résultats du groupe pour 1979 intégrant, pour la première fois, ceux de « Talbot ». Tout en étant inférieurs aux précédents, ils restent satisfaisants avec un bénéfice net de 1 288 millions de francs contre 1 382 millions de francs.

	23 mai	Diff.
Alspi	97	+ 2
Av. Dassault-Brég.	840	— 5
Babcock-Fives	136	— 1
Chiers-Châtillon	14,95	+ 1,65
Creusot-Loire	80	+ 10,50
De Dietrich	670	inchangé
FACOM	430	inchangé
Ferodo	370	+ 10
Gén. de Fonderie	207	+ 15,50
Marine-Wendel	41,50	+ 1,40
Métal.-Normandie	56	— 0,50
Penhoët	276	+ 6
Peugeot-Citroën	233	+ 21
Poclain	239,50	— 3,50
Pompey	104	+ 0,50
Sacilor	23,40	— 0,10
Sagem	848	+ 49
Saulnes	55,50	— 1,30
Saunier-Duval	123	— 3
Usinor	12,80	inchangé
Vallourec	79,50	+ 3

Le dividende global est majoré de 14,8 % à 23,25 francs.

Ferodo va également changer de raison sociale pour prendre, à la fin de ce mois, la dénomination de Valeo.

Produits chimiques

Le bénéfice avant impôts d'ICI pour le premier trimestre atteint 152 millions de livres. La progression est de 55,1 % par rapport à la période correspondante de 1979, mais elle n'est pas significative, les résultats au 31 mars de l'année dernière ayant été affectés par la grève des camionneurs.

	23 mai	Diff.
C.M.-Industries	498	+ 90
Institut Mérieux	732	+ 44
Laboratoire Bellon	452	+ 37
Nobel-Bozel	44,90	+ 1,20
Pierrefitte-Auby	136,10	+ 2,80
Rhône-Poulenc	134,50	+ 4,70
Roussel-Uclaf	268	+ 26
B.A.S.F.	332	+ 0,50
Bayer	281,40	— 2,10
Hoechst	284	— 3
I.C.I.	34,80	— 1,30
Norsk-Hydro	536	+ 32

Comparé à celui réalisé au cours des trois derniers mois de l'exercice précédent, ce bénéfice est seulement en augmentation de 4,8 %, en raison de l'accroissement des coûts.

Pétroles

Le groupe *Royal Dutch Shell* a enregistré pour le premier trimestre une augmentation de 16 % de son bénéfice net (718 millions de livres). Ce dernier a toutefois été artificiellement gonflé par l'accroissement de la valeur des stocks.

	23 mai	Diff.
Elf-Aquitaine	1 385	+ 105
Esso	286	+ 5
Franç. des Pétroles	258	+ 10
Pétroles BP	124	+ 12
Primagaz	242	— 6
Raffinage	172	+ 6
Sogerap	170,20	+ 5
Exxon	267,50	+ 10,50
Pétrofina (1)	746	+ 28
Royal Dutch (2)	334,50	+ 8,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 33 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 12,20 F.

Valeurs diverses

Pour 1980, *Majorette* table sur une croissance de son chiffre d'affaires en volume de 10 à 15 %. Le groupe détient un peu moins de 10 % du marché mondial.

La situation des *Papeteries de Gascogne* s'est améliorée en 1979 avec un bénéfice net de 13,05 millions de francs contre 1,46 million de francs. Le dividende global est fixé à 6 F contre 1,50 F.

	23 mai	Diff.
A.D.G. (1)	218	+ 12
L'Air Liquide	538	— 6
Arjomari	162,20	+ 0,20
Bic	513	— 3
Club Méditerranée	371,50	+ 4,40
Essilor	895	+ 31
Europe 1	954	+ 14
Gle Ind. Part.	155,90	+ 9,40
Hachette	251	— 1
J. Borel Int.	148,90	— 1,10
L'Oréal	673	— 21
Navigation Mixte	162,50	+ 1
Nord-Est	35,20	+ 1,30
Presses de la Cité	296	— 1
P.U.K.	115	+ 3,30
St-G.-Pt-à-Mous.	132,40	+ 2,10
SANOFI	390	— 40
Skis Rossignol	625	— 8
U.T.A. (2)	142,20	— 6,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 9 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 10,30 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	23 mai	Diff.
Imetal	108,90	— 0,10
Kléber	58,40	— 0,10
Michelin	880	— 39
Penarroya	99,10	+ 2,10
Charter	13,55	— 0,30
INCO	87,60	+ 2,60
R.T.Z.	34,50	— 0,60
Union Minière	105	— 1,50
Z.C.I.	2,70	+ 0,13

Kali Sainte-Thérèse annonce pour 1979 un résultat d'exploitation fortement accru (9,07 millions de francs contre 4,13 millions), mais un bénéfice net diminué (12,9 millions de francs contre 13,78 millions), les précédents profits ayant été gonflés par l'inclusion des plus-values provenant de la vente d'actifs en Alsace.

Le dividende global passe de 9 F à 9,90 F.

Mines d'or, diamants

Selon les prévisions de la *Banque Louis-Dreyfus*, fondées sur des prix moyens de l'or de 637 dollars l'once pour le premier trimestre et de 500 dollars pour le second, les dividendes des mines aurifères déclarant un coupon en juin seraient, en moyenne aussi, majorés de 238 %.

	23 mai	Diff.
Amgold	335,50	— 3,50
Anglo-American	52,40	+ 1,40
Buffelsfontein	163,20	+ 11,40
De Beers	37	— 1,40
Free State	236	+ 11,90
Goldfields	43,20	— 0,85
Harmony	80,20	— 0,10
President Brandt	178	+ 11,10
Randfontein	272	+ 5
Saint-Helena	139	+ 3,50
West Driefontein	342	+ 12,90
Western Deep	171	+ 13
Western Holding	283	+ 2

Bourses étrangères

NEW-YORK
Nouveaux progrès

La désescalade continue des taux d'intérêt, le desserrement progressif de la politique monétaire alliés à un premier résultat « relativement satisfaisant » en matière d'inflation (voir d'autre part) ont permis à la Bourse de New-York d'enregistrer de nouveaux progrès.

Les trois premières séances de la semaine ont été assez irrégulières, les opérateurs tentant d'évaluer notamment la profondeur de la récession à venir. La baisse de 12,7 % des bénéfices des sociétés au premier trimestre (par rapport au premier trimestre de 1979) et celle de la capacité de production employée par les industries (81 % contre 83 % en mars), et enfin la diminution de 4,16 % des commandes de biens durables en avril ont impressionné le Big Board. Rien ne dit d'ailleurs que ces facteurs négatifs ne réapparaîtront pas rapidement dans les préoccupations boursières...

En attendant, l'indice Dow Jones des industrielles a terminé à 854,09 (+ 27,22 points en cinq séances) et les transactions ont porté sur 184,43 millions d'actions contre 176,56 millions.

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Alcoa	55 1/8	60 3/4
A.T.T.	52 7/8	53 1/4
Boeing	33 1/2	34 1/4
Chase Man. Bank	42 3/8	42 5/8
Du P. de Nemours	38 1/4	41 1/8
Eastman Kodak	52 3/4	54 1/8
Exxon	60 3/8	64 1/4
Ford	23 1/8	25 1/4
General Electric	47	49 5/8
General Foods	29	29 3/8
General Motors	43 5/8	46 3/8
Goodyear	12	12 1/4
I.B.M.	53	54 3/4
I.T.T.	27 1/8	29
Kennecott	26 1/8	27 5/8
Mobil Oil	66 1/2	69
Pfizer	41 1/4	42
Schlumberger	107 1/4	110 7/8
Texaco	33 5/8	34 5/8
U.A.L. Inc.	17 1/4	17
Union Carbide	40 1/8	42 1/4
U.S. Steel	17 7/8	19
Westinghouse	23 1/2	24
Xerox Corp.	52 7/8	56 3/4

TOKYO
Légère hausse

Sous la conduite des valeurs pétrolières et minières, le Kabuto-cho s'est redressé cette semaine à Tokyo.

L'indice Nikkeï Dow Jones s'est établi à 6 839,89 le 23 mai (contre 6 722), et l'indice général est passé de 466,34 à 467,16.

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Canon	630	631
Fuji Bank	509	415
Honda Motors	561	574
Matsushita Electric	693	680
Mitsubishi Heavy.	191	187
Sony Corp.	2 050	2 030
Toyota Motors	835	834

LONDRES
Léger repli

Le marché britannique s'est révélé plutôt calme cette semaine, et les industrielles comme les fonds d'Etat se sont repliés à l'issue d'une période marquée par l'irrégularité.

A l'annonce de difficultés de production dans un gisement en mer du Nord, les pétroles ont subi un accès de faiblesse avant de se redresser partiellement.

Parmi les industrielles, I.C.I., déjà touché par les problèmes évoqués ci-dessus, a cédé près de 7 % cette semaine, ses résultats financiers ayant été décevants.

Indices « Financial Times » des industrielles du 23 mai : 423,3 contre 435,2 ; fonds d'Etat : 64,08 contre 67,76 ; mines d'or : 310,1 contre 304,6.

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
Bowater	172	167
Brit. Petroleum	338	336
Charter	150	144
Courtaulds	71	69
De Beers *	9,25	9,03
Free State Geduld*	48	52 1/2
Gt Univ. Stores	400	394
Imp. Chemical	380	356
Shell	374	378
Vickers	114	111
War Loan	33	33

* En dollars.

FRANCFORT
Marché stable et sans affaires.

Les cinq dernières séances n'ont apporté aucun changement notable à la Bourse de Francfort. Dans un marché relativement calme, hausses et baisses se sont équilibrées, la tendance étant aussi irrégulière sur le marché des obligations.

Indice de la Commerzbank du 23 mai : 702,6 contre 704,1.

	Cours 16 mai	Cours 23 mai
A.E.G.	78,90	75,60
B.A.S.F.	143	142,60
Bayer	122,70	122
Commerzbank	166,50	163,80
Hoechst	123,90	123
Mannesman	117,50	115,20
Siemens	266,50	260
Volkswagen	187,50	185

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
C.N.E. 3 %	17 000	68 447 195
Empr. 4 1/2 % 73	33 000	64 603 150
ELF-Aquitaine	30 850	41 369 850
C.M. Industries *	48 030	24 161 174
Carrefour	11 780	21 740 490

(*) Cotations suspendues le 19 mai.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16/5	Cours 23/5
Or fin (kilo en barre)	72400	[illegible]
— (kilo en lingot)	72560	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	670 20	665 20
Pièce française (10 fr.)	398 ..	389 80
Pièce suisse (20 fr.)	532 .	525 10
Union latine (20 fr.)	514 60	515 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	480	468 ..
Souverain	651 70	641 50
● Souverain Elizabeth II	780 .	775 ..
● Demi-souverain	440 .	441 .
Pièce de 20 dollars	2718	2699 60
— 10 dollars	1290 20	1280 ..
— 5 dollars	780	780 ..
— 50 pesos	3078	2965 ..
● — 20 marks	600 10	605 .
— 10 florins	520 10	520 50
● — 5 roubles	342	352 ..

La revanche de la Sanofi

Suspendue le lundi 19 mai, la cotation de l'action C.M. Industries reprenait le lendemain avec une hausse de 23,7 %, ramenée à 22 % en fin de semaine après quelques fluctuations, tandis que l'action de la SANOFI (filiale à 83 % d'Elf-Aquitaine) perdait 6 % (9 % à la veille du week-end) : un communiqué, publié le lundi après-midi, révélait que la SANOFI allait absorber C.M. Industries par voie de fusion. Ces mouvements de cours étaient dus à des indications suivant lesquelles les parités d'échange seraient de sept titres SANOFI contre cinq C.M. Industries, conformément aux rapports entre les bénéfices par action et les actifs nets (entre 1 à 1,3 et 1 à 1,5). La plus grande prudence est, néanmoins, de mise, puisque les commissaires aux apports doivent statuer ultérieurement, et les surprises sont toujours possibles : l'« affaire Pernod » est là pour en témoigner. En principe, la SANOFI ne désire reprendre que la division Pharmacie de C.M. Industries (environ 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires), les anciens actionnaires de la société absorbée ayant la possibilité de recevoir des titres SANOFI et, éventuellement, des titres de la holding Poulain S.A., qui détient les activités alimentaires de C.M. Industries (Banania, chocolat Poulain, etc.). Selon certaines indications, la famille Midy et ses alliés (45 % du capital de C.M. Industries) garderait ledit secteur alimentaire : ce dernier, on le sait, a eu quelques ennuis avec la filiale Aptunion (fruits confits).

Comme se plaît à le souligner la banque Lazard, qui a présidé aux négociations, c'est la première fois, depuis longtemps, que sera introduite en Bourse une valeur dont la capitalisation atteindra près de 3 milliards de francs, soit l'équivalent de celle de Rhône-Poulenc.

En attendant, la SANOFI, fille du groupe Elf-Aquitaine, va presque doubler de taille, avec un chiffre d'affaires « santé » porté de 1,75 milliard de francs à plus de 3 milliards de francs, au deuxième rang français derrière Rhône-Poulenc (4,5 milliards de francs). Belle revanche pour la SANOFI et sa mère pétrolière, candidats à la reprise de Roussel-Uclaf en 1974, et éconduits au profit du groupe allemand Hoechst... — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVEAU RETARD DU PREMIER VOL DE LA NAVETTE SPATIALE AMÉRICAINE

La NASA a annoncé, jeudi 22 mai, que le premier vol de la navette spatiale américaine n'aura pas lieu avant mars 1981. Il s'agit en fait d'une confirmation tardive d'un nouveau retard — initialement, ce premier vol avait été prévu pour mars 1979 — dont on parlait déjà officieusement depuis la fin de 1979. La date de mars 1981 paraît du reste bien optimiste à certains observateurs, qui doutent que le premier tir puisse avoir lieu avant l'été.

La NASA a aussi admis que ce retard du premier vol aurait des conséquences sur les missions opérationnelles : la première de celles-ci, qui était prévue pour le printemps de 1982, est renvoyée à septembre 1982. Ce délai va obliger certains clients à modifier leur projet ou à revenir à des lanceurs classiques. Quant au laboratoire SPACKLAB que l'Agence spatiale européenne a construit pour la NASA, c'est seulement au mois de mai 1983 — au lieu de septembre 1982 — qu'il emmènera dans l'espace l'un des trois astronautes européens sélectionnés pour ce vol. Du coup, ceux-ci perdent pratiquement toutes chances d'être les premiers Européens de l'Ouest à quitter l'attraction terrestre. En effet, un cosmonaute français doit participer en 1982 à une mission franco-soviétique, à bord d'une station Saliout.

A B C D E F G

Tension à l'Organisation internationale du travail

Les pays arabes déposent une nouvelle résolution condamnant Israël

De notre correspondante

Genève. — *Alors que les Etats-Unis s'apprêtent à reprendre leur siège de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), qu'ils avaient quittée en février 1977 en invoquant l'excessive politisation des débats de l'assemblée genevoise, les pays arabes reviennent à la charge avec plus de force que jamais.*

C'est dans une atmosphère encore plus tendue qu'au moment du départ des Etats-Unis, estiment les observateurs, que le 23 mai la Jordanie a déposé un projet de résolution, élaboré en réalité par les sept pays arabes et l'O.L.P. Ce texte, dont le titre *(« Résolution concernant les colonies israéliennes en Palestine et autres territoires arabes occupés »)* est à lui seul un programme, est présenté au titre des *« résolutions se rapportant à des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour »*, pour être discuté lors de la prochaine session annuelle de la conférence internationale du travail, qui s'ouvre le 4 juin.

Le texte se contente de faire allusion, dans son préambule, à l'étude extrêmement équilibrée et documentée sur *« la situation des travailleurs des territoires arabes occupés »*, qui est publiée, en annexe, au rapport soumis à la conférence de 1980 par M. Blanchard, directeur général du B.I.T. Les auteurs de la résolution ne citent qu'une phrase du rapport de 1979, dans lequel M. Blanchard exprimait sa crainte de voir se détériorer la situation des *travailleurs arabes, au cas où* Israël poursuivrait sa politique d'implantation.

En revanche, le dispositif de la résolution jordanienne ignore les rapports, et, en outre, il n'est plus question des travailleurs. Le texte *« 1) condamne l'établissement de colonies israéliennes en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés ; 2) invite les autorités israéliennes à mettre fin immédiatement à l'établissement de colonies en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et à démanteler les colonies existantes ; 3) invite les Etats membres de l'O.I.T. à cesser toute assistance fournie aux autorités israéliennes qui puisse appuyer la politique de colonisation de celles-ci »*. En conclusion, les auteurs du projet prient le conseil d'administration et le directeur général *« de fournir toutes les formes d'aide et de soutien aux citoyens arabes de Palestine et des autres territoires arabes occupés pour renforcer leur capacité économique et technique et pour contrebalancer les les effets de l'occupation et de la politique de colonisation israéliennes »*.

Les votes du Conseil de sécurité

Il s'agit donc là d'une condamnation politique, sans rapport avec les objectifs fixés par la Constitution de l'O.I.T. et fort capable de remettre en cause la présence des Etats-Unis (qui assurent 25 % du budget).

Devant la gravité de la situation, M. Blanchard a lancé un appel à la raison sous forme d'*« observations... après consultation du bureau du conseil d'administration »*. C'est la première fois de l'histoire de l'O.I.T. que cette procédure est utilisée. Le directeur général rappelle que *« le Conseil de sécurité des Nations unies, traitant de la question dans le cadre de sa compétence politique »*, a déjà condamné les implantations israéliennes. *« La plupart des faits relatifs aux aspects de cette politique d'« implantation » qui peuvent ressortir à la compétence de l'O.I.T. restent à établir et devraient l'être par des méthodes impartiales tenant pleinement compte de l'état d'occupation »*, a déclaré M. Blanchard. Il rappelle le très large appui recueilli par la thèse selon laquelle la Conférence ne doit pas examiner une résolution qui condamne un Etat membre si les raisons de cette condamnation ne reposent pas sur les conclusions des investigations conduites par l'O.I.T. En somme, si les auteurs de la résolution veulent protéger les droits des travailleurs arabes des territoires occupés, ils ne doivent pas refuser les procédures reconnues pour apprécier la situation.

Que va faire la Conférence ? Elle *peut décider d'engager* ces procédures. Elle peut aussi prononcer une condamnation formulée par les Arabes et leurs alliés traditionnels. Dans ce cas, un bon nombre d'autres pays membres s'insurgeront contre ce regain de politisation, mais il se peut aussi que, faute de quorum — artifice maintes fois utilisé à l'O.I.T., — aucune décision ne puisse être prise.

ISABELLE VICHNIAC.

M. MASMOUDI, ANCIEN MINISTRE TUNISIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, A ENTAMÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM.

L'ancien ministre tunisien des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, en résidence surveillée *à son domicile* à Tunis depuis le mois de juin 1978, a entamé samedi 24 mai une grève de la faim, a annoncé sa femme, actuellement à Paris. Il entend ainsi protester contre le refus du gouvernement de l'autoriser à se rendre en France pour assister à un colloque sur « Le général de Gaulle et la République » organisé par le Cercle universitaire d'études et de recherches gaulliennes, qui se tient du 24 au 26 mai à Amboise sous la présidence de M. Michel Debré.

Dans un message qu'il a adressé à M. Debré, l'ancien ministre tunisien déclare que sa grève de la faim exprime aussi son *« refus d'être considéré chez moi comme un citoyen amoindri (...) et d'être choisi comme le bouc émissaire appelé à expier les erreurs des uns et les caprices des autres »*.

M. RAYMOND BARRE SOUHAITE DES TAUX PROGRESSIFS POUR LES LIVRETS D'ÉPARGNE

Il ne faut pas *« se laisser impressionner par les campagnes virulentes sur la soi-disant exploitation des petits épargnants et comparer abusivement le taux d'intérêt du livret A des Caisses d'épargne au taux courant d'inflation »*, a affirmé, vendredi 23 mai, M. Barre, au dîner de clôture de la quatrième rencontre des caisses d'épargne de la C.E.E. *« Le taux des livrets A (7,50 %) est plus avantageux qu'on ne le dit, comparé aux placements à moyen et long termes, puisqu'il correspond à une rémunération brute de 12 %, compte tenu de l'exemption fiscale qui lui est attachée. »*

« Mon souhait personnel, a poursuivi M. Barre, *est que les caisses d'épargne pratiquent des taux progressifs avec la stabilité et la durée des dépôts. Cela se fait ailleurs. Pourquoi cela ne se ferait-il pas chez nous ? On évoque des arguments sociologiques, psychologiques et politiques. Je pense en fait que ces arguments recouvrent l'attachement à de vieilles habitudes où on a pris son confort et à certaines idées bien déterminées de la techno-* l'indexation de l'épargne.

Le premier ministre a exprimé une nouvelle fois son hostilité à l'indexation de l'épargne.

L'inflation se ralentit aux États-Unis où la baisse des taux d'intérêt s'accentue

Le rythme de l'inflation s'est ralenti aux Etats-Unis en avril. L'indice du coût de la vie n'a augmenté que de 0,9 % alors que la hausse mensuelle au premier trimestre était de 1,4 %.

Le département du travail, qui a publié ces statistiques le 23 mai, *attribue ces résultats à la stabilisation* des prix de l'énergie et à une hausse moindre des prix de la nourriture, de l'habillement et des loyers.

Le prix de l'essence — ajusté des variations saisonnières — n'a pas bougé et l'indice des transports, qui tient compte du prix des carburants, des automobiles — neuves et d'occasion — et du coût des transports publics, n'a augmenté que de 0,6 %, le relèvement le plus faible depuis près de deux ans.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a estimé que ce taux d'inflation — le plus faible depuis quinze mois — était *« la première preuve que les Etats-Unis sont sur la bonne voie »*. Il a ajouté que le taux d'inflation *devrait être également en baisse* sensible en juin car il se ressentira de la baisse importante des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Le mouvement en effet se poursuit. La Citibank, deuxième banque commerciale des Etats-Unis, a réduit, le 23 mai, son taux d'intérêt de deux points, pour le ramener à 14,5 %. La Chemical Bank a pour sa part abaissé ce taux d'un point et demi, pour le placer à 15 %. Mais un certain nombre d'autres grandes banques — la Bank of America et la Hannover Trust notamment — se sont alignées sur les 14,5 % de la Citibank.

Le nouveau mouvement à la baisse des taux d'intérêt a suivi de quelques heures l'annonce par la Réserve fédérale d'un nouvel assouplissement du contrôle du crédit, renforcé le 14 mars dernier pour lutter contre l'inflation *(le Monde du 24 mai)*.

Malgré la réduction du rythme de l'inflation, la hausse du coût de la vie pèse sur le pouvoir d'achat des travailleurs. Le département du travail indique qu'en avril le pouvoir d'achat des salariés a enregistré une diminution de 6,7 % par rapport au mois correspondant de 1979. Déduction faite de l'inflation, les salaires bruts, de même que les revenus disponibles des salariés après paiement de l'impôt et des cotisations sociales, ont diminué de 1,2 % en avril par rapport à mars. — *(A.F.P., U.P.I.)*

LA COUR DE JUSTICE DE LA HAYE ORDONNE LA LIBÉRATION DES OTAGES AMÉRICAINS DÉTENUS A TÉHÉRAN.

La Haye *(A.P.)*. — La Cour de justice internationale de La Haye a ordonné, samedi 24 mai, à l'unanimité à l'Iran de libérer les otages américains. La Cour a également estimé que l'Iran devait payer des dommages aux Etats-Unis.

Elle a indiqué que la prise d'otages et l'approbation du gouvernement iranien constituaient *« des brèches successives et continuelles »* de l'Iran vis-à-vis *de ses obligations concernant* les conventions internationales et le traité irano-américain.

L'Iran avait ignoré en décembre un jugement de la Cour internationale de La Haye demandant la libération des otages.

M. ERTL CRITIQUE LA DÉCISION FRANÇAISE D'ACCORDER DES AIDES NATIONALES A SES AGRICULTEURS

M. Joseph Ertl, ministre allemand de l'agriculture, estime, dans une interview à l'hebdomadaire « Der Spiegel », que, si la France mettait à exécution sa menace d'accorder des aides nationales à ses propres agriculteurs, « il s'ensuivrait une situation grave, pour employer une formulation prudente ».

M. Raymond Barre a annoncé le 21 mai, au conseil des ministres, que la France prendrait dès le 1er juin des mesures compensatoires si aucun accord n'intervient sur les prix agricoles à Bruxelles les 28 et 29 mai, pour permettre aux agriculteurs *français de bénéficier d'une hausse* de prix de 5 %. M. Ertl ne semble pas exclure, dans son interview, de nouvelles concessions de la Grande-Bretagne afin de parvenir à un accord entre les Neuf sur le fonctionnement du Marché commun agricole, *se refusant toutefois à faire* des déclarations précises sur le sujet. Il ajoute qu'« il fait confiance à la la coopération franco-allemande, clef de voûte de la Communauté », pour garantir la survie de la C.E.E.

LA C.G.T. REPRENDRA EN JUIN SON DÉBAT INTERNE SUR L'ACTION UNITAIRE

Un débat sur l'action unitaire, et plus précisément avec la C.F.D.T., devait être, initialement, *l'un des points essentiels* du comité confédéral national de la C.G.T., réuni les 21 et 22 mai, avec le rapport de M. J.-C. Laroze, secrétaire confédéral. Le développement de l'action revendicative a sensiblement modifié les données de l'affaire. Il a apporté certains apaisements aux militants qui mettaient en doute la volonté unitaire d'un bon nombre de dirigeants cégétistes. Un groupe de travail a été chargé de préparer un document qui viendra devant le comité confédéral *national extraordinaire, le 3 juin* prochain.

Ce 22 mai, les délégués ont *cependant abordé* une question connexe qui soulève des remous dans leurs rangs : la pétition de *« l'union pour les luttes »* où se *retrouvent* des noms de militants de gauche, P.S. et P.C., et syndicaux, notamment C.G.T. et C.F.D.T. Plusieurs membres du bureau de la C.G.T. : Mme Lambert, MM. Buhl, Deiss et Laroze (ce dernier a retiré sa signature) ont été critiqués pour avoir souscrit à l'appel. Ils se sont défendus avec vigueur. M. Séguy, qui avait, naguère, participé à ces attaques, a, devant *le comité, fait prévaloir* le refus de sanctionner ceux qui participait à « l'appel ».

(Lire page 6 la libre opinion de MM. Bois et Farandjis.)

LORS DE LA VISITE DU PAPE A PARIS

Une délégation du P.C.F. assistera au « Te Deum » de Notre-Dame

Une délégation du parti communiste français assistera, sur l'invitation du cardinal Marty, archevêque de Paris, au *Te Deum* qui aura lieu à Notre-Dame, le 30 mai, à l'occasion de la venue du pape Jean-Paul II. Elle sera constituée de MM. Maxime Gremetz, député de la Somme, membre du bureau politique, chargé au P.C.F. des relations avec les chrétiens ; Lucien Villa, député de Paris ; Guy Schmaus, membre du bureau du Sénat, et Danielle Bidard, sénateur de la Seine-Saint-Denis.

Les présidents des groupes communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat (M. Robert Ballanger et Mme Hélène Luc) remercient, dans une lettre, l'archevêque de Paris en ces termes : *« Nous avons été particulièrement sensibles à cette invitation, étant donné le caractère exceptionnel de l'événement que constitue la venue en France du pape Jean-Paul II. »*

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE : la République ne doit patronner aucun culte.

Rappelant qu'il rassemble *« des hommes de toutes croyances et de toutes philosophies sous le signe du respect de la pensée »*, le Grand-Orient de France affirme que ses membres *« demeurent respectueux de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et sont profondément attachés au caractère laïque de la République inscrit dans sa Constitution »*. Les représentants officiels de la République *« ne sauraient privilégier le mandataire d'une religion ou d'une philosophie en lui accordant une consécration publique et officielle qui porterait atteinte au respect des droits des autres croyances ou philosophies. Le pape n'est que le représentant d'une Eglise sans reconnaissance spéciale de la République, qui ne doit patronner ni subventionner aucun culte »*.

Jean-Paul II écrit aux évêques allemands à propos de Hans Küng

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le dialogue n'est pas rompu entre le Saint-Siège et le *professeur Hans Küng*. Il semble même que le pape veuille le relancer ou, en tout cas, faire en sorte que les ponts ne soient pas coupés avec le théologien de Tübingen, auquel on avait interdit, il y a quelques mois, d'enseigner la doctrine catholique, au nom de l'Eglise. Jean-Paul II vient d'adresser une longue lettre aux évêques allemands pour préciser sa position dans cette affaire.

D'une part il y réaffirme, avec force, l'infaillibilité de l'Eglise et rappelle qu'on ne peut mettre en question la doctrine officielle ; mais, d'autre part, il tend la main à *M. Hans Küng*, souhaitant que celui-ci *« puisse être appelé de nouveau théologien catholique »*.

L'Eglise doit être humble et chercher le dialogue, affirme le pape. Cela ne signifie pas abandonner ses certitudes, *surtout en cette période* de réformes post-conciliaires. *« Voulant conserver l'Eglise dans la vérité »*, le Christ l'a dotée de *« l'infaillibilité dans l'enseignement de la foi et des principes de la morale »*. On aurait tort d'y voir un attribut secondaire : *« Si on affaiblit ou détruit cette base fondamentale, même les vérités les plus élémentaires de notre foi commencent à s'écrouler. »*

« Précisément parce que l'homme est faillible, dit encore Jean-Paul II, *le Christ, voulant maintenir l'Eglise dans la vérité, ne pouvait laisser ses pasteurs — les évêques et en premier lieu Pierre et ses successeurs — sans ce don particulier qu'est l'assurance de l'infaillibilité dans l'enseignement des vérités de la foi et des principes de la morale. »*

Le professeur Küng s'était démarqué de *« certaines doctrines authentiques de l'Eglise »*. En conséquence, *« il n'est plus en état de travailler dans le sens de la mission qu'il avait reçue de l'évêque au nom de l'Eglise »*.

Le pape engage le dialogue par évêques allemands interposés, mais, dans les dernières lignes de sa lettre, il semble s'adresser directement au Père Küng : *« Je désire lui répéter encore une fois ce qui a été dit en d'autres circonstances : nous continuons à espérer qu'il puisse arriver à une telle rencontre dans la vérité proclamée et professée par l'Eglise, qu'il puisse être appelé de nouveau théologien catholique. »* Jean-Paul II *« ne cesse de prier Dieu »* pour que ces retrouvailles aient lieu avec *« notre frère »*. Aucune allusion n'est faite au compromis qui a été trouvé à l'université de Tübingen, où le professeur Küng est désormais chargé d'un enseignement non obligatoire, dans le cadre de l'institut de recherche œcuménique. — R. S.

Rome a parlé, le dialogue continue...

La lettre de Jean-Paul II à propos de Hans Küng est intéressante de *plusieurs points de vue. D'abord, elle* montre le souci du pape de continuer le dialogue avec le théologien suisse, même s'il ne lui répond pas personnellement selon le désir exprimé à plusieurs reprises par le professeur Küng.

Ensuite, et c'est l'essentiel, en exposant la doctrine de l'Eglise sur *l'infaillibilité, Jean-Paul II adopte* une théologie qui représente un petit pas vers la position du professeur de Tübingen. Alors que le premier concile du Vatican avait défini l'infaillibilité pontificale comme un privilège personnel — les déclarations *ex cathedra* du pape sont tenues pour infaillibles *« ex sese, non autem ex consensu Ecclesiae »* (en elles-mêmes et *non en raison d'un consensus de* l'Eglise). — Jean-Paul II n'utilise jamais l'expression *« infaillibilité pontificale »*, mais il parle de *« l'infaillibilité de l'Eglise, à laquelle le pape participe de façon spéciale »*.

En outre, il présente ce don *« essentiellement et exclusivement »* comme *« une condition du service qu'il [le pape] doit assurer dans l'Eglise »*, en ajoutant que l'infaillibilité doit être comprise *« en relation étroite avec le sens de la foi auquel participent tous les fidèles »*. L'accent est résolument dans la ligne de Vatican II.

Le pape ne craint pas, enfin, d'employer à deux reprises la phrase chère à Hans Küng : *« Maintenir l'Eglise dans la vérité »*, même si c'est pour récuser le sens que lui donne ce dernier, qui préfère parler de l'*« indéfectibilité »* de l'Eglise, malgré des erreurs passagères.

Pourrait-on *remplacer* l'ancien adage *« Rome a parlé, la cause est entendue »*, par un autre : *« Rome a parlé, le dialogue continue »* ?

ALAIN WOODROW.

UNE INSTRUCTION ROMAINE RAPPELLE LES NORMES EN MATIÈRE LITURGIQUE

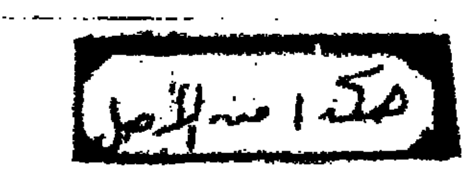
La congrégation romaine pour les sacrements et le culte divin vient de publier une instruction sur « Quelques normes relatives au culte du mystère eucharistique ».

Si la réforme liturgique a produit « des fruits nombreux et positifs », *les auteurs du document constatent* aussi des « abus très fréquents », et l'instruction consiste, pour l'essentiel, en une liste d'interdictions et de rappels à l'ordre.

Quelques exemples : on ne doit pas remplacer les textes de l'Ecriture par d'autres lectures ; l'homélie doit être prononcée par un prêtre ; celui-ci doit porter des ornements liturgiques ; la communion *ne doit pas* être distribuée par des laïcs si des prêtres sont présents ; si les femmes peuvent assurer des lectures, elles *ne peuvent pas servir à l'autel, etc.*

On notera que ce document développe et codifie certains des thèmes *abordés par Jean-Paul II dans la* lettre sur l'eucharistie qu'il adressa aux évêques et aux prêtres en février (« le Monde » du 20 mars).

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1980 a été tiré à 558 915 exemplaires.



SUPPLEMENT AU NUMERO 10985, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 25 MAI 1980



« Absolument merveilleux »

Les artistes qui n'arrêtent pas de causer dans le poste disent tous la même chose. N'importe quoi ? Pas tout à fait...

BERTRAND POIROT-DELPECH

« *ON ne présente plus quelqu'un comme vous. Comme toi, oserais-je dire. Cinquante-trois pièces de théâtre, cent onze films, vingt-sept télés, le mois dernier vedette de l'émission « Brosse à reluire », aujourd'hui mon invité à « Couché sur l'antenne », le hasard veut que tu publies cette semaine tes mémoires,* « Tout à trac », *où je crois pouvoir dire que tu te révèles, je pèse mes mots, un véritable écrivain... Ça fait quel effet d'être qui tu es ?*

— ...Eh bien ! d'abord on est gêné, quelque part... Je vais te faire une confidence : j'ai beaucoup hésité avant de venir à ce micro. C'est bien parce que, bon, on se connaît. On se dit : après tout, merde, c'est pas parce qu'on a, mettons, réussi dans ce qu'on fait qu'on doit étaler sa vie privée, donner son avis sur tout...

— *Je reconnais bien là ta formidable pudeur !*

— ...Mais on se dit qu'au fond, et tout mon courrier le prouve, on est tous pareils, qu'on a tous les mêmes problèmes, dans ce monde dangereux, absolument terrifiant, quand on y pense. Tu connais le mot absolument merveilleux de mon maître, Jouvet, le jour où on lui demandait...

— *C'est vrai, tu as bien connu Jouvet...*

— C'était un seigneur !

— *Et Pierre Fresnay ?*

— Ah ! Fresnay, quel monsieur !

— *Et Vilar ?*

— Ah ! Vilar, le patron.

— *Et Dussane, et Blanchette Brunoy, dont tu traces des portraits si extraordinaires ?*

— Je crois pouvoir dire que c'était des êtres, comment dire, absolument merveilleux. Si j'osais, je dirais : comme on n'en fait plus !

— *C'est bien vrai, ça ! Et pourquoi, à ton avis ?*

— Attention : ce n'est pas que les jeunes manquent de talent. D'un sens, ils sont plus spontanés que nous, plus fragiles aussi. C'est pas drôle, quand on y réfléchit, d'avoir vingt ans dans ce monde en pleine mutation...

— *Quelle ouverture d'esprit ! A ton âge, quelle leçon !*

— Note que, comme je dis toujours, j'ai eu une chance inouïe de rencontrer qui j'ai rencontré. Mais disons qu'on a tous un destin à portée de la main. En France, particulièrement. Regarde Yourcenar : c'est absolument merveilleux, non ?

— *Je l'ai reçue longuement à ce micro... Quelle femme ! J'allais dire : quel bonhomme ! Que préfères-tu, d'elle ?*

— Après ta merveilleuse émission, bon, j'ai fait acheter *le Coup de bambou*, mais la sortie de *Tout à trac*, tu sais ce que c'est, ne m'a pas laissé le temps de lire. Je pense qu'elle m'excusera, entre confrères !... Il paraît qu'elle écrit dans une langue absolument merveilleuse. Ça repose des cochonneries illisibles d'aujourd'hui. D'ailleurs, je ne lis plus. Je relis !

Quelle jeunesse !

— *Quoi, par exemple ?*

— Euh : *Ramuz-Fernandez*, Godot de Mauriac, Camus, Alexis Carel... C'est autre chose que leurs Barthes et leurs Lacan, qui déboussolent les jeunes à plaisir. Parce qu'enfin on ne me retirera pas de l'idée que les intellectuels les détraquent, à force... J'ai horreur de la politique...

— *Et moi donc !*

— ...Mais enfin, quand on voit ce qui se passe, mettons au Cambodge, à Kaboul, la France reste un pays absolument merveilleux, non ? Plus rien n'est comme avant, les vieilles idéologies craquent... Et, d'un sens, c'est plutôt bien...

— *Quelle jeunesse !*

— Prend le marxisme. Je n'ai rien contre, note, il y a du bon dans tout, j'ai été révolutionnaire, à ma façon, j'ai failli m'engager dans les paras d'Indochine, en 53... En 68, je voulais occuper le Théâtre de poche et la Sainte-Chapelle, c'est te dire ! Mais il faut savoir revenir de ses convictions quand on vit dans un pays qui le permet encore ! Changer, c'est ça qui est absolument merveilleux ! Je vois mon cuisinier philippin, je te recommande les Asiates, tellement mieux que les Ibériques, qui finissent par transpirer malgré leur peau sombre et par abuser de nos avantages sociaux, les premiers du monde... où en étais-je ? Ah ! oui, mon cuisinier philippin, eh bien, il ne faut plus lui parler de Marx ou de Mao...

Quel courage !

— *La fin des schémas tout faits, en somme ! La fin des œillères, des grilles, des propagandes, du dogmatisme, quoi !*

— Exactement ! J'ai horreur de la politique, mais on peut dire que notre président, lui au moins, échappe à ces idéologies sclérosées... On comprend qu'il nous veuille unis quand on voit notre chance par rapport au Cambodge, à Kaboul, tout ça... Voilà quelqu'un qui n'a pas de certitude au moins, pas de préjugé, quelqu'un de moderne !

— *Quel courage ! Car il faut du courage pour résister au snobisme du dénigrement.*

— Les jeunes ne s'y trompent pas. Ils en ont marre des politiciens, des défilés, de la lutte des classes... Ce qu'ils veulent, c'est du tangible, la fusée Ariane, la Ligier, les droits de l'homme tels que le monde entier nous les envie, les tronçonneuses Black et Decker, la promotion harmonieuse des femmes, la yaourtière SEB...

— *Tu as dit : promotion de la femme ?*

— Parfaitement : j'ose le dire, avec le poète : la femme est l'avenir de l'homme. Comme je dis toujours, nous avons des leçons à prendre des femmes, sur le plan de la sensibilité, par exemple, et même, de la résistance physique.

Quelle modernité !

— *A condition de respecter les différences physiologiques !*

— Cela va de soi ! On ne gagne jamais à nier les données de la nature. Et là-dessus, aussi, tout est en train de changer très vite ! Quand j'étais jeune, l'Eglise, le parti, nous faisaient honte d'être nés beaux, intelligents, riches. Je ne fais pas de politique, mais depuis la faillite des doctrines périmées comme l'égalitarisme, contraire, soit dit en passant, à toutes les lois biologiques, on a enfin le droit de savourer ses chances. On peut sourire des bossus, des pauvres, des juifs, des Belges. Les ringards ne nous font plus rougir de réussir, comme en 68. Après tout, le problème n'est pas de transformer la société, on a vu ce que ça donne, ça donne le Goulag... le problème, c'est que chacun réussisse sa vie tout seul devant sa glace, comme une œuvre d'art, avec ce que cela implique de tragique ! Je suis pour que chaque travailleur immigré lise Nietzsche et tienne son journal intime, sinon...

— *Sinon ?*

— « En prison pour médiocrité ! », comme disait Montherlant. Après tout, c'est le plaisir de Dieu de nous vouloir différents, inégaux.

— *Quelle modernité ! J'allais justement te poser la question : Dieu, la mort, l'an 2000, c'est quoi pour un grand artiste devenu un grand écrivain ?*

— Je te remercie de sortir de la politique, où notre époque nous ramène malgré nous. Je pense qu'écœurés par le matérialisme (l'américain comme le russe, tu vois que je vais très loin dans ma démarche !), l'humanité va s'apercevoir que le monde est irrationnel, les savants eux-mêmes doutent de plus en plus, et va éprouver un besoin nouveau d'absolu. Malraux, qui pourtant ne croyait pas, l'a bien dit : le vingt et unième siècle sera religieux. Y'a qu'à voir le renouveau de l'islam, la popularité du pape. Je prends tous les paris : on va vers un retour au sacré ; à la morale aussi, après tous ces sex-shops qui défigurent nos villes ! Le pendule est en train de s'inverser !... Bouh ! qu'est-ce que tu ne vas pas me faire dire ! On est loin de...

— *De* Tout à trac ? *Je ne le crois pas. Il y a de tout dans ce livre ! Il se lit comme un policier, et c'est en même temps la somme d'un honnête homme, les* Essais *de Montaigne 1980, une nouvelle* Recherche du temps perdu...

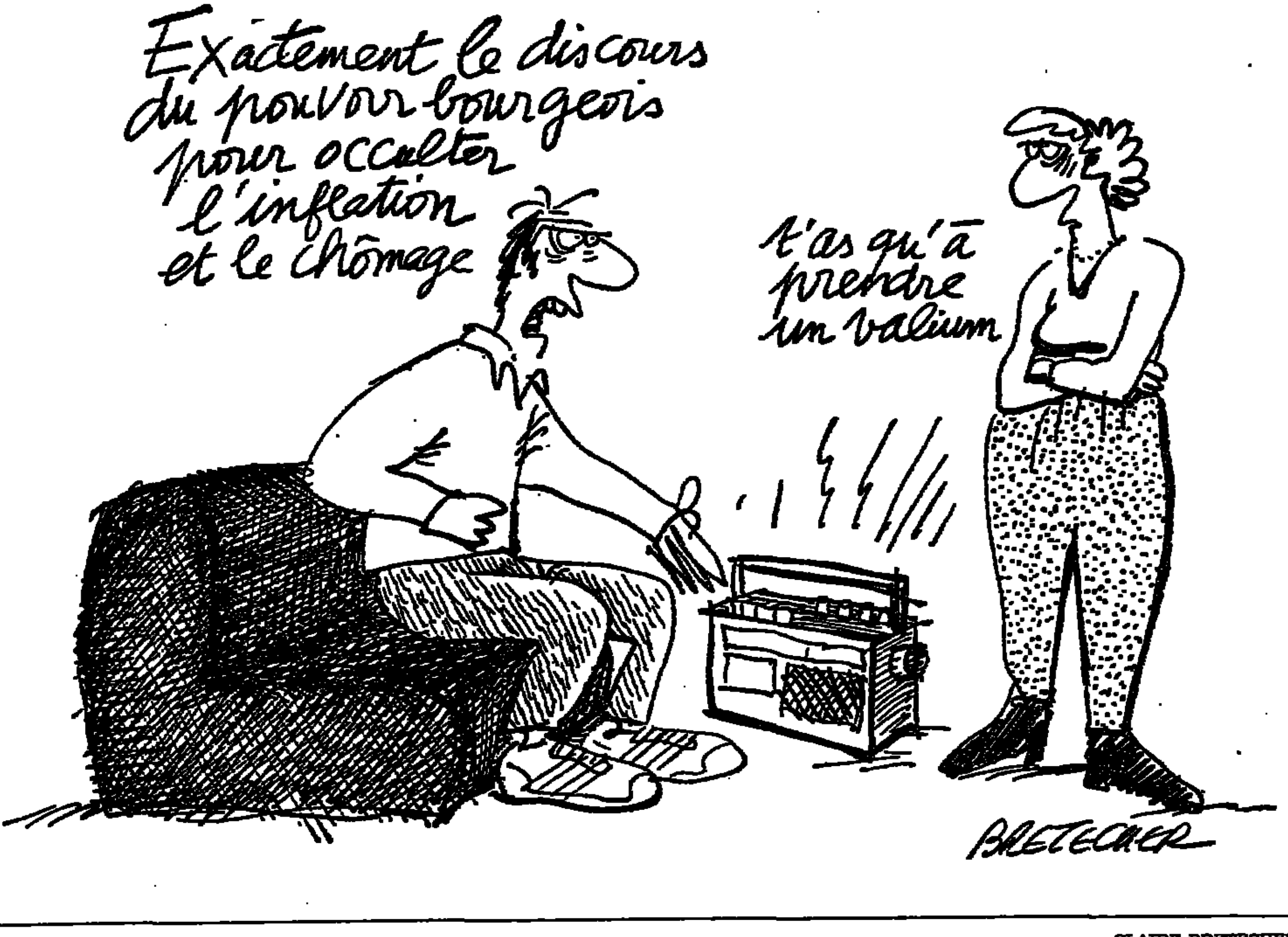
— Vraiment ?

— *Si, si. Tu me connais, je ne le dirais pas si je ne le pensais pas. En conclusion, car le temps qui nous est hélas imparti... Quand on est qui tu es, et qu'on vous reconnaît dans la rue, la vie, c'est quoi ?*

— Quelque chose, comment dire, d'absolument merveilleux ! Et j'ajoute...

— *Vite, car il nous reste quatre secondes...*

— A l'image de la France ! » ■



CLAIRE BRETECHER

COURRIER

Thérive

« *L'Action française, animée alors par Bainville, Lionel des Rieux, André Thérive, se voulait défenseur du génie et du goût français* », écrit Liliane Delwasse dans son excellent article sur Xavier de Courville, « L'arlequin du Val-de-Grâce » (*le Monde Dimanche*, 6 avril 1980).

Je crois qu'il faut rendre vérité et justice au personnage très indépendant que fut André Thérive. « *Il avait entièrement échappé à Maurras, dont aurait pu le rapprocher le goût de l'école romane* », a écrit son ami le critique d'art P. du Colombier, et jamais il n'appartint à l'A.F. Il refusait en effet les nationalismes, comme son maître Louis Dimier, comme son ami Jules Romains. Critique littéraire du *Temps* (où il succéda à Souday) de 1929 à 1942, il n'était guère épargné par l'A.F.

Arrêté à la Libération pour avoir collaboré à la presse parisienne de l'occupation (il bénéficia d'un non-lieu), il aurait pu se rapprocher alors de l'A.F., mais préféra donner ses articles aux *Ecrits de Paris* et à *Rivarol*, fondés par René Malliavin, plus « européistes ». Il a laissé à sa mort, en 1967, une œuvre très variée qui touche aussi bien au roman (populiste et historique), au récit de guerre et de voyage, à la traduction des poètes qu'à la philologie ou à la critique : son chef-d'œuvre méconnu est peut-être *le Retour d'Amazan*, une histoire de la littérature française fort ingénieuse mais sur le mode badin.

BENOIT LE ROUX
(Saint-Brieuc.)

Afrique et technique

Victor A..., de nationalité togolaise, orthopédiste-prothésiste de formation, qui a décidé de vivre en France, a déclaré selon *le Monde Dimanche* du 20 avril 1980 : « *Je peux mettre ma technique au service de la France, du peuple français, puisque l'Afrique ne croit pas en la technique, qu'elle ne veut pas de techniciens.* »

Que pour des raisons politiques et aussi pour mieux gagner sa vie, M. Victor A... veuille s'expatrier et s'installer définitivement en France, terre d'accueil pour beaucoup d'immigrés, c'est son droit, même si nous déplorons que l'Afrique noire exporte à destination des pays développés occidentaux du « muscle » et paradoxalement de la « matière grise ». Mais les raisons qu'évoque le Togolais à l'appui de son exil volontaire sont à la fois fausses et offensantes pour l'Afrique noire.

Les rapports entre les hommes et la nature constituent un des fondements essentiels de la philosophie et de l'histoire négro-africaine. Et l'Afrique noire précoloniale essentiellement animiste — l'islam et le christianisme étant des religions importées et plaquées sur ce substrat religieux originel — n'a jamais *voulu, au moyen de l'outil performant* et de la machine, domestiquer et dominer la nature. Quand elle chercha à le faire pour s'en concilier les forces vitales, ce fut par le biais des rites et des symboles magico-religieux. Et même aujourd'hui, l'équilibre entre l'homme et la nature constitue le thème majeur de beaucoup de chants religieux animistes dédiés aux divinités, à l'esprit des ancêtres défunts et aux forces vitales de la nature. L'Afrique noire précoloniale ne riposta donc pas de façon violente et destructrice au défi de la nature, dont les Noirs se considéraient comme partie intégrante. D'où l'absence quasi générale de l'aménagement de l'espace par les hommes.

Vint la colonisation par l'Europe, qui lui montra l'avantage et la nécessité de la domestication de la nature au moyen d'une technique puissante. D'où l'aménagement des infrastructures économiques (routes, chemin de fer, ports, aéroports, centrales hydro-électriques et thermiques, postes et télécommunications). D'où également la construction d'un équipement public d'intérêt social (écoles, dispensaires, hôpitaux) et le développement des centres urbains. Toutes choses qui bouleversèrent les conditions d'existence et la mentalité des Noirs. L'accélération des moyens de déplacement des hommes et de transmission des idées achevèrent d'ouvrir plus complètement l'Afrique profonde au monde entier et d'en faire plus particulièrement la banlieue du monde occidental, source de la science et de la technique moderne.

Les *Etats* et les *hommes* de *l'Afrique noire d'aujourd'hui* ne récusent donc pas la technique ni les techniciens, mais cherchent, avec beaucoup de difficultés, à concilier leur soif de développement social, économique et culturel que conditionnent l'utilisation de cette technique et leur souci de ne perdre ni leur âme *ni leur spécificité.*

SEMI - BI Zan,
maître-assistant à la faculté des lettres et sciences humaines, Université d'Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Tricot (suite)

En réponse à la lettre « Tricot » de M. Laurent Guillopé (Grenoble) (le Monde Dimanche *du 11 mai 1980).*

Ayant depuis quelques mois des projets de construction, j'ai cherché à bien me renseigner sur les techniques, les matériaux, les équipements actuels. Sur chaque demande de documentation j'indiquais, bien sûr, outre mon adresse, mon nom et mon prénom : Micheline. Eh bien ! dans une importante proportion, les réponses m'ont été adressées à « *Monsieur B...* ». J'ai même eu un ou deux « *Monsieur Micheline B...* ».

Aucun *commentaire* ; mais mes sentiments bien confraternels à l'égard de M. Laurent Guillopé...

MICHELINE BEZAUD
(Chevilly-Larue.)

P.S. Je sais aussi fort bien tricoter et j'aime ça !

Energie musculaire

C'est la meilleure forme d'énergie, a proclamé Mouna Aguigui, marginal pittoresque.

Suggestion à classer dans les rêveries écologiques ? Et pourtant ? Pourtant quoi ?

Dans les fameuses *énergies de remplacement* elle aura, elle a, sa place et combien sérieuse.

Quelle est donc cette indication majeure ? C'est notre circulation quotidienne et ce qu'elle consomme et pourrait ne pas consommer (1).

Banlieusard travaillant en ville, j'y pense pendant mes deux aller et retour quotidiens. Aux quatre feux rencontrés, je passe en revue des autos, autos, autos, en colonne disciplinée, moteurs au ralenti, avec souvent au volant un conducteur solitaire... et *résigné. Par nécessité, il m'arrive* — rarement — d'être l'un d'eux. Et je me dis alors : « *Non ! Jamais, jamais ce pensum quotidien.* »

Je redoute cette obligation carrossée, motorisée et hautement consommatrice d'énergie... Et c'est vrai : je roule à l'énergie musculaire, c'est-à-dire à vélo. Cela représente une heure par jour et ce n'est pas une corvée ni une régression vers le passé. C'est une économie bien calculée.

« *Certes, vous vous garez sans peine et les embouteillages ne vous gênent guère. Et j'admire aussi vos beaux mollets très flatteurs en été, mais dites-moi : le froid, la pluie et cette côte à monter au retour, c'est supportable ?*

— Cher voisin, non, je ne suis pas maso. Contre le froid, on se protège et pédaler réchauffe. (Par contre, le vélo-moteur, c'est glace, tape-cul et décibels.) Pour la pluie, il suffit d'une cape en nylon et de bottes, avec en plus un surpantalon imperméable. J'arrive toujours sec et propre. Pour la côte, j'ai un vélo de tourisme léger et bien démultiplié.

» Vous admirez mes mollets qui durcissent, mais moi je déplore votre brioche qui déborde et mollit.

» Vous avez comme moi un métier sédentaire et j'ai comme vous dépassé la cinquantaine. Croyez-moi, un exercice quotidien nous fait le plus grand bien.

» Pardonnez-moi mon insistance : certes faire de la bicyclette est un bon exercice physique, mais quelle commodité en plus dans le fait d'être sûr d'arriver toujours à l'heure choisie, plus régulier et ainsi plus rapide qu'en voiture (qu'il faut garer).

— *Vous oubliez l'économie...*

— *J'y pense. Mais je ne suis* pas propagandiste, conscient ou non, de la chasse dite « aux gaspis », ce slogan faussement civique où les conseilleurs ne sont pas les payeurs. On aimerait voir un ministre se présenter à vélo à l'Elysée pour un conseil (2).

» Je me paye moi-même de tous ces avantages que j'ai bien choisis. Une certaine liberté, qui ne gêne personne, à l'égard des contraintes urbaines qui nous cernent, ce n'est pas négligeable et c'est détendant : essayez-la. »

L'*énergie musculaire* est renouvelable, non polluante, détendante, efficace, économique. Mais essayez vous-mêmes !

J. MOREL.
(Grenoble-Cornenc).

(1) Le très sérieux M. Denis de Rougemont cite, en page 25 de *L'avenir est notre affaire*, ce chiffre qui fait réfléchir : aux Etats-Unis, 54 % de l'essence consommée est consacrée aux aller et retour des banlieusards.

Et chez nous, combien ?

Récemment *le Monde*, dans un numéro d'avril, citait Grenoble : on s'y déplace à 58 % en auto, 26 % en transports publics, 16 % en deux-roues.

(2) *Le regretté Robert Buron* n'y a pas manqué. (N.D.L.R.)

Loisirs

DE pont en pont, les routes de mai n'ont pas désempli. Et les routes de juillet et d'août menacent de ne leur céder en rien.

Le moindre moment de liberté, on l'use sur les routes. Dès les beaux jours, le loisir se fait de plus en plus ambulant. Sans doute parce qu'il est, en France du moins, de plus en plus long et difficile à remplir.

On tente de combler les vides avec le tourisme, le sport, la gastronomie et, bien sûr, la télévision. On y parvient de moins en moins. Il va falloir se résigner, pour passer le temps, à travailler.

N'importe. On en est déjà aux stages payants de poterie, de tissage, de menuiserie ou de maçonnerie. Mais la fabrication de vases ou d'écharpes, le bricolage au jour le jour, ne sont pas du goût de tout le monde.

A quand le moment où les agences de voyages proposeront à leurs clients une moisson dans le Manitoba, un séjour dans un élevage de porcs en Bavière ou la construction de logements sociaux en banlieue ? Fausse moisson, faux élevage et faux H.L.M., bien entendu. Le vrai travail est trop rare et trop précieux — les chômeurs et les retraités ne l'ignorent pas — pour le gaspiller en loisirs.

JEAN PLANCHAIS.



PIERRE SAMSON

Rue Baudricourt

Vous avez attiré, dans votre dernier numéro du *Monde Dimanche*, l'attention sur les suicides d'adolescents et déploré *le manque de structures d'accueil* adéquates.

Je vous signale donc, au cas où cela pourrait intéresser des lecteurs, l'unique organisation qui me paraisse valable. C'est le Phénix, 65, rue Baudricourt, à Paris 13e, tél. : 548-52-22.

Il s'agit, en effet, d'une association où se rencontrent uniquement des personnes qui ont éprouvé le besoin de se tuer, puis de sortir de leur solitude.

Ainsi, chaque mercredi, de 18 heures à 22 heures et le samedi de 14 heures à 22 heures, on peut se rendre rue Baudricourt, au fond d'une allée où se trouvent un très bel arbre et quelques fleurs autour d'une vieille maison d'où, la fois où je m'y suis rendue, on entendait des conversations animées et des rires. A la première démarche, un des fondateurs explique *bien : tous, suicidants à un moment* ou un autre de notre vie, nous sommes là pour être ensemble, avec, comme unique certitude, l'absence totale de jugement de valeur — et de questions. On échange les prénoms, puis on se tait, ou on parle selon son désir. Des liens se créent, c'est précisément là le but, il semble atteint dans de nombreux cas.

Se rendre rue Baudricourt est une démarche positive puisque c'est déjà le signe du désir de vivre... quand même. Les circonstances ne m'ont permis de m'y rendre qu'une fois, mais le fait de connaître l'existence de cette association est par lui-même très positif. Ce qui s'y passe doit dépasser l'attente puisque je me suis trouvée *moi-même* aidée avant d'entrer. En effet, les rires fusant de l'intérieur m'ont fait rebrousser chemin, ne me sentant pas en harmonie avec cette vitalité joyeuse ; et, dans l'allée, j'ai rencontré une dame âgée au bord des larmes. Elle m'a dit chercher le Phénix, qu'elle venait de province et ne pouvait lutter contre la hantise du suicide. Alors je me suis laissée entraîner par elle, et nous sommes entrées *ensemble* — moi grâce à elle — et nous avons trouvé des personnes de tout âge et de toute condition. L'ambiance est aussi empreinte de chaleur que de solide loyauté.

M. Th.,
(Paris).

Au balcon

J'habite au troisième étage d'un petit immeuble et je possède un balcon auquel j'accède par deux portes vitrées coulissantes.

Dans un élan de courage, je me suis décidée, vers 18 heures, à nettoyer ces baies vitrées. *Tenant triomphalement* mon lave-vitre et mon rouleau de papier, je frottais tout en fredonnant le disque que je venais de poser sur la platine : Jean-Michel Jarre et sa musique électronique me donnaient de l'ardeur.

Le soleil faiblissait, et, vêtue d'un simple déshabillé, je commençais à ressentir la fraîcheur du soir. Je m'activais donc et ayant terminé l'intérieur, j'en-*jambai le balcon* et bien consciencieusement, je tirai la porte coulissante.

J'entendis un déclic réfrigérant : j'étais enfermée sur mon balcon.

La chaîne stéréophonique diffusait ironiquement sa musique rythmée, mais je n'avais plus envie de l'accompagner, je contemplais la cuisine, le séjour et je les trouvais douillets et confortables.

Au bas de l'immeuble, des ouvriers commençaient à ranger leurs outils.

Je fis appel à eux, malgré ma crainte du ridicule.

Enfermée en peignoir, à la nuit tombante, sans aucune aide, j'étais à la merci du monde et je me sentis minuscule sur cette terre.

Un ouvrier monta au troisième étage et redescendit pour m'affirmer que ma porte d'entrée *était bien verrouillée.*

Le chef de chantier me fit dire qu'il allait téléphoner aux pompiers, c'était la seule solution. *Défoncer la porte d'entrée* aurait été trop onéreux. Puis il s'était tranquillement remis au travail. Les ouvriers me jetaient de temps en temps un petit regard compatissant. Les pompiers tardaient, il était 19 heures et j'étais gelée.

Je me demandais si le chef de chantier avait bien téléphoné. Je contemplais bêtement *mon appartement*, je le trouvais beau.

Je regardais tristement les ouvriers s'éloigner. Ils avaient l'air heureux et insouciants. Et je les enviais.

Les villas des alentours s'allumaient une à une. Un vieux monsieur ramassait le linge sec *tandis qu'une dame s'agitait* dans sa cuisine. Quelques enfants jouaient encore avant d'engouffrer leur repas du soir.

J'ai compris alors que la vie en soi était belle ; même le banal train-train quotidien m'a paru une fête, ainsi chaque geste familier : ouvrir un portail de jardin, fermer les volets, sortir les ordures ménagères...

Le disque était fini depuis bien longtemps et la platine tournait *inexorablement à vide*, marquant la fuite du temps. Je regardai l'heure à travers la vitre. Il était 19 h. 10 minutes lorsque *j'entendis* un bruit de frein sur le gravier, mes sauveteurs arrivaient.

Les pompiers ont brisé ma superbe vitre. Ce que j'aurais pu faire moi-même.

CHANTAL VERSAVEAU,
(Toulouse).

Décibels (suite)

Défendre le pop ou le disco en mettant en doute le bien-fondé technique des inquiétudes formulées à leur endroit, pourquoi pas ?

« Décibels », *le Monde Dimanche*, 11 mai 1980). Bien que cela revienne à dire que somme toute le mal est peut-être moins grand qu'on ne pense... Mais prétendre que l'audition de musique « excessivement bruyante » est un bien, cela ne paraît guère acceptable.

— Tous ceux qui déchaînent leur hi-fi, ou qui se pressent « en boîte », ne sont pas, tant s'en faut, des *ouvriers* travaillant quarante heures par semaine dans une ambiance sonore de 85 décibels et subissant dix heures de transports hebdomadaires à 90 décibels ;

— Il n'y a pas à « choisir » entre ces nuisances, imposées par le travail, les déplacements, et celles qu'on recherche dans le loisir. Loin d'éliminer les unes par les autres, on les additionne et on les aggrave. A l'inverse des plongeurs sous-marins, on pratique une surcompression et non une décompression ;

— Enfin et surtout, le choix d'une ambiance *sonore* est un choix individuel mais qui, la nature même du son le veut ainsi, affecte bien d'autres individus, qui, eux, n'ont pas été consultés. Qu'un jeune locataire trouve sa joie à déchaîner des décibels, parfait ! pourvu qu'il utilise un casque d'écoute, mais pourquoi le libre choix de tous ceux qui, dans l'immeuble, souhaitent le silence devrait-il être tenu pour négligeable ?

A. A.,
(Paris).

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

La crainte de la force

« Jamais un prince ne doit chercher à manquer à son rang. S'il ne veut pas non plus faire une concession déshonorante, il ne doit rien céder par des traités, lorsqu'il peut ou qu'il croit pouvoir conserver l'objet qu'on lui demande. Quand les choses en sont venues au point qu'on ne puisse en faire l'abandon de la manière que je viens d'indiquer, il est presque toujours préférable de ne céder qu'à l'emploi de la force, plutôt qu'à la crainte de la force. Si, en effet, la crainte vous décide, vous transigerez dans l'espoir d'écarter la guerre, que le plus ordinairement vous ne pourrez éloigner ; car celui auquel vous aurez cédé par une lâcheté manifeste, loin d'être satisfait, exigera de vous quelque autre concession ; et ses prétentions s'accroîtront en proportion du mépris que vous lui aurez inspiré : d'un autre côté, vous ne trouverez pour votre cause que des défenseurs indifférents parce que vous leur paraîtrez ou trop faible ou trop lâche.

» Mais, si, au moment où vous découvrez les projets de votre adversaire, vous rassemblez vos forces, fussent-elles inférieures aux siennes, il commence par vous accorder son estime ; les princes qui vous environnent vous respectent davantage ; et tel d'entre eux vous offre son appui en vous voyant en armes, qui vous eût refusé tout secours s'il vous avait vu vous abandonner vous-même. »

∴

Du livre II, chapitre XXIV, des *Discours sur la Première Décade de Tite Live*, rédigés entre 1512 et 1519 par Machiavel, Florentin, négociateur des Dix, *« l'homme le moins compris et le plus calomnié que l'histoire connaisse »*, selon l'historien italien Villari.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Retraites

J'ai travaillé de 1945 à 1956 dans une société privée et, passant cadre à partir de 1957, donc changeant de régime de retraite, j'ai demandé alors jouissance à cinquante ans de la retraite constituée pendant ces onze années. Je perçois en conséquence chaque trimestre une somme variant en fonction des résultats (? !) économiques. La dernière prestation qui m'a été faite s'est montée à 60,02 F, soit 20 F par mois pour onze ans d'activité. Tout commentaire serait superflu.

Par ailleurs, je suis cadre privé d'emploi depuis seize mois : né en février 1924, je ne pourrai donc demander la liquidation de ma retraite qu'à partir de février 1984. Et en attendant ?... Car pour le régime général, je ne puis me faire reconnaître inapte au travail. A moins qu'une commission (une de plus ou de moins...) ne soit chargée de reconnaître l'inaptitude non pas au travail, mais à la découverte d'un emploi, en raison de l'âge du sujet.

RENÉ LEBEAU,
(Grisolles).

VOUS ET MOI

La télé

On a failli avoir la télé. Hier matin, la voisine cogne à la porte, ils venaient de se payer un nouveau poste à télécommande, depuis le temps qu'ils en rêvaient. Donc, si l'on voulait bien récupérer l'antique lucarne... Premier réflexe ensommeillé de Clémentine : « *Quelle horreur ! Jamais ça chez nous !* »

Refus sans nuances qui retentit fâcheusement dans l'appartement communautaire. Il faut vous dire que nous partageons, à trois, un trois-pièces, cuisine, salle de bains, cinquième étage, sans ascenseur. Si chacun y dispose de son territoire, tout aménagement commun est soumis à la *règle de fer de l'unanimité* (article 4 des statuts de l'appartement). Il faut vous dire que Patrick, le troisième, est régulièrement *en proie*, le vendredi vers 21 h. 30, à d'inextinguibles démangeaisons littéraires.

Toute la journée, Clémentine lança des œillades torves au gros cube de simili-chêne, recueilli « en attendant », et qui nous narguait dans l'entrée. Tiraillé entre grands principes et traîtresses tentations, je restai coi.

L'affaire était claire, il fallait convoquer pour le soir même une assemblée générale de l'appartement (article 6 des statuts). « *Si on accepte ce truc-là*, attaqua Clémentine au potage, *c'en est fini de toute convivialité.* » Et de préciser, brandissant furieusement une louche doctrinaire : « *La télé symbolise justement tout ce que nous refusions !* »

« *Ce n'est pas si simple*, soupira Patrick en découpant le pain complet. *Mac Luhan dit que...*

— *Je ne connais pas Mac Luhan, mais je sais ce que dit Illich !* »

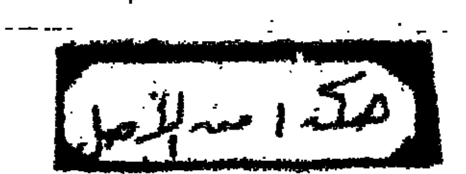
A la potée, on s'envoyait Marcuse, et c'est carrément Gicquel qui volait au-dessus du plateau de fromages.

« *Et les régionalismes opprimés ?* », bredouillait Clémentine. « *Et le ciné-club ?* », ahanait Patrick. Le dîner fut certainement le plus animé depuis ce *jour où Clémentine* avait *émis* l'idée d'autodétruire nos factures E.D.F.

Je ne sais plus qui songea au dessert à vérifier la présence au mur d'une prise télé. On ne trouva qu'un vague fil, au bout duquel pendouillait le veuvage évident de toute fiche adéquate. L'accès à l'audiovisuel passait donc par les services — onéreux — d'un *technicien* compétent, ce qui changea radicalement les données de la controverse : « *Si on la proposait à Julien et Nathalie* », proposa Clémentine, radieusement perfide.

La prochaine fois, je vous raconterai comment on a failli avoir une voiture.

DAVID SERGE.



هكذا من الأصل



FERDINANDO SCIANNA

VIES

Les images du Mexique

Martha Torres est née au Mexique, pauvre entre les pauvres. Pendant vingt-cinq ans, elle a connu la faim, les coups, la peur. Aujourd'hui, la petite institutrice de la sierra est peintre à Paris.

JEAN-PIERRE BORIS

QUAND on a été une enfant du tiers-monde, dont la photo aurait pu illustrer n'importe quelle affiche de l'UNICEF, il ne suffit pas de prendre l'avion pour arriver à Paris. Encore faut-il avoir pour bagage une bonne dose de courage, d'ambition, de curiosité et, selon Martha Torres, de haine et d'angoisse. Peintre, Mexicaine, elle affirme, à propos de son œuvre : *« Parce que je sors du trou et que je tue la haine et l'angoisse de mon cœur, je cultive le jardin du monde, je ferme les yeux, je pense... J'offre mes mains au papier, et, en sanglotant, je construis des images. »*

Elle est née il y a environ trente ans d'une mère de quinze ans et d'un père à peine plus âgé. L'argent manquait tant que, sur leur photo de mariage, ils sont pieds nus. La mère de Leonel, le mari, est morte alors qu'elle avait vingt ans et six enfants. Son père aussi est parti très vite. Pour survivre, Leonel a fait tous les métiers. Mais, qu'il soit cordonnier ou travaille dans les plantations de tabac, il continue à étudier. Grâce à quoi, après l'école primaire, il est envoyé comme instituteur dans l'inhospitalière sierra qui domine l'arrière-pays de l'Etat de Veracruz. C'est là qu'il rencontre Consuelo, la mère de Martha. Même enfance : père assassiné, mère veuve à dix-huit ans, qui se remarie avec un repris de justice abattu peu après.

A quatorze ans, Consuelo, gamine anémique et apeurée, prend possession de la *chosita*, hutte de bois et de terre, qu'on leur a attribuée dans le village. Elle travaille au-dehors et confie à Martha, qui a *le malheur d'être* l'aînée, la garde et l'éducation des plus jeunes frères et sœurs : ils sont bientôt cinq, ébouriffés, sales, affamés, le ventre gonflé de vermine, les doigts de pied écartés pour n'avoir jamais porté de chaussures. Et la nuit, quand le sol est détrempé par la rivière voisine en crue et qu'il fait froid, Martha se réfugie dans l'école mieux abritée, pour dormir.

Battue

En 1959, Leonel est nommé en ville. Toute la famille descend à San-Andrès-Tuxtla. La misère est toujours aussi noire, et Consuelo fait des ménages, la cuisine ou exerce ses talents de rebouteuse. Chez elle aussi elle *fait tout* : jamais on n'achète de vêtements, on ne va chez le coiffeur, on ne voit un médecin. Ses mains sont cornées et dures. Martha, chef de famille auxiliaire, le sait bien, qui est battue quotidiennement. Pour Consuelo, c'est la seule manière d'élever sa fille. N'est-ce d'ailleurs pas ainsi qu'on en a usé avec elle ? L'un de ses doigts de pied, déformé par le magnifique lancer de machette qui l'avait accueillie un soir qu'elle *rentrait tard*, est là pour l'attester.

La seule chose qu'ait changé leur arrivée en ville, c'est leur position sociale. Dans la sierra, ils étaient respectés parce que égaux dans la misère et supérieurs, du moins Leonel, par le savoir. Mais en ville, ce sont des « campagnards » : ceux dont on moque les manières simples, le parler direct et sans détour, la naïveté paysanne. Et ils encaissent aussi *le mépris* des riches. Martha, qui a dix ans, est dans la seule bonne école de la ville : celle de la bourgeoisie. Avec sa peau mate, ses cheveux de jais, ses tresses, son sang indien, elle est « laide et pauvre ». Eternelle histoire.

Dans la pire des misères, Leonel exige de ses enfants qu'ils étudient. Il n'y a pas de temps pour les frivolités : les bandes dessinées, qui encombrent les étalages de marchands de journaux, sont proscrites. Et avant d'aller en classe, tous vont travailler en ville, pour ramener quelques pesos. Le soir, toute la famille se réunit autour de la *radio, achetée à force de sacrifices.* Et malgré les brouillages, on écoute Fidel Castro qui vient d'investir La Havane ; on écoute aussi les *gusanos*, les *anti-castristes qui donnent* du *fil* à retordre dans la sierra Maestra. Leonel explique le monde à travers Cuba. Cette voix qui vient du large, c'est le premier voyage de la famille, la première lueur dans la terrible situation qu'ils connaissent. Mais ils sont presque les seuls à écouter.

Refuge

Battue par sa mère, humiliée par ses camarades de classe, isolée, Martha Torres commence à peindre : c'est *son seul refuge*. Elle n'a pas quinze ans qu'elle doit quitter le foyer familial pour retourner à la sierra : comme son père elle sera institutrice. Elle enseigne l'espagnol et les premiers rudiments de lecture à des élèves qui ont entre huit et dix-huit ans. Ils viennent souvent de très loin, une heure de marche, pour suivre ses cours. Ils lui apprendront à seller un cheval, à se servir d'une machette, à tuer les serpents à sonnette qui pullulent dans la *région*.

Un calvaire de huit ans : levée avec le soleil, elle prépare le repas des élèves qui n'ont pas eu le temps de déjeuner — des hari*cots, toujours. C'est son seul repas* de la journée. Martha est constamment sur ses gardes : la population environnante est des plus dangereuses. Ce sont des *caneros*, des coupeurs de canne à sucre qui se déplacent au gré de l'embauche. Leur instabilité sociale, et par suite affective et morale, les rend violents : une bataille rangée engagée pour un motif futile laissera onze morts sur le terrain. Après la classe, elle dessine les portraits de ses élèves et les leur distribue. C'est sa seule distraction.

Enfin, elle quitte la sierra pour enseigner en ville. Elle en profite pour aller visiter les frères et sœurs qui, grâce à son aide, ont pu aller étudier à Mexico, la capitale. La famille reste plongée dans d'insolubles problèmes *financiers* : chacun passe son temps à aider l'autre, à travailler en plus des études. Délinquance et prostitution mises à part, on fait de tout. Et c'est le retour à San-Andrès, où, avec le temps, Leonel devient directeur d'école et petit notable des quartiers modestes. Pour rembourser *l'achat de gouache, dépense* extravagante par rapport aux ressources de la famille, on vend les toiles de Martha, paysages et natures mortes, dans la région.

Mais, pour Martha, vingt ans de sous-alimentation, d'isolement, de travaux intellectuels et manuels forcenés et de responsabilités écrasantes, c'en est trop : elle n'a pas eu d'enfance et encore moins d'adolescence. *Jamais elle n'a rencontré de* garçons et elle ne veut pas devenir l'une de ces filles qui *« verront le même fiancé pendant quatre ou cinq ans avant de l'épouser pour lui obéir en tout et à tout jamais »*. Pour retenir une raison qu'elle sent, jour après jour, lui échapper, et malgré la faiblesse de ses ressources, elle retourne à Mexico. Elle y rencontre René, un ami de son frère, qui va étudier à Paris.

Ils sont ici depuis 1972. Au début, ils n'avaient, pour vivre, qu'une bourse minuscule pour deux. De nouveau, Martha, qui ne parlait pas français, a dû faire cent métiers. Puis, malgré les problèmes économiques, elle s'est mise à peindre en professionnelle. Dans ses huiles ou ses encres de Chine, par le trait ou le point, elle cherche à exprimer ce qu'elle a vécu. Et si le thème central de sa thèse de troisième cycle est la « mort », c'est parce que celle-ci a été la compagne de toute sa jeunesse, une compagne à qui elle cherche à échapper. ■

DISSIDENTS

Les exilés de Moscou

L'émigration russe a bien changé depuis les grands-ducs-chauffeurs de taxi. Quelque cinq mille dissidents soviétiques se sont installés en douze ans. Une colonie multiforme et divisée, dont le cœur est resté à l'Est.

LILIANE DELWASSE

LE thé refroidit dans les tasses. Boris repousse d'une main agacée la fumée du mégot de son voisin. Olga se lève et verse de l'eau bouillante dans la théière pour un dixième service... Ils sont six autour de la table, l'air d'étudiants attardés des années 20 qui refont le monde des nuits durant. Il est 2 heures du matin, ils vont se séparer... jusqu'à demain. « *Refaire le monde ? Non, nos grands-parents ont voulu refaire le monde, merci du résultat. Nous nous contentons de faire une nouvelle revue.* »

Cette soirée a vu la naissance d'un organe supplémentaire de la presse russe « en exil ». Avec cette particularité que ce sont les autres revues russes concurrentes qui prêtent de l'argent, donnent des conseils, encouragent, félicitent. « *Concurrent*, rit Boris, *pas vraiment : l'objectif final est le même.* »

L'émigration russe a bien changé depuis les grands-ducs chauffeurs de taxi. A cette première émigration d'aristocrates et de bourgeois chassés par la révolution est venue s'ajouter, après la seconde guerre mondiale, une deuxième vague de Russes que les accords de Yalta condamnaient à être restitués à l'U.R.S.S. et qui ont réussi à passer à travers les mailles du filet. Enfin, depuis une dizaine d'années, la troisième vague : les dissidents. Il y a les vedettes de la dissidence, ceux que les années de camp à régime sévère ou d'hôpital psychiatrique avaient projeté sur la scène de l'actualité, ceux pour lesquels s'étaient créés des comités de soutien, des comités de libération, ceux que la télévision et la presse venaient accueillir en martyrs échappés de l'arène, sur les aéroports occidentaux : les Maximov, les Siniavski, les Pliouchtch, les Boukovski, les Soljenitsyne. Il y a aussi les autres, ceux dont on parle moins parce que les œuvres (ou leur procès) ont moins attiré l'attention, l'infanterie de la dissidence.

Il y a enfin les dissidents dits économiques, qui n'ont pas choisi l'exil pour des raisons politiques, mais parce qu'ils n'en pouvaient plus de faire la queue trois heures pour un morceau de mauvaise viande, d'échanger un paquet de cigarettes contre une pelote de laine à tricoter et de graisser la patte du doyen de l'université pour y inscrire leurs enfants.

Révolte

Pourtant, à la moindre tentative de classement des dissidents, Tania Pliouchtch s'insurge : « *La dissidence n'est pas une idéologie, c'est une forme de vie, un refus de cette immense prison qui étouffe toute individualité, c'est tout simplement une révolte. Il ne faut pas établir de hiérarchie ni faire du vedettariat... ce sont un peu les défauts des Occidentaux. Etre contre le régime, c'est être dissident.* » La communauté russe en France est nombreuse. L'OFPRA, Office français de protection des réfugiés et des apatrides, recense quinze mille personnes ayant un statut de réfugiés politiques d'origine russe ou soviétique. Si l'on décompte les quelques centaines de princes déchus qui sentimentalement, ont souhaité garder leur statut depuis 1918 et n'ont pas demandé la nationalité française, si l'on décompte ceux de la deuxième vague (les enfants sont français, les parents pas toujours), on évalue le nombre de réfugiés soviétiques depuis 1968 à cinq mille environ. Il faut ajouter à cela ceux qui n'ont pas de statut de réfugié politique, c'est-à-dire ceux qui ont épousé des Françaises et ont la nationalité française. Certains d'entre eux ont même été obligés de conserver un passeport soviétique par crainte de représailles contre leur famille restée en U.R.S.S. et « *jouissent* » ainsi d'une double nationalité.

Une communauté nombreuse et vivante. Pourquoi ont-ils choisi la France, ou plutôt quels sont ceux qui ont choisi la France ? La plupart des écrivains, des artistes, des poètes ont choisi la France parce que, depuis toujours, les liens culturels entre la France et la Russie ont été étroits et solides. Ils ont choisi la France parce que, pour la Russie, c'est le *pays de Victor Hugo et d'Emile* Zola. Les médecins, les ingénieurs, les scientifiques vont aux Etats-Unis, où il est possible d'obtenir des équivalences de diplômes et de trouver un travail qui corresponde à leurs capacités. Mais « *pour écrire des poèmes, il n'y a que la France* », affirme Nicolas Bokov, un poète « maudit » qui a voulu connaître la patrie de Baudelaire et Rimbaud. D'autres connaissaient la langue française. D'autres ont été invités par le Comité de mathématiciens comme Leonid Pliouchtch ou par des universitaires *slavistes comme Siniavski* ou Maximov. Il y a un mythe de la France, patrie des arts et des lettres. Ils cherchent à Paris, le Montparnasse des années 20, le Saint-Germain-des-Prés des années 50.

Ils ont été convoqués un beau jour par le K.G.B. qui leur a dit carrément : « *C'est la porte ou vous retournez en prison.* » Ou bien, après des années d'attente et des invitations renouvelées, *ils ont enfin leur visa pour* l'Ouest ; ou bien, cas fréquent, ils ont réussi à se faire inscrire comme juif et obtenu leur visa pour Israël. Mais cette possibilité se raréfie depuis quelques mois. Ils arrivent à Vienne, avec leur petite valise de linge, leurs souvenirs, leurs angoisses. Leur aventure commence. Les juifs qui *vont en Israël* rembarquent immédiatement. Les autres se trouvent devant ce monde immense, inconnu où ils sont confrontés à un problème nouveau pour eux : le choix. Dimitri Mikheyev raconte : « *Pendant six ans passés au goulag, je me répétais durant des heures ce mot : sortir, sortir, sortir. Après avoir tant rêvé de sortir, je me suis trouvé à Vienne devant un globe terrestre en plastique et je me disais « où aller » ? Je peux choisir librement le pays, la ville où je voudrais vivre. J'étais comme pris de vertige, je tournais le globe : l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, j'avais l'impression d'être devenu oiseau, avec des ailes et de pouvoir voler. C'était grisant. Finalement les organismes qui m'ont parrainé et obtenu mon expulsion, Amnesty International et le Comité des Quinze, après quelques semaines passées à Ostie où l'hébergement des réfugiés est moins onéreux qu'à Vienne, m'ont invité à Paris en attendant mon visa pour les Etats-Unis. J'y suis depuis huit mois* ».

Les écrivains célèbres trouvent en Europe occidentale leurs droits d'auteur, pleusement conservés par leurs éditeurs. C'est ainsi que les problèmes matériels des premiers temps sont à peu près résolus. Maximov a pu s'acheter un appartement près de l'Etoile, Siniavski une ravissante maison ensoleillée à Fontenay-aux-Roses, Soljenitsyne avait reçu le prix Nobel. Pour les autres, ils sont pris en charge dès leur descente d'avion par un certain nombre d'organismes. La H.I.A.S., organisme juif américain, aide ceux qui sortent en tant que juifs. L'International Rescue Committee, qui dépend de l'ONU aide aussi bien les « boat people » et les réfugiés afghans que les dissidents russes. Amnesty International ainsi que le Comité des *Quinze subviennent aux besoins* de ceux qu'ils ont parrainés sur place puis fait sortir.

Les organisations protestantes scandinaves, hollandaises et allemandes soutiennent également les *productions* littéraires des dissidents. *Continent* a un contrat d'édition avec le groupe allemand Springer. Quant à la Fondation Tolstoï, elle était destinée par la fille de Léon Tolstoï en 1920 à aider les Russes blancs grâce aux droits d'auteur des livres de son père et au produit d'une « ferme Tolstoï » gérée en Amérique d'après les préceptes du célèbre écrivain.

L'œuvre de Tolstoï est tombée dans le domaine public depuis longtemps. Les Russes blancs n'ont plus besoin d'aide. En re*vanche certains d'entre eux com*plètent généreusement le financement des Nations unies qui permet à la Fondation Tolstoï d'aider la troisième vague.

C'est que les dissidents, on les imagine toujours en héros solitaires, sacrificiels, nourris d'idéal. Ils ont des femmes, des enfants. Il faut les loger, les nourrir, les vêtir durant les premiers mois et leur trouver du travail... Certains sont aidés par des dévouements individuels... Pliouchtch a été hébergé trois mois à son arrivée à Paris avec sa femme et ses deux fils par un mathématicien membre du comité de soutien. La FEN a trouvé à Tania un poste de lectrice à *l'Ecole normale supérieure.* Nekrassov a dû subir une intervention chirurgicale fort coûteuse et son fils a été opéré peu de temps après : le Pen Club a réglé tous les frais.

Avec des gants

Mais ce n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. D'abord parce qu'ils souhaitent être indépendants le plus vite possible et le plus complètement possible. Ils sont infiniment reconnaissants envers ceux qui les aident, avouent qu'ils ont bien de la chance d'être ainsi entourés, aidés, accueillis par des amis dissidents sortis avant eux, par des comités comme le CIEL, comité d'intellectuels pour l'Europe des libertés, par des amis français, par des syndicats comme la *FEN. Ils apprécient l'attitude* de l'administration française qui non seulement leur épargne les tracasseries habituellement réservées aux étrangers, mais encore les aide dans les arcanes de la préfecture, du service d'aide aux réfugiés, de la Sécurité sociale, etc.

Victor, un écrivain connu qui désire garder l'anonymat, raconte : « *La police m'a dit, ne vous dérangez pas, on vous apportera tous les papiers à domicile.* » Dimitri Mikheyev renchérit : « *On n'est pas traité comme les travailleurs immigrés arabes, ça non. Vous, les Français, vous prenez autrement de gants avec les Russes : l'autre jour, au commissariat, un Algérien devant moi se faisait tutoyer. Quand ça a été mon tour, le commissaire de police m'a approché une chaise :* « Asseyez-vous, M. Mikheyev. » Excusez-moi de vous avoir fait » attendre, M. Mikheyev. » *Ça fait plaisir d'être Russe en France.* »

Trouver du travail reste la grande affaire, car après les premiers temps, il faut pouvoir s'en sortir seul... ou presque. L'enseignement offre un certain nombre de postes : Emile, sorti en 1968, a profité de ces nominations de professeurs étrangers qui ont fleuri avec la loi d'orientation. Il était critique littéraire et écrivain à Moscou, il enseigne aux Langues orientales, à présent. Siniavski, au Grand Palais, initie les candidats au programme de littérature de l'agrégation de russe. Catherine, juive russe, à qui son mariage avec un Français en stage à Leningrad a ouvert les portes de la liberté, est répétitrice de russe au lycée de Saint-Cloud. La belle-fille de Nekrassov l'enseigne au lycée Hoche à Versailles. Le fils de ce dernier, ingénieur de formation, a obtenu un poste au laboratoire de recherche de l'Ecole des mines. Certains vivent de traductions techniques : traductions de mode d'emploi de machines diverses destinées à l'Union soviétique : machines à laver, rasoirs *électriques ou ordinateurs* ; cela rapporte sans conteste beaucoup d'argent, mais tous n'acceptent pas cette collaboration indirecte avec le régime tant haï. La poétesse Natalia Gorbanevskaïa affirme qu'elle aimerait mieux mourir de faim que faire quoi que ce soit qui, d'une façon ou d'une autre, serve l'Union soviétique, fût-ce acheter une boîte de conserve !



(RETOURNER LE DESSIN)

ALAIN KLEINMANN

Les multiples revues et journaux russes fournissent aussi du travail à de nombreux émigrés et servent en même temps de point de rencontre entre la vieille émigration russe et les Soviétiques nouvellement arrivés. L'hebdomadaire *la Pensée russe*, depuis trente-quatre ans, servait de carnet mondain aux Russes de Paris. Sous l'impulsion de la nouvelle rédactrice en chef, Irena Ilovaïskaïa Alberti, *la Pensée russe* a cessé de rendre uniquement compte des fiançailles et des décès des rejetons de grandes familles déchues ou de l'arbre de Noël des Vitiaz, les scouts orthodoxes. Résolument tournée vers la Russie, *la Pensée russe* se veut un point de rencontre entre la première et la troisième vague. De nombreux dissidents y collaborent de façon régulière ou occasionnelle.

Irena Ilovaïskaïa Alberti raconte : « *La Russie que j'ai connue, celle de la bonté, de la générosité, de la poésie, de la littérature, j'ai cru pendant cinquante ans qu'elle était morte, balayée par le vent de la révolution et qu'elle n'existait que dans notre souvenir et les récits des grands-parents qui décédaient peu à peu. Pendant trois ans, j'ai été secrétaire de Soljenitsyne aux Etats-Unis et j'ai compris, j'ai vu, que la Russie existait toujours, que l'âme du peuple n'avait pas changé, que les dissidents qui fuyaient leurs bourreaux emportaient la patrie à la semelle de leurs souliers. La Russie elle est ici, nous luttons ici pour ceux qui sont restés, nous écrivons pour qu'ils nous lisent, qu'ils sachent que nous pensons à eux, nous publions des articles et lettres qui nous parviennent de là-bas. Nous nous efforçons d'être un des organes d'information russe qui soit aussi un creuset de réflexion et un point de rencontre.* » *La Pensée russe* tire à vingt mille exemplaires. L'autre revue importante est *Continent*, qui sort une fois par trimestre en quatre langues et que dirige Vladimir Maximov. De nombreux poètes et prosateurs y publient leurs œuvres. Les Editeurs réunis, vieille maison d'édition des années postrévolutionnaires, dirigés par Nikita Struve, descendant d'une illustre famille blanche, publie *le Messager*, revue à tendance religieuse, et la *Vozrajdenié*, la Renaissance russe, donnant ainsi du travail à quelques dizaines de personnes.

La librairie de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, qui vend tout ce qui se publie en russe en Occident et en U.R.S.S., emploie côte à côte, détail savoureux, un jeune dissident sorti il y a trois ans et la dernière petite fille d'un comte exilé en 1918.

Bouillonnement

Mais dans ce bouillonnement culturel et politique qu'est le milieu russe, des petites revues sortent comme des champignons après l'ondée, subventionnées par leur fondateur, regroupant des amis, exprimant une nuance différente, une idée en plus, une virgule en moins. La plupart regorgent de talents, de passion, de fougue, de foi, elles tirent à 1 000, 1 500, 2 000 exemplaires, elles parlent de la Russie d'hier, elles essaient d'imaginer celle de demain, elles disent leur amour de la patrie perdue : elles ont nom, *Syntaxis*, *l'Echo*, *le Retour*, *la Troisième Vague*, *l'Arche*.

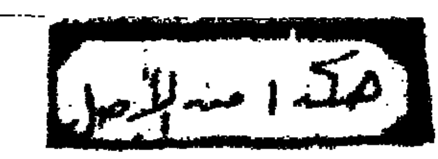
Autour du marchand de tableaux Alexandre Gleser se sont regroupés des peintres non conformistes en Union soviétique, comme Chemiakine, Rabine, Jarkikh, Tselkov, Shapiro. Ils exposent à la galerie Moscou-Petersbourg, rue de l'Echaudé, dont le nom est un drapeau. Ils veulent « *renouer le fil déchiré de la culture russe* » après cinquante années de réalisme socialiste. Qui leur a offert un premier abri ? La première émigration a accueilli ses « *petits frères rescapés* » au Musée russe en exil, rue du Moulin-de-Senlis, à Montgeron.

Un peintre reconnaît : « *Ils ne comprennent rien à notre art, ils sont affreusement académiques et conservateurs, mais ils n'en ont que plus de mérite à nous soutenir.* » Ces jeunes gens, fils de mineurs de Dniepropetrovsk, nés dans les kolkhozes de l'Oural ou du Kazakhstan, élevés dans le sérail de l'art officiel, certains soirs de vodka et de musique baisent la main des dames et se rêvent à la cour du tsar... Folklore de pacotille ? Pas tant que ça : un besoin de retrouver des racines qui, leur semble-t-il, se sont conservées ici, dans l'exil. « *Conserver, voilà le mot*, disent les uns. *Ils ont conservé, mais ce milieu est desséché. Des nostalgiques d'un monde englouti. Des chercheurs d'Atlantide... Des collectionneurs de boutons de guêtre et de bannières de la garde impériale, c'est ça la Russie blanche.* » Mais la majorité reconnaît que ce milieu d'émigration s'est bien adapté à l'environnement, que leur chaleur est désintéressée, que, si certains ouvrent leur maison et leurs bras aux Soviétiques, c'est par un mouvement de solidarité des diasporas que beaucoup comparent à celles des Juifs.

Nikita Struve, professeur de russe à Nanterre, directeur de l'YMCA (Young Men Christian Association) Press, précise : « *Nous vivions un peu dans un pays imaginaire, français sans doute, mais russes par la foi et la culture, un peu en vase clos. L'arrivée des dissidents a versé dans ce milieu russe du sang neuf. Ils nous ont rendu la vie.* »

Siniavski ajoute : « *Sans doute ils vivent un peu comme au temps de Tourguéniev, mais c'est ce qui nous manque. Même si le temps et le destin nous ont séparé comme les deux mains d'un piano, l'une se dirigeant vers les aigus, l'autre vers les graves, même si nos mentalités et nos comportements divergent, chacun a donné beaucoup à l'autre : eux nous ont rendu notre passé, nous leur avons apporté la Russie d'aujourd'hui, la réalité russe.* »

Les premiers points de rencontre des diverses émigrations étaient les institutions culturelles, journaux, éditions ; le deuxième est la religion. Bercés par la liturgie orthodoxe, élevés dans les camps de vacances des Vitiaz (les preux), la foi des jeunes Russes blancs rencontre étrangement celle, renaissante, des Soviétiques. L'Action chré-





tienne des étudiants russes, les écoles des seize paroisses orthodoxes de Paris, se sont ouvertes aux nouveaux venus.

Le prince Schokovskoï, professeur de russe à l'université de Rennes, secrétaire général de l'Union de la noblesse russe en France, q—i s'est consacré à établir la généalogie les grandes familles russes en plusieurs volumes, a épousé lors d'un voyage à Moscou une Soviétique, rencontrée à l'église... *« C'est la foi qui nous a rapprochés. »*

Là-bas

Où se retrouvent les Russes qui se reconnaissent en exil, les uns depuis cinq ans, les autres cinquante ? Dans les quelques bistrots russes de Paris, le Samovar près du « trou » des Halles, rue Sauval, tenu par des blancs, la Balalaïka, rue Amelot, le minuscule Bar russe du passage 96, boulevard du Montparnasse. Là, assis côte à côte, le borchtch englouti par les rescapés de la prison Lefortovo, ou dégusté plus élégamment par les enfants des Volkonsky et des Troubetskoï, ils chantent les chants ancestraux, jouent de la balalaïka et rêvent d'une Russie libérée. Le dernier descendant des princes Galitzine reconnaît qu'il rentrerait en Russie si le régime changeait : *« Notre présence ici est un accident de l'histoire, c'est là-bas que notre devoir nous appellerait. »* Avec les dissidents il parle anglais, mais à présent il se met à apprendre le russe.

Alexis, dix-neuf ans, étudiant à H.E.C., n'a qu'une mère russe. Pourtant c'est la seule chose qui l'attendrisse : *« Les chants slaves à l'église pour Pâques, j'en ai les larmes aux yeux. Oh ! pas la peine de se cacher, les copains aussi, même mon petit frère de dix ans est ému. La Russie exerce une sorte de fascination, et puis nos grands-parents ont tant pleuré en parlant de Pétersbourg. »*

L'an passé a eu lieu une « rencontre des trois émigrations », à la salle des Ingénieurs des Arts et Métiers, sous l'égide de *Continent* et de *la Pensée russe*. M. Stolypine, le fils du ministre de l'intérieur de Nicolas II, présida la soirée. Elle dégénéra en querelle entre Maximov et Siniavski, en lutte d'influence et discussions de chapelles... Il n'empêche que, ce soir-là, trois cents personnes répondirent à l'appel de leur « Sainte Mère la Russie ».

Comme les juifs pendant deux mille ans priaient « l'an prochain à Jérusalem », les Russes prieront-ils « l'an prochain à Saint-Pétersbourg » ? Cette nostalgie, c'est le fait des Russes blancs... Les dissidents, eux, n'ont guère le temps de cultiver leur nostalgie. *« Luxe d'aristocrates, c'est l'armée de Coblence »*, disent-ils avec une pointe de mépris. Quelle nostalgie ? La nostalgie, c'est la coupure : *« Nous ne sommes pas du tout coupés de la Russie, nous travaillons avec, nous sortons des samizdats, nous développons les microfilms, nous faisons passer nos journaux, nous sommes en contact quotidien avec nos amis restés là-bas. Nous agissons pour obtenir la libération de Sakharov, de Chtcharanski, de Orlov, et de dizaines d'autres. Notre âme, notre cœur, sont restés en Russie, c'est nos corps que nous avons sauvés »*, dit Boris.

Maximov, lui, regrette la terre russe, la plaine, l'air russe, un regret physique ; et affirme que les émigrés sont tous un peu coupables d'être partis. Pourtant ils n'avaient guère le choix ! *« Entre la hache du bourreau et l'exil, nous avons choisi l'exil ; je me demande parfois si nous n'avons pas eu tort »* ; ses deux enfants blonds et roses qui jouent par terre semblent un démenti vivant.

Car, malgré le refus de la plupart de s'assimiler à l'Occident, malgré le souci de garder jalousement leur identité et leur combat, certains sont ravis de profiter des richesses de l'Occident.

« Au début, c'est la panique, dit Emile, *ils croient que cette liberté, cette licence, c'est les derniers jours de Pompéi. Après, ils réalisent les limites de l'abondance et de la civilisation européenne. »* Catherine, à Paris depuis cinq ans, s'émerveille tous les jours des fruits et légumes de sa rue Mouffetard. Olga n'en revient pas de pouvoir voir tous les films et acheter tous les livres ; il ne lui manque qu'une chose pour en profiter pleinement : l'argent !

La femme de Siniavski, Macha, professeur d'art en Russie, est éblouie de pouvoir librement aller en Espagne, en Italie, en Allemagne. *« En Russie, je parlais de tableaux que je n'avais jamais vus qu'en mauvaise reproduction. »* Nekrassov est ivre de voyages : les Etats-Unis, l'Australie... Victor, la barbe prophétique, le regard chaleureux, affirme dans un éclat de rire joyeux que sa poésie et sa prose sont plus percutantes soutenues par la bonne cuisine et les vins français.

Tous n'apprécient pas les bienfaits de la société de consommation. On connaît la sévérité de Soljenitsyne à l'égard de l'Occident. Maximov reproche aux gouvernements de l'Ouest leur faiblesse complice, leur silence coupable. *« La troisième guerre mondiale a commencé il y a trois mois en Afghanistan. Vous Européens, vous n'avez rien vu, nous allons à la catastrophe... »* Son violent pamphlet *la Saga des rhinocéros*, publié au début de l'année 1979, lui aliéna un certain nombre de sympathies tant occidentales que russes. Il accusait un certain nombre de personnalités d'être *« agents objectifs du K.G.B. »*, reprenant ainsi les excès honnis de la société soviétique. Beaucoup d'émigrés n'ont pas admis le magistère moral qu'il entendait exercer ainsi sur la dissidence.

Les discussions idéologiques et politiques profondes divisent donc l'émigration. Elles se cristallisent autour de la dispute Maximov-Siniavski et se doublent de jalousies et de querelles personnelles. L'opposition entre « slavophiles » et « occidentalistes » manque de nuances et n'explique pas tout. Cependant tous se retrouvent d'accord dans la crainte de l'expansionnisme soviétique et beaucoup prophétisent l'Apocalypse. *« Rentrer en Russie ? »* s'étonne Natalia Gorbanevskaïa. *« Soyons heureux si la Russie n'arrive pas ici ! »* La plupart rêvent sans y croire d'une démocratie pour l'Union soviétique, une démocratie à l'occidentale, avec ses défauts qu'ils perçoivent, et ses manques qu'ils constatent.

Dimitri Mikheyev dit : *« C'est votre Tocqueville qui a dit que la démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres... »* Ils savent deviner ce que cache la façade du supermarché ; les premières semaines passées, ils jugent sainement la vie politique et économique qui les entoure. Mais ce qui les a attirés à l'Ouest, finalement, ce ne sont pas les lave-vaisselle ou les collants en nylon, c'est ne pas avoir à faire couler l'eau quand ils parlent pour tromper le micro mal caché au plafond, c'est ne pas sortir et rentrer cinq fois dans le métro pour semer leur suiveur, c'est ne pas cacher leurs manuscrits dans les dalles du plancher... Et si les poètes ou les peintres à Paris vivent moins bien que les professeurs, si leur pauvreté serre parfois le cœur, ils trouvent, eux, que le bruit libre des touches de leur machine à écrire ou le crissement de leur stylo sur le papier n'a pas de prix.

Enfants déracinés

Un problème souvent dramatique pour ces dissidents : leurs enfants. Les enfants de Maximov, deux ans et cinq ans, sont nés à Paris et tout porte à croire qu'ils sauront profiter à la fois de l'école française et de la culture russe dans laquelle leur père s'enferme dès qu'il a franchi la porte de sa maison.

Le petit-fils de Nekrassov, treize ans, en avait neuf à son arrivée en France. Il est un des premiers de sa classe de quatrième au lycée Michelet et sa grand-mère déplore déjà son refus de parler russe, de lire russe. *« Je veux être un Français comme les autres. »* Il joue au foot, va chez les copains le mercredi, et adore les compositions françaises...

En revanche, les adolescents déracinés ne vivent pas si bien leur transplantation. Le fils aîné de Leonid et Tania Plioutchtch avait seize ans quand l'autorisation de partir leur est parvenue, après des années d'absence du père interné. Il a pleuré en quittant la Russie. Il a pleuré des années. Quatre ans après son arrivée à Nanterre, il refuse encore la France : trop âgé pour aller à l'école, il a appris le français sur le tas, il n'a pas voulu faire d'études, à vingt et un ans il est manutentionnaire dans un hypermarché. Quel avenir sera le sien ? se soucie sa mère. Les enfants de Natalia Gorbanevskaïa ont également du mal à s'intégrer. Son fils aîné a dix-huit ans et vient d'entrer à l'Institut d'art graphique sur dossier, avec une bourse. Le dessin est sa passion, mais durant des années il a refusé les camarades de son âge et leurs préoccupations futiles : il ne supportait pas leur manque de conscience politique, leur esprit superficiel. *« Moi,* disait-il, *quand j'étais dans un landau, j'avais déjà manifesté sur la place Rouge... »*

La dissidence a même ses contestataires : autour de Nicolas Bekov et de sa revue *l'Arche*, une dizaine de poètes bohèmes reprochent aux Russes exilés d'être revenus *l'establishment* autorisé et d'avoir conservé tous les tics de *l'homo sovieticus* : conformisme « petit-bourgeois », moralisant, mise de la littérature au service de l'idéologie politique, etc. *« Nous voulons parler librement et sans tabous de l'homosexualité, de la drogue... toutes choses que la dissidence tait comme le pouvoir soviétique : la Russie est sainte, sacrée ! » « Des écrivains ratés, des piliers de bar, des bohèmes sans talent »*, répondent les grands de la dissidence.

Discussions stériles

En Union soviétique, l'opposition au régime créait la solidarité : ici, les divisions éclatent au grand jour, la droite, la gauche, les marxistes, les occidentalistes, les religieux, les Russes, les Ukrainiens, les partisans de la Grande-Russie, ceux de l'éclatement de l'empire, les fédéralistes, ceux qui souhaitent un pouvoir central maintenu... et même les quelques monarchistes. *« Rien de pire,* dit Emile, *que le milieu de l'émigration, ce sont des discussions stériles de brasserie des nuits durant. C'est que nous sommes plus doués pour l'acte d'héroïsme individuel que l'organisation. On nous a mutilés de tout sens civique, de toute expérience démocratique. »*

Pourtant, ceux-là mêmes qui critiquent le plus sévèrement leurs compatriotes leur sont les plus attachés. *« Je ne pourrais pas vivre,* reconnaît Emile, *sans entendre parler russe, mes meilleurs amis resteront des Russes, nous avons le même passé... » « Pas seulement,* répond Boris, *nous avons aussi le même avenir. »*

Un de ces innombrables romans qui fleurissent dans le goulag et qui réussissent à passer la frontière par la valise diplomatique se terminait par ce brevet de bonne conduite : *« Il est anormal de vivre en prison, et, puisqu'il est impossible de la détruire, il faut la fuir. »*

Tout commence à la sortie. ■

PSY

Les enfants du Coral

Une maison au milieu des vignes, entre Montpellier et Nîmes. Sept enfants y vivent leur différence avec cinq adultes. Et la nature.

RICHARD CLAVAUD

Le Coral, c'est une maison au milieu des vignes, entre Montpellier et Nîmes. Une maison comme les autres, avec son jardin, ses poules et ses lapins. Et des enfants. Au bout d'un chemin qui passe par les psychiatres et les instituts médico-pédagogiques, une maison sans barrière à l'entrée, où d'anciens éducateurs ont décidé de vivre avec ces enfants prisonniers de leur corps trop gros, trop maigre, trop noué, trop comme le nôtre pour qu'on ne puisse pas s'y reconnaître.

La plupart ont été étiquetés : autiste, psychotique, épileptique, ou tout simplement délinquant. Ils ont été placés au Coral soit directement par les parents, soit par des instituts médico-pédagogiques, soit par un juge pour enfants, qui considère qu'un tel « lieu de vie » est préférable à une autre structure pour aider l'enfant. Cette communauté adultes-enfants a été créée par des éducateurs qui ont quitté les institutions dans lesquelles ils travaillaient.

L'un d'entre eux, Claude Sigala, a constaté que les enfants qu'il « surveillait » étaient des enfants destructurés, à qui l'hôpital n'offrait qu'une vie morcelée : *« Ils me posaient toujours les mêmes questions : « Avec qui » on mange ce soir ? » « Quand » est-ce que tu reviens ? » Chaque jour, ils voyaient une quinzaine de personnes différentes sans pouvoir les connaître. »*

Le Coral est né à Aimargues, pour éviter cette cassure douloureuse pour l'enfant. Ne plus assurer des heures de présence, mais vivre les uns avec les autres, cinq adultes et sept enfants, dans un lieu autogéré, sans blouses blanches, sans personnel de service et sans horaires artificiels. Certains théoriciens, comme Félix Guattari ou Henri Deligny, ont également joué un rôle dans la naissance du Coral. *« Ils nous ont aidés dans notre démarche pour créer quelque chose en dehors des institutions,* commente Claude ; *le travail de Deligny sur l'autisme ou un film comme* Ce gamin-là *nous ont beaucoup appris. Aujourd'hui, nous nous reconnaissons dans un livre comme* la Révolution moléculaire. *Mais nos relations ne sont pas des relations de tutelle. Les travaux de Guattari ou de Deligny, comme ceux de Gentis ou Cooper sont pour nous des points de référence. »*

La thérapeutique est simple : il s'agit de faire retrouver à ces enfants le plaisir de vivre, la tendresse, l'espace vital. Sans rejeter totalement la chimiothérapie, mais en essayant de la limiter. Le rapport avec la nature joue un rôle très important dans cette redécouverte du monde extérieur. Les lapins, les dindons, les cochons Réglisse et Casimir, eux, ne rejettent pas la différence. Au jardin, près de la mare, sur la plage de l'Espiguette, les enfants rencontrent la terre, le feu, l'eau, l'air. La journée s'écoule au rythme des repas, de l'école, du jeu et du sommeil. Toutes les « quotidiennetés » les aident à se restructurer et à s'ouvrir sur le reste du monde, grâce à la proximité du village qui les attend.

Les enfants vont faire les courses chez les commerçants, qui ont appris à les accepter et à les aimer. La bouchère demande des nouvelles du Coral et le boulanger explique à Stéphane comment il fait le pain, ce qui lui donne envie de devenir à son tour boulanger : *« C'est un métier qui me plaît, et, si je veux m'en sortir, il faut que je travaille ! »* Le Coral est également ouvert sur l'école, certains enfants étant scolarisés à Aimargues. Mais ces relations avec le village n'ont pas toujours été faciles. Il y a eu les peurs, les refus, les portes fermées.

Le père et la mère

C'est en partageant les activités des habitants, la récolte du maïs, des poivrons, les vendanges, que les enfants et les adultes du Coral se sont intégrés. Maintenant les enfants d'Aimargues viennent jouer ici. Ces rapports sont très importants pour les enfants, insiste Claude : *« Bien qu'en marge des institutions, le Coral n'est pas un centre marginal, isolé et protégé du monde extérieur. Ici, on sait que nous sommes des gens avec qui on peut vivre. Il est important qu'ailleurs aussi on accepte la différence, alors qu'elle fait encore peur ! »*

Le Coral se veut lieu de transition, entre les enfants et la réalité, mais aussi entre les enfants et leur milieu d'origine. *« Quand nous étions éducateurs,* dit Claude, *on nous a fait croire que nous étions des substituts parentaux. C'est faux. Nous ne sommes ni meilleurs ni pires que les parents. Nous essayons de renouer parents et enfants et non pas de les dénouer. Quels qu'ils soient, le père et la mère restent irremplaçables. »*

Il leur est pourtant souvent difficile d'accepter ces situations, de ne pas avoir peur de celui qui est né ou qui est devenu différent. Claude, Marie, Gilbert, Roger, les aident à mieux se connaître et, à partir de là, à mieux connaître leur enfant.

Les réunions parents-enfants sont organisées tous les mois, au village d'Aimargues, et non sur le « lieu de vie », afin que ces enfants aient conscience de garder leur univers bien à eux, inviolable. Et un jour, la transition se fait. Eric, par exemple, qui est au Coral depuis trois ans, apprend maintenant la maçonnerie dans un centre F.P.A. Il a aujourd'hui dix-neuf ans et va bientôt se marier.

Hélène, Isabelle, Agnès, les enfants de Claude et Marie, sont là eux aussi, et partagent toutes les activités. Aujourd'hui, nous sommes onze à table, c'est la moyenne. Sophie dévore, comme d'habitude, Benjamin prend la main de Claude pour lui faire comprendre qu'il veut encore du riz. Et Pascal sert à boire. Le mois dernier, il était venu voir son fils, Gilbert, permanent au Coral. A cette époque, on avait besoin d'un coup de main pour agrandir la maison. Alors il est resté pour aider à construire la grande véranda du rez-de-chaussée. C'est là que Gilbert a installé son petit atelier de jouets en bois. La dernière création, un chameau à bascule, a autant de succès avec les adultes qu'avec les enfants...

Quelques éducateurs qui viennent des institutions pour faire leur stage pratique au Coral sont parfois désorientés. Leur première question est souvent : *« Quel est l'emploi du temps ? »* et la réponse : *« Il faut vous occuper de vous-même, faites ce que vous avez envie de faire. »*

Pour Claude, on ne peut aider les autres que quand on est bien dans sa peau. Car aider, au Coral, cela signifie être disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui demande un certain équilibre. C'est partager toutes les tâches de la maison, cuisiner, faire le ménage, mais aussi s'occuper de la basse-cour, des cochons et du jardin. Le Coral, association régie par la loi de 1901, en tire une partie de ses ressources, qui vient s'ajouter à celles des jouets en bois et de l'édition. Sans être une véritable maison d'édition, l'association publie et diffuse certains livres pour faire connaître sa démarche.

Pas de salaires

Une autre source de financement vient de la contribution des parents qui ont placé leur enfant au Coral directement, parce qu'ils en avaient entendu parler et aussi parce qu'ils peuvent se permettre de verser tous les mois entre 1 000 et 3 000 F. Mais c'est une minorité. L'apport le plus important vient des subventions versées par certaines institutions pour l'accueil d'un de leurs pensionnaires par le Coral.

Un institut médico-pédagogique, par exemple, reçoit des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) entre 200 francs et 300 francs par jour pour chaque handicapé dont il a la charge. Quand il décide de placer un de ses enfants à Aimargues, il verse en échange un « prix de journée » qui varie entre 80 et 100 F et conserve la différence, ses « frais fixes » n'étant pas directement proportionnels au nombre d'enfants accueillis. Les sommes ainsi reçues ne servent pas à payer des salaires (ici, il n'y a pas de salariés), mais elles sont intégralement redistribuées dans la communauté. Cette économie en grande partie autogérée permet au Coral de garder son indépendance : *« Pas de marginalité,* commente Gilbert, *mais pas de récupération non plus. »*

C'est également pour éviter la marginalité que d'autres lieux se sont créés dans le Sud-Est, en partie sous l'impulsion du Coral. Ils sont regroupés au sein du Collectif réseau alternative (C.R.A.) soutenu par des parents qui préfèrent voir leurs enfants dans une atmosphère familiale plutôt que dans un hôpital. Un des lieux les plus originaux du C.R.A. est une caravane. Une vraie caravane qui parcourt les routes de l'Europe. Dominique, photographe ambulant, connaissait Claude depuis quelques années. Lors d'un passage à Aimargues, il a accepté d'amener avec lui un enfant vers le Portugal et le Maroc. Le voyage s'étant très bien passé, il est reparti l'automne dernier avec deux autres adultes et quatre enfants à travers l'Italie et l'Autriche.

Dans son cas, le financement du voyage se fait par le prix de journée et par la projection de montages audio-visuels pour les associations ou les écoles qui en font la demande. Ces projections parlent des pays traversés et du C.R.A.

L'existence de ce réseau est encore fragile. L'enfant qui n'est plus sous la responsabilité de ses parents est sous celle du préfet du département qui l'accueille. C'est donc de l'autorité préfectorale que dépend l'existence des lieux d'accueil du Collectif réseau alternative. Mauvaise intégration dans un village, incident de parcours toujours possible, et c'est la fermeture. Malgré cela, Claude et ses amis espèrent que le mouvement se développera.

Le Coral n'est pas nécessairement un modèle pour ce développement, mais la preuve qu'il est possible de faire quelque chose : *« Il ne faut pas venir spécialement nous voir, mais il faut se lancer. Comme ça, sans histoires. Bien sûr qu'il y a des embûches, et de taille, et que ce n'est pas facile du tout, ce qui nous entoure. Une aventure. Mais enfin une aventure possible. Et plus on sera nombreux à faire ce chemin et plus ce sera chouette pour nous, pour les mômes, pour la vie en général* (1). » ■

(1) *La peste gagne le grand psy*, Ed. Le Coral, Aimargues. Un nouveau livre vient de sortir : *Visiblement, je vous aime*.

CROQUIS

52 places pour Londres

« ... 270 balles pour deux jours à Londres... Pour ça, ils voudraient un car pullman ! Le prochain coup, je transporte des vaches, comme mon père. »

Trois heures du matin sur l'autoroute du Nord. Je n'ai pas sommeil. Silhouette épaisse tassée sur un siège ridiculement petit, me semble-t-il, le chauffeur de l'autocar qui nous mène à Calais, puis à Londres, en a gros sur le cœur. Depuis deux ans, il transporte des lycéens en « week-end éducatif », des employés modestes en mal de voyages organisés à bon compte, des intellectuels assoiffés de « british theatre », des jeunes, des vieux, des entre-deux-âges...

Moi aussi, je me suis laissé tenter, sans trop chercher à savoir dans quelle catégorie je me range, accroché que je fus par ces affiches manuscrites au gros feutre rouge. Londres pour moins de 300 francs... Ou encore, le sempiternel « Amsterdam pour 130 francs »... L'agence avait annoncé des conditions de logement et de transport « plus adaptées aux jeunes » : hôtel dortoir et autobus à service minimum... l'aventure !

Sur ce dernier mot, Jean-Pierre le chauffeur ne me démentira pas : *« J'ai fait dix ans de piste en autocar et camion : l'Inde, l'Afrique du Sud, le Kenya, etc. J'achetais des camions et, arrivé au bout du voyage, je les vendais pour acheter le billet de retour en avion. Tous mes passagers devenaient des copains ! C'était en 68... Mais les gens ont commencé à rouspéter parce qu'il leur fallait pousser des cars ensablés jusqu'aux essieux... J'ai laissé tomber et maintenant je préfère gagner du pognon. Mais c'est dur ! Les gens n'admettent même pas qu'on puisse crever sur l'autoroute. Les Américains paument deux avions en Iran, on les plaint. Moi, je crève une roue à Péronne... on me traite d'escroc ! »*

Lui et moi ne supportons pas la fumée, mais il a renoncé à interdire la cigarette...

« ... Si tu voyais en revenant d'Amsterdam, avant de passer la frontière hollandaise ; ça pue le joint à n'en plus pouvoir. C'est la poisse, Amsterdam ! Dès qu'il y a un contrôle de police, les petits merdeux planquent l'« herbe » dans les cendriers, et c'est les chauffeurs qui trinquent... » « Arrêtez les flashes, s'il vous plaît, j'en prends plein le rétroviseur ! »

Calais bientôt. Derrière, les mômes se sont endormis, têtes contre épaules, on devine les silhouettes dans une curieuse atmosphère à odeur de bétail humain. Il règne une chaleur de crèche, et les petits amoureux des derniers rangs ne se plaignent pas de la surcharge de l'autocar : à trois par banquette, on fait mieux connaissance... Un léger bruit nous fait dresser l'oreille. Jean-Pierre a réparé lui-même son pneu crevé et il a peur d'être obligé de recommencer.

« Enlève tes baskets si tu veux mettre les pieds sur les accoudoirs ! Les odeurs je m'en fous, mais n'esquinte pas le matériel. » Tout endormi, l'adolescent qui s'est ainsi laissé aller n'osera jamais enlever ses godasses... Ses 90 kilos bien pesés dans le fauteuil, le chauffeur se cale mieux. Il m'a promis de m'emmener dans un restaurant indien à Londres. Ce n'est pas encore cette fois que je parlerai anglais...

RENE SIACCI.

« Bonjour monsieur le président »

Le cortège s'avance lentement et difficilement au milieu des stands et à travers la foule, c'est la classique inauguration des « chrysanthèmes ».

Le président distribue généreusement sourires et petites phrases anodines mais aimables aux curieux intimidés. Il domine de sa haute taille les casquettes officielles et les crânes des notables locaux.

L'homme, jeune, costume trois pièces, gris sombre, aux fines rayures, presque un uniforme, guette fébrilement l'approche du président. A ses côtés, un photographe se tient prêt à opérer : *« Il faudra faire très vite ; O.K. ? »*

« O.K. »

Ça y est. Le président, toujours très entouré et sollicité, arrive à leur hauteur.

Sans la moindre hésitation, l'homme jeune bouscule un peu quelques civils professionnellement musclés, tend une main énergique, et d'une voix assurée et convaincante lance un : *« Bonjour monsieur le président ! Mes respects. »*

Toujours souriant et sans s'arrêter, le président serre la main inconnue : *« Bonjour monsieur. »*

La scène a duré quelques secondes, mais le photographe l'immortalisera par un cliché, qui, pour satisfaire son commanditaire, devra détailler uniquement la poignée de main présidentielle et les deux visages face à face, souriants et détendus, en gommant tout l'environnement. Il devra faire passer à travers l'image de cette éphémère rencontre une atmosphère de cordialité enjouée mais de bon ton, voire une certaine complicité amicale...

L'entreprise, certes, est difficile, car la bousculade est permanente, les officiels empressés et le service d'ordre discret mais efficace, autour du personnage élyséen. L'attitude, la chaleur, comme la durée de la poignée de main présidentielle ne peuvent évidemment pas se commander. L'inconnu pourra seulement, par son attitude décidée mais respectueuse, susciter un accueil conforme à ses vœux et à l'image tant désirée.

La photo, en cas de succès, servira longtemps ; elle trônera en bonne place sur le bureau de quelque cadre dynamique. Elle provoquera l'intérêt, la curiosité, et même un certain mystère quant aux relations de l'intéressé, chez les collaborateurs et les visiteurs. Elle pourra aussi illustrer une page de la revue professionnelle et être reproduite pour orner la cheminée du salon.

L'aventure, difficile mais rentable, est de plus en plus souvent tentée lors des visites présidentielles par les ambitieux, les admirateurs et les fanatiques des relations publiques. Elle est également assez onéreuse : un bon cliché atteint facilement la somme de 1 000 francs. Mais que ne ferait-on pas pour un plan de carrière ?...

OLIVIER LERIDON.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG

La performance

Après avoir pulvérisé un record du monde en ouvrant son parachute à 50 mètres du sol seulement, il améliora son record personnel en ne l'ouvrant pas du tout.

ANGLETERRE

Voyage à l'âge du fer

Le plus vieux pont métallique du monde fête ses deux cents ans. C'est la grande attraction du musée industriel de Coalbrookdale. En Angleterre, pionnière de l'archéologie industrielle, aujourd'hui les touristes vont au charbon.

FRANÇOIS CHASLIN

La Severn est cette rivière dont l'estuaire profond entaille la côte ouest de l'Angleterre, entre Galles et Cornouailles. Qui la remonterait sur une centaine de kilomètres, droit au nord, frôlerait d'abord le bassin noir des Midlands, qui fit la fortune de Birmingham, puis pénétrerait dans les vallées encaissées du Shropshire.

La rivière se fait là plus étroite et coule des eaux boueuses et tourmentées dans une gorge aux flancs couverts d'une végétation confuse, bois maigres et lianes emmêlés. Une petite route en suit le cours, puis la franchit sur un pont de fonte désarticulé, étayé de tout un échafaudage de poutrelles métalliques. Il porte en son milieu, comme ornement, son nom et sa date d'érection : *« Coalport Bridge, 1818 »*. Ancêtre vénérable, il marque l'entrée de la Jérusalem du fer. C'est ici, entre Coalport et Coalbrookdale, sur 4 ou 5 kilomètres de vallée, qu'est née l'industrie moderne dans le courant du dix-huitième siècle.

La région, pourtant, paraît morte, comme retournée à l'état de nature. Au soir, l'air s'emplit d'un goût âcre et familier : les poêles à charbon fument doucement, et l'on imagine mal que ce pays calme, un peu délabré, ait pu, un moment, être le centre du monde machiniste. Parfois, cependant, venue on ne sait d'où, une bouffée écœurante balaie la vallée ; l'industrie, à peu de distance, poursuit son œuvre. Au débouché de la gorge, un faisceau de cheminées et quatre énormes tours ventrues barrent l'horizon. De lourds nuages en jaillissent, chargés d'une vapeur épaisse.

Depuis le milieu des années 60, la région tente de réamorcer sa croissance économique autour d'une ville nouvelle. Ville nouvelle de campagne, éclatée sur plusieurs bourgades, elle a été symboliquement baptisée Telford, du nom de celui qui créa le corps des ingénieurs civils anglais et construisit, au début du siècle passé, plus de mille ponts. Au centre de ce dispositif, dispersé le long de la vallée de la Severn, le Ironbridge Gorge Museum est destiné à ancrer la ville dans son passé ; lancé en 1968, ouvert en 1974 seulement, il draine déjà chaque année un quart de million de visiteurs.

Abraham Darby Ier

Le musée est devenu une véritable entreprise, avec près de deux cents employés. Il édite des dizaines de plaquettes, très pédagogiques, d'énormes monographies savantes sur la fonderie, les travaux publics, les mines, les canaux et les ponts, réimprime des gravures où les hauts fourneaux crachent des flammes et fait mouler, en guise de souvenir, de menus objets de fonte.

Il faut dire que le passé de ce fond de vallée est glorieux. Plusieurs générations de maîtres de forges, austères quakers, découvrirent ici les quelques innovations techniques qui devaient permettre le développement de l'industrie moderne. Cela commença en 1709 par l'invention de la fusion du fer au moyen du coke par Abraham Darby Ier, un modeste fondeur en chaudrons et marmites. C'est ici que furent employés les premiers rails (en bois vers 1720, en fer à partir de 1767) et que Trevithick construisit la première locomotive à vapeur (qui ne devait d'ailleurs jamais fonctionner), en 1802.

Lors de la grande exposition universelle du Crystal Palace, en 1851, les fontes ornementales, les grilles et les statues d'Abraham Darby IV étonnèrent le monde. Il éditait alors des catalogues immenses de ses produits, proposait des milliers d'objets les plus divers. Ses gratte-pieds, ses colonnes doriques, ses cuisinières et ses fontaines étaient exportés dans tout le Commonwealth ; on trouvait ses tuiles et ses faïences à Sydney, à Johannesburg. Des églises, des temples bouddhiques, des maisons à vérandas, des galeries marchandes, préfabriqués, naviguaient à travers les océans pour être édifiés en quelques jours dans les colonies de l'empire britannique.

Mais le chef-d'œuvre de la Coalbrookdale Company est l'extraordinaire pont de fer construit sur la Severn en un lieu qui s'appelle depuis Ironbridge. Erigé en 1779, ouvert le 1er janvier 1781 (vingt ans avant notre pont des Arts), ce fut une opération publicitaire magistrale menée par Abraham III. Construit en fonte mais avec les techniques de la charpente traditionnelle (queues d'aronde, moises, tenons et clavettes), il franchissait cent pieds d'une seule arche et devint immédiatement une très grande attraction. La compagnie fit venir des peintres en vogue, comme Angelo Rooker, peintre de décors au Haymarket Théatre de Londres, et diffusa quantité de gravures le figurant, dans un environnement fort romantisé, enjambant des bateaux aux voiles exagérément gonflées. Comme il avait coûté très cher, il devait se passer quinze ans avant qu'il ne s'en construise d'autres ; deux siècles après, il reste parfaitement vaillant, bichonné comme la huitième merveille du monde. C'est la principale curiosité du musée, il attire des foules de pèlerins.

Les saints lieux sont rassemblés là, sur quelques centaines de mètres en amont et en aval du pont. Tout près du wharf, embarcadère minuscule d'où jadis les produits partaient vers Cardiff pour y être dispersés aux quatre coins du globe, un entrepôt restauré abrite une exposition introductive ; il avait été construit dans le goût gothique : ogives, créneaux et mâchicoulis, tours de guet et abside à contreforts.

Plus haut, c'est Coalbrookdale, avec les maisons sobres des maîtres de forges, les tombes de fonte du cimetière et, au creux du vallon, l'ancienne fonderie. Un musée y présente l'histoire de la dynastie des Darby, dans un curieux bric-à-brac de statues, poêles, grilles ornées, girouettes et roues dentées. Enfin, au bout du terrain, bien dégagé par un « *green* », le saint



ANDRÉ BARBE.

En France aussi...

Toutes récentes qu'elles soient, les préoccupations d'archéologie industrielle connaissent en France un grand retentissement. En attendant ce vaste musée des techniques qui devrait voir le jour dans les anciennes halles de la Villette, il faut compter avec *le Conservatoire des arts et métiers*, les divers musées de la batellerie, de l'aviation, du chemin de fer, de la marine, de l'automobile, du pain, des tabacs, etc., le musée du fer de Nancy, le Centre de création industrielle de Beaubourg et, pour le domaine artisanal, le Musée des arts et traditions populaires. Un « écomusée » rural et industriel a été fondé au Creusot en 1974 et les Houillères du Nord ont déjà entassé plus de cinq mille pièces dans le centre historique minier de Lewarde, qui, malheureusement, ne devrait pas pouvoir être ouvert au public avant plusieurs années.

De nombreuses équipes travaillent maintenant à la description, à l'inventaire et à la conservation des machines et des édifices. Certaines constructions industrielles ont été classées ; d'autres, « réhabilitées », sont transformées en centre culturel ou même en logements sociaux.

Deux colloques importants se sont tenus en octobre dernier, à *Annonay puis à Lille (le Monde* du 25 octobre 1979). Enfin vient de paraître le premier ouvrage spécialisé, vaste somme sur les bâtiments industriels due à Maurice Daumas : *l'Archéologie industrielle en France*, Robert Laffont, 464 pages.

des saints, beau comme l'antique, vaste tumulus de briques effritées : c'est « *Old furnace* », le four où, pour la première fois, Abraham Ier remplaça le charbon de bois par le coke. L'archéologie industrielle atteint ici l'étrangeté fascinante de son ancêtre, l'archéologie classique ; abandonnant un moment sa volonté didactique, elle donne au visiteur le moins épris de technique le pur bonheur de la contemplation des ruines monumentales.

« Horriblement sublime »

Les sites industriels, d'ailleurs, exercèrent immédiatement une forte influence sur l'école anglaise du paysage de la fin du dix-huitième siècle. On bataillait alors sur la question du beau : les uns tenaient pour le « *sublime* » qui fait naître en nous les délicieux frissons du danger ou de la peine (en cela « *supérieur au sentiment de la beauté* ») ; les autres tenaient pour le « *pittoresque* » et, dans l'art, n'admettaient les moulins, puits de mine ou machines que *ruinés et envahis par la végétation*. Les premiers, surtout, se précipitaient à Coalbrookdale pour se délecter à la vue de cette vallée champêtre « *usurpée par les Cyclopes* ». Arthur Young décrivait le spectacle « *horriblement sublime* » des fourneaux et des forges dont « *les vastes soufflets rendent un souffle rugissant* ». Philip James de Loutherbourg, peintre de théâtre en vogue, exécuta d'admirables vues du site, de nuit, embrasé par le métal en fusion. Au premier plan, devant cette lueur d'apocalypse, il n'omettait bien sûr ni les arbres romantiques tordant leurs maigres branches ni l'écroulement de fûts de colonnes et de tuyaux de fonte, chargés de donner l'effet de ruine à la Piranèse. Turner lui-même vint ici, en 1797, peindre un four à chaux dans un paysage pacifié à la façon pittoresque.

Plus bas dans la vallée, le haut fourneau de Blists Hill, impressionnante bâtisse rouge à flanc de colline, offre, comme le ferait une forteresse médiévale, le spectacle formidable d'arches brisées, de baies gigantesques déchirées et noircies par le feu. Ailleurs, le four Bedlam, construit en 1857 par Madeley, Wood & Co, a été dégagé de la gangue de terre et de ronces qui l'avait enseveli. L'œil y découvre aujourd'hui un mélange de voûtes imbriquées, d'épaulements de pierres blanches, de maçonneries successives, superposées, rapiécées, recousues comme les aqueducs ou les thermes romains. Mais ici les citoyens en toge ne se baignaient pas : les petites plaquettes du musée nous aident à déchiffrer ces lourdes masses de brique sombre, rongées et arrondies par le temps jusqu'à en devenir indistinctes. Là, dans cet espace étroit, tournait une roue hydraulique ; là étaient les soufflets géants qu'elle actionnait, et là, plus tard, une machine à vapeur de Boulton et Watt ; par ces trous ronds entrait l'air des tuyères et dans ces hauts puits où subsistent encore des plaques de suie, où l'eau dégoutte aujourd'hui lentement parmi les mousses, s'effectuait la fusion prodigieuse du métal.

Et chacun de s'accroupir, de se pencher, de tordre le cou pour sonder les cavités sinistres, de passer la tête dans la gueule du monstre mort où ne règne plus qu'un froid humide. Car, au musée d'Ironbridge, la règle est de s'imaginer « en situation » : ainsi lorsqu'on visite le « tar tunnel », percé dans la colline au milieu du siècle dernier pour recueillir le produit de nappes de bitume. *Les visiteurs*, leur écot payé, peuvent s'y enfoncer, casqués, tout courbés. Dans ces profondeurs inquiétantes, où l'huile noire suinte le long des parois voûtées, on aimerait vêtir ces paisibles touristes de guenilles, les chausser de sabots ou de savates éculées. De part et d'autre du tunnel, des excavations basses au fond desquelles il fallait ramper avec des seaux pour récolter le goudron qu'en se baissant on voit encore miroiter en sombres flaques.

Plus que musée des techniques, celui-ci se veut musée de la vie ouvrière. La bibliothèque, qui possède une collection très précieuse d'ouvrages techniques et d'albums commerciaux, s'ouvre généreusement aux familles locales à la recherche de leurs sources ; elles y côtoient les universitaires et chercheurs scientifiques. Le musée de l'usine de Coalport où, dans de grandes cheminées pansues telles d'énormes jarres, se fabriquaient ces *porcelaines chinoisées* dont l'Angleterre conserve encore le goût, des ateliers ont été reconstitués avec un soin exemplaire. Tout est là, du porte-parapluie à la lampe monte-et-baisse.

De tout ce chapelet de musées qui s'égrène le long de la Severn, le plus curieux est le Blists Hill open air Museum. Sur 15 hectares de coteaux, déjà occupés par un haut fourneau et un long plan incliné qui servait d'ascenseur à bateaux, on a entrepris de regrouper des édifices et des machines exemplaires, transportés là après avoir été démontés pièce à pièce. Ainsi, près de l'entrée, une gigantesque machine à vapeur construite à Glasgow en 1851 : *David et Sampson* ; des passerelles permettent de parcourir son énorme roue, ses pistons gros comme le ventre d'une locomotive, ses moteurs aux allures de temple néo-classique à colonnes doriques, fronton et triglyphes.

Plus haut, sur la colline, se construit une petite cité ouvrière idéale du dix-neuvième siècle, avec sa gare, ses palissades de bois couvertes de vieilles publicités de tôle émaillée, ses lampadaires et quelques carrioles, l'échoppe désordonnée d'un cordonnier, une boucherie à l'étal de laquelle pendent trois volailles empaillées, une imprimerie en état de marche, avec ses casses et ses plombs d'époque, et une extravagante presse Columbian Lever, surontée d'un grand aigle de fonte. Une scierie ancienne fonctionne devant le public ; on y a reconstitué le bureau du contremaître : veste à la patère, poêle à charbon, portrait du patron dans un cadre, lampe à contre-poids et, bien sûr, une épaisse bible. Ailleurs, c'est un puits de mine rudimentaire du dix-huitième siècle : bicoque de bois, chevalement, chaudière qui crache le feu. On marche sur la poussière de charbon, à l'intérieur le poêle ronronne, la bouilloire du thé est à chauffer. Un coup de sonnette, *un halètement de la machine* : les bielles de cuivre se mettent en mouvement, brillant dans la crasse noire. Tout cela chuinte, grince, ronfle, s'égoutte dans une odeur d'huile et de goudron chaud pour le plus grand plaisir des visiteurs. Le câble se tend, et le wagonnet s'engouffre dans le trou ; il descendait autrefois à 600 pieds.

Près de là, reconstruite l'an dernier, une misérable maison *de squatters en pierre sèche*, basse de plafond, simplement chaulée ; elle a son cochon, ses trois rangs de carottes et son vrai tas de vrai fumier. Une jeune gardienne, entre deux explications, se replonge dans le Livre d'Ezéchiel. Ce mélange constant de grandeur et de quotidienneté, de romantisme et de pédagogie fait le charme étrange de cet Ironbridge Museum et, plus généralement, de l'archéologie industrielle.

Sur un vaste champ de Blists Hill, grand cimetière des éléphants, gisent des témoins de l'âge du fer, entreposés là, en vrac, dans l'attente d'un emploi hypothétique : cuves rouillées, châssis, mécaniques hors d'usage, multiples pièces de fonte et chaudières crevées.

Conserver

A Rome, ainsi, et au détour des rues d'Athènes, découvre-t-on de ces terrains inaccessibles, clos de barbelés, où sont entassés par milliers, bien soigneusement, des marbres fracassés, bouts de frises, fragments de colonnes, épaves infimes qui portent encore la trace presque effacée de leurs anciennes cannelures. Définitivement inutiles, la piété interdit pourtant qu'on les disperse. Alors on les conserve, *en* piles régulières, pour l'éternité.

Os blanchis des catacombes, cailloux antiques, ferrailles tordues, l'homme collecte et sacralise maintenant jusqu'aux objets les plus usuels et les plus triviaux. Les buvards publicitaires des années 50, les boîtes de cacao bosselées et les poupées à demi chauves deviennent des reliques vénérées. Cette société, inquiète, qui sent venir sa fin, tente désespérément d'en retarder le terme et se raccroche aux moindres survivances de son passé. Elle accumule les objets obsolètes, espérant peut-être, à s'alourdir ainsi les poches, ralentir la marche de l'histoire.

L'archéologie industrielle, en ce sens, est bien un produit de l'époque ; elle en suit le *mouvement, elle en épouse les craintes*. Née autrefois dans les cercles restreints des bricoleurs, des amateurs de machines et de locomotives bien graissées, parmi les collectionneurs de cartes postales, brocanteurs, fouineurs, érudits et nostalgiques, enfantée dans l'amour du siècle des techniques et dans un certain sentiment poétique des choses, elle est devenue aujourd'hui une discipline adulte, sérieuse et responsable, soucieuse d'épistémologie et désireuse d'embrasser l'ensemble de l'histoire du « monde matériel ».

Dédaignant le pittoresque, le monumental et l'exploit héroïque qui, naguère encore, la fascinaient, refoulant sa subjectivité passée, elle s'est ouvert un champ d'études infini. L'ampleur de sa tâche est terrifiante : à peine née, elle est déjà sans rivage et menacée de frénésie. Il lui faut fouiller toutes les archives, conserver les moteurs déglingués et les tubes de dentifrice, les vieux papiers et les boîtes de haricots verts aussi bien que les puits de mine ou les anciennes manufactures royales. Il lui faut recueillir les voix, les gestes et les tours de main ouvriers, les casse-croûte, les salopettes et les musettes. Il lui faut, d'urgence, filmer, enregistrer, entreposer, car en effet tout disparaît.

Ainsi donc l'industrie nous vint d'Angleterre, il y a deux siècles, suivie de près par l'archéologie classique, venue, disait Stendhal, « avec la diligence et le chemin de fer ». C'est d'Angleterre que nous arrive maintenant, avec la crise, cette nouvelle archéologie « *industrielle* ». Si le vieux monde est *toujours derrière nous, il semble* être plus proche et se fait plus pressant. L'histoire se penche sur le passé récent, avant même qu'il ne meure. L'histoire nous rattrape. Courons. ■

CALIFORNIE

Comment on devient pittoresque

En Californie comme ailleurs, et sans doute plus qu'ailleurs, le pittoresque de pacotille envahit les petites villes avides d'accueillir les touristes.

DONNA ELVETH

LES villes de la *Californie*, paradis du touriste, ne sont pas toujours nées pittoresques. Souvent, elles le deviennent. Comme Los Gatos à une centaine de kilomètres de San-Francisco. Fondée au dix-neuvième siècle, baptisée Los Gatos, en espagnol « les chats », à cause des chats sauvages qui rôdaient dans les collines avoisinantes, c'était une ville de petits commerces qui desservaient les viticulteurs et maraîchers des collines basses, des voyageurs qui traversaient la route venant de la mer, et des retraités à la recherche de tranquillité.

Autour des années 60, c'était encore une petite agglomération tranquille. Dans les deux rues principales, il y avait des boutiques de vêtements et de chaussures, pas à la dernière mode, mais dont les prix n'étaient pas à la dernière mode non plus. Une droguerie où on trouvait un peu de tout, y compris des bocaux pour conserves de fruits et de légumes, récipients presque introuvables à l'époque des produits surgelés. Deux « dime stores », les Prisunic américains, fréquentés surtout par les enfants pour leurs rayons de jouets et de bonbons à bon marché. Un drugstore, avec son « soda fountain », le comptoir où les écoliers mangeaient des glaces après les cours et où les commerçants déjeunaient. Deux bars, typiquement américains, exigus et tout noirs, où les hommes se rencontraient pour prendre un verre et causer. Une bonne vieille épicerie, la « Sunshine Market », qui avait résisté à la poussée des supermarchés. C'était petit et pas du tout moderne, mais l'épicier choisissait toujours lui-même ses épis de maïs et ses fraises chez les agriculteurs locaux, et le boucher offrait à ses clientes du vrai foie de veau et du ragoût d'agneau sans os.

Une petite ville *tranquille*. Trop tranquille, s'inquiétaient les responsables municipaux. Pour *eux, la ville, et surtout* ses commerces, végétaient, et ils croyaient même discerner les signes précurseurs de la mort. Il y avait des bureaux et des boutiques vides. L'école primaire du centre, d'un très joli style méditerranéen, était fermée, abandonnée par les familles qui cherchaient des maisons plus grandes et plus modernes *à la périphérie*.

Aussi accueillit-on avec joie un promoteur qui proposait d'acheter l'école désaffectée pour en faire un centre commercial. Mais pas un centre ordinaire. Plutôt un centre commercial de luxe, avec boutiques spécialisées, restaurants exotiques, ateliers d'artisans, de potiers, de tisserands, d'orfèvres qu'on pourrait voir au travail. Pour abriter le tout, le promoteur voulait garder et rénover l'immeuble dans le style méditerranéen d'origine. « *On ne va pas détruire le charme de votre petite ville* », promit-il, « *on va y ajouter* ».

Il tint sa promesse. Le centre, achevé deux ans plus tard et baptisé « Old Town » (« la Vieille Ville »), fut une réussite immédiate. Des touristes par petits groupes, puis par cars, vinrent voir les artisans, manger des plats mexicains et des pâtisseries viennoises, acheter des jouets, des articles de cuisine, des vêtements et des cadeaux venus d'Europe et d'Amérique latine.

Avec la réussite de « Old Town », les autres commerces de la ville se transformaient l'un après l'autre. Les anciens magasins, utiles mais sans pittoresque, étaient progressivement remplacés par des commerces tout à fait différents.

Des boutiques. A la place des « dime stores », des boutiques de cadeaux, dont deux vendent uniquement des cadeaux, coussins, calendriers, jouets décorés du motif du chat. Pas le chat sauvage des collines, bien sûr, mais le chat bien apprivoisé des boutiques « design ». L'épicier du « Sunshine Market » est mort, *le boucher* a pris sa retraite. Ils ont été remplacés par un antiquaire qui a transformé totalement les lieux. Tout ce qui en reste est l'enseigne, offerte en vente aux amateurs de nostalgie par un autre antiquaire, installé, lui, dans l'ancienne droguerie.

Le drugstore, pas assez rétro pour être pittoresque, a été fermé. On mange des sandwiches dans des charcuteries « italienne » et « française », et les glaces un peu snob du nouveau glacier installé dans une ancienne boutique de chaussures.

Dans les anciens bureaux, on a installé un restaurant, au décor pseudo-rustique, qui s'appelle « Mountain Charley's », du nom d'un des premiers résidents de Los Gatos. Le pittoresque d'autrefois, auquel s'est ajouté le « pittoresque » d'aujourd'hui. Chaque semaine, au bar de ce restaurant, se tient un concours bizarre qui s'appelle « belly busking », « sauts de ventre ». Deux messieurs, placés dans un cercle, essaient de se pousser hors du cercle avec leurs grosses *bedaines de* buveurs de bière. Tous les Américains ont pu les voir à la télévision, dans une émission très populaire aux Etats-Unis, où sont présentés des fêtes et des rites bizarres et invraisemblables des Américains, mais qui s'appelle néanmoins « Real People », « Des Gens authentiques ».

Le passé d'un autre restaurant, spécialisé dans les grillades, est un peu macabre. Son immeuble, une très belle maison de style victorien pur, abritait autrefois les pompes funèbres.

Pour les anciens habitants, le pittoresque n'est pas toujours gai. Une native de Los Gatos, passant devant une boutique en transformation, a soupiré : « *Encore un restaurant dont nous n'avons pas besoin.* »

« *Si vous ne l'aimez pas, vous n'avez qu'à aller ailleurs* », répliqua le nouveau propriétaire, qui surveillait les travaux.

Ailleurs, qui deviendra sans doute à son tour « pittoresque ». En Californie, le paradis des touristes, c'est presque une fatalité. ■

REFLETS DU MONDE

DAGENS NYHETER

Une curieuse assistance

Selon un grand journal suédois, le *Dagens Nyheter*, « *une grande usine de pâte à papier construite au Vietnam avec l'assistance suédoise s'est transformée en un lieu de prostitution et les maladies vénériennes se répandent parmi les adolescentes vietnamiennes. (...) Les techniciens suédois qui travaillent à Bai-Bang payaient les adolescentes avec du savon, de la levure et des cigarettes étrangères. Alors que le camp Suède, où vivent quatre cent quatre-vingts Suédois est interdit aux Vietnamiens, la police y a trouvé des prostituées adolescentes* ». Selon l'envoyé du journal, « *les Suédois contractaient des maladies vénériennes dans les maisons closes de Thaïlande et contaminaient ensuite les adolescentes vietnamiennes. Celles-ci ne se faisaient pas soigner de crainte d'être punies par les autorités. (...) Le porte-parole de la SIDA, chargé de la construction du côté suédois, a reconnu qu'une enquête est en cours. (...) Les travaux ont commencé en 1975 mais la prostitution n'est devenue un problème qu'en 1978* ».

The New York Times.

Des objectifs contradictoires

« *Un poète russe*, rapporte le correspondant moscovite du *New York Times*, M. Craig Whitney, *dit que c'est la confusion qui règne à présent qui distingue la situation actuelle en U.R.S.S. de celle qui régnait du temps de Staline. (...) A présent, la vaste bureaucratie soviétique poursuit souvent des objectifs contradictoires. Hakan Nilsson, le correspondant moscovite de la radio-télévision suédoise a découvert recemment le sens de cette remarque. (...)*

« *Il voulait filmer une femme soviétique sur son lieu de travail, à son domicile et pendant qu'elle fait ses achats. Même un projet aussi innocent doit être réalisé par voie officielle. Il demande donc à la télévision d'Etat de lui obtenir le droit de la filmer. Les semaines passèrent. Finalement l'autorisation arriva. (...)* »

La coiffeuse choisie le reçut dans son appartement de banlieue avec le caméraman soviétique et un accompagnateur officiel. Mais avant qu'ils aient commencé à filmer, un policier vint dresser un procès-verbal affirmant qu'ils se trouvaient à « *un endroit interdit* ».

« *Khimki est interdit aux étrangers* », dit le policier. « *Et, regardez, il pourrait filmer l'usine de la fenêtre.* »

« *Les voisins accourus commencèrent à parler d'espionnage et l'accompagnateur officiel se mit à pâlir. En fait, personne dans l'immeuble ne savait qu'il était situé dans une région interdite et tous ignoraient la nature de la production de l'usine...* »

AL BAYANE

Connaissez-vous les P.T.T. ?

Le quotidien marocain *Al Bayane* se lamente :

« *Nos P.T.T. à la veille de l'an 2000 ? Rien n'est moins sûr. En fait on risque, avec eux, de rater l'évènement... Il ne s'agit plus de courrier qui progresse à la vitesse de la tortue. Il n'est plus question du téléphone toujours en dérangement. Ne parlons pas de l'annuaire téléphonique qui n'a pas été renouvelé depuis 1975. Soyons cléments à l'égard des inaugurations qui se succèdent et des tonnes de ruban que l'on a officiellement coupé...* »

« *Car il y a mieux ! Nous sommes en mesure d'affirmer que les P.T.T. violent le fuseau horaire ! Jusqu'à une date très récente (où la réparation a été effectuée), « l'horloge parlante », communiquant l'heure par téléphone, retardait de vingt minutes ! Mais prouesse technique d'abord : ce retard était bilingue, puisque le répondeur, en arabe comme en français, avait réussi la synchronisation ! La signification des initiales « P », « T », « T » ? Cela veut tout simplement dire : « Prends Ton Temps » !*

EPOCA

Celles qui ne pleurent pas Mussolini

Sous ce titre aguichant, le magazine italien *Epoca* ne propose pas, on s'en doute, la liste des maîtresses potentielles que l'ancien Duce aurait « *recalées* » à quelque examen. Il s'agit plutôt de statuettes dites « *figurines Lenci* » qui apparurent aux environs de 1929 et qui représentaient, dans un style délicieusement kitsch, des jeunes femmes généralement nues dans des postures parfois ingénieuses. C'est une petite entreprise de Turin qui avait alors lancé ces Tanagra — arts déco dont les rares vêtements étaient exquisément colorés. Le premier compte rendu à leur propos faisait état d'un « *mélange gracieux de pathétique et d'ironie* » et assurait que les « *grands désiraient ces figurines comme les enfants leurs poupées* ».

Les « *Lenci* » devinrent très vite populaires d'autant que leur prix était assez raisonnable. Leur succès entraîna d'ailleurs, observe *Epoca*, une baisse de qualité et une certaine mièvrerie. Mais le coup de grâce leur fut porté en 1937 par Mussolini qui dictait ses canons esthétiques à l'iconographie fasciste. La femme de l'Italie impériale devait, en effet, être « *forte et prolifique* ». Les gracieuses figurines de Lenci ne répondaient évidemment pas à ce critère. Aujourd'hui, elles sont recherchées et payées fort cher par les collectionneurs.

Interrogations sur l'olympisme

Les Jeux olympiques survivront-ils au séisme provoqué par l'invasion de l'Afghanistan ? Faut-il en conserver l'esprit, en réviser la formule ? Jean-François Brisson, consultant à l'UNESCO au titre du comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport, *interroge, à travers un questionnaire, l'opinion française et internationale.*

JEAN-FRANÇOIS BRISSON (*)

QUEL que soit le nombre des abstentions aux *Jeux* de Moscou, et quelles que soient les ultimes concessions, ces Jeux ne seront plus olympiques (1). Au-delà de la déconvenue moscovite, c'est l'institution olympique tout entière qui est menacée. Plus personne n'imagine que les Jeux de 1984 pourraient *se dérouler à Los Angeles avec* la présence de tous les « athlètes du monde »

La disparition des Jeux sous leur forme actuelle est donc une probabilité.

Le blocage peut être définitif, en raison de l'intervention inévitable des pouvoirs politiques dans le domaine du sport de haut niveau. Cette disparition peut résulter aussi d'une renonciation volontaire du Comité international *olympique* (C.I.O.) devant l'impossibilité reconnue de contribuer, à travers les Jeux et selon l'esprit olympique, à la construction d'un « *monde meilleur et plus pacifique* » (2).

Des variantes dans l'un et l'autre cas ne seraient pas exclues. L'athlétisme est le dernier *en date des sports olympiques* à avoir institué des championnats mondiaux. Les premiers *se dérouleront en 1983.*

L'Assemblée générale des fédérations internationales sportives (A.G.F.I.S.) dispose donc désormais de la même palette que le C.I.O. *(3), et son président,* M. Thomas Keller (Suisse), n'a jamais caché son scepticisme devant *la notion* d' « olympisme » et sa préférence pour l'organisation séparée de championnats mondiaux qui échappent au gigantisme par le nombre plus réduit des concurrents rassemblés.

Théoriquement, si un peu de *détente venait chasser* les nuages de l'horizon politique, rien n'empêcherait l'A.G.F.I.S. d'organiser en un même lieu un rassemblement de championnats mondiaux simultanés qui, sous forme de Jeux sportifs mondiaux, fourniraient au public le même super-spectacle télévisé que celui du C.I.O.

Cette formule présenterait en outre, pour les fédérations internationales, l'avantage d'absorber la totalité de l'appétissant gâteau des droits de retransmission, actuellement partage en trois avec le C.I.O. et l'Assemblée générale des comités *nationaux olympiques.*

Beaucoup estiment cependant que l'olympisme, qui entend utiliser le sport comme instrument de perfectionnement humain et *de compréhension mutuelle,* mérite d'être sauvé du naufrage. L'idée olympique, si elle était comprise, diffusée et respectée, pourrait en effet apporter un frein aux abus de plus en plus flagrants qui, trop souvent, discréditent le sport.

Dans ce cas, il reste à trouver, avant le congrès olympique de Baden-Baden en 1981, le plan de sauvetage acceptable par toutes les parties en présence : concurrents, organismes internationaux non gouvernementaux (C.I.O., Fédérations internationales), gouvernements soucieux de leur prestige, souvent abusivement, mais légitimement désireux de participer aux décisions qui règlent des manifestations auxquelles ils apportent, pour la plupart, leur soutien financier.

C'est afin de compléter l'in*formation* a recueillir pour l'élaboration de cet éventuel « plan de sauvetage » que nous publions *le questionnaire établi par le signataire* de ces lignes après étude et confrontation des dispositions actuelles de la Charte olympique et des réponses faites par cinquante-six Etats membres de l'UNESCO et vingt-trois organisations sportives non gouvernementales sur « *les difficultés que rencontrent l'organisation et le déroulement des compétitions internationales* ».

C'est à titre exceptionnel que *le Monde* se prête à une consultation de ses lecteurs. Une consultation, non un sondage, *qui, lui, exigerait le choix systématique* d'un éventail de sujets présumés « représentatifs ». *Il s'agit* simplement de recueillir un certain nombre de réactions sur les points les plus controversés de la crise que traverse l'olympisme.

Dans un deuxième temps, lorsque seront connues ces réactions une liste de hautes personnalités du monde sportif sera établie à l'échelon international dans le respect d'une répartition géographique et idéologique équitable.

Ces personnalités seront consultées sur les mêmes questions. ■

(*) Journaliste, consultant de l'UNESCO au titre du Comité inter*gouvernemental pour l'éducation* physique et le sport, membre du Conseil international pour l'éducation physique et le sport (CIEPS), du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) et de l'Académie des sports.

(1) L'article I de la Charte olympique désigne parmi les buts assignés au mouvement olympique : « *Convier les athlètes du monde au grand Festival quadriennal du sport* », pour susciter « *la bonne volonté internationale* », l'article 3 précise : « *Aucune discrimination n'y est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des raisons raciales, religieuses ou politiques* ».

(2) Article I de la Charte

(3) Il y a vingt-six sports pouvant figurer au programme des Jeux d'été et d'hiver. l'A.G.F.I.S. rassemble plus de cinquante fédérations internationales.

Protéger, consolider, réformer

Pierre de Coubertin a écrit :

« L'olympisme tend à assembler en un faisceau radieux tous les principes concourant au perfectionnement de l'homme » ;

« L'olympisme est un état d'esprit issu d'un double culte : le culte de l'effort et celui de l'eurythmie ».

... « Il contribue à permettre à l'homme « de se connaître, de se gouverner, de se vaincre ».

« Les Jeux olympiques ne sont point de simples championnats mondiaux mais bien la fête quadriennale de la jeunesse universelle, du printemps humain ».

... « Ils constituent une manifestation pédagogique, une école de noblesse et de pureté morale autant que d'endurance et d'énergie physique. »

De ces principes directeurs on peut tirer les conclusions suivantes :

● L'olympisme est un état d'âme, on peut, on doit le définir et le propager. On peut malaisément le réglementer ;

● Pierre de Courbertin, son fondateur, a clairement défini *l'olympisme comme un humanisme* fraternel qui, à travers le sport, recherche le perfectionnement ;

● L'objectif majeur est la préservation et la propagation de l'esprit olympique ;

● L'esprit olympique est permanent, quotidien, universel, il ne se satisfait pas d'une résurrection quadriennale, mais, dans *l'immédiat,* le sauvetage de l'olympisme passe par celui des Jeux ;

● Les Jeux, créés pour le bonheur de ceux qui participent et l'édification de ceux qui regardent, sont un rassemblement avant d'être une confrontation, ils doivent demeurer un trait d'union.

Les Jeux doivent être protégés contre l'exploitation politique et commerciale, faute de quoi ils deviendraient un aspect divertissant de la *guerre* froide et le prolongement, au grand air, du show-business.

● Dans les faits comme dans les intentions, les Jeux ne doivent pas s'identifier à une organisation simultanée de championnats mondiaux.

Les Jeux doivent se différencier de ces championnats, non *seulement par l'ampleur mais par* la nature du rassemblement, c'est-à-dire par l'état d'esprit des *sportifs* et des *sportives* rassemblés.

Si les Jeux ne servaient plus l'olympisme et se révélaient impuissants à freiner les abus du chauvinisme et du mercantilisme, ils perdraient leur raison d'être, leur cérémonial ne serait plus qu'un *spectacle* : un *rite vidé de son dogme.*

L'objectif est donc d'aider à *protéger les Jeux, à les consolider* et, s'il le faut pour y parvenir, à les réformer.

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le Comité international olympique, selon son répertoire de l'année 1980, est composé de quatre-vingt-neuf membres actifs ressortissants de soixante et *onze pays.*

Parmi ses membres trente-neuf sont européens.

Y figurent notamment deux représentants de chacun des pays suivants : Allemagne fédérale, Australie, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Suède, Suisse, U.R.S.S. La R.D.A. a un représentant.

✂ — Le questionnaire

LES RÉPONSES

● **RAYER LA REPONSE REFUSÉE.** (Des explications complé*mentaires peuvent nuancer votre choix.)*

● **Les réponses ne porteront pas obligatoirement les nom et adresse de l'expéditeur. Il est souhaité qu'elles mentionnent l'âge, la nationalité et la profession** *Elles devront être adressées au* **« Monde Dimanche », 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, avec la mention : « Questionnaire sur l'olympisme »**

● **Le dépouillement et l'analyse seront effectués par Jean-François Brisson. Les résultats en seront publiés dans « le Monde Dimanche ».**

I. SIGNIFICATION

1° Estimez-vous essentiel que l'idée de trêve et de rassemblement soit la dominante et la justification des Jeux olympiques, afin que *les sportifs et sportives de toutes provenances, de toutes opinions,* **venus à titre individuel, puissent oublier leurs antagonismes éventuels et fraterniser sur le stade dans le refus de toute puissance internationale ?** OUI NON

2° Ne voyez-vous dans des jeux, avec ou sans étiquette olympique, qu'un super-spectacle sportif en mondiovision détenant la mobilisation record des téléspectateurs ? OUI NON

3° Estimez-vous déplorable que les Jeux olympiques offrent un terrain propice aux rivalités de prestige et aux démonstrations de puissance internationale ?

[Même si cet état de fait est contraire aux principes énoncés par la Charte olympique, l'exaltation nationaliste à propos des rencontres sportives est souvent considérée comme la moins redoutable.] OUI NON

— Autres interprétations, lesquelles ?

II. PROMOTION

Estimez-vous suffisante l'action des instances du mouvement olympique (1) pour définir clairement et diffuser largement l'idée olympique ? OUI NON

Dans la négative, comment estimez-vous qu'il faudrait procéder ?

— Enseignement scolaire OUI NON

— Films, brochures, émissions de télévision, etc. OUI NON

— Autres procédés OUI NON

(Si oui, lesquels ?)

III. INDIVIDUS ET NATIONS

L'article 9 de la Charte olympique précise : « Les Jeux olympiques sont des compétitions entre individus et non entre pays » ***L'article 64 prévoit, pour la cérémonie d'ouverture : « Les nations*** **défilent dans l'ordre alphabétique » et « chaque délégation... accompagnée de son drapeau »**

Voyez-vous une incompatibilité ou un manque de cohérence dans ces dispositions ? OUI NON

Dans l'affirmative, êtes-vous partisan de changements dans le cérémonial ? OUI NON

Dans l'affirmative, quels changements ?

— Défilé d'ouverture par sports et non plus par nations OUI NON

— *Défilé précédé de tous les porte-drapeaux groupés,* ces drapeaux étant ensuite hissés à des mâts entourant le stade OUI NON

— *Suppression des hymnes aux cérémonies protocolaires* OUI NON

— Suppression des trois mâts où sont hissées les couleurs nationales des trois premiers OUI NON

— Autres dispositions OUI NON

(Si oui, lesquelles ?)

IV. ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION

Estimez-vous souhaitable une modification du processus actuel ***d'engagement des concurrents ? (Désignation par les comités*** **nationaux olympiques sur proposition des fédérations nationales compétentes.)** OUI NON

Dans l'affirmative, indiquez quel autre processus :

— Possibilité d'engagements individuels adressés directement au C.I.O avec les éléments d'appréciation nécessaires et impliquant la participation de ces concurrents sous le maillot de leur club ? OUI NON

[Cette formule ne serait sans doute pas applicable sans un accord intergouvernemental préalable (obtenu par l'intermédiaire du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport de l'UNESCO) précisant dans quelles conditions ces concurrents quitteraient leur pays et y retourneraient après leur participation.]

— Autres processus d'engagement ? OUI NON

(Si oui, lesquels ?)

V. FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION

Estimez-vous souhaitable un financement de la participation **aux Jeux olympiques des sportifs et sportives de haut niveau qui dégagerait éventuellement de cette charge les gouvernements de leurs pays respectifs :**

— Soit que ces gouvernements ne veulent ou ne peuvent assurer (totalement ou partiellement) ce genre de dépenses ;

— Soit que ces gouvernements, libérés désormais de cette charge financière, acceptent, contre certaines garanties, de laisser librement participer leurs ressortissants à titre individuel ? OUI NON

Dans l'affirmative, estimeriez-vous souhaitable que ce financement soit assuré conjointement :

— Par les fonds dont dispose la commission pour la solidarité olympique du C.I.O (origine : recettes diverses des Jeux olympiques et, particulièrement, droits versés par la télévision) ?

— Et par le Fonds international pour le développement de l'éducation *physique* et du sport de *l'UNESCO,* l'aide, dans ce cas, allant plus particulièrement aux pays en développement ? OUI NON

Autres financements ? OUI NON

(Si oui, lesquels ?)

VI. DESIGNATION DE LA VILLE ORGANISATRICE

Estimez-vous satisfaisantes les conditions actuelles de désignation de la ville organisatrice des Jeux olympiques ? (Choix du C.I.O parmi les villes candidates.) OUI NON

Dans la négative estimez-vous souhaitable une extension de la mesure déjà prévue dans l'article 55 de la Charte : **« La ville désignée peut partager son privilège avec d'autres villes ou sites ? »** OUI NON

Cette décentralisation devrait-elle se limiter à des villes ou sites du même pays que celui de la ville organisatrice ? OUI NON

Ou s'étendre à des villes de pays proches dans le même continent ? OUI NON

Estimez-vous souhaitable la désignation, avec le privilège d'extra-territorialité, d'un site unique et définitif ? OUI NON

En Grèce ? OUI NON

Ailleurs ? OUI NON

(Si oui, où ?)

Ou la désignation d'un site préférentiel dans chacun des cinq continents ? OUI NON

Autres *dispositions ?* OUI NON

(Si oui, lesquelles ?)

VII. PROGRAMME DES JEUX

Estimez-vous satisfaisantes les conditions de choix pour les sports inscrits au programme olympique ? OUI NON

Dans la négative, estimez-vous souhaitable :

— Un élargissement du programme ? OUI NON

— *Une réduction du programme ?* OUI NON

— La suppression des sports collectifs ? OUI NON

— La suppression des sports comportant des compétitions entre professionnels non admis aux Jeux (cyclisme, boxe, comme le football et le basket dans les sports collectifs) ? OUI NON

— Conciliation entre élargissement et réduction par l'organisation de tournois olympiques préalables dans différentes villes, suivie de Jeux à *programme* réduit ? OUI NON

— Autres dispositions ? OUI NON

(Si oui, lesquelles ?)

VIII. STRUCTURES DU C.I.O.

Estimez-vous que le C.I.O. serait bien inspiré en modifiant certaines de ses structures mises en cause par les représentants d'un certain nombre de pays (2) ? OUI NON

Dans l'affirmative, quelles modifications ?

— Renonciation à la nomination à vie (en fait retraite à soixante-douze ans) des membres du C.I.O. ? OUI NON

— *Mandats de dix ans ?* OUI NON

— Plus courts encore ? OUI NON

(Si oui, de combien ?)

— Renonciation à la cooptation ? OUI NON

— Cooptation étendue obligatoirement aux cent quarante-deux pays possédant un comité national olympique ? OUI NON

— Membres du C.I.O. devenant les représentants élus des comités nationaux olympiques (3) ? OUI NON

— Règle commune pour les ressortissants de tous les pays : un seul membre du C.I.O. par nation ? OUI NON

— *Autres modifications ?* OUI NON

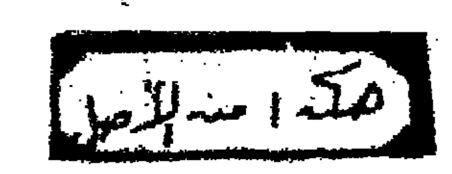
(Si oui, lesquelles ?)

(1) Comité international olympique, assemblée générale des fédérations internationales sportives, assemblée générale des comités nationaux olympiques.

(2) Plus particulièrement par les pays à régime communiste et ceux du tiers-monde.

(3) Actuellement, ce sont les membres du C.I.O. qui représentent ce dernier au sein de leur pays.





Un livre de François de Closets

Et puis... le secret d'Etat

CLAUDE SARRAUTE

C'EST extrêmement agréable de voir confirmé par des sondages et des experts tout ce qu'on répète à longueur d'année dans ces colonnes. A savoir que les Français en ont archi-marre du sempiternel défilé des hommes politiques à la télé. Qu'ils ne comprennent rien, ou pas grand-chose (54 % d'après la SOFRES-*Figaro*), à leurs discours, qu'à leurs yeux le style en est « dépassé » (62 %) et qu'en tout état de cause ils n'en retiendront pas la moitié, pas le tiers, pas le dixième.

Dès le lendemain c'est à peine, en effet, si nous pouvons citer le nom de ceux qui sont venus frapper à nos carreaux pour nous faire l'article. En matière de propagande électorale, la force du message est fonction de sa brièveté. Plus c'est percutant, plus ça frappe. Exemple souvent cité : *« Vous n'avez pas le monopole du cœur »*, lancé par Giscard à Mitterrand lors d'un face-à-face de fameuse mémoire — uniquement grâce à cela.

Tout ça on le sait, ou plutôt on le sent d'instinct. En dehors du sondage quotidien, et peu fiable — une centaine de coups de téléphone dans la région parisienne, — publié par *France-Soir*, le secret des rapports hebdomadaires du Centre d'étude d'opinion, livrant aux seuls responsables de l'antenne les indices d'écoute et de satisfaction, est bien gardé. Secret d'Etat.

Dans son nouveau livre *le Système E.P.M.*, François de Closets le déplore. Taire ces chiffres, c'est étouffer la voix du peuple. Ainsi, 95 % des télé-électeurs ont-ils dédaigné certains sermons électoraux lors de la dernière campagne pour *l'élection du Parlement européen*. Si ça se savait, ça ferait bobo. *« Il y a des gifles*, écrit-il, *qu'il vaut mieux recevoir dans l'ombre. »*

Mais, direz-vous, à quoi rime ce titre ? En téléspectatrice probablement abrutie, j'avoue n'avoir pas bien saisi, là encore, E.P.M. signifie : *« Et puis merde ! »* Il semble que ce soit l'expression consacrée pour étiqueter, dans les couloirs de la rue Cognacq-Jay, les émissions culturelles confectionnées par ceux que notre auteur appelle les *« élito-aristo »* comparés aux *« élito-démago »*, chargés, eux, de fournir le foin dont se nourrit le vulgaire. Pourquoi désigner ainsi les œuvres dites de haut niveau programmées en fin de soirée ? Pourquoi proclamer — il paraît que c'est pratique courante — : *« J'ai une E.P.M. à 22 h. 30 »* ? Mystère.

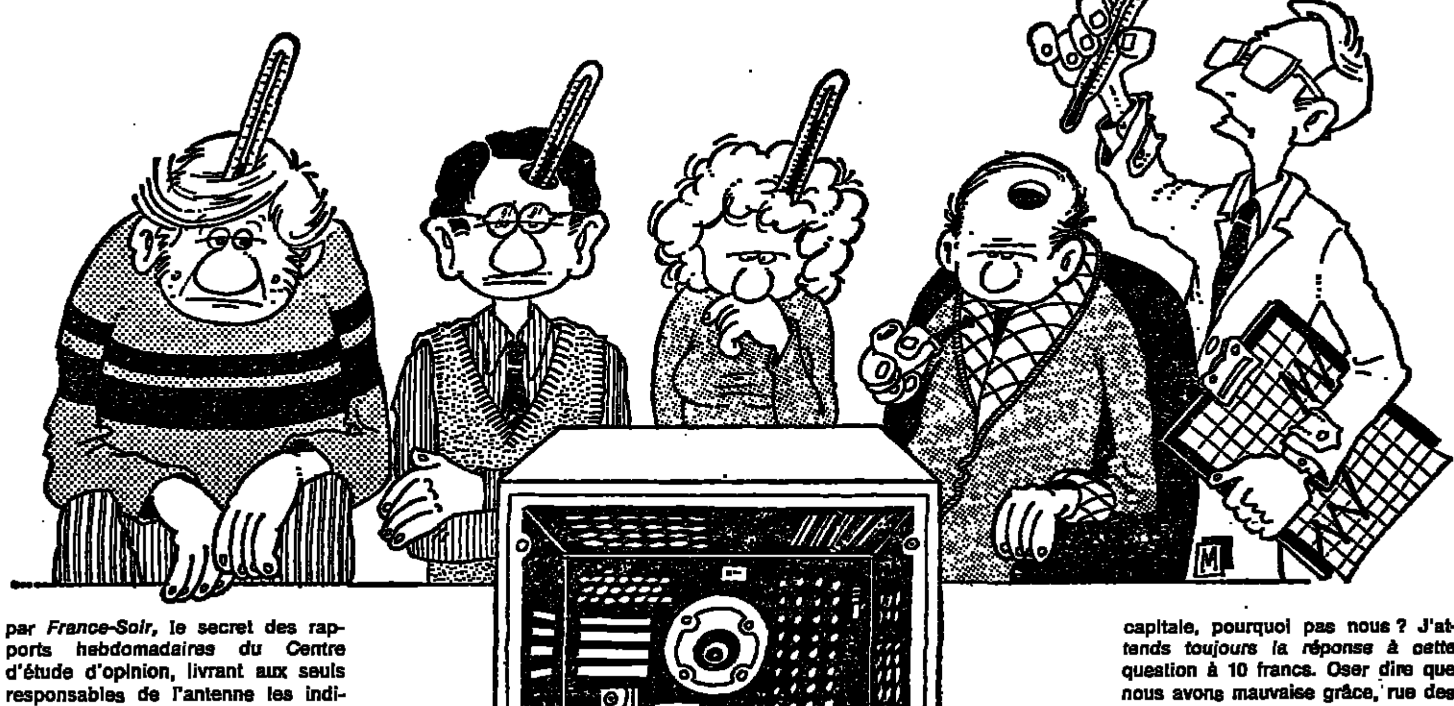
François de Closets, il est du bâtiment, en profite pour régler leur juste compte aux réalisateurs qui ne cherchent qu'à se faire plaisir et, loin de vouloir élargir leur audience, ne s'adressent qu'aux *happy few*. Et pour démolir au passage cette *idée fausse que, à coups d'émissions confidentielles, un concert, une exposition, un ballet, par le système des vases communicants et « par paquets de cinq cent mille la vraie culture finira par toucher trente-six millions de téléspectateurs ».*

Alors que chacun peut le constater en regardant autour de lui, il existe une France cultivée (20 % de la population d'après une enquête menée en 1974 par le ministère de la culture) qui fréquente indifféremment les théâtres, les librairies et les musées. Une France intermédiaire dont les intérêts gravitent autour des sports, des meetings et de la presse. Et une France hors culture (50 % d'entre nous environ), celle dite de Guy Lux, dont la seule source de distraction et d'information émane du poste (radio ou télé).

Conclusion : cette France-là mérite mieux. Mérite quoi ? Ce que nous ne cessons de réclamer ici : des œuvres belles, larges, accessibles, traitant de points d'histoire (*Zola*, *Holocauste*) ou de problèmes de société (télé-films américains sur le viol, la prostitution, les bébés-éprouvettes), présentées en prélude *aux « Dossiers de l'écran »*. Là-dessus, on sera tous d'accord.

En revanche, au chapitre du Journal télévisé, la thèse soutenue par le chroniqueur scientifique de TF 1 ne tient pas debout. Il souhaite moins de films, plus de photos et de diapositives, histoire de ne pas détourner l'attention du public ; d'après lui, il a déjà du mal à saisir les malheureux cinq cents mots dont il dispose ; alors, si en plus vous lui montrez des images qui bougent, il ne vous suivra plus du tout ! Simple paradoxe qui ne résiste pas à l'examen. Encore moins à la comparaison avec ce que l'on fait dans ce domaine en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Allemagne et surtout en Hollande, un petit pays passé maître dans l'art de s'ouvrir au reste du monde.

Si tous nos voisins parviennent à recevoir à temps les boîtes de pellicule illustrant le véritable événement du jour, et pas l'incendie de banlieue ou l'arrivée d'une course cycliste minable aux portes de la capitale, pourquoi pas nous ? J'attends toujours *la réponse* à cette question à 10 francs. Oser dire que nous avons mauvaise grâce, rue des Italiens, à réclamer des bandes d'actualité à l'écran alors que nous ne publions pas de photos relève de la plaisanterie. Si nos lecteurs veulent voir ce dont nous leur parlons, ils n'ont qu'à ouvrir leur boîte à images, précisément.



GERARD MATHIEU

Point de vue

Vers l'anarchie, par l'inertie

JEAN-CLAUDE SERVAN-SCHREIBER (*)

LA C.G.T. vient d'annoncer la mise en service d'un poste de radio locale à Lille. Le coup n'est pas tant dirigé contre M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., que, bien évidemment, contre M. Pierre Mauroy, député socialiste et maire de Lille. Mais celui-ci est gêné aux entournures pour répondre ; n'a-t-il pas en effet participé au lancement de Radio-Riposte, radio locale du P.S. ?

Après Radio-Quinquin à Cambrai, Radio-Lorraine-Cœur d'Acier à Longwy, et tant d'autres, pourquoi pas le nouveau Radio-Lille ?

Sauf que tous ces postes sont illégaux ; ils émettent en violation flagrante, continue et persistante de la loi sur le monopole que doit exercer T.D.F. sur les émissions en territoire national. Que faire ? T.D.F. a engagé plus de cinq cents poursuites contre des postes illégaux, la justice n'a pour l'instant instruit que onze plaintes !

Pendant ce temps, ces radios s'organisent ; de radios « pirates », mises en place par des militants non qualifiés, elles s'améliorent rapidement, et les amateurs deviennent de vrais professionnels. De plus, elles sont installées dans des mairies, et leur antenne est le plus souvent dans le clocher de l'église ! Si on voulait les arrêter de fonctionner, on pourrait : il suffit d'envoyer les C.R.S. ou la gendarmerie, bien sûr : mais à l'assaut d'une mairie, d'une église ? A l'évidence, ce gouvernement, qui n'a bien entendu pas réagi sur le coup, ne peut plus rien faire maintenant qu'admettre, c'est-à-dire se coucher devant l'événement.

Il aurait pu le prévoir ; ce ne sont pas les avertissements qui lui ont manqué. Il aurait dû écouter les excellentes interventions des divers participants au colloque sur les radios libres, organisé en octobre 1979 par l'Association des libertés, présidée par le sénateur Henri Caillavet, et à laquelle je m'honore d'appartenir.

Pour amuser la galerie, on a chargé Radio-France et FR 3 de procéder à trois expériences : l'une dans le Nord (couvrant une région), l'autre en Mayenne (un département), la troisième à Melun (une ville et son environnement). Ces expériences, faites sans aucun moyen nouveau ni technique ni financier, et qui seront « jugées » d'ici un an ou deux, seront largement dépassées par l'actualité. Pense-t-on, en effet, qu'au moment de la campagne présidentielle, on ne voit pas fleurir d'autres stations dites libres ? C'est mal connaître les Français.

On va donc vers l'anarchie. En Italie, l'anarchie est source de création, de solutions imaginatives... et malgré ce, les Italiens eux-mêmes estiment déraisonnable l'absence totale de contrôle qui est leur régime actuel de radio et de télévision. En France, l'anarchie a toujours débouché sur la guerre civile et la dictature.

Or, un fait nouveau intervient ici : la conférence de Genève de 1979 sur la répartition des fréquences a prévu de remettre à la disposition de la radio civile les bandes 100 à 104, puis 104 à 106 mégahertz jusqu'alors utilisées par les militaires, la police, etc.

Dans ces bandes, il va être possible d'installer entre 300 et 500 stations locales de radio d'ici cinq à dix ans. Alors, qu'est-ce qu'on fait ?

Comment peut-on imaginer qu'il n'y ait pas une affectation centrale et contrôlée de cette matière première rare, la longueur d'onde ? Seul T.D.F., dont la compétence technique et la conscience professionnelle ne sont plus à démontrer, doit être habilitée à procéder à ces attributions.

Le monopole de diffusion étant ainsi préservé pour un temps encore, reste à savoir ce qu'on fait de l'actuel monopole de programmation. On peut entrer dans l'avenir à reculons, et charger les seules sociétés nationales Radio-France et FR 3 d'assurer l'exploitation et la programmation de ces 300 à 500 nouvelles stations locales.

On peut aussi choisir une autre voie, celle de la liberté, assortie d'un contrôle. La liberté consisterait à laisser les uns et les autres lancer les stations de radio qu'ils veulent. C'est une formule. Elle ne serait que le développement logique du système adopté aujourd'hui pour les postes périphériques (R.T.L., Europe 1, R.M.C., Sud-Radio), dont le gouvernement autorise l'exploitation à partir du territoire français et même participe largement à leur gestion. Rien n'empêcherait que les mêmes sociétés, ou d'autres, lancent des radios locales sur les mêmes bases de profit privé — et *nous savons qu'elles ne s'en* priveront pas, puisque toutes se préparent déjà à cette éventualité.

Mais cette formule ne peut se concevoir que si ces stations prennent conscience de leur mission de service public, assortie d'un cahier des charges. On voit à l'évidence la nécessité d'une Autorité nationale de l'audiovisuel (A.N.A.), chargée non seulement de l'attribution des longueurs d'onde (puisque T.D.F. en ferait partie), mais aussi de s'assurer des conditions techniques et financières d'exploitation de ces stations. Après tout, c'est une forme adaptée du système existant dans tous les grands pays démocratiques : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, etc.

Dans le domaine de la radio et, demain, de la télévision, on peut tout imaginer, et tout faire ; les techniques sont parfaitement maîtrisées, il n'y a qu'un problème financier..., et politique.

Mais, avant toute chose, et il y a urgence, il faut la volonté politique de se saisir de cette question, et de la traiter.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui, et il faut garder à l'esprit que toute solution envisagée pour la radio sera quasi automatiquement utilisée ultérieurement pour la télévision.

Mais, au fait, qu'attend le gouvernement ? L'élection de 1981 ?

(*) Membre du Haut Conseil de l'audiovisuel, chargé de mission du R.P.R. pour l'audiovisuel, membre du conseil politique du R.P.R.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Elle court elle court la banlieue

DE GERARD PIRES
Lundi 26 mai
FR 3, 20 h 30

★ *Marthe Keller et Jacques Higelin, jeunes mariés travaillant à Paris et habitant en banlieue, sont pris dans l'engrenage infernal « métro, boulot, dodo ». Et ça craque. D'une étude sociale de Brigitte Gros, Gérard Pires a tiré un film comique (adaptation et dialogues, Nicole de Buron). Suite de caricatures et de gags façon « cartoons » américains, comme si Woody Woodpecker était passé par-là. Cela grince un peu, mais comme il faut divertir plutôt qu'attrister, cela se termine sur une pirouette amusante.*

Patate

DE ROBERT THOMAS
Lundi 26 mai
TF 1, 20 h 35

Triomphe au boulevard, la pièce de Robert Thomas, adaptée au cinéma par un auteur de théâtre, est devenue une vulgaire histoire de fric et de coucheries, avec séducteur quinquagénaire (Jean Marais portant beau) et fausse ingénue (Sylvie Vartant, alors « idole des jeunes », qui aurait mieux fait de ne pas se risquer là-dedans). A éviter.

La Mort aux trousses

D'ALFRED HITCHCOCK
Mardi 27 mai
FR 3, 20 h 30

★★ *Bel exemple du cinéma selon Hitchcock. Le plaisir de raconter une histoire d'espionnage apparemment rocambolesque, d'amener les spectateurs à s'identifier à un personnage traqué, un faux coupable qui cherche le vrai ; le plaisir de faire de la pure mise en scène, d'organiser les formes, les lignes, les volumes, les couleurs, à l'intérieur de chaque plan. Cary Grant traverse les Etats-Unis, de New-York à Rapid-City (Dakota du Sud), selon l'itinéraire du titre original* North by Northwest, *et Hitchcock nous convie à un extraordinaire voyage dans le cinéma de l'illusion où l'homme devient objet de l'angoisse par la place qu'il occupe dans l'espace (célèbre séquence de l'avion mitraillant le fuyard placé au carrefour plat de routes désertes en pleine campagne).* La Mort aux trousses *est un film particulièrement éclatant sur la « métaphysique » du cinéaste : réalité et apparence, relativisme moral du bien et du mal. Et l'on y trouve — assemblage théorique de tout son univers — des citations :* les Enchaînés, la Main au collet, le Faux Coupable, Vertigo, les Trente-Neuf Marches *et* Une femme disparaît, *appartenant à la période anglaise.*

Les Cordes de la potence

D'ANDREW MAC LAGLEN
Jeudi 29 mai
FR 3, 20 h 30

Le cycle John Wayne n'est décidément pas très excitant jusqu'ici. Voilà encore un film des années 70 où l'acteur, massif et bouffi, pose pour la postérité — bien loin de John Ford, hélas ! — en défenseur des vertus civiques et d'une morale figée. Le point de départ de ce mélodrame familial était pourtant intéressant. Mais Andrew Mac Laglen semble s'être appliqué à servir les propres conceptions de John Wayne sur le mal et la justice. Le « héros » était aussi un réactionnaire.

Orphée

DE JEAN COCTEAU
Vendredi 30 mai
A 2, 23 heures

★ *Entre* le Sang d'un poète *(1930) et* le Testament d'Orphée *(1960) qui résistent mal à l'épreuve du temps, encombrés qu'ils sont de complaisances de Cocteau envers le snobisme intellectuel et envers sa propre image, cet Orphée moderne est la meilleure et la plus sincère expression du monde intérieur du poète réfléchissant sur la création, la mort et l'immortalité. C'est une œuvre de maturité, où Jean Marais s'est fait le médiateur de Cocteau entre le monde réel et le monde invisible de la « connaissance », de la conscience, où Maria Casarès est la Muse du mystère universel. Il n'y a pas de fantastique pittoresque dans ce film où l'on traverse les miroirs. Le style en est pur et glacé.*

L'Odyssée du docteur Wassel

DE CECIL B. DE MILLE
Dimanche 1er juin
TF 1, 20 h 35

★ *L'histoire vraie d'un médecin militaire américain sauvant ses blessés des Japonais, à Java, en 1942, racontée comme une vie exemplaire dans le style images d'Epinal à l'américaine où excellait Cecil B. de Mille. Guerre à grand spectacle, action bien menée, scènes dramatiques et scènes d'amour. On se prend d'autant mieux à cette imagerie héroïque que le docteur Wassel, c'est Gary Cooper.*

Wilson

DE HENRY KING
Dimanche 1er juin
FR 3, 22 h 40

★ *Tourné en 1944, ce film retraçait, alors que l'Amérique était en plein combat pour la démocratie, la carrière d'un président des Etats-Unis (élu en 1913) qui, après avoir maintenu son pays hors du premier conflit mondial, l'avait fait sortir, après sa réélection, de l'« isolationnisme ». C'était donner une leçon politique, pour soutenir l'effort de guerre contemporain. On trouve là un montage d'actualités anciennes, une intéressante reconstitution des années 1917-1920, avec le traité de Versailles et la création de la Société des Nations. Et un curieux entretien entre Wilson et Clemenceau... interprété par Dalio avec un surprenant réalisme.*

A VOIR

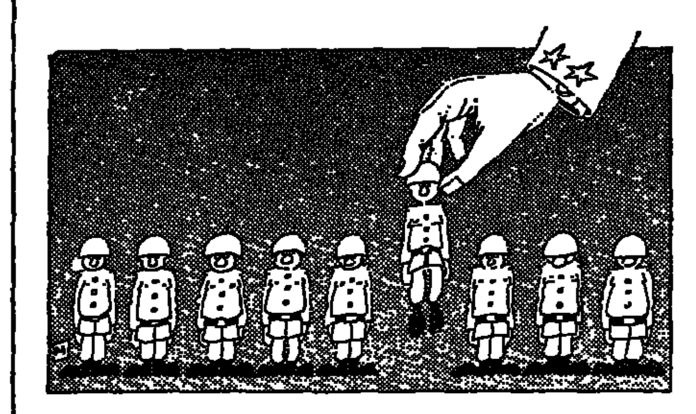
Viande, marée, fruits, légumes...

DOCUMENT :
LE NOUVEAU VENTRE DE PARIS
Lundi 26 mai
A 2, 21 h 40

Rungis, formellement, c'est un vaste plateau de 220 hectares sur lequel transitent 2 500 000 tonnes de marchandises par an. C'est un chiffre d'affaires de près de 18 millions de francs, une ville de trente-cinq mille habitants où personne ne dort, mais qui vit *pratiquement vingt-quatre heures sur vingt-quatre... à des rythmes différents.*

C'est à la cadence de cette vie, de ceux qui l'animent, que nous invite le film de Claude Robrini. Parce qu'au-delà du spectacle il y a les hommes, ceux de la viande, de la marée, des fruits, des légumes ou des fleurs. Leurs horaires impossibles, la nostalgie de Baltard pour les anciens, mais pour tous l'amour de leur métier.

Pour l'exemple ?



UN FILM, UN AUTEUR :
« L'EXECUTION DU SOLDAT SLOVIK »
Mercredi 28 mai
FR 3, 20 h 30

Eddie Slovik, vous connaissez ? Rien d'étonnant à cette ignorance puisque c'est un de ces inconnus qui n'ont pas fait l'histoire mais qui ont eu à la subir. Parmi les milliers de soldats américains qui ont déserté pendant la seconde guerre mondiale, trois mille furent traduits en cour martiale, quarante-neuf furent passibles de la peine de mort, mais un seul fut exécuté : c'était lui. Eddie Slovik est au *centre de cette dramatique longue* comme un jour sans pain (deux heures et demie), réalisée *par Lamont Johnson, d'après le* livre de William Bradford Huie. Le film, qui commence en 1945 à *Sainte-Marie-aux-Mines*, à l'heure où l'armée américaine s'apprête à fusiller son premier *déserteur depuis la guerre de* Sécession, retourne bientôt dans l'adolescence triste de Slovik et *entreprend, tambour battant* comme il se doit, d'expliquer les raisons de son supplice...

Ci-devant de Laclos

TELEFILM :
LES LIAISONS DANGEREUSES
Mercredi 28 mai
TF 1, 20 h 35

1794 : le citoyen Choderlos, membre actif du club des Jacobins, est jeté en prison. Alors qu'il attend au fond de la geôle le comité d'exécution qui le conduira à la guillotine, arrive une femme en laquelle il reconnaîtra à grand peine, après qu'elle aura dévoilé son visage borgne et ravagé par la petite vérole, la marquise de Merteuil, l'héroïne de son roman. Est-ce bien elle ? ou plutôt une autre qu'il avait aimée puis quittée vingt ans auparavant et qui probablement inspira au romancier le personnage de la femme libre et perverse au centre de cette somme sur l'art du libertinage parue en 1782 et dont l'odeur de scandale annonçait une révolution des mœurs qui mettrait deux siècles avant de commencer d'aboutir. Cette femme vient lui poser des questions et Choderlos de Laclos (interprété par Jean Negroni) lui répond. Et comme en *flash back*, reviennent à sa mémoire les images qu'il avait utilisées dans son livre : celles d'un monde où une madame de Tourvel (ici Maïa Simon, excellente) pouvait mourir d'amour — et de honte — pour Valmont le séducteur. Pour la voix de Claude Degliame, pour le jeu de cette énigmatique comédienne, pour le bonheur toujours renouvelé que procure l'intelligence de l'auteur des *Liaisons dangereuses*, il convient de regarder les images un peu sophistiquées, sinon pompeuses, de Charles Brabant.

Le magnétisme du chorégraphe

LE GRAND ECHIQUIER :
VINGT ANS DE LA VIE DE MAURICE BEJART
Jeudi 29 mai
Antenne 2, 20 h 35

Habité par la danse, fou de musique et de théâtre, ouvert à son siècle, Maurice Béjart est aussi un homme du verbe. Il possède de surcroît un magnétisme qui passe très bien à l'écran. Avec lui Jacques Chancel *joue sur le velours. A partir* d'extraits de ballets il a composé un portrait éclaté du chorégraphe, *axé sur sa période* bruxelloise et son action à la tête du Ballet du vingtième siècle. C'est le Béjart glorieux du *Sacre du printemps*, et, plus proche de nous, l'homme qui se retourne sur son passé l'espace d'un *instant pour faire le point* (*Notre Faust*), évoquer les années d'apprentissage (*Gaieté parisienne*), *se laisser aller à sa* fascination de l'Orient (*les Illuminations*), s'identifier à Mahler (*Ce que l'amour me dit*), à Artaud (*Héliogabale*) et interpréter à sa manière le mythe de *Don Juan*. Il sera fortement question de cet opéra dont il doit réaliser la mise en scène au Grand Théâtre de Genève en automne.

De nombreux danseurs — invités sur le plateau — sont associés à ce moment de télévision : Jorje Donn, qui va succéder à Béjart à la tête de sa compagnie bruxelloise, la talentueuse Shonach Mirk, Patrice Touron... Judith Jamison.

M. M.

Choisir

LE NOUVEAU VENDREDI :
L'ARCHIPEL DES DISSIDENTS
Vendredi 30 mai
FR 3, 20 h 30

Pardonnons à cette émission son titre passablement racco*leur quand* il s'agit d'une si sombre histoire : il est vrai que le châtiment du goulag n'est pas *loin pour ceux-ci* qui, non contents de ne pas accepter les petites gratifications du système, *s'obstinent dans le refus* et l'espoir : ceux qu'on appelle du nom générique de dissidents. Une journaliste néerlandaise est allée en Union soviétique pour rencontrer quelques-uns d'entre eux : André Sakharov à Gorki ; A.P. Lavut, physicien et biologiste, membre du Comité de défense des droits de l'homme depuis 1969, qui a été arrêté le 29 avril, peu après *l'interview* ; *Irina* Orlova, épouse du physicien Orlov ; la femme et le fils de Kovaljov, condamné à sept ans de camp pour avoir aidé Soljenitsyne ; Sofia Kalistratova, avocate de plusieurs dissidents, qui a notamment plaidé pour Gigorenko, mais ne peut plus exercer sa profession depuis 1975 : elle parle des dissidents actuellement menacés, en liberté encore ou déjà emprisonnés. Une émission dont on aimera connaître l'« indice d'écoute » : il y aura en même temps sur TF1 « *la Fraîcheur de l'aube* », *sur A2* « *Sam et Sally* » puis « *Apostrophes* », consacrée à l'amour maternel. Pourtant...

F. E.

Lundi 26 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La multipropriété.
19 h 15 *Les nostalgiques de l'air.*
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Dunkerque : résistance ou évacuation.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Patate ».
Film français de R. Thomas (1964). Avec P. Dux, D. Darrieux, J. Marais, A. Vernon, M. Marshall, S. Vartan, J. Marken, N. Roquevert. (N., rediffusion.)
Un inventeur gaffeur et malchanceux sollicite l'appui financier d'un ami d'enfance (qu'il déteste pour sa supériorité méprisante) et découvre que celui-ci est l'amant de sa fille adolescente.
22 h 5 Portrait : Jean Marais.
Quarante-cinq ans d'une carrière plus que remplie depuis « les Parents terribles » et « l'Eternel Retour », Avec des extraits de films. Autoportrait.
23 h Sports : Tennis.
Résumé de la journée.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le secret des Valincourt.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Emissions régionales.*
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Téléfilm : L'homme au masque de fer.
De M. Newell (1979), avec R. Chamberlain, P. McGoohan, L. Jourdan, J. Agutter, I. Holm, sir R. Richardson.
D'Artagnan et Colbert cherchent à remplacer Louis XIV, mauvais roi, par son frère jumeau, Philippe, que Fouquet découvre et fait emprisonner, le visage caché sous un masque de fer.
16 h 35 Cirques du monde.
Cirque Centrum de Prague.
17 h 20 Fenêtre sur... Café-théâtre story.
Josiane Balasko.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mia-Mia O ; Le livre de la semaine ; (le ver, cet inconnu) ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Une ville ressuscitée... Pompéi.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
La femme de cinquante ans.
(Lire notre sélection.)
21 h 40 Document : Des hommes.
Le nouveau ventre de Paris.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La CIMADE (Comité inter-mouvement auprès des évacués).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Dans la toile du Siam.
19 h 40 Afrique d'aujourd'hui : le feu et l'exode.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les victoires de l'Empereur.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Elle court, elle court, la banlieue ».
Film français de G. Pires (1972), avec M. Keller, J. Higelin, N. Courval, V. Lanoux, R. Castel, E. Istria, G. Leclerc, A. Cordy, C. Piéplu (rediffusion).
Des jeunes mariés, qui ont du mal à se loger dans un grand ensemble de banlieue et travaillent à Paris, mènent une vie infernale à cause des difficultés de transport.
22 h Journal.

Mardi 27 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 35 *Midi première.*
13 h Journal.
14 h 5 Emissions pédagogiques.
La sécurité dans les villes.
14 h 25 Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La multipropriété.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Trente mille bombes sur Dunkerque.
20 h Journal.
20 h 35 *Variétés : Numéro un.*
Gérard Depardieu.
21 h 35 La roue de la vie.
J'ai rencontré l'homme de ma vie.
Mariage - mariage : le mot ne veut pas dire la même chose en Algérie et en Californie. Ici on compare les divers avatars d'une institution en péril dans les pays développés.
22 h 30 Sports : Tennis.
Résumé de la journée.
23 h Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 *Série : Le secret des Valincourt.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 *Face à vous.*
14 h Aujourd'hui madame.
Chats et chiens, amicalement vôtre.
15 h 5 Série : Le justicier.
Gueule d'ange.
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
16 h 30 Sports : Cyclisme.
17 h 20 Fenêtre sur... Point 2000.
Le langage des animaux.
17 h 50 *Récré A 2.*
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z' amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Téléfilm : « Je me souviens ».
De Robin Spry.
Un couple de jeunes Québécois. Lui a trouvé un travail à Toronto. Elle ne veut pas quitter son emploi et Montréal qu'elle aime. Il part seul et revient chaque semaine. Passant du Canada anglais au Canada latin.
22 h Débat : Le Québec et le Canada.
Avec Mmes L. Beaudoin, directrice du cabinet du ministre des affaires intergouvernementales, M. Lalonde, écrivain, MM. J. Lacoursière, historien, M. Yalden, commissaire aux langues de Toronto, P. Desmarais, président du Conseil du patronat.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne).
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Grande Armée.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (hommage à Hitchcock) : « la Mort aux trousses ».
Film américain d'A. Hitchcock (1959), avec C. Grant, E. Marie Saint, J. Mason, P. Royce-Landis, L. G. Carroll, P. Ober (rediffusion).
Un publiciste new-yorkais, pris pour un agent secret et accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, fuit de New-York vers une ville du Dakota du Sud, poursuivi à la fois par la police et par des espions ennemis.
22 h 45 Journal.

Mercredi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes Sibor et Bora : 13 h. 40, La bataille des planètes ; 14 h. 5, La Pieuvre ; 14 h. 15, La parade des dessins animés.
14 h 35 Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 *Une minute pour les femmes.*
La multipropriété.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.*
Le roi Léopold demande l'armistice.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Les liaisons dangereuses.
D'après C. de Laclos, réal. *C. Brabant. Avec* J. Negroni, C. Degliame, J.-P. Bouvier, M. Simon.
(Lire notre sélection.)
22 h 45 Sports : Tennis.
Résumé de la journée.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 *Série : Le secret des Valincourt.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 *Série : Au cœur du temps.*
La revanche des dieux.
16 h 10 Récré A 2.
Rébus ; Wattoo-Wattoo ; Emilie ; Maraboud' ficelle ; La panthère rose ; Anagrammes ; Zeltron ; Sport : tennis ; Albator.
18 h 5 Sports : Cyclisme.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 Sports : Football.
Finale de la Coupe d'Europe des clubs (en direct de Madrid) : Nottingham-Hambourg.
22 h 20 Alain Decaux *raconte.*
Le maréchal Pétain prend le pouvoir.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Idées reçues sur le travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les moteurs jouets : le moteur à vent.
18 h 55 Tribune libre.
Le Rassemblement des usagers des services publics.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la retraite de Russie.
20 h *Les jeux.*
20 h 30 Dramatique : « l'Exécution du soldat Slovik ».
Scénario de R. Levinson et W. Link, d'après le roman de W. Bradford-Huie, avec M. Sheen.
(Lire notre sélection.)
22 h 30 Journal.

Jeudi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Le piéton dans la ville.
14 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La multipropriété.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Weygand à Reynaud : tout peut craquer.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Kick.
Raoul, *la moto, les jeunes et les autres :* le hold-up.
21 h 30 Magazine économique : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'industrie américaine : le poids du passé ; Nettoiement : la France s'en lave les mains ; L'homme du mois : Novotel, l'auto-hôtel à la française ; Jardinage ; La science se met à son compte.
22 h 45 Magie de Cannes.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La secret des Valincourt.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Femmes dans l'action aux Etats-Unis.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Une fête de famille.
16 h L'invité du jeudi : Jorge Semprun.
L'écrivain et scénariste, dialoguiste des films d'Alain Resnais, Semprun évoque le Paris qu'il a connu à son arrivée d'Espagne et les artistes qu'il apprécie.
17 h 20 Sports : Cyclisme.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... inspecteur de police.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le M.R.G.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Les vingt ans de Maurice Béjart : le Ballet du vingtième siècle.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : pourquoi est-ce que ça ne tombe pas ? : Flash : la ballade du Gaulois.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la chute de l'« Aigle ».
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle John Wayne) : « les Cordes de la potence ».
Film américain d'A. Mac Laglen (1973), avec J. Wayne, G. Grimes, N. Brand, C. O'Brien, M. Windsor, M. Paull.
Un shérif, dont les deux jeunes fils ont été compromis dans le cambriolage d'une banque, veut retrouver les véritables coupables.
22 h 5 Journal.

Vendredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Emissions pédagogiques.
Les premiers temps de l'aviation.
14 h 25 Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
16 h Visite du pape Jean-Paul II en France.
Arrivée du pape : *Te Deum* à Notre-Dame.
18 h Sports : Tennis.
Internationaux de France (suite).
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La multipropriété.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
France et Angleterre : la mésentente.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Fraîcheur de l'aube ».
D'après la pièce de H. Gardner, adaptation R. Rouleau. Avec P. Dux, T. Lopart, A. Dussolier, J.-P. Granet.
Comment un père de famille de soixante-dix ans — interprété ici par Pierre Dux — quitte femme et enfants pour aller tenir une buvette et vendre des frites sur une plage. Un succès de Broadway en 1968.
22 h 20 Magazine : Pleins feux.
23 h 20 Sports : Tennis.
Résumé.
23 h 55 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le secret des Valincourt.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Un scandale dans la famille.
16 h Visite du pape Jean-Paul II en France.
Arrivée du pape : *Te Deum* à Notre-Dame ; Messe sur le parvis de Notre-Dame.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Sam et Sally.
L'avion.
21 h 35 Apostrophes.
L'amour maternel.
Avec Mmes E. Badinter (« L'amour en plus ») ; A. Laury (« La mal mère ») ; F. Renaudot (« Moi, j'irai à Dreux ») ; N. Courcel (« Julie Tempête) et M. A. Langaney (« Le sexe et l'innovation »).
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « Orphée ».
Film français de J. Cocteau (1949), avec J. Marais, M. Casarès, F. Périer, M. Dea, E. Dermit, J. Greco, H. Crémieux, P. Bertin (N., rediffusion).
Orphée, poète célèbre contesté par une nouvelle avant-garde, fait la connaissance d'une mystérieuse princesse qui est la Mort. Il s'éprend d'elle et délaisse sa femme, Eurydice, que la princesse fait mourir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : le village.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.C. (Confédération générale des cadres).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emission régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Restauration.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : « l'Archipel des dissidents ».
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. *(Lire notre sélection.)*
21 h 30 C'est la fête chez l'apprenti-sorcier.
Avec le maître carillonneur et l'Harmonie de Tourcoing, un jeune chanteur-compositeur installé près de Saint-Quentin, un chanteur de noces, une patineuse de treize ans ; avec Rony Couteurs et ses « belges histoires », et un autre comique « chtimi », Jeanne Hereng : des gens du Nord, en somme.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Aquaculture et rentabilité. Un reportage d'A. de Dampierre.

Samedi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 50 Visite du pape Jean-Paul II en France.
Visite au président de la République.
11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 Cuisine légère.
La marquise au chocolat.
12 h 45 La vie commence demain.
Faire du droit.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Un nom en or (et à 14 h. 45, 15 h. 45, 17 h. 25 et 17 h. 52) ; 13 h. 55, Chapeau melon et bottes de cuir ; 14 h. 50, Plume d'élan ; 14 h. 55, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 45, Les années d'illusion ; 16 h. 40, Magazine de l'aventure ; 17 h. 30, Holmes et Yoyo.
18 h Visite du pape Jean-Paul II en France.
Messe à la basilique de Saint-Denis.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Dunkerque : des sauvetages désespérés.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un.
Carlos.
21 h 35 Série : Ike.
Deuxième épisode. — Ike prépare les débarquements en Afrique du Nord. Kay fait naufrage mais sera rescapée. Dick, lui, a été tué. En Tunisie, Rommel reprend l'offensive.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Le navarin de mouton.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 25 Les moins d'vingt et les autres.
15 h 10 Les jeux du stade.
18 h 10 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les héritiers.
Ressac.
22 h 10 Variétés : Direct.
Bernard Lavilliers (en direct du Palais des sports).
23 h 10 Document : Les carnets de l'aventure.
Les cascades de la nuit.
Reconstitution d'une aventure réelle : l'expédition périlleuse de deux spéléologues.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête ; Raconte quand tu étais petite : le mystère B.M.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : les Trois Glorieuses.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ballet : « la Chauve-Souris ».
Musique de J. Strauss. Par la Compagnie des ballets de Marseille Roland Petit (redif.). *(Lire notre sélection.)*
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.

Dimanche 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h A Bible ouverte.
9 h 15 Orthodoxie.
9 h 45 Présence protestante.
10 h 15 Visite du pape Jean-Paul II en France.
Messe du peuple de Dieu à l'aéroport du Bourget célébrée par le pape.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Sports première.
Tiercé ; Tennis à Roland-Garros ; Grand prix automobile d'Espagne.
17 h 50 TF 1 - TF 1.
18 h 20 Les laboureurs de la mer.
Reportage sur un chalutier.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Odyssée du docteur Wassell ».
Film américain de C. B. de Mille (1944). Avec G. Cooper, L. Day, S. Hasso, D. O'Keefe, C. Thurston, C. Esmond, B. Britton, E. Reid. (Rediffusion.)
A Java, pendant la deuxième guerre mondiale et lors de l'invasion de l'île par les Japonais, un médecin militaire s'efforce de sauver ses blessés invalides qui n'ont pu être évacués.
22 h 30 Théâtre musical contemporain : « Interview ».
De J. Komives, mise en scène M. Rabinovsky : les solistes d'Ars Nova.
Plus qu'une retransmission, une récréation pour la télévision par le metteur en scène qui a créé cette œuvre récemment à l'Espace Cardin.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Emissions pédagogiques.
12 h Il était un musicien.
Albeniz.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
Le cri des aigles.
14 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 30 Dessin animé : Shazzan.
15 h 55 Des animaux et des hommes.
16 h 45 Série : Erika Werner.
Roncoroni.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Visite du pape Jean-Paul II en France.
En direct du Parc des Princes.
22 h 5 Document : Giacometti.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Documentaire : Vidéo U.S.A.
Le monde de Nam June Paik.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images du Portugal.
10 h 30 Mosaïque.
Emission spéciale enregistrée à Istanbul. Réalisation : J.-L. Orabona et A. Tinar. Informations, reportages, chansons.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Symphonie n° 1 « le Printemps », de R. Schumann, interprétée par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein. *(Lire notre sélection.)*
17 h 40 Il n'y a pas qu'à Paris : la photographie.
18 h 40 Série : l'Aventure.
Au pays des hommes : Une histoire d'amour, de F. Rossif.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Villes au trésor : Dijon.
Les toits de Dijon, ville de Charles le Téméraire, de Rameau et de Rude, et l'ancien palais des ducs de Bourgogne, et la cathédrale et les vieilles maisons de la Renaissance... et un des plus riches musées de province.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Irène Papas.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle l'Amérique et son président) : « Wilson ».
Film américain de H. King (1944), avec A. Knox, T. Mitchell, Sir C. Hardwicke, C. Coburn, M. Dalio, G. Fitzgerald, R. Nelson (v.o. sous-titrée).
La carrière politique de Thomas Woodrow Wilson, élu président des Etats-Unis en 1913, son rôle dans la première guerre mondiale.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 26 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *Une espèce de garce*, film de S. Lumet.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 5, *les Jeunes Années d'une reine*, film d'E. Marischka.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *le Temps des doryphores*, film de montage de D. Rémy ; 22 h. 10, France tour détour deux enfants (dixième mouvement), de J.-L. Godard. — *Télé 2* : 19 h. 55, Concours musical international Reine Elisabeth 1980, session violon, en direct du palais des beaux-arts de Bruxelles (épreuves finales).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Série : Les origines de la Mafia ; 21 h., Au-delà de l'histoire : A la rencontre des Iroquoiens.

MARDI 27 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h., *le Roman d'un catcheur*, film de W. Doniger et L. Steckler.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les Robinson Suisses ; 21 h. 5, *Accroche-toi, y'a du vent*, film de B. Roland.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Théâtre : *On purge bébé*, comédie de G. Feydeau ; 21 h. 5, Jeux sans frontières, depuis le Portugal. — *Télé 2* : 19 h. 55, Concours musical international Reine Elisabeth, session violon, en direct du palais des beaux-arts de Bruxelles (épreuves finales).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Spécial cinéma, avec : le Festival de Cannes comme si vous y étiez, et un film de Bob Fosse, à 21 h. 30 : *Cabaret*.

MERCREDI 28 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Junior Bonner*, film de Peckinpah ; 22 h. 35, Football en différé de Madrid (finale Coupe d'Europe).
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les éclaireurs du ciel ; 21 h. 5, *Voyage au bout du monde*, film documentaire de J.-Y. Cousteau, Ph. Cousteau et M. Flaum.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Jumping d'Anvers ; 20 h. 20, Football en Eurovision depuis Madrid : Coupe d'Europe des clubs champions. — *Télé 2* : 19 h. 55, Concours musical international Reine Elisabeth 1980, session violon, en direct du palais des beaux-arts de Bruxelles (épreuves finales).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Jeux sans frontières, en direct du Portugal ; 21 h. 35, L'oreille au XX[e] siècle, une émission de la série « Dimensions ».

JEUDI 29 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *l'Idole d'Acapulco*, film de R. Thorp.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *la Chevauchée du retour*, film d'A. Miner.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Vincent, François, Paul et les autres*, film de Claude Sautet ; 22 h. 10, Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — *Télé 2* : 19 h. 55, Concours musical international Reine Elisabeth 1980, session violon, en direct du palais des beaux-arts de Bruxelles (épreuves finales).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : Vivre avec l'AVS ; 21 h. 10, Série : Winnetou ; 22 h. 5, L'antenne est à vous : Les amis pour le futur.

VENDREDI 30 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dossiers danger immédiat : L'affaire Martine Desclos ; 21 h., *Strategic Air Command*, film d'A. Mann.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; 21 h. 5, *les Poulets*, film de R. A. Colla.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *Un jour pour mon amour*, film de J. Herz. — *Télé 2* : Concours musical international Reine Elisabeth 1980, session violon, en direct du palais des beaux-arts de Bruxelles (épreuves finales).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *Une femme, un jour*, film de L. Keigel ; 21 h. 30, Récital : Quatuor Sidney (Brahms) ; 22 h. 10, A témoin : J.-C. Bührer.

SAMEDI 31 MAI

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Superflics*, film de G. Parks ; 21 h. 35, Ciné-sélection ; 22 h. 5, *Aloïse*, film de L. de Kermadec.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kung-fu ; 21 h. 5, *les Bidasses en cavale*, film de Ph. Clair.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Ceux de Cordura*, film de R. Rossen ; 22 h. 30, Jeu : Risquons tout. — *Télé 2*. 19 h. 55, Concours musical international Reine Elisabeth 1980, session violon, en direct du palais des beaux-arts de Bruxelles (dernière soirée avec proclamation des résultats).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, *Série : Mon ami Gaylord* ; 21 h. 25, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 50, Football.

DIMANCHE 1er JUIN

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *On achève bien les chevaux*, film de S. Pollack.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *le Fils*, film de P. Granier-Deferre.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 15, *Mort d'un guide*, téléfilm de J. Ertaud.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *la Maison*, film de G. Brach ; 21 h. 35, Des yeux pour entendre : le retour d'A. Rubinstein en Pologne ; 22 h. 25, Vespérales.

A VOIR

Pétillante Belle Epoque

BALLET :
« LA CHAUVE-SOURIS »
Samedi 31 mai
FR 3, 20 h 30

Excellente idée cette reprise. On s'était déjà régalé à voir, il y a quelques mois, la création de *la Chauve-Souris*, de Johann Strauss, par la Compagnie des ballets de Marseille de Roland Petit. On se régalera une nouvelle fois de revoir la même troupe nous offrir une si ravissante, si pétillante évocation de la Belle Epoque, des cafés 1900, du cancan et de la galanterie. Zizi Jeanmaire y excelle. Elle est là avec son style merveilleux, son aisance, sa technique, entourée de deux admirables partenaires, Luigi Bomino — il joue, il danse si bien les comiques — et Denis Ganyo dont le talent n'est plus à dire.



Dirigé par Bernstein

CONCERT :
PREMIERE SYMPHONIE DE SCHUMANN
Dimanche 1er juin
FR 3, 16 h 40

Connue généralement sous le titre « Symphonie de printemps », la première symphonie de Schumann, écrite au début de l'année 1841, avait tout d'abord été nommée, non sans une pointe de méchanceté, « Symphonie contrariante », par le beau-père du compositeur. En cela, Frédéric Wieck inaugurait un courant toujours vivace qui considère l'écriture orchestrale de Schumann comme lourde et regrette que l'auteur se soit engagé par quatre fois dans une entreprise qui convenait si mal à son génie.

Mais il est tout à fait possible de penser autrement et, d'ailleurs, la présence régulière des symphonies de Schumann au répertoire de la plupart des orchestres suffirait à prouver que les maladresses qu'elles contiennent ne sont nullement rédhibitoires, tant il est vrai que, en art tout au moins, on a aussi les qualités de ses défauts.

Esquissée en quatre jours ou, plus exactement, en quatre nuits d'insomnie, comme le notera Clara Schumann dans son journal, orchestrée en cinq semaines, cette première symphonie est une œuvre parfaitement accomplie et dont plusieurs aspects : la sonnerie de l'introduction, sorte d'appel au printemps inspiré d'un vers de Böttiger, qui reviendra dans le finale, l'enchaînement du deuxième mouvement, larghetto, au troisième, scherzo, reflètent les préoccupations unificatrices du compositeur.

La première audition à Leipzig, sous la direction de Mendelssohn, le 31 mars 1841, remporta un succès considérable, et si la troisième et la quatrième symphonies ont fait depuis lors un peu oublier la première, c'est *peut-être parce que la faveur du* public s'attache toujours davantage aux œuvres tragiques.

G. C.

L'égérie grecque

L'INVITEE DE FR 3 :
IRENE PAPAS
Dimanche 1er juin
FR 3, 21 h 40

Cette femme, plutôt grande, aux cheveux et aux yeux noirs à travers lesquels se lisent à la fois la chaleur et la fougue, *la bonté et la force de caractère*, a eu — en tant qu'interprète favorite de Michael Cacoyannis — *faire revivre* la tragédie grecque : elle a incarné les personnages d'Electre, d'Hélène et de Clytemnestre. Elle les a incarnées, ces héroïnes. Avec force aussi, elle défend la culture de son pays. Avec force encore, au temps des colonels, elle avait milité contre le régime militaire qu'ils avaient installé à Athènes. A ce moment-là, en 1968, elle tournait dans Z, le film de Costa Gavras. Ici, elle interprète trois chansons et parle de ses rôles récents.

Le sculpteur revivifié

GIACOMETTI, UN HOMME PARMI LES HOMMES
DOCUMENT DE CREATION
Dimanche 1er juin
A 2, 23 h 5

« *L'art de Giacometti me semble vouloir découvrir* cette *blessure secrète de tout être, et même de toute chose, afin qu'elle les illumine* », écrivait Jean Genet qui a consacré au sculpteur un petit ouvrage, trop peu connu peut-être. Cette phrase vient en exergue de la version 1980 du film tournée originellement en 1963 par Jean-Marie Drot. Dans le cadre des « Heures chaudes de Montparnasse », une série de treize films qui ont connu un grand succès à l'époque, celui-ci avait obtenu un long entretien avec Giacometti dans *son atelier de la rue Hippolyte-Maindron*, puis à Zurich où était alors présentée une large rétrospective de son œuvre. En 1978, l'exposition de la Fondation Maeght a permis de remplacer *certaines parties du film* par des images en couleurs, et de trouver ainsi *une présentation* actualisée de l'homme et de son œuvre. C'est cette version nouvelle, cd'un *document exceptionnel, qui* est maintenant *présentée* par Antenne 2, version qui vient à point nommé puisqu'on assiste depuis quelques mois à un renouveau sensible de l'intérêt pour la sculpture.

Le monde de Nam June Paik

SERIE :
L'ART VIDEO AUX ETATS-UNIS
Dimanche 1er juin
A 2, 23 h 5

Pape incontesté de l'art vidéo, Nam June Paik a refait pour les caméras de Catherine Ikam et Adrian Maben quelques-unes de ses expériences les plus célèbres. Compositeur de musique électro-acoustique, élève de Stockhausen et admirateur de Cage, il découvre en 1963 le moyen de créer des images électroniques « abstraites » en intervenant sur les composantes du signal dans un téléviseur. Plus tard, en 1970, il met au point un synthétiseur vidéo qui permet *de générer toutes sortes de formes* et de couleurs. Dans tous les secteurs de l'art vidéo, Paik se révèle toujours le plus inventif, le plus séduisant et — ce qui ne gâte rien — le plus drôle. D'un humour zen à toute épreuve. Sa force, sa supériorité, tiennent sans aucun doute à ce qu'il se pose à la fois en artiste (le dernier, car la vidéo enterrera tous les autres arts), en philosophe et en technicien futuriste des *problèmes sociaux* et économiques de l'espace et du temps. Une sorte d'honnête homme pour le vingt et unième siècle. — J.-P. F.



L'action du hasard

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE : FRANCO DONATONI
Samedi 31 mai
France-Culture, 14 h 5

Beaucoup moins connu en France que d'autres compositeurs italiens de sa génération, Franco Donatoni, né en 1927, s'est vu consacrer une journée fleuve le 9 février dans la série « Perspectives du vingtième siècle » qui devrait permettre de mieux cerner la personnalité d'un créateur singulier et solitaire. Marqué tout d'abord par l'influence de Bartok, convaincu également du caractère irremplaçable de l'expérience et de *la technique d'écriture issue de* l'école schoenbergienne, Donato *n'est pas resté indifférent au* courant américain (John Cage *en particulier) privilégiant l'ac*tion du hasard au sein de l'acte créateur.

De là son refus d'imposer à l'œuvre une forme nettement perceptible et qui se donnerait comme telle, cette volonté de laisser le matériau qui est souvent un « objet trouvé », emprunté à une autre musique que la sienne, se développer par lui-même, sans le freiner, comme si le compositeur n'était plus, une fois les dés jetés, qu'un simple témoin.

L'écriture instrumentale, extrêmement virtuose le plus souvent, et dans un tempo rapide, est tout à fait classique : pas de recherches de sonorités pour elles-mêmes ; quant à la musique de Donatoni, si on voulait tenter de la décrire, il faudrait avoir recours à des comparaisons : elle est comme de l'eau qui coule entre les doigts, insaisissable, drue, elle donne l'impression d'une fuite *en avant à partir d'éléments* presque insignifiants : un simple *trait, une formule mélodique* recroquevillée sur elle-même, à la Bartok, qui se développe en proliférant à l'infini, comme une plante fantastique et envahit bientôt tout l'espace. Une croissance désordonnée comparable, dit le compositeur, au résultat provoqué dans un organisme vivant par l'introduction d'un virus. » — G. C.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, *Bon pied, bon œil* ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, *Parlons clair*, de *J. Paletou* ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Henri Tisot et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Dieudonné Jourda (lundi) ; Régine Pernoud (mardi) ; Marie-Paule Belle (mercredi) ; Robert Courtine (jeudi) ; *émission spéciale consacrée à Jean*-Paul II (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public : *Mgr Marty (le 28)*.

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de *J.-L. Foulquier* et C. *Pither* ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations *toutes les heures*) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Levaï ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le *sweepstake* ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J. Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., *Hit-Parade*, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de *F.* Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 *(toutes des demi-heures)*, *Léon* Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; *15 h., Le* temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. *Bouvard* ; *18 h.*, Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h. 40, *J.-P. Foucault* et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Tosca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de *M. Droit* ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 20, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu de 1 000 F ; 13 h., Samedi *actualité magazine*, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. *Decaux* : *Colbert* (le 24) ; Mai 40 (le 31) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au *rythme du monde, de M. Godard* ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● *EUROPE 1 : 5 h.*, Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de *P. Lescure* ; *17 h.*, Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, *Concerto* pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● *R.T.L.* : 5 h. 30, *J.-P.* Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., rock de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. *Live*, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● *R.M.-C.* : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, *La discothèque d'une personnalité* ; *15 h.*, Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30 Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., *L. Bozon* ; *9 h. 30 (et à 14 h 5)*, L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la *plume* ; *21 h. 15, La musique* est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de *J. Pradel* ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses *de la nuit*.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h. 30, *Europe midi dimanche* ; *13 h. 30*, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30 Europe-soir ; 19 h. *Le club de la presse* ; *20 h., Journal* auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, *L'interview-événement* ; *13 h. 30*, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., *Hit-parade des clubs* avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, *J.* Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., *Le Chouette-club*, avec *C.* Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et *P. Sulak* ; *19 h., Le hit-parade* des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 26 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Saint Benoît et ses enfants (l'ermite se fait moine) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : l'éclatement du judaïsme.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Gênes et l'Orient.
10 h. 45, Le texte et la marge : avec A. Zinoviev.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : Les cultures du peuple au seizième siècle, avec N. Z. Davis.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Claviers tempérés.
14 h., Sons : Prière à la pluie, prière à Mora, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Viou » d'H. Troyat.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Le quart-monde est-il condamné à l'exclusion ?
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un jardinier à Giverny.
16 h. 50, Actualité : L'impact économique des technologies spatiales.
17 h. 32, Musiciens français : Michaël Levinas.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Horace Vernet, à l'Ecole des beaux-arts de Paris.
20 h., « La Grammaire », d'E. Labiche.
20 h. 30, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le Christ romantique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « *Germaine, tu dors ?* ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens ; jusqu'à vendredi : « Autour de Don Carlos » de Verdi, par Stéphane Goldet.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Gimenez, Chuega, Sarasate et Turina ; 12 h. 35, Jazz classique : le retour des fous chantants ; 13 h., Le métier de pianiste de bar ; 13 h. 30, *France et* musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (castagnettes, crotales, cymbales antiques) ; 14 h. 30, Répertoire de piano : « Tableau d'une *exposition* » *(Moussorgski)*, *avec* V. Horowitz, « la Mer » (Debussy), avec N. Lee et B. Ringeissen ; 15 h. 30, « Stèle pour un héros » (M. Ciry) ; 15 h. 40, Opéra : « Don Quichotte » (J. Massenet), avec N. Ghiaurov, G. *Bacquier* et R. Crespin.
18 h., Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert : Rencontres chorales internationales *(décembre 1979)* : « Baci ecevi e cari », « Fumia La Pastorella », « Ecco mormoran l'onde » (Monteverdi), par la Chorale Joie et Chant ; « Tota pulchra est » (Van Durine), « la Lune » (Desfossez), par *le Petit Orgue de Bruxelles* ; « Tristis es anima mea » (Lassus), « Caligaverunt oculi mei » (Vittoria), « Cantate Domino » (Schutz), par l'Ensemble vocal S. Caillat ; « Rosmarin » et « In stille Nacht » (Brahms), « *Locus iste* » et « *Ave Maria* » (Bruckner), par l'Ensemble Pro Arte de Lausanne ; « Madrigal », « *Fleurs d'or* » et « *les Djinns* » (Fauré), par l'Ensemble vocal Michel Piquemal ; « Trois noëls anciens » (Migot), « Dallette Mignonette » (du Caurroy), « Si je trépasse » (Régnard), par l'Ensemble vocal de *Radio Canada* ; « *Messe brève* » (Lotti), par la Chorale franco-allemande de Paris ; « Magnificat » (Soriano), « Ach Herr » (Schutz), par le Chœur des XVI de Fribourg ; « Deux pièces chorales » (Moulaert), *par* l'Alliance *chorale R.T.B.F.* ; « Hosanna to the son of David » (Weelkes) et « Salve Regina » (Desenclos), par la Chorale Audite Nova de Paris.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; *23 h. 5, Les solistes d'aujourd'hui : Philippe* Entremont, piano (Satie et Gershwin) ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Dimitri Chostakovitch.

Mardi 27 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Saint Benoît et ses enfants (une sagesse pour vivre ensemble) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : *les manuscrits de la mer Morte* ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Un musicologue chez les Pygmées ; Le mythe du forgeron.
10 h. 45, Etranger, mon ami.
11 h. 2, Musiciens français : Vinko Globokar.
12 h. 5, Agora : A l'écoute des autres, avec Ménie Grégoire.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, *Libre parcours variétés* : A. Ionatos.
14 h., Sons : Le chant des petites filles de Rhamsiki, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Pierrot la Lune », de P. Gripari.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : Les tests psychotechniques avant l'embauche.
17 h. 32, Musiciens français : A. Bon ; J.-C. Pennetier ; D. Dufour.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Sauver les fresques au laboratoire de Champs-sur-Marne.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Identité nationale, *consensus* national et indépendance », avec J.-M. Jansson et C. Debbasch.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Patrice Mestral.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 02, Le matin des musiciens : Autour de « *Don Carlos* », acte II, scène 2, enregistrement dirigé par H. von Karajan.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Le retour des fous chantants ; 13 h., Le métier de *pianiste de bar* ; *13 h. 30*, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (castagnettes, crotales, symbales antiques) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto : « Suite hébraïque » (Bloch), « *Concerto pour violon* » (Rochberg) ; 16 h., « Transparences III : Espace » (R. Depraz) ; 16 h. 25, Les cercles musicaux : Mozart, ses élèves, ses amis, œuvres de J.-C. Bach et Mozart.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « *Sonates n°s 6 et 28* » (E. Heidsieck).
20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur » (Debussy), « Sonate *pour violoncelle* et *piano* », création (Mihalovici), « Sonate pour clarinette et piano », création (Martelli), « Inventions », sextuor (Abott), dir. Boris de Vinogradov.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française. Portrait de famille : les Fumet ; 1 h., Douces musiques : « Trios insolites » (Roussel, Ibert, Debussy, *Chaynes*).

Mercredi 28 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Saint Benoît et ses enfants ; à 8 h. 32, Les Esséniens : la règle de la communauté.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Au Festival international du *livre*, à Nice.
11 h. 2, Musiciens français : Yves Prin.
12 h. 5, Agora : Les ordres religieux, avec le R. P. M. Joulin.
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale province, avec D. Delhome.
13 h. 30, Musique de chambre : Cage, Cowell, Shifrin, Foutrier, *Fribec*.
14 h., Sons : Rien qu'un point d'eau pour la joie des enfants, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Désert », de J.-M. Le Clézio.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Le couple.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les civilisations précolombiennes.
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de J.-J. Petter, sous-directeur au Muséum national.
16 h. 50, Actualité : Le deuxième réseau français communautaire de radio et télévision par câble.
17 h. 32, Musiciens français : Hugues *Dufourt*.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, La science en marche : Les vrais maîtres de l'univers, les interactions fondamentales.
20 h., La musique et les hommes : A. Delvaux et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Autour de « Don Carlos », acte III, enregistrement de H. von Karajan.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Perollo et Roussel ; 12 h. 35, Jazz classique : Le retour des fous chantants ; 16 h., Le métier de pianiste de bar.
14 h., Microcosmos, présenté par Olivier Bernager.
18 h. 2, Six-Huit ; Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; *19 h. 30*, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique, avec Jean-Yves Thibaudet, pianiste.
20 h. 30, Festival de Lille 1978 : « Ars Antiqua » (Anonyme XIIIe siècle, Homo miserabilis, motet, le Vers de la mort, Rondellus benedicamus, Je n'ai Keu Ke meus, motet Deus in audiutorium) ; « Ars Nova » (Anonyme XIVe siècle, Bole Izabelos, motet, Ductia, danse, O Philip servant regem, motet, extrait du roman de Fauvel, Hune diem festis, motet) ; « Ars Subtilior » (Anonyme XIVe siècle, Gloria in excelsis Deo, Puisque la mort m'a cruellement pris, lamento instrumental, Je suis trestout vireial...), par l'Ensemble Huelgas, dir. Paul Van Nevel.
22 h., Cycle acousmatique INA-G.R.M. : « Stries pour bande *magnétique* et *trois synthétiseurs* » et « Pour en finir avec le pouvoir d'Orphée » (B. Parmegiani) ; 23 h., Ouvert la nuit : « In memoriam » Jean-Paul Sartre ; 1 h. 30, Les grandes voix : Vanni-Marcoux.

Jeudi 29 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Saint Benoît et ses enfants (naissance de la culture occidentale) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : Quoumran *et le christianisme* ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : Chroniques d'un autre monde, avec G. Riond.
11 h. 2, Musiciens français : Daniel Meier.
12 h. 5, Agora : Le pouvoir des scènes, avec G. Balandier.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'église *de Maisons-Alfort*.
14 h., Sons : L'hippopotame, comme un rire posé sur l'eau, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Passions » ; « le Domaine », d'I. Bashavis Singer.
14 h. 47, *Départementale : en direct de Metz*.
16 h. 50, Actualité : La nécessité d'informer.
17 h. 32, Musiciens français : J.-L. Martinet.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Hémostases et thromboses.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Chanson de Damaan », de C.-P. Favre, avec J. Topart, R. Barteve, J.-P. Richepin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, *Le matin des musiciens : Autour de* « Don Carlos », acte IV, scène 1, enregistrement de G. Solti.
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Le retour des fous chantants ; 13 h., *Le métier de pianiste de bar ; 13 h. 30*, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de J. Strauss, R. Strauss, J. Lanner, Lehar et Brahms ; 14 h. 30, Visages du romantisme ; 15 h. 30, *Répertoire choral* : « *Requiem* Berlinois » (Weill), « les Chants de prison » (Dallappicola), « Scènes de village n°s 1 et 3 » (Bartok) ; 16 h. 30, Symphoniques : Œuvres de Gotkovsky, Panufnik, Reinecke et Ruggles.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France : « les Amours » (Martinet), « Offrande à un ange » (Rivier), « Trois canons » (Eisler), « Wirrwer » (S. Matthus), « *Battaglia* » (A. Gabrieli), « Zigeunerlieder », opus 52 (Brahms), par le Berliner Solisten ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Cycle symphonique : « Divertimento pour cordes » (Bartok), « *Concerto* n° 18 en si bémol majeur », K. 456 (Mozart), « Symphonie en ut mineur n° 95 » (Haydn), par *le Nouvel Orchestre* philharmonique de Radio-France, dir. K. Kaltenbach, avec H. Goraieb, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre, la musique se livre ; 23 h., Inédits et *références : Œuvres de J.-S. Bach*, Reger et Mozart ; 1 h., Jazz Forum.

Vendredi 30 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales*.
8 h., Les chemins de la connaissance : Saint Benoît et ses enfants (les *réformes monastiques*) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : la parole gnostique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « *Conte de la* montagne brillante avant la pluie » et « Conte du cheval bleu les jours de grand vent ».
11 h. 2, Musiciens français : Claude Lefebvre.
12 h. 5, Agora : « *le Pays et l'Ecorce* », avec J. Lacarrière.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : M. Bongiorno, piano (« Toccata », d'A. Terzian) ; A. Okamoto, piano (« Sonate », d'H. *Dutilleux*).
14 h., Sons : Là où les éléphants se baignent, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Testament d'un poète juif assassiné », d'E. Weisel.
14 h. 47, Un homme, une ville : Baudelaire à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Spécial Yehudi Menuhin.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le LEP.
20 h., « *Augustin de Thagaste* », évêque *malgré* lui, Père de l'Eglise et penseur moderne.
21 h. 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? »

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 02, Le matin des musiciens : Autour de « Don Carlos », acte IV, scène 2, acte V, enregistrement de G. Solti.
12 h., Musique de *table* : *Musique de charme* (William Russo) ; 12 h. 35, Jazz classique : Le retour des fous chantants ; 13 h., *Le* pianiste de bar.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (castagnettes, crotales, cymbales antiques) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Grands solistes : Janos Starker, violoncelle (Brahms, Chopin, Boccherini) ; 15 h. 45, L'art de Hermann Scherchen : J.-S. Bach (Cinquième), « Concerto brandebourgeois n° 6 », « Cantate BWV 53 », « Art de la fugue », contrepoints 13 à 15 ; 17 h. 10, « Un Koan » (M. Leroux) ; 17 h. 30, Première loge : Elisabeth Schwarzkopf (Mozart, Wagner, Schubert).
18 h. 02, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (Cycle d'échanges franco-allemands) : « le Vaisseau fantôme », ouverture (Wagner), « Symphonie n° 36 en ut majeur, Linz », K. 425 (Mozart), « Symphonie n° 3 en la mineur, Ecossaise », *opus 56* (Mendelssohn), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, *dir.* Hans Zender, avec J. Gode, basson.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, par A. Gorog, « Sonates n°s 6 *et* 28 », de Beethoven (E. Heidsieck) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Capet, « Quatorzième Quatuor » (Beethoven) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Echos du Festival de Cannes.

Samedi 31 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, *Comprendre aujourd'hui pour vivre* demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec M. Cholodenko.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980. Les Maîtres chanteurs », *de R. Wagner*.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Au Cameroun, les flamants roses.
14 h. 5, Perspectives du vingtième siècle : Journée F. Donatoni.
(Lire notre sélection.)
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (métamorphoses du yoga).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin (« le Manuscrit trouvé à Saragosse »)
20 h., « la Station Champbaudet », d'E. Labiche.
21 h. 18, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musique pour les travailleurs et les étudiants immigrés (Uruguay II).
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres de Linke, Smetana, Tchaïkovski, Norfolk, J. Strauss, R. Stolz, Dostal, Ziehrer.
8 h. 30, Musiques chorales : « Troisième livre de madrigaux » (Carlos Gesualdo).
9 h., Samedi : L'air du temps de la musique à travers l'actualité du disque.
16 h., Entrée de jeu : concert de musique de chambre : « Sonate en la », K. 331 *(Mozart)*, « Sonate n° 2 » (Beethoven), « Impromptu n° 1 », « Deuxième nocturne », « Troisième ballade » et « Scherzo » (Chopin), « Romance » (Mendelssohn), « Romance » (Sibelius), avec *John O'Connor*, piano.
18 h., Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par A. Ruiz-Pipo : Georges Bizet.
20 h. 05, Soirée lyrique : « Intermezzo » (Richard Strauss), par *le* Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ch. Perick, avec A. Cchirner, W. Koeniger, A. Senger.
23 h. 05, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Jean-Sébastien Bach, par Arthur *Hirsch*, musicologue ; 1 h., Le dernier concert : Festival de Saintes 1979, Ensemble polyphonique de France.

Dimanche 1er juin

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. *15*, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Amitié internationale.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe célébrée au Bourget par S.S. le pape Jean-Paul II.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, La musique religieuse indienne : Dossier Kumar Bidhé (?).
14 h., Sons : Au Cameroun, des femmes allant aux champs.
14 h. 5, « la Boutique de l'orfèvre », de K. Wojtyla, avec A. Cuny, J.-L. Barrault, N. Borgeaud, F. Marthouret et B. Riva (rediff.).
16 h. 5, La musique religieuse indienne.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « les Vacances » de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Enigma » et « Le dit de ceux qui parlent ».
23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 03, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Rossini, Weber, de Falla.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Messe à Taizé.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche de la Trinité : BWV 129, de J.-S. Bach.
10 h. 15, Les classiques favoris : Mozart, Brahms, Schubert.
12 h., Midi dimanche : « les Préludes », « Concerto n° 1 pour piano et orchestre en mi bémol » (Liszt), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Ferencsik, avec Z. Kocsis, piano.
13 h. 05, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : « l'Histoire du soldat » (Stravinski), par l'Ensemble instrumental du Conservatoire de Paris.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Beethoven : extrait de la « Septième symphonie » (Toscanini 1936), extrait de la « Cinquième symphonie » (Furtwängler 1947), extrait de la « Huitième symphonie » (version Karajan) ; Wagner : « Faust », ouverture (version Boulez), « Tannhäuser », extrait (version Klemperer), « Lohengrin », extrait (version Kempe) ; Cherubini : « Anacréon » (version Toscanini).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « les Saisons » (J. Haydn).
19 h., Jazz vivant : Les orchestres de Stan Getz et Dave Brubeck au Festival de Nice.
20 h. 05, Le concert du dimanche : Présentation.
20 h. 30, Les grands concerts d'archives : Cycle Dimitri Mitropoulos. « Concerto pour hautbois et petit orchestre » (R. Strauss) (?), « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler), par le Koelner Rundfunk Sinfonie Orchester, dir. D. Mitropoulos, avec Lothar Faber.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 5, Equivalences : Œuvres de Couperin et de Marchand, avec G. Litaize à l'orgue ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.



WERNER BISCHOF/MAGNUM

PENSÉE

Notre cerveau est mal employé

Le cerveau, c'est une cire vierge. Mais s'il est mal informé, il ne donnera pas les résultats que l'on peut en attendre.

GÉRARD PINSON

DANS l'ensemble, les humains ne sont pas heureux : les uns parce qu'ils souffrent dans leur chair de la faim ou des bombes ; les autres, minorité privilégiée, parce qu'ils souffrent dans leur tête. A ces derniers, on oppose d'ordinaire, croyant s'en tirer à bon compte, cet élégant diagnostic : *« Mais non, voyons, ils ne souffrent pas vraiment, ils croient souffrir. »* Oui, mais « croire » qu'on souffre, c'est souffrir.

Tous possèdent pourtant, dans leur cerveau, des milliards de neurones (1). Apparemment, devant leur misère physique ou mentale, on a tendance à penser que, si l'argent ne fait pas le bonheur, le cerveau non plus. L'appareil digestif, lui, assure la digestion — la plupart du temps, chez la plupart des gens. Avec lui, pas de surprise, pas de déception : il accomplit la tâche qu'on attend de lui. Le cerveau, au travers des idées ou des sentiments dont il est le siège, peut-il se vanter de la même conformité ?

Tout dépend, bien sûr, de ce qu'on attend de lui.

Le cerveau, c'est une cire vierge, une feuille blanche sur laquelle presque rien d'utilisable tel quel n'est initialement écrit. Le bébé qui naît, hormis quelques réflexes élémentaires, de succion par exemple, n'a à sa disposition qu'une masse d'ailleurs biologiquement inachevée de neurones indifférenciés : il lui faudra plusieurs dizaines d'années pour les instruire du fruit de son éducation. La meilleure image qu'on puisse trouver pour illustrer ce fait est celle de l'ordinateur, d'ailleurs évoquée couramment mais pas toujours à bon escient à propos du cerveau.

L'informatique est le fruit d'une double gestation. Celle du matériel d'abord, des premiers ordinateurs à tubes aux super-machines modernes faites de « puces » de silicium réunissant des milliers de circuits élémentaires. Ensuite, celle du logiciel — c'est-à-dire du langage, du mode d'emploi de la machine — qui est, cela est caractéristique, toujours en retard d'un « cran », les informaticiens disent d'une « génération », par rapport à la précédente.

Hobby

Le fait est là : on crée le matériel d'abord. On apprend à s'en servir ensuite...

Et si, comme ces jeunes bricoleurs de plus en plus nombreux que l'on appelle les « hobbyistes », vous prend l'envie de construire vous-même un « mini-ordinateur », bille en tête et fer à souder en main, attendez-vous à voir les circuits s'ajouter aux circuits, les liasses de fils électriques s'épaissir, votre porte-monnaie se vider. Puis, des nuits, des mois plus tard, assister enfin à la naissance de votre rejeton électronique, tout beau, tout neuf, rutilant de dizaines de milliers de transistors et de l'écheveau inextricable de ses connexions. Et pourtant, tel quel, parfaitement inutilisable !

Car il restera devant vous une tâche incomparablement plus vaste que la construction du matériel : l'élaboration d'un langage propre à actualiser les potentialités que contient virtuellement la « circuiterie ». L'élaboration d'un mode d'emploi, l'acquisition d'un savoir-faire (d'un *know-how*), la création des concepts, des mots, des phrases qui feront de votre « petite » machine un outil aux possibilités infinies.

Trêve de métaphore. Celle-ci est limpide. Le cerveau, c'est d'abord une « quincaillerie » vierge de toute information *culturelle*. Ce qui ne signifie nullement que l'information *génétique* soit absente (2). Mais les « enfants sauvages » montrent à l'évidence, par leurs comportements subhumains et même subanimaux, que celle-ci ne contient, en première approximation, aucun *savoir-faire*. Cette caractéristique du cerveau n'est d'ailleurs pas propre à notre espèce : certains signes annonciateurs se manifestent chez des espèces situées « plus bas » dans l'échelle de l'évolution. Ainsi les chimpanzés dépendent-ils d'une « éducation » donnée par l'exemple des adultes aux jeunes, d'une information « culturelle » donc, pour s'accoupler.

Après des centaines de millions d'années où l'instinct régna sans partage, l'apparition de la conscience au firmament des espèces représente une étape peut-être aussi décisive que l'apparition de la première cellule vivante dans l'histoire de l'évolution. Mais elle représente aussi un immense danger. Une espèce dotée d'un énorme cerveau, énorme mais parfaitement ignare, est vouée à tous les faux pas, le plus souvent mortels, à toutes les erreurs, voire à toutes les ignominies dont sont protégées les autres espèces animales par des instincts tout puissants. *« La liberté n'est pas gratuite. L'autonomie par rapport aux divinités tutélaires instinctuelles se paye au prix fort. »* A tel point qu'au cours des âges « humain » est devenu synonyme de « faillible » !

Or les abeilles possèdent un minuscule ganglion cérébral qui leur suffit à résoudre tous leurs problèmes d'abeilles, à danser leur vie sans un faux pas. Les fauvettes migratrices n'hésitent pas un instant, lors de leur voyage vers les sources du Nil : elles savent quelles étoiles suivre. Les anguilles parviennent toujours à la mer des Sargasses. Les éperlans savent par quelle vague se laisser jeter sur le rivage, et par quelle vague ensuite le quitter, après la ponte dans le sable. Toutes les espèces vivantes font infailliblement ce qu'il faut qu'elles fassent pour conserver à l'univers la cohésion, la cohérence, sans lesquelles il s'anéantirait en un instant. Toutes les espèces vivantes, dans la symphonie cosmique, suivent scrupuleusement leur partition. Sauf une. Qui pollue, gaspille, tue et s'autodétruit. Qui dépérit de discorde, de discordance. Qui accouche avec la même indifférence du pacemaker et de la bombe atomique.

Habitat psychique

Alors quoi, l'énorme cerveau d'homo sapiens serait-il inférieur à celui des abeilles ?

Oui et non. Oui, s'il demeure mal informé. Non, s'il est le support d'une information cohérente et vraie : s'in-former signifie « former dedans, se former soi-même ».

Or on imagine facilement les difficultés rencontrées par l'espèce humaine au cours de son évolution culturelle. Livrée à la liberté biologique de l'erreur parce que privée d'information génétique, ou plus exactement isolée d'elle, il lui fallut, au cours des millénaires, construire son habitat psychique à coup d'expériences parfois désastreuses pour substituer peu à peu à sa faillibilité originelle une infaillibilité apprise : les experts de la NASA ont acquis, par exemple, des connaissances en matière de navigation stellaire assez performantes pour écraser sur leur propre terrain les oiseaux migrateurs.

Mais il s'en faut que cette réussite soit le cas dans tous les domaines. Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences du régime évolutif auquel cette espèce singulière est soumise, tant dans le cadre phylogénétique (la genèse de l'espèce), qu'ontogénétique (celle de l'individu). Deux exemples, se rapportant respectivement à ces deux plans, peuvent les illustrer clairement.

« Dans un monde où il y aura toujours plus de bouches que d'aliments, la faim est et restera le mal souverain d'une humanité définitivement soumise à la nécessité de manger. Les hommes ne s'affranchissent pas des menaces qui n'ont jamais cessé de tenir nos pères sur le qui-vive. Pour survivre, chacun devra toujours s'emparer de plus que sa part *des biens de ce monde. Ou, s'il en jouit déjà, les défendre du bec et des ongles en imposant aux autres, par* tous les moyens, *une* autorité impitoyable. *Car nul ne fera jamais le moindre repas ici-bas sans réduire d'autant la part de son prochain. »*

C'est dans ces termes obsédants que le bon Thomas Malthus décrivait au dix-huitième siècle le régime de pénurie qui fut le lot de l'humanité naissante pendant des milliers d'années. Et c'est probablement par le biais de structures mentales héritées de ce passé multimillénaire que nos « sciences » économiques, scientiformes mais non scientifiques, considèrent, dans un monde qui meurt de faim, la surproduction comme une calamité. Au sein d'un Occident où la productivité est en progression constante, n'y a-t-il pas mieux à faire qu'entretenir une pénurie artificielle (on dirait presque... par habitude !) ? Lorsqu'on dénature par exemple les « excédents » agricoles au pétrole (d'ailleurs acheté à prix d'or !) devant le reste du monde qui a faim ? Plus généralement, n'y a-t-il pas lieu, en ce siècle de mutation culturelle, de s'interroger sur les mécanismes profonds de tels égarements de la pensée ?

Au niveau individuel, les risques d'une mauvaise information du cerveau et de ses conséquences pour le « *logiciel humain* » ne sont pas moins évidents.

On se représente souvent le cerveau comme une sorte de « computer » intelligent qui perçoit, trie, emmagasine, coordonne, distribue... Lorsque quelqu'un est qualifié de « cerveau », c'est en raison de ses talents de créateur, d'organisateur ; en raison, en tout cas, de ses qualités intellectuelles, c'est-à-dire de ses aptitudes à relier entre elles des informations objectives, pour créer de l'ordre.

Etats d'âme

Mais le cerveau n'est-il que cela ? Notre monde intérieur n'est-il fait que de chiffres et de raisonnements logiques ? Certaines choses échappent à la science, l'art notamment. Est-ce une raison pour ne voir dans nos sentiments, dans notre subjectivité qu'illusion d'optique ? Pourtant, on sait, en méditation par exemple, que nos « états d'âme » peuvent influencer le tracé encéphalographique. On sait aussi que chacun des hémisphères joue un rôle précis et distinct : à gauche, la maîtrise du langage, la pensée analytique, l'abstraction. A droite, les représentations imagées, l'affectivité, l'intuition. Pourquoi dès lors expurger soigneusement notre éducation de toute information « *subjective* », le récent débat sur l'enseignement de l'histoire n'étant que le dernier épisode (après la quasi-disparition de la philosophie) d'une involution transformant le système scolaire national en une vaste gare de triage mathématique ?

Bicéphale, le cerveau correctement utilisé ne devrait-il pas non seulement fournir à son détenteur la solution d'une équation mathématique, mais encore le pourvoir d'un sentiment de bien-être, de satisfaction, d'harmonie avec lui-même, les autres, le monde ?

Ces deux exemples montrent quelles conséquences pourrait avoir une meilleure connaissance des structures de notre cerveau et des mécanismes de la pensée.

Ainsi de ces habitudes mentales nées de quelques millénaires d'un régime d'« autorité impitoyable » où, dans un monde de famine où nos pires ennemis étaient nos semblables, la cohésion sociale (et donc notre survie) exigeait des individus une soumission totale à cette autorité (3). Soumission qui, chez l'espèce humaine, *« s'obtint précisément en tarissant les sources de notre humanité »*, c'est-à-dire notre *créativité*. D'où l'absence flagrante d'imagination de dirigeants qui appliquent au siècle de l'automation des « lois » économiques... déjà bien connues des Romains !

Têtes brûlées

L'évolution culturelle est le résultat d'un équilibre entre les nécessités de la survie et celles de l'évolution : au cours de l'histoire se sont manifestées juste assez de « têtes brûlées » pour assurer la novation sans verser dans le chaos. Mais on attend tout à la fois les fleurs du génie. Car c'est à chacun — et pas seulement en tant que membre d'une société — qu'il convient de prendre conscience de ses ressources encore inexploitées, ou mal exploitées, qu'il a en lui. Notre éducation, pour une raison qui remonte aux temps où la pensée rationnelle était peut-être une des conditions de survie de l'espèce, favorise exagérément cet « esprit de géométrie » qui est l'apanage de l'hémisphère gauche de notre cerveau. D'où cette comparaison fallacieuse faite parfois entre cerveau humain et cerveau électronique, lequel s'en tire décidément à trop bon compte : nul n'a jamais regardé un ordinateur dans le blanc des yeux sans constater qu'il peut allier une intelligence parachevée à l'imbécillité absolue...

Nous vivons dans un univers conceptuel où règne sans partage une logique qui n'est pas celle de notre cerveau. Si l'on veut que nos élèves, nos hommes politiques, nos « concepteurs » soient plus astucieux que leurs machines à calculer, il serait peut-être temps pour eux de laisser les calculs aux machines et d'apprendre à penser. *« On peut, après tout, vivre sans philosophie, sans musique, sans joie et sans amour,* dit Vladimir Jankélévitch. *Mais pas si bien* (4). »

A l'aube de l'humanité, un de nos lointains ancêtres prit conscience de sa propre conscience, de sa propre existence, de sa propre individualité, par rapport au monde dont il était issu. A l'aube du troisième millénaire, s'annonce le terme de cette disjonction primordiale entre l'être humain et sa propre nature. L'explosion de son univers intérieur commence à peine. Puisse-t-il connaître enfin ce qu'il est réellement, trouver en lui cette unité intérieure que les générations passées ne pouvaient que pressentir mais qui semblait à jamais perdue, rénover les liens charnels qui l'unissent à son enfance et à celle de son espèce, prendre conscience enfin qu'il est un créateur fait pour le bonheur. ■

---

(1) Seize milliards de neurones, reliés entre eux par cent mille milliards de connexions : un univers intérieur, un infini !

(2) De même que la grammaire d'un langage informatique révèle implicitement la structure logique du câblage sur lequel il opère. Voir à ce sujet le récent et fructueux débat N. Chomsky/J. Piaget in *Théories du langage. Théories de l'apprentissage* (éd. du Seuil).

(3) Voir à ce propos le livre célèbre et saisissant de S. Milgram : *Soumission à l'autorité* (éd. Calmann-Lévy), ou bien le récent *Psychologie des minorités actives* (éd. PUF), de S. Moscovici.

(4) *Le Nouvel Observateur* du 20 mars 1978.

ORDINATEURS

La petite entreprise et les sirènes de l'informatique

Le refrain de l'informatisation en marche résonne comme le chant des sirènes. Les petites et moyennes entreprises n'y sont pas insensibles.

ERIC ROHDE

WILLIAM KALBE glisse un coup d'œil furtif à travers deux lamelles du store qui, des bureaux, offre une vue plongeante sur l'entrepôt. Saucisses, jambons, andouillettes et pâtés de toutes sortes s'entassent dans l'un des quarante camions qui constituent l'armada de Wilber, son entreprise de distribution. Satisfait, il se redresse et entraîne le visiteur dans une pièce où une imprimante égrène bruyamment une série de factures par brusques saccades. *« Voilà la bête »*, dit-il en désignant d'un geste auguste un I.B.M. 34 flambant neuf.

Un sourire triomphant illumine le visage de cet ancien charcutier converti en manager de la cochonnaille il y a quinze ans. *« A l'époque*, se souvient-il ému, *j'étais seul avec ma camionnette et j'ai commencé avec quelques clients. Maintenant je livre quatre mille neuf cents charcuteries ou boucheries et j'ai cent trente références à mon catalogue. Sans lui* (en tapotant la « bête ») *je n'en serais pas là. »*

A l'origine un banal problème administratif s'est posé à William Kalbe. Les deux employées travaillant sur facturières sont débordées par le volume croissant des livraisons. *« J'avais le choix : ou je doublais le service et je n'avais toujours aucune statistique sur mon activité ou je passais à l'informatique. »* Méfiant, cet autodidacte sans baccalauréat enquête d'abord auprès d'une dizaine d'entreprises informatisées avant d'opter pour le matériel du premier fabricant mondial.

Dans le camion parti en tournée, le livreur emporte les factures des marchandises vendues la semaine passée mais surtout un document de travail qui fait la fierté de son patron. Il s'agit d'une sorte de bordereau où se trouvent récapitulés pour chaque client les achats des cinq dernières semaines par références. *« Comme-ça un client sait tout de suite ce qu'il fait avec moi, je l'aide dans la gestion de son stock et dans son choix. »* Chiffre d'affaires du groupe Wilber (quatre-vingts salariés) : 50 millions de francs en 1979 ; plus 17 % prévu en 1980.

William Kalbe consacre désormais une grande partie de son temps à éplucher des « listings » de statistiques. Par produit, par client, par fournisseur mais aussi par vendeur.

Pour Gérard Voisin, il n'était pas question de louer du matériel. Les besoins de son entreprise impliquent l'adaptation d'un ordinateur à une machine-outil qui assure le cycle final de sa fabrication. Artcolor, le laboratoire photo qu'il a fondé à Aubervilliers, est une P.M.E. de quinze personnes. Il sous-traite le développement et le tirage de pellicules couleurs que des particuliers remettent à leur détaillant. L'affaire va si bien qu'une personne ne suffit plus pour remplir les bordereaux des tournées quotidiennes de livraison. Les délais sont dans le meilleur des cas respectés avec peine et la facturation — établie mensuellement — souffre d'un retard chronique d'une trentaine de jours. Gérard Voisin est un esprit curieux. Il y a longtemps déjà que l'idée de l'informatique le taquine. Cette fois c'est décidé. Il va se renseigner sérieusement. Il aborde au SICOB une dizaine de constructeurs. Des grands, des petits. Français ou étrangers. Deux heures plus tard il est complètement désorienté, il le restera toute une année.

« Je sentais qu'on me racontait n'importe quoi parce qu'ils se contredisaient tous entre eux. Je n'avais aucune notion, j'étais donc incapable de savoir qui me proposait une solution honnête. Il y en a un par exemple, un des plus grands fabricants mondiaux, qui a voulu me faire croire qu'on pouvait se monter une base de données avec une capacité mémoire de 8 K (1), alors qu'il en faudrait cent fois plus. Un autre a cherché à me convaincre que l'accès aux informations était plus rapide sur son système à cassettes qu'avec des disques, alors que c'est de loin le contraire et ainsi de suite... » Au terme d'un véritable parcours du combattant, Gérard Voisin opte pour un micro-ordinateur Micral de la firme française R2e. Une année sera encore nécessaire pour la mise en route du système.

Deux petits gestes

Au premier coup d'œil dans ses ateliers, rien de particulier. Sous la forme de longs rubans de papier, les tirages serpentent d'une machine à l'autre, plongent dans un bain, sèchent, redisparaissent avant d'aboutir devant un massicot automatique. Là, une employée réunit les photos débitées d'un même particulier dans une pochette sur laquelle figurent des codes. La pochette est introduite dans un lecteur optique qui déchiffre ces codes. Simultanément l'employée tape sur un petit clavier quelques données, codées elles aussi, qui correspondent aux types de travaux effectués pour le client. Deux petits gestes de rien du tout mais qui font d'Artcolor une entreprise à la pointe de la gestion administrative, du moins dans sa catégorie.

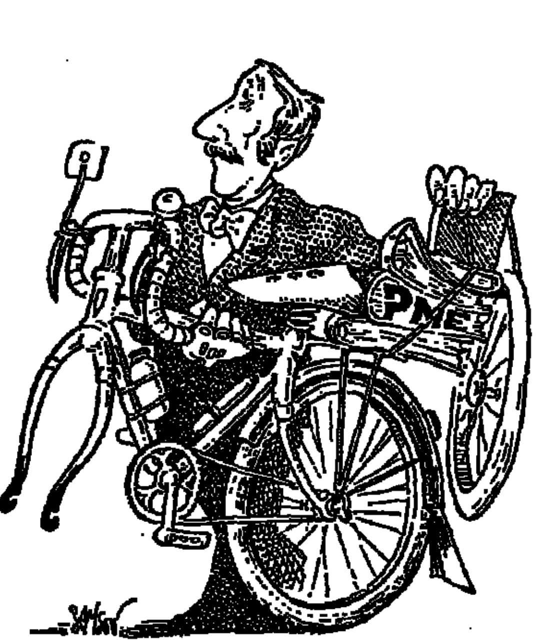
Ces codes sont « lus » par l'ordinateur qui les traite dans un ordre précis. Vérification de l'existence d'un client, lecture du taux de remise, recherche du prix des travaux, calcul du prix à l'unité et du montant global, enfin calcul de la remise au public si le détaillant en consent une. Avant le départ d'un coursier en tournée il ne reste plus qu'à faire éditer les bordereaux par l'imprimante.

Désormais les factures sont expédiées à l'heure chaque fin de mois grâce à l'ordinateur qui les rédige lui-même avec les données des bordereaux qu'il conserve en mémoire. Le coût de la configuration mise en place ici est de 205 000 francs. Si on ajoute à cette somme le prix du massicot qui comprend aussi le lecteur optique (140 000 francs) l'installation complète, amortie sur cinq ans, revient à 5 750 francs par mois.

Wilber et Artcolor, deux entreprises qui ont pu s'informatiser récemment et à bon compte... La baisse des coûts des matériels était la condition nécessaire.

Mais ces applications, qui leur sont spécifiques, ont aussi nécessité la mise au point des programmes informatiques (ou « logiciels ») assez importants. Par chance, Gérard Voisin a un cousin informaticien qui lui a écrit ses programmes. Mais William Kalbe a dû faire appel à un analyste-programmeur pendant six mois, coût : 80 000 francs.

Sans doute n'est-ce pas le seul fait du hasard si ces sociétés ont fait le choix de l'informatique alors qu'elles connaissaient une forte croissance. Dans les deux cas également, cette option est venue pallier un besoin en personnel, qui n'aura donc pas été embauché. De l'avis de leurs dirigeants, elle a par ailleurs procuré un gain de productivité à l'entreprise.



PIERRE SAMSON.

Les circonstances particulières qui ont amené ces deux entreprises à s'équiper expliquent peut-être les hésitations de tant de responsables de P.M.E. Certes ils sont de plus en plus nombreux à grossir le rang des informatisés, comme le reflètent ces chiffres du Syndicat national des fabricants d'ensembles d'informatique et de machines de bureau (S.F.I.B.). En 1973, année de commercialisation du premier micro-ordinateur par R2e, on recensait 1577 machines dont le prix variait entre 50 000 et 250 000 francs. C'est la plus petite catégorie, celle qui — *a priori* — correspond aux possibilités des P.M.E. Au 1er janvier 1979, il y en avait 15 237. Mais, même si l'on ajoute à ce chiffre quelque 28 000 entreprises (2) ayant recours à un traitement informatique externe, les P.M.E. ne représentent que 4 % de la dépense informatique globale du pays (3).

Plusieurs facteurs freinent ou retiennent ces chefs d'entreprises. L'informatique, tout d'abord, n'est à leur portée que depuis peu de temps. Mais surtout ils ne s'y retrouvent pas dans les dédales d'un marché complexe, et ont le sentiment de ne pas s'y connaître : le petit patron a peur de *se faire rouler*. Appréhensions illégitimes ? *« 50 % des sociétés qui nous consultent*, révèle Jean Kahn, directeur de Paris district gestion informatique (P.G.I.), dont le rôle consiste à guider les entreprises lors de leur informatisation (4), *viennent nous voir après un échec »*.

Comme il a été dit souvent, l'informatisation consiste en un difficile mariage à trois. Les constructeurs : *« Ils ont parfois un langage qui frôle le mensonge »*, se plaint Pierre Koch, directeur des études à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.). Les sociétés de service et conseil en informatique (S.S.C.I.) : *« Pour un même appel d'offres, sur la base d'un même cahier des charges nous recevons couramment des propositions dont les prix varient de 1 à 4 »*, précise Gérard Chausson de P.G.I. Les entreprises : trop souvent, selon Pierre Koch, ces dernières ne pensent acheter qu'une machine en faisant l'acquisition d'un ordinateur. *« Or de plus en plus celui-ci devient un véritable organe de l'entreprise ; son introduction doit faire l'objet d'études approfondies et d'une minutieuse préparation. »*

Plus rationnel

C'est de l'avis de tous les experts le point capital. *« Si les chefs d'entreprises y rechignent souvent*, commente André Berthelot, conseil à l'Association nationale pour faciliter l'informatisation des petites et moyennes entreprises (ANFI) (5), *c'est parce que l'introduction de l'informatique qui exige de formaliser ses besoins oblige aussi de réfléchir à ses méthodes de travail et de les repenser plus rationnellement. »*

Ces difficultés ne semblent pas devoir décourager les P.M.E., celles de la région parisienne du moins, si l'on en juge par les résultats d'une enquête effectuée récemment par P.G.I. pour le compte du ministère de l'industrie auprès de deux mille d'entre elles : 53,6 % déclarent avoir l'intention de s'équiper dans les deux ans à venir et tous les autres au-delà de cette période !

Pour important qu'il soit, ce développement-là n'apparaîtra peut-être pas comme le plus spectaculaire. Si l'on examine de près les chiffres du SFIB cités plus haut, on s'aperçoit que la catégorie des ordinateurs le meilleur marché constituent, en 1973, 17 % du parc français et représentent 1 % de sa valeur. Au 1er janvier 1979, ils constituent 50 % du parc mais ne représentent alors que 5 % de sa valeur. Cette comparaison signifie deux choses. Elle accuse la prolifération plus rapide des petits matériels que des gros et elle fait ressortir la baisse des prix des ordinateurs bas de gamme. Sans doute est-il déjà devenu banal de dire qu'il y a là les germes d'un changement important.

Cependant, cette éclosion ne doit pas faire écran à certaines réalités. Quelles sont les applications professionnelles de ces systèmes qui valent entre 25 000 et 60 000 francs ?

Alain Paul est agent d'assurances au Pecq (Yvelines), dans la banlieue ouest de Paris. Comme un tiers de ses collègues, son cabinet donne sur la rue, et les clients entrent à l'improviste. Pour les garanties les plus courantes, les contrats se concluent souvent sur-le-champ, une visite suffit. Mais cette visite est quand même assez longue. Beaucoup trop longue au gré de M. Paul. Souvent plus d'une demi-heure. C'est le temps nécessaire pour examiner avec le client son problème et pour calculer le tarif d'une police. Un calcul qu'il faut souvent renouveler plusieurs fois en fonction des différentes couvertures que l'assureur est amené à suggérer. Aujourd'hui, grâce à un micro-ordinateur, l'affaire est expédiée en cinq minutes.

« Menu » sur écran

Un client entre et veut assurer sa voiture. M. Paul saisit la disquette « véhicules-habitations », qui comprend les programmes des couvertures que propose sa compagnie dans ces deux domaines, et la glisse dans le petit périphérique de lecture. Aussitôt, le « menu » s'affiche sur l'écran. L'agent d'assurances choisit le premier programme « véhicules particuliers ». Le « menu » disparaît et laisse place à un questionnaire. Age, antériorité du permis, zone d'utilisation, groupe et classe de la voiture, usage, bonus et malus, etc. Tout en interrogeant son interlocuteur, Alain Paul pianote les réponses sur un clavier sous la forme de codes qu'il connaît par cœur. Le dernier tableau récapitule le tout et affiche une grille de tarifs. Le client choisit. Une dernière manœuvre, et l'imprimante transcrit aussitôt en quatre exemplaires la police sur le formulaire de la compagnie. Et le client repart avec son contrat en poche.

D'autres disquettes du logiciel comprennent un fichier « clients », qui permet de dresser l'état des impayés et d'adresser une lettre de relance aux retardataires, ou un fichier « contrats », grâce auquel sont réalisés chaque fin de mois les bordereaux destinés à la compagnie. L'ensemble de la configuration CBM 3001 de Commodore a coûté 30 000 francs.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Le système d'Alain Paul fait exception. Toutes les professions libérales, les petits commerces ou agences n'ont pas encore à leur disposition des équipements semblables. Les programmes de cette application particulière ont été écrits par l'importateur, qui est en mesure à présent d'offrir une configuration opérationnelle aux collègues de M. Paul qui représentent la même compagnie que lui. Certes, on trouve en ce moment sur le marché des logiciels conçus pour utiliser ces petits systèmes oscillant entre 25 000 et 60 000 francs. Ce sont des programmes de comptabilité, tenue de fichier, tenue de stock, paie, ou encore traitement de texte. Leurs prix et leurs qualités sont très variables : entre 2 000 francs, par exemple, pour une tenue de fichier, et jusqu'à 15 000 francs pour certains logiciels de comptabilité. Parfois, pour amorcer un marché, les programmes sont carrément donnés.

L'inconvénient, c'est qu'il est quasiment impossible de tester l'efficacité d'un programme *a priori*, les démonstrations d'un vendeur ne prouvant rien, si ce n'est que cela fonctionne avec l'exemple particulier qu'il a choisi. Le plus souvent, ces programmes exigent une adaptation qui est facturée par le vendeur au prix de 1 000 à 1 500 francs la journée de travail d'un analyste-programmeur.

Cependant rien n'empêche un futur utilisateur de faire faire les programmes qui conviennent à son activité. Il lui faudra malgré tout se méfier de la grande confusion qui règne à propos des applications de l'informatique, confusion que les documents inintelligibles des constructeurs et des S.S.C.I. s'ingénient à entretenir. Bien souvent, ce qui est appelé pompeusement « gestion » d'un fichier n'est en réalité que la « tenue » d'un fichier.

Tout cela est essentiellement une affaire de prix. D'une manière générale, on considère que le coût d'une informatisation s'échelonne entre 0,5 % si elle est partielle et 2 % du chiffre d'affaires d'une entreprise. Pour Gérard Voisin et William Kalbe, elle représente respectivement 1,7 % et 1,4 %. Mais pour Alain Paul ce chiffre atteint 2,7 % alors que ses programmes ne lui ont rien coûté.

Il y a là un obstacle de taille à une généralisation de l'informatique chez les petits utilisateurs. Mais n'est-il pas envisageable de mettre au point des logiciels répondant aux besoins de toute une profession ? Le raisonement n'est pas faux mais il reste théorique. Car cette démarche implique la conception de programmes suffisament standards mais nécessairement adaptables aux originalités qui distinguent immanquablement l'étude d'un avocat de celle d'un confrère ou deux cabinets de praticiens entre eux. Ces programmes sont fort complexes mais réalisables. C'est notamment l'enjeu des grandes manœuvres actuellement en cours.

Du côté des pouvoirs publics, où les structures d'aide à l'informatisation des « moyens et petits utilisateurs » se mettent laborieusement en place, trois « schémas directeurs » ont été engagés, en juillet dernier, en liaison avec des organismes professionnels. Ce sont ceux des agents généraux d'assurances des agents de voyage et de l'hôtellerie. Pour François Mayeux, chargé de mission à l'Agence pour le développement des applications de l'informatique (ADI), il s'agit essentiellement d' *« organiser la demande, de la rendre adulte. Il faut établir un plan d'action pour chaque branche, mener des expériences qui, à terme, déboucheront sur une large diffusion des moyens informatiques auprès des utilisateurs »*.

L'ADI — qui dépend du ministère de l'industrie — dispose d'une petite part de la manne du plan d'informatisation (2,25 milliards en cinq ans), et participe à concurrence du tiers au financement de ces études, c'est-à-dire 400 000 F pour les agents d'assurances, par exemple.

Déjà d'autres professions se manifestent pour réclamer à leur tour des aides financières. C'est le cas des commerçants en gros, des pharmaciens, de l'industrie de l'ameublement, des experts comptables et des miroitiers.

Pour certaines corporations l'enjeu est d'importance. Si les agents généraux d'assurances par exemple tiennent à tout prix à s'équiper au sein de leur cabinet d'une informatique autonome, c'est pour ne pas accroître leur dépendance à l'égard des compagnies, dont plusieurs cherchent à instaurer des systèmes reliés à leur siège. Indiscutablement un tel cas de figure amenuiserait les responsabilités de l'agent en même temps qu'il ne pourrait plus passer aussi aisément de la représentation d'une compagnie à une autre si l'envie lui en prenait.

Achetez français !

Le ministère de l'industrie n'est pas le seul à se préoccuper des utilisateurs individuels. Par l'intermédiaire des clubs Microtel, qu'elle subventionne, la Direction générale des télécommunications recherche à regrouper des initiatives éparses qui se sont manifestées chez les avocats, les médecins ou les enseignants. Là aussi des programmes sont à l'étude. Ils sont prévus pour fonctionner sur le Goupil, un micro-ordinateur grand public (moins de 10 000 F sans les lecteurs de disquettes) mis au point par Microtel et que s'apprête à commercialiser une société créée à cet effet par le canal du réseau Locatel.

Pour ces deux administrations l'enjeu consiste aussi à promouvoir les matériels français, car pour l'instant ce sont des micro-ordinateurs américains qui marquent des points chez les petits utilisateurs parce que moins chers. ■

(1) K = 1 kilo-octets. Un octet est un ensemble de huit informations binaires élémentaires généralement nécessaires pour représenter un caractère.

(2) Estimation du ministère de l'industrie. *Lettre 101*, no 111 (juillet 1979).

(3) *Lettre 101*, no 98 (décembre 1978).

(4) Groupement d'intérêts économique fondé par les chambres de commerce et d'industrie de Paris et d'Ile-de-France et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

(5) Créée par le ministère de l'industrie et la DATAR.

FOLKLORE

Caro Baroja et la mémoire populaire

En fouillant dans le folklore, l'anthropologue basque Caro Baroja interroge le passé qui est au cœur de l'homme moderne.

EMILIA CRESPO ET CHRISTIAN DELACAMPAGNE

ANTHROPOLOGUE et historien, spécialiste des problèmes du folklore — et en particulier du folklore basque, — Julio Caro Baroja est né en 1914. Ses innombrables travaux sur la culture populaire en Europe, qui font aujourd'hui autorité, n'ont joui pendant longtemps que d'une reconnaissance insuffisante, voire même d'un préjugé hostile de la part des autorités franquistes. Pourtant, après un long purgatoire, Caro Baroja *apparaît maintenant* comme le précurseur d'un mouvement d'intérêt pour l'anthropologie rurale, comme le héraut d'une « mémoire populaire » qui *redevient de plus en plus* à la mode.

Et les traductions, heureusement, commencent à apparaître. Les deux premières ont permis au public français de découvrir deux œuvres capitales : *les Sorcières et leur monde* (Gallimard, 1972), *le Carnaval* (Gallimard, 1979) (1). Souhaitons que le reste de l'œuvre prenne rapidement le même chemin... En attendant, Caro Baroja — qui partage son temps entre Madrid et Véra de Bidassoa, *en* Navarre — a accepté de faire ici le point sur ses travaux en cours.

∴

« Don Julio, il y a quarante ans que vous étudiez les cultures populaires...

— Non, cinquante ! Je dois dire, *en effet, que dès ma prime* jeunesse je me suis intéressé aux fêtes de mon village, aux chants et aux danses basques ; et que mon premier article « ethnologique » fut publié en 1930. C'était un travail sur la maison navarraise dans la région de Véra, et j'avais à l'époque quinze ans (2).

— Il y a donc cinquante ans que vous étudiez les « cultures populaires ». Quel sens donneriez-vous, aujourd'hui, à cette *expression* ?

— Avant tout, il faut admettre que la culture dite populaire n'est pas toujours une création absolue du peuple. Beaucoup de choses que l'on croit d'origine populaire ont été, en fait, produites en d'autres lieux, puis diffusées dans le peuple, qui les a interprétées à sa façon. Réciproquement, le peuple crée parfois des choses que les artistes dits « cultivés » reprennent à leur compte : il y a donc fécondation mutuelle, et non opposition tranchée. On ne peut pas dire : ceci est populaire, cela ne l'est pas. De grands musiciens se sont inspirés des *mélodies* folkloriques ; à l'inverse les gens de Madrid ont pris, comme musique populaire, la *polka* — qui est d'origine polonaise — et le *chotis* — qui est *une danse écossaise !*

» Un autre exemple : en Espagne, les aveugles ont eu, jusqu'au début du vingtième siècle, le monopole de la vente des « livres de colportage » (3). Or ils vendaient parfois des pièces de Lope de Vega, ou des romans de chevalerie — voire même ceux de Cervantès — en prétendant les avoir écrits !

» Ainsi le monde dit cultivé et le monde dit populaire sont-ils bien loin d'être fermés l'un à *l'autre — même si chacun de* nous, selon sa classe sociale ou son niveau économique, a plus de possibilités de s'approcher de l'un ou de l'autre.

— Aujourdhui, nous assistons à un net renouveau de la culture dite populaire : ethnologues et artistes s'y intéressent de plus en plus. Cette vogue soudaine pour quelque chose qui a toujours existé n'est-elle pas suspecte ? Ne traduit-elle pas une nostalgie — vaguement réactionnaire — pour un passé mythique ?

— Il y a toujours eu, dans toute société, deux tendances contradictoires : ceux qui éprouvent tout au long de leur vie la nostalgie de leur enfance, et ceux pour qui le passé n'est qu'un tissu de vieilleries qu'il est urgent d'abandonner. Je crois quant à moi que la culture populaire n'est pas seulement notre passé mais aussi notre *futur. Nous avons besoin* d'elle pour échapper à l'emprise de la télévision et de la nourriture en conserve, bref au joug de la société de consommation. *En ce sens, elle* peut encore fonctionner comme un principe de régulation ; si les Etats modernes avaient un peu de sensibilité, ils s'en rendraient compte et la protégeraient.

» En Espagne, pendant des années, on a ignoré ce besoin que les gens avaient d'échapper à l'anonymat des grandes villes et de retrouver leurs racines, particulièrement leurs racines régionales : et le mouvement régionaliste extrême que nous *vivons aujourd'hui,* qu'est-il sinon une réaction — sans nuances, elle non plus — à cette tentative d'uniformisation brutale ?

Censure

***— Vous avez justement* consacré votre vie à étudier ces exclus (les juifs), ces marginaux (les sorciers), ces minorités (les Basques) — que la société moderne s'efforce d'assimiler, d'uniformiser. Au fond, n'est-ce pas parce que vous vous considérez vous-même comme un marginal, parce que vous n'arrivez pas à vous intégrer à notre monde anonyme ?**

— J'avais vingt-deux ans lorsque éclata la guerre civile, et nous vivions en Navarre. Or ma famille était elle-même considérée comme marginale pour deux raisons : mon oncle Pio, l'écrivain (4), et son frère Ricardo, étaient tous deux artistes, ce qui suffisait déjà à les rendre différents. D'autre part, il y avait le problème religieux : ma famille était agnostique depuis deux ou trois générations, avec des tendances libérales de gauche : et cela, à l'époque, dans le contexte local, gênait beaucoup, choquait, inquiétait même. J'avais donc ce lourd héritage lorsque éclata la guerre : dès lors, je fus encore plus isolé car, à partir de ce moment, le monde se trouva divisé en « bons » et en « méchants », et, faute de me sentir à l'aise à l'intérieur du jeu, je me mis à réfléchir sur le jeu et ses règles... Ainsi mes recherches se sont-elles enracinées dans ma vie, et c'est normal : celui qui s'adonne à des disciplines comme l'ethnologie ou l'histoire le fait en général pour des raisons existentielles profondes..

— Et ce sentiment d'exclusion a duré longtemps ?

— Songez que le franquisme a duré quarante ans...

— Avez-vous rencontré beaucoup de problèmes à cause du franquisme ?

— Bien sûr, puisque mon travail allait directement contre l'idée officielle selon laquelle il *n'y avait qu'une seule Espagne,* homogène et unifiée. J'apportais justement les preuves qu'il n'en était nullement ainsi ; qu'il fallait tenir compte de l'in*fluence, sur notre culture,* des Juifs et des Maures : que les Basques et les Andalous n'avaient pas les mêmes formes de pratiques religieuse ; qu'il existait encore des sorciers, etc.

» On faisait semblant de croire que le bon Espagnol était nécessairement un bon catholique, et moi je montrais des Espagnols qui n'étaient pas catholiques, ou qui l'étaient d'une manière bien étrange ! C'est ainsi que mon travail a fini par prendre un air de rébellion — ce qui n'était nullement dans mon propos — tout simplement parce qu'il opposait, à un dogmatisme étroit, la réalité dans *toute sa complexité.*

— Cela vous a-t-il valu d'être tenu à l'écart, professionnellement parlant ?

— On me *prenait* pour un *fou,* qui passe son *temps* à étudier des choses extravagantes. En outre, j'ai eu des problèmes de censure — des problèmes ridicules, *puisque* les censeurs sont, en général, très bêtes. Par exemple, dans mon « Histoire des Juifs d'Espagne », je traduis scrupuleusement un texte latin datant de l'époque de la Reconquête, où un juif raconte qu'après avoir présenté une requête à la reine Isabelle la Catholique il fut éconduit par *celle-ci,* qui le renvoya « d'une voix stridente » : le censeur m'ordonna de supprimer cette dernière expression, désobligeante pour la mémoire de la reine. Ailleurs, *j'avais parlé* d'un « cruel autodafé », et le censeur fit supprimer « cruel ». Il avait raison, d'ailleurs : c'était un pléonasme...

— Hormis ces tracasseries, on serait tenté de penser que vous avez, toute votre vie, rencontré un autre problème, théorique celui-là : décrire en ethnologue votre propre culture — la culture basque, — n'est-ce pas une tâche à la limite de l'impossible ?

— Non, au contraire. Bien sûr, on croyait, autrefois, que l'ethnologue devait se tenir très à distance de la culture qu'il étudiait, pour porter sur elle un jugement objectif ; et aujourd'hui, particulièrement dans les pays issus de la décolonisation, règne souvent l'idée contraire, selon laquelle l'idéal scientifique n'était qu'un alibi de l'impérialisme occidental, une manière pour l'Europe d'affirmer son système de valeurs. Cette discussion me paraît quelque peu byzantine : je crois qu'un savant a assez de conscience critique pour se rendre compte, même lorsqu'il étudie son propre pays, qu'il cesse de le faire de façon scientifique ou tombe dans le chauvinisme. Pour ma part, cela m'a beaucoup aidé de me sentir solidaire des Basques que j'étudiais ; et je n'en ai pas moins gardé tout mon sens critique.

— Il est vrai que vous n'êtes pas seulement ethnologue, mais aussi historien. Quels sont, selon vous, les rapports entre ces deux disciplines ?

— Là non plus, je ne vois pas vraiment d'opposition. Certes, les ethnologues ont construit toutes sortes de théories sur l'histoire : il y a d'abord eu l'évolutionnisme, puis le diffusionisme, le fonctionnalisme, le structuralisme... Toutes ces théories ont apporté quelque chose d'intéressant au moment où elles sont apparues; malheureusement, chacune d'entre elles a fait preuve d'exclusivisme et prétendu remplacer les autres, alors qu'elles n'avaient pas besoin de s'opposer. D'autre part, il est évident qu'on ne peut pas étudier les problèmes du folklore, dans des pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne, sans entrer dans l'histoire de ces peuples, et en particulier dans celle du christianisme occidental. On ne peut rien comprendre au catholicisme populaire si l'on ne connaît pas la théologie classique ; de même qu'on ne comprend rien aux modes d'agriculture si l'on ignore tout de l'histoire des techniques.

Sorcellerie

— Bien que vous ne vouliez pas récuser les autres conceptions de l'histoire, vous avez fréquemment dénoncé le caractère fallacieux des recherches d'origine ou de « survivance » : n'était-ce pas une façon de vous rattacher au courant structuraliste ?

— Je connais bien Claude Lévi-Strauss, dont j'admire énormément l'œuvre, et j'ai même eu l'occasion de travailler dans son laboratoire, à Paris, en 1962-1963 : mais ma méthode de travail était déjà, à cette époque, entièrement élaborée. Cela dit, le structuralisme représente lui aussi une méthode très valable, et je crois qu'il ne s'applique pas seulement à l'étude des peuples primitifs, mais qu'on peut aussi l'utiliser pour celle des peuples européens — qui ont une écriture et une histoire, — comme ceux que j'ai étudiés dans l'aire méditerranéenne.

— Pourriez-vous montrer en quoi un certain structuralisme, pour conserver ce terme un peu général, a inspiré, par exemple, votre vision de la sorcellerie ?

— Il y a, en ethnologie, un grand péril, qui consiste à employer les mêmes termes ou des termes supposés synonymes pour désigner des phénomènes qui sont en fait très différents. Prenons le cas de la sorcière : ce n'est pas du tout pareil, pour une femme, d'être déclarée sorcière dans une société païenne et polythéiste, ou de l'être dans une société régie par le catholisme, dans laquelle les faits de sorcellerie sont attribués à l'existence d'un diable. Donc, lorsque les cultures changent, le phénomène lui-même change de signification : et cela a été bien mis en valeur par le structuralisme. De plus, à l'intérieur même du *monde* chrétien, la sorcellerie est interprétée différemment par les théologiens et les juristes ; et il faut tenir compte de ces différentes interprétations, si l'on veut *étudier* complètement le phénomène.

— Y a-t-il aussi une histoire de la sorcellerie en Europe ? Des périodes de déclin et des périodes de regain, par exemple ?

— Certainement. En Espagne, dans les montagnes de Navarre, pendant la guerre civile, il y eut une recrudescence de la sorcellerie : toutes les misères de l'époque provoquèrent un retour à la croyance selon laquelle un pouvoir *malin* était à l'origine des malheurs des hommes. Au reste, même aujourd'hui, la sorcellerie n'a pas disparu : elle a pris de nouvelles formes. Toutes les conférences populaires qui se *donnent* sur la parapsychologie, par exemple, toutes les réinterprétations des phénomènes paranormaux qui se font dans cet esprit, me paraissent en être autant de résurgences. Bien sûr, on veut donner à tout cela un aspect scientifique, de façon à pouvoir dire : « Ce ne sont plus des superstitions, ce sont des recherches... » Mais il ne faut pas se cacher qu'il y a encore beaucoup de superstitions dans la science !

— Donc la sorcellerie se porte bien. Le *carnaval* aussi, apparemment : il semble même que l'on soit en train d'assister, surtout dans le sud de la France, à sa renaissance ?

— Dans la décadence du carnaval urbain au commencement du vingtième siècle, il y avait un préjugé hostile de la part de trois sortes de gens : l'Eglise catholique, qui lui reprochait d'être une période de transgression, où péchés et sacrilèges sont allégrement *commis* ; ceux qui trouvaient qu'il constituait une fête dangereuse du point de vue de l'ordre public, au sens policier du terme, parce qu'il dégénérait parfois en rixe ou en émeute ; et ceux, enfin, qui le trouvaient choquant d'un point de vue esthétique, parce qu'il était prétexte à grossièretés de mauvais goût, vulgarité, obscénités, etc. Et sans doute ces trois dimensions du carnaval existent-elles réellement, mais il serait absurde de ne voir qu'elles. Le carnaval a bien d'autres aspects : il suffit de penser au rôle qu'il a pu jouer à Venise, dans l'Italie de la Renaissance, ou bien pour les musiciens de l'époque romantique, comme Berlioz ou Schumann.

Relativité

— Et comment expliquez-vous que le carnaval paraisse à nouveau digne d'intérêt, voire de protection ? Aurait-il changé de sens ?

— Non, mais les gens sont de plus en plus fatigués ou frustrés par la vie qu'ils mènent. On nous impose toutes sortes de contraintes, du moins dans la vie publique, et on ne nous donne rien en échange. Alors le carnaval offre cette possibilité d'évasion dont nous rêvons tous ; il nous permet de vivre, durant quelques jours, une vie vraiment extraordinaire, au sens étymologique du terme. Et c'est pourquoi la société moderne doit l'accepter, comme l'avaient accepté les sociétés anciennes, y compris la Rome des papes : ceux-ci avaient bien compris que le peuple se donne, dans la fête, une illusion de liberté, et qu'il faut respecter ce besoin.

— En somme, tout ce dont on dit « Cela va disparaître bientôt » continue d'exister, et même se porte mieux qu'autrefois ?

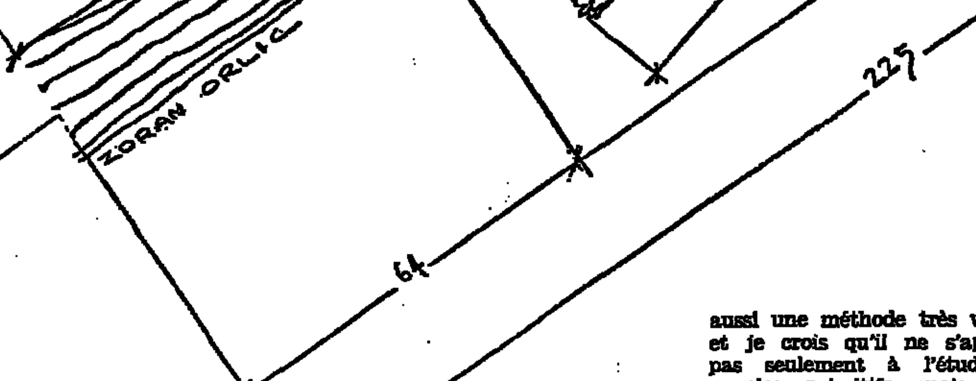
— La vérité est que *nous* sommes dans une phase de réaction contre la vieille idée qui consistait à dire : la société moderne n'accepte plus telle chose, et le progrès en interdit telle autre... Car après tout, au nom de quelle idée de la société moderne pouvait-on prononcer de tels jugements ? Je suis persuadé que l'homme moderne est, par bien des côtés, semblable à l'homme ancien. Certes, il aime le changement, mais il ne faut pas trop donner à ces changements de valeur absolue. Il y a dans toute société une permanence et une continuité dont il faut prendre conscience, même si l'on a souvent tendance à insister plutôt sur la relativité des choses... ■

(1) Voir l'article d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de Martine Grimberg sur le carnaval dans *le Monde Dimanche* du 17 février.

(2) On peut trouver ce texte dans *l'Anuario de Eusko Folklore.*

(3) En espagnol : *Literatura de cordel.*

(4) Pio Baroja : célèbre romancier, né en 1872 et mort en 1956. Son frère était peintre ; sa sœur fut la mère de Julio Caro Baroja. Ce dernier a conté l'histoire de sa famille dans *Los Baroja,* édit. Taurus, Madrid, 1972.



ZORAN ORLIC

HISTOIRE

Villages français sous l'Ancien Régime

La Révolution a créé les communes. Mais, depuis le Moyen Age, le village était en France une unité communautaire forte – même *si ses finances et ses pouvoirs étaient modestes.*

JEAN-PIERRE GUTTON

La *loi du 14 décembre* 1789 a constaté l'existence des *communes plus qu'elle* ne les a créées. Pour les villages, cette loi est cependant le véritable acte de naissance qui donne la personnalité morale. Auparavant, l'absence d'un vrai statut était une règle quasi générale et plusieurs pouvoirs concurrents pouvaient se disputer le village. *L'assise territoriale* de ces pouvoirs était même plus souvent *diverse selon que l'on considérait* la paroisse, la seigneurie ou la *communauté d'habitants.* Ce *sont* en effet ces trois cadres qui contribuaient alors à définir le village.

La paroisse est vraisemblablement la première institution qui a pu structurer *les villages* français. A partir des dixième et *onzième siècles* la paroisse correspond à un certain territoire. *L'autorité de cette motivation* a profité de la désagrégation des grands domaines, de la réforme ecclésiastique qui a renforcé l'autorité des desservants, et du mouvement de restitution d'églises par les laïcs. D'autres facteurs viennent accroître l'importance de la paroisse. Le mouvement de paix, par exemple, rassemble les habitants par un serment annuel qui a lieu dans l'église ou sur le territoire sacré qui l'entoure. Au reste, le cimetière et le terrain qui s'étend devant l'église — l'atrium — constituent les premiers biens *collectifs. Ils* sont aussi terre d'asile et, parfois, lieu de marché.

Parallèlement à celui de la paroisse a grandi cependant le pouvoir de la seigneurie. Et, au moins dans la France septentrionale, c'est la seigneurie qui, dès *le douzième siècle,* fédère les hommes. Le seigneur manifeste *son droit* de *propriété « éminente »* sur les terres en percevant des droits. Surt*out,* il *est* justicier, et, à ce titre, il a un rôle important dans la vie quotidienne des ruraux. Aussi bien le groupement des hommes en villages, le plus souvent réalisé entre le dixième et le quatorzième siècle, se fait notamment sous l'influence seigneuriale.

Quant à la communauté d'habitants, elle semble bien naître de l'opposition des villageois à la seigneurie. Les paysans s'efforcent d'obtenir des franchises judiciaires et ils réussissent à des degrés divers. L'assemblée des *hommes de la seigneurie* peut obtenir un droit d'enquête sur les affaires touchant la vie rurale. A un stade supérieur de réussite, il y a création d'un échevinage rural, tribunal de paysans dont l'avis est nécessaire avant toute décision seigneuriale intéressant la communauté et qui discute des coutumes. Dans les cas les plus favorables, enfin, les villages obtiennent une « *loi* » qui assure leurs franchises.

Confréries

Ces formes de naissance de la communauté d'habitants ont été étudiées de près pour la Picardie et elles paraissent valables pour toute la moitié Nord du royaume, au moins.

Ces évolutions se sont déroulées au douzième siècle et au début du treizième siècle. Cela ne signifie pas que la communauté d'habitants soit alors définitivement constituée. Elle n'a pas encore de représentants permanents. Ceux-ci s'imposent, en dehors de toute autorisation seigneuriale, aux derniers siècles du Moyen Age. Ce sont parfois les syndics des confréries du Saint-Esprit qui constituent les premiers représentants de la *communauté.* Ces *confréries,* dans lesquelles sont inscrits les vivants et parfois les défunts du village, ont des activités de piété. mais aussi des activités profanes. Elles pratiquent l'assistance mutuelle, elles gèrent des biens collectifs, entretiennent chemins et puits. Même là où ces confréries ne sont pas attestées, les événements de la fin du Moyen Age favorisent l'installation définitive des communautés d'habitants.

L'insécurité du temps est facteur de cohésion. Et le développement de la fiscalité joue un grand rôle. Dans le domaine de la taille seigneuriale, le système de la taille abonnée entraîne le plus souvent une perception par *les représentants des communautés.* Durant la guerre de Cent Ans, la levée *des impôts royaux* multiplie les délégués des communautés, qui parfois, négocient directement avec les envoyés du roi. Une ordonnance de 1379 *prescrit que* les asséeurs des impôts ne seront plus désignés par les *représentants du roi* mais élus dans les villages comme dans les villes. C'est là donner aux communautés d'habitants la possibilité d'avoir des mandataires pratiquement permanents.

Enfin, c'est souvent à la fin du quatorzième siècle que se mettent *en place les « parcelles fiscales ».* Elles représentent le territoire sur lequel est réparti l'impôt. Or c'est aussi ce territoire qui correspond au terroir de chaque communauté d'habitants. Sous réserve, bien entendu, de modifications au cours des âges, le territoire de nos communes est l'héritier de ces « parcelles fiscales ». Ainsi, à la fin du Moyen Age, *les communautés* apparaissent en place, dotées de *représentants.* Elles *sont quelque* quarante mille dans le royaume. L'étendue des terroirs est très variable, y compris à l'intérieur d'une même région. Les communautés de Haute-Normandie, sont, par exemple, plus petites que celles de Basse-Normandie. D'une manière générale, cependant, les communautés de la moitié nord du pays sont d'étendue réduite et correspondent à un habitat dense. *Au sud de la Loire, pour* des populations à peine supérieures, *les villages ont une* superficie souvent deux ou trois fois supérieure.

Freins

Avec l'aube des temps modernes, on voit fonctionner les institutions du village. Et le premier *sentiment* est *qu'elles fonctionnent* malaisément.

Tenue sur la place du village ou sous le porche de l'église, l'assemblée des chefs de famille devrait réaliser un bel exemple *de démocratie directe. La* plupart du temps, il n'en est rien. *Les femmes chefs de feu,* c'est-à-dire les veuves, ont été les premières écartées de l'assemblée. Plus généralement les notables, paysans aisés et bourgeois ruraux, ont souvent confisqué à leur profit l'assemblée. A ceux qui ne sont pas propriétaires du sol, à la grande masse des métayers, est refusé le titre d'habitant, et par conséquent le droit de siéger.

Aussi bien certaines assemblées se réduisent à une *dizaine de* participants, et, au dernier siècle *de l'Ancien Régime,* diverses mesures réglementaires viennent donner un caractère institutionnel à cette restriction du corps délibérant. Les charges de syndic ou de consul peuvent être aussi monopolisées par les notables.

Quelques régions cependant échappent à cette évolution et connaissent un fonctionnement de démocratie directe. C'est le fait, le plus souvent, des communautés situées dans les Pyrénées ou dans les Alpes. Là, le rôle des communaux, celui de la vie pastorale, ont préservé du glisse*ment vers le pouvoir d'une oli*garchie. Il est vrai que ce sont aussi les régions qui, par leur position-frontière, par les liens fédératifs qui existent entre communautés d'une même vallée, sont demeurées à l'abri des prises d'un Etat déjà largement centralisateur.

Ailleurs, le rôle de l'Etat et la perte des biens collectifs sont certainement des freins à un pouvoir villageois fort. La tutelle de l'Etat sur les communautés d'habitants a grandi au fur et à mesure que grandit le pouvoir des intendants, représentants du *pouvoir central* dans les provinces. Ainsi se fonde une tradi*tion de l'administration fran*çaise. Cette tutelle est, aux yeux de l'Etat, d'autant *plus* nécessaire que la *communauté est* le cadre de perception de l'impôt direct, la taille. La tutelle passe pour être le gage d'une bonne rentrée de l'impôt. Aussi les initiatives des communautés, surtout si elles comportent des dépenses, *sont toujours* soumises à l'agrément de l'intendant après *les années 1650.*

La faiblesse du pouvoir villageois s'explique aussi par des difficultés matérielles. A l'époque des guerres de religion et, pour certaines régions, dans la première *moitié du dix-septième* siècle aussi, le passage fréquent des gens de guerre, avec tous les dégâts que cela supposait, a conduit des communautés à emprunter.

En Provence

Trois conséquences au moins en découlent. Le pouvoir royal, à partir de 1665, entend mettre de l'ordre dans les finances com*munales et favoriser la liquida*tion des dettes. C'est une ma*nière supplémentaire d'établir* la tutelle de l'Etat sur les com*munautés d'habitants ! Le rem*boursement des dettes a d'autre *part souvent conduit* à la vente des biens collectifs, pâtures ou *bois, qui renforçaient la cohé*sion de la communauté. Enfin, *ces aliénations se sont fréquem*ment effectuées au profit des *notables du village qui étaient* les principaux créanciers de la communauté. A beaucoup de points de vue, donc, l'évolution de la communauté d'habitants, surtout après le milieu du dix-septième siècle, a conduit à l'affaiblir.

On ne s'étonne donc pas de constater que les services offerts *par la communauté puissent être* réduits. Dans beaucoup de provinces, *le sentiment prévaut que* le rôle essentiel de la commu*nauté est de répartir et de lever* l'impôt pour le compte de l'Etat. La nomination aux charges redoutées d'asséeurs-collecteurs — ceux qui font l'assiette et la collecte — de la taille est la grande affaire pour de nombreuses assemblées villageoises. Pour le reste, la communauté veille au bon déroulement de la vie rurale, entretient parfois un berger communal et un garde des moissons (messier). Elle doit, *périodiquement, faire réparer* l'église et la clôture du cimetière. Elle peut s'offrir une horloge ou une fontaine, contribuer partiellement aux frais d'un maître d'école. Mais ce sont là des services qui sont loin de se trouver dans chaque communauté.

Cette moindre efficacité est le reflet d'un pouvoir affaibli, mais elle est aussi la manifestation de l'indigence des finances communales. Les villageois ont suffisamment de difficultés à payer l'impôt royal pour ne pas être enclins à se charger d'une fiscalité locale. Et, quand bien même ils y seraient enclins, l'intendant ne donne que difficilement l'au*torisation de lever des impôts* locaux pour ne pas concurrencer *la fiscalité du roi.*

Il est cependant des provinces qui échappent à ce tableau d'ensemble. Dans les Pyrénées, en *Gascogne, en Languedoc* et plus encore en Provence, la communauté, *même si elle n'a pas échappé à toutes les causes d'af*faiblissement plus haut évoquées, a une vie beaucoup *plus active.* Les représentants sont plus nombreux. Dans certaines provinces du royaume, il y a un seul syndic pour chaque communauté ; dans ces régions méridionales, les consuls ou jurats sont, le plus souvent, au nombre de trois. Ils peuvent être, surtout dans le Midi provençal, aidés par des officiers : greffier, contrôleur des poids *et mesures, estimateur* de la valeur des terres...

Alors que *les* syndics sont de simples mandataires qui, pour faire *authentifier* les procès-verbaux des délibérations, doivent faire appel aux notaires, *consuls* et jurats du Midi sont de véritables magistrats municipaux *qui* signent eux-mêmes ces procès-verbaux. Ces communautés *ont* des ressources assurées parce qu'elles disposent d'une fiscalité communale, à la fois directe et indirecte. Les villages provençaux possèdent, par des statuts datant du roi René, la liberté de s'imposer. Les services offerts sont donc importants. Une partie des charges seigneuriales est rachetée par le paiement d'une pension. Forge, boucherie, moulin, four, sont mis aux enchères par la communauté. L'adjudicataire obtient le monopole mais assure à la communauté des garanties d'approvisionnement et de prix.

Les communautés de toute la bordure méridionale du royaume *sont donc des communautés pri*vilégiées. La *forte* organisation municipale de ces *terres s'étend* aux villages. Une vie locale intense et bien structurée fait de ces quelques régions des exceptions face à l'apparente médiocrité de la vie municipale du reste du royaume. On s'est interrogé sur les corrélations probables entre cette vivacité de la vie villageoise méridionale et les comportements électoraux de ces mêmes régions aux dix-neuvième et vingtième siècles.

Paroisses

La descrip*tion* de la faiblesse de la vie locale dans la plupart des provinces repose sur l'observation du fonctionnement des institutions de la communauté d'habitants. *Mais* comment comprendre, dans ces conditions, que les *communautés* françaises, créées en 1789 — après un essai *tardif et partiel sous l'Ancien* Régime, en 1787, — aient rapidement constitué un des organes les plus efficaces de l'administration française ? Il *y* avait, avant 1789, une vitalité fondamentale dans les communautés qui *ignorait* les défauts trop réels des institutions. Au vrai, la communauté existait aussi hors des institutions. Elle se manifestait, par exemple, dans la solidarité de fait créée en de multiples occasions : chantier de travail collectif et bénévole, *calamités telles qu'incendie ou* épidémie, responsabilité collec*tive face à l'Etat si l'impôt* rentrait mal, si le tocsin n'avait *pas été sonné* lors du passage de contrebandiers... Dans les régions d'émigration temporaire, les émigrants — maçons, chaudronniers, scieurs de long... — formaient des groupes qui correspondaient à la communauté.

Plus encore sans doute, la *communauté manifestait* sa vitalité par la défense qu'elle opposait aux autres pouvoirs. Cela est vrai face à l'Etat. Après 1650, il n'y a plus guère de grandes révoltes, mais les communautés savent toujours faire bloc contre les représentants d'un Etat qui passe, à tort ou à raison, comme exclusivement demandeur d'hommes ou d'écus. Les brigades de maréchaussée font parfois la dure expérience de cette indépendance farouche des villageois. Les études actuellement conduites sur la criminalité montrent qu'au dix-huitième siècle le recours à la justice progresse, certes, mais que la pratique de la médiation demeure enracinée, y compris pour les affaires graves *comportant* mort d'homme.

Le recours à des médiateurs (seigneur, curé, notaire) manifeste la force des solidarités locales, les réticences devant la justice de l'Etat, supposée faite pour les riches et pour ceux qui parlent français. La justice est réputée être dans le monde *étranger et redoutable* de l'Etat. Le refus de mener en justice un *membre de la communauté dit* la répugnance à faire intervenir une justice qui *ne se soucie pas* de la cohésion villageoise. L'étendue de la médiation est, contre l'Etat, la revendication à se faire justice soi-même.

Seigneurie et paroisse sont *deux pouvoirs directement* concurrents de la communauté. Les villageois *sont sans doute* dépendants de la seigneurie, mais ils savent lui résister. Les « assises » seigneuriales rassemblaient les villageois pour leur rappeler les règles de la vie en commun édictées par le seigneur. Mais, surtout au dernier siècle de l'Ancien Régime, l'absentéisme s'y répand et leur périodicité s'espace. Les communautés *se* montrent aussi très capables de résister, passivement ou avec *violence,* aux *entreprises* des seigneurs qui font réviser leurs terriers, pour faire revivre de vieilles redevances oubliées. Les commissaires feudistes, à la fois géomètres et experts en droit féodal, sont, sur le terrain, pris à partie, et la communauté fait bloc pour protéger, par son silence, les auteurs de l'agression.

A l'égard de la paroisse, les relations de la communauté sont complexes. Il arrive que ce soit la paroisse et non pas la communauté d'habitants qui constitue le vrai cadre de vie. Mais cela est assez rare, limité aux provinces de l'Ouest, comme la Bretagne, où les états généraux de paroisse sont à la fois assemblées de fabrique et assemblées de communauté. Ailleurs, la séparation entre les affaires de la paroisse et celles de la communauté existe bien. Dans la pratique cependant, il s'entretient toujours une certaine confusion. La distinction du profane et du sacré n'est point dans la mentalité de nos pères.

Les revenus des biens de la paroisse peuvent servir à la communauté.

Plus encore, le curé, pour peu qu'il ait de la *personnalité,* est en mesure de jouer un rôle im-


MORGAN

portant dans la vie collective. Il s'occupe de ce que nous nommons l'état civil en tenant les registres paroissiaux. Il pèse sur le choix du maître d'école et, avec l'avis des femmes du village, sur celui de la matrone. Il lit les ordonnances royales, les annonces d'adjudications et même parfois de convocations d'assemblées. Il lit encore les *« monitoires »*, qui obligent, sous peine d'excommunication, à révéler à la justice les éléments susceptibles de faire avancer une enquête. Il délivre certificats de mendicité ou d'indigence. Au dix-huitième siècle, il devient informateur de l'intendant et, *de ce fait, se considère* un peu comme le chargé d'affaires de la communauté. Il demande au pouvoir civil de faire arrêter une fille de mauvaise vie. Il plaide l'octroi d'un *« moins imposé »* à la suite d'une grêle. Il répand les nouveautés agronomiques. Et puis il est l'un des arbitres, l'un des médiateurs, auquel la communauté a recours.

Celle-ci, cependant, sait bien défendre son indépendance. Il y a, en effet, à la fois dans la paroisse et dans la communauté des institutions qui sont comme autant de contre-pouvoirs face au sacré. Les confréries du Saint-Esprit, dont on sait qu'elles furent en partie à l'origine de l'organisation villageoise, subsistent parfois. Elles demeurent, avec leur grand banquet de Pentecôte, un lieu de rassemblement de tous ; elles sont parfois propriétaires de biens d'usage collectif. Elles pratiquent des formes de piété populaire antérieures à l'effort de purification de la Contre-Réforme et, à ce titre, elles sont suspectes au curé. Ce qui est vrai des confréries du Saint-Esprit peut être vrai de certaines confréries de charité, nées elles aussi bien avant la Contre-Réforme, et échappant au clergé.

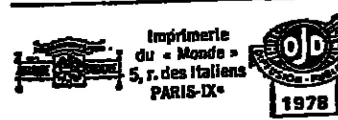
Charivari

Mais le vrai pouvoir qui, dans la paroisse, assure l'indépendance de la communauté face au curé est celui des garçons de paroisse. La réunion des jeunes gens célibataires de la paroisse constitue, plus qu'un pouvoir, un véritable groupe de pression. Face aux villages voisins, les garçons de paroisse défendent l'honneur de la communauté. Ils sont à l'origine des multiples rixes qui ont lieu avec les garçons d'autres communautés, surtout à l'occasion des fêtes patronales. Ils contrôlent les fréquentations des jeunes gens et jeunes filles dans le village. Les amours illicites sont tenues pour responsables de malheurs possibles, de futures intempéries. La conduite douteuse d'une jeune fille risque d'amener des calamités climatiques sur le village. Aussi sera-t-elle sanctionnée par un charivari. Un charivari encore marquera le mariage d'une jeune fille avec un barbon ou avec un étranger à la communauté. N'est-ce point en effet enlever une fille à marier aux garçons de paroisse, qui ont ainsi une « chance » supplémentaire de rester célibataires, c'est-à-dire souvent domestiques chez un autre ?

Des fêtes et des coutumes — dont toutes n'ont pas disparu — manifestent, particulièrement à l'époque de Pâques et au printemps, le pouvoir des garçons de paroisse. Par exemple le droit de dérober, et de déposer sur la place du village, les objets les plus hétéroclites durant la nuit du 1er mai est symbole de ce pouvoir de la jeunesse organisée. Les garçons de paroisse s'opposent souvent au curé ; les procès, en cours de dépouillement, en sont la preuve. Et, à ce titre comme à d'autres, ils sont une des forces de la communauté. Une communauté dont les pouvoirs sont donc finalement très partagés ! ■

● La meilleure introduction à l'histoire de la communauté villageoise demeure le livre de P. de Saint-Jacob, *Documents relatifs à la communauté villageoise en Bourgogne du milieu du dix-septième siècle à la Révolution*, Paris, 1962.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

MEDIAS

Six portraits de Français

Dis-moi ce que tu lis ou ce que tu écoutes et je te dirai qui tu es... En observant la fréquentation des médias par les Français, la COFREMCA a construit une étonnante typologie de notre société.

GÉRARD DEMUTH (*)

NOUS quittons probablement une société de consommation pour entrer dans une société de communication. L'abondance, l'omniprésence et la variété des médias tissent des liens entre l'individu et la collectivité, infiltrent les échanges entre les personnes et alimentent même à l'intérieur de chacune d'entre nous une sorte de relation de soi-même avec soi-même. A une époque caractérisée par la multiplication des possibles collectifs et individuels, une bonne manière de connaître les Français est de savoir ce qu'ils lisent, ce qu'ils écoutent, ce qu'ils regardent, en relation avec ce qu'ils sont et ce qu'ils ressentent, leur manière d'être, de rêver, de percevoir, d'agir et de réagir.

Une enquête réalisée chaque année auprès de deux mille cinq cents personnes de quinze ans et plus mesure leurs habitudes de lecture et d'écoute et leur pose en outre, quelque deux mille questions pour connaître leurs sensibilités en situant chacun sur trente-trois « courants socio-culturels ». Un traitement informatique de cette enquête a cherché à identifier des familles de Français homogènes du point de vue de leur fréquentation des médias. On a ensuite analysé le profil psychologique de chacune de ces familles. D'une statistique chiffrée on passe ainsi à des portraits vivants.

Au total cette galerie de portraits comporte six tableaux dans lesquels chacun d'entre nous se retrouve plus ou moins.

● Les modernistes sages

Pour 16 %, les Français écoutent les stations de radio dites périphériques, R.T.L., Europe 1, Radio - Monte - Carlo, et lisent régulièrement ou occasionnellement une grande variété de magazines hebdomadaires ou mensuels. Ils ont pour triple caractéristique d'être plutôt jeunes, plutôt issus des classes moyennes inférieures et plutôt sans activité professionnelle (étudiants et femmes au foyer).

Psychologiquement, ce sont des individualistes tolérants et des modernistes sages. Portés à se singulariser, aimant affirmer leur différence, ils sont spontanément peu ouverts aux autres. Mais ils se montrent toutefois moins enclins à les juger qu'à les comprendre ; une sensibilité quasi biologique leur permet d'être comptables des influences qu'ils reçoivent et de celles qu'ils subissent. Au total, ils ont une image assez précise de leur place dans une société qu'ils acceptent sans chercher à la transformer.

Centrés sur eux-mêmes et sur un art de vivre du quotidien ils aiment et savent créer autour d'eux des ambiances agréables. Accordant beaucoup d'importance au paraître, ils seraient presque maniaques dans le soin de leur apparence, dans l'attention qu'ils portent à leur cadre de vie et dans le souci qu'ils ont d'entretenir leur forme et de prendre garde à leur santé. Légèrement chauvins, un tantinet perfectionnistes, ils s'activent volontiers par crainte de l'ennui. Ce sont des consommateurs de nouveauté et des consommateurs de signes. Leur besoin de standing s'adoucit d'une capacité au commerce sensuel avec les choses.

● Les contestataires élitaires

Pour 13 %, les Français sont des auditeurs habituels de Radio-France, France-Inter, France-Culture, France-Musique, FIP ou FIL ou FIM... Ils vont beaucoup au cinéma et lisent des quotidiens nationaux. Pour le reste, ils touchent occasionnellement la plupart des autres médias. Ce sont des individus cultivés, Parisiens, aisés, dont l'âge s'échelonne de quinze à cinquante ans, mais pas au-delà.

Psychologiquement, ils sont avant tout autonomes. Spontanément anti-normes, anti-modèles, anti-rituels et anti-conventions, en prise directe sur leur affectivité ils cherchent prioritairement à s'épanouir eux-mêmes. Généralement doués d'une forte animalité, d'un fort instinct de vie, ils veulent « tout tout de suite ». Un rien élitaires, il peut leur arriver de bousculer les autres. S'ils valorisent la communication et l'ouverture, ils ne sont pas toujours doués pour éprouver de l'empathie et pour ressentir les autres de l'intérieur. Plus contestataires qu'écologistes ils n'ont pas un sens très vif de la nature, et assument assez bien le fait d'être déracinés.

● Les actifs indépendants

Il existe une famille de Français qui n'allument pratiquement pas la télévision. Cette famille représente 15 % de la population. Au demeurant, elle écoute peu la radio, lit peu la presse quotidienne, ouvre rarement un magazine spécialisé et tire l'essentiel de son information de la fréquentation de périodiques généraux sur un éventail qui va du *Nouvel Observateur* au *Chasseur français* en passant par *Paris-Match, le Pèlerin* et *V.S.D.*

Cette famille se recrute principalement parmi les individus actifs de classes moyennes supérieures. On y trouve peu d'étudiants, peu de ménagères et peu de retraités. L'âge moyen de ce segment de population tourne autour de la trentaine. Psychologiquement, cette famille constitue l'un des avatars du Français moyen ; un Français moyen teinté 1968, un peu râleur, valorisant le plaisir plus que doué pour éprouver du plaisir ; tenté de s'affirmer par ses réalisations, ses actes, mais porté à un certain laisser - aller, se négligeant un peu et vivant plutôt dans l'instant. Indépendant, plutôt libéré, c'est un adepte raisonnable des nouvelles valeurs.

● Les conformistes ouverts

Pour 22 %, les Français sont des téléspectateurs inconditionnels et quasi exclusifs. Ils lisent peu, sauf la presse quotidienne régionale ; quand ils ouvrent la radio, c'est sur les stations périphériques, mais chaque jour, ils regardent les programmes de TF 1, d'Antenne 2 ou de FR 3. De niveau d'instruction modeste, de milieux ouvriers, ils sont souvent retraités.

Leur idéal est la conformité. Ayant d'eux-mêmes une image assez conventionnelle, ils cherchent surtout à ressembler aux autres. L'épanouissement les motive moins que la recherche de sécurité : ils sont davantage portés à entretenir leur santé qu'à cultiver leur forme physique. Le travail leur apparaît comme une garantie de revenu plus que comme une source d'expression personnelle. Accumulateurs sans être casaniers, ils sont raisonnablement ouverts à la nouveauté, mais se méfient de l'activisme et de l'agitation. Ils aiment prendre le temps de vivre en préservant si possible un rythme simple et naturel, persuadés que rien de bon ne se fait dans la précipitation.

● Les nouveaux Français moyens

Pour 12 %, les Français sont avant tout des téléspectateurs occasionnels qui se retrouvent devant leur poste deux à trois fois par semaine. Souvent fidèles de la presse quotidienne régionale, ils sont, à un degré moindre, lecteurs épisodiques des magazines.

Sociologiquement et psychologiquement, ils représentent le Français moyen. Celui dont le profil s'écarte le moins des mensurations nationales sur les trente-trois dimensions de personnalités prises comme repère. Mais il fallait s'y attendre... C'est le nouveau Français moyen. On le croyait casanier, il manifeste une réelle ouverture au changement, le changement qui ne se réfugie pas dans les apparences de la nouveauté mais qui s'alimente au jaillissement du vécu. On le disait porté à l'accumulation d'argent, de valeurs, de nourriture, de connaissances; ; il apparaît plutôt sous les traits d'un viveur porté à exister dans l'instant, à ne pas différer une satisfaction quand l'occasion s'en présente.

Lorsque ses enfants lui demandent la permission d'acheter un jouet, il n'a plus ce réflexe de dire : *« Tu as l'argent, tu en as envie, dépose donc l'argent sur le coin de la commode, si tu en as encore envie dans quinze jours, tu pourras l'acheter. »*. On le disait frondeur... il l'est toujours ; enclin à bousculer les conventions même s'il demeure respectueux à l'égard des hiérarchies.

● Les traditionalistes

Un résultat surprenant de cette recherche est de révéler que, pour 21 %, les Français échappent plus ou moins aux médias. Ils ignorent le cinéma dans sept cas sur dix, France-Inter dans huit cas sur dix, Europe 1, Radio-Luxembourg et Radio-Monte-Carlo dans quatre cas sur dix, la télévision dans plus de six cas sur dix, les quotidiens régionaux dans cinq cas sur dix. Quand ils n'ignorent pas absolument ces différents médias, ils ne les fréquentent que très épisodiquement.

Cette population essentiellement rurale, souvent âgée de plus de cinquante ans, à dominante agricole mais aussi composée d'ouvriers non qualifiés et d'artisans.

Psychologiquement conservateurs, attachés à des valeurs d'effort et d'économie, révérencieux à l'égard de l'autorité, ils sont affectivement isolés, trouvant leur équilibre dans une relation douce avec la durée et avec leur environnement physique. Ils vivent en prise sur leurs racines, dans l'intelligence des choses simples et des rythmes naturels.

Pour affermir le trait, ce jeu des portraits a sans doute forcé sur les différences. La réalité est certainement moins figée. Il est en outre intéressant de s'attarder à certaines ressemblances entre les membres de cette parenté de Français. On y voit, par exemple, qu'une forte consommation audiovisuelle est plutôt liée à une mentalité paisible et souvent à une absence d'activité rémunérée (étudiants, ménagères, retraités). On remarque en revanche que, des milieux parisiens cultivés au nouveau Français moyen, l'empreinte plus ou moins profonde de 1968 dans les mentalités incline soit à l'éclectisme, soit à une attitude nettement différenciatrice à l'égard des médias. ■

(*) Directeur de la COFREMCA.

ALLEMAGNE

Presse d'exil

Plus de quatre cents journaux et périodiques ont été publiés, entre 1933 et 1945, par les intellectuels allemands contraints à l'exil. Une presse qui témoigne de la vitalité – et des faiblesses – de cette émigration.

ERHARD FRIEDBERG

DANS la vie culturelle et intellectuelle de l'Allemagne d'avant guerre, l'année 1933 constitue une césure fondamentale. L'arrivée au pouvoir des nazis fut précédée, et surtout suivie, par l'exode de la majeure partie de cette intelligentsia critique qu'il avait fait les beaux jours culturels de la République de Weimar. Ecrivains, artistes, cinéastes, poètes, journalistes, universitaires : toutes les catégories d'intellectuels de toutes les obédiences idéologiques étaient touchées.

Une fois sortis de l'Allemagne, ces intellectuels anti - fascistes n'étaient pas au bout de leurs peines. Rares étaient ceux qui, à l'instar de l'école de Francfort, avaient préparé leur exil avec lucidité et méthode, et qui, de ce fait, disposaient à l'étranger de ressources financières ou d'appuis institutionnels. Dans leur grande majorité, ils étaient non seulement dépourvus de moyens de subsistance, mais aussi en butte à des politiques d'immigration des plus restrictives de la part des pays d'accueil potentiels. Tracasseries et surveillance administratives, des périodes prolongées de séjour illégal, des émigrations répétées d'un pays à l'autre, furent donc le lot commun de cette émigration et en expliquent la décentralisation géographique et le caractère passager et provisoire des quelques centres qui se sont constitués à Prague, Paris et Moscou d'abord, à Londres, aux Etats-Unis et à Mexico ensuite.

Malgré ses difficultés matérielles et politiques, malgré son éparpillement à travers le monde, cette émigration politico-intellectuelle ne s'est pourtant pas diluée dans les pays d'accueil respectifs. Même fractionnée en de multiples tendances, elle n'a jamais cessé d'exister en tant que communauté culturelle et de témoigner par ses écrits de cette autre Allemagne opprimée par un régime qu'elle continuait à combattre par tous les moyens à sa disposition.

L'instrument essentiel de ce combat comme du maintien de l'identité culturelle et de la formation d'une opinion publique de l'émigration allemande a été une presse d'exil d'une étonnante richesse pour laquelle il y a depuis quelques années un regain d'intérêt outre - Rhin. Quand on sait que, entre 1933 et 1945, plus de quatre cents journaux et périodiques ont été publiés par les émigrés, la plupart du temps sans autres ressources financières que celles procurées par les ventes, on mesure mieux toute l'ampleur de l'effort accompli par les émigrés allemands en la matière (1). Certes, ce chiffre doit être relativisé. D'une part, la durée de vie des publications était relativement brève : seuls soixante-quatorze périodiques parmi ceux recensés par L. Maas ont dépassé trois ans de parution. D'autre part, seulement 40 % des titres avaient un mode de parution régulier, hebdomadaire, bi-hebdomadaire ou mensuel. Enfin, seulement 45 % des publications étaient imprimées, le reste étant hectographié, avec quelques périodiques même écrits à la main. Il n'en reste pas moins l'impression d'une grande vitalité, impression qui est renforcée par la constatation que, avant la guerre, soixante-dix-neuf publications coexistaient en moyenne par an et que même pendant la guerre cent vingt périodiques furent fondés.

Un forum

Comme le montre H.-A. Walter dans le tome IV de sa présentation d'ensemble de la littérature allemande d'exil, l'histoire de la presse d'exil est celle d'un malentendu (2). Elle s'était assigné deux objectifs essentiels : d'une part, informer l'opinion publique internationale sur la réalité du régime hitlérien et la mettre en garde contre la menace de guerre qu'il faisait planer sur l'Europe ; d'autre part diffuser des informations vraies en Allemagne même et surtout renforcer l'opposition interne au régime. Dans la poursuite de ces deux objectifs, elle a échoué : elle n'a pas plus réussi à changer la politique d'apaisement poursuivie par les démocraties occidentales à l'égard de l'Allemagne nazie qu'elle n'a pu influencer réellement l'évolution politique à l'intérieur de l'Allemagne. En revanche, elle a réussi dans ce qui était considéré comme relativement secondaire et allant un peu de soi : fournir à l'émigration elle-même les canaux de publication et le forum de discussion et d'échange sans lesquels elle aurait cessé d'exister en tant qu'entité culturelle autonome.

C'est ce que montrent très bien les analyses monographiques que Walter consacre à onze périodiques d'exil particulièrement représentatifs (3) : presse écrite par des exilés pour des exilés, elle est un reflet fidèle de la structure de cette émigration, de son fractionnement en de multiples chapelles aux points de vue souvent incompatibles en même temps que de sa capacité créatrice et de sa richesse culturelle. On peut certes chercher rétrospectivement les raisons de son échec dans son incapacité même à *surmonter ses divisions* et les polémiques souvent byzantines qui en résultaient et qui diminuaient la crédibilité d'analyses d'une justesse et d'une lucidité souvent remarquables. Mais le sort de toute presse d'exil n'est-ce pas toujours d'être ignorée par ceux à qui elle s'adresse en dehors du cercle d'émigrés, et d'être assimilée à une sorte de bulletin de liaison de l'exilé ? De ce point de vue, la presse allemande d'exil était un bulletin de liaison d'une exceptionnelle qualité. ■

(1) Dans sa bibliographie de la presse d'exil, Liselotte Maas retient quatre cent trente titres parus entre 1933 et 1945. Cf. E. Lämmert (Ed.), *Handbuch der deutschen Exilpresse 1933-1945*, Vol. I et II, *Bibliographie* (par L. Maas), Munich, Carl Hanser Verlag, 1976.

(2) Hans-Albert Walter : *Deutsche Exilliteratur 1933-1950*. Vol. IV (Exilpresse). Stuttgart, Metzler, 1978. Ce volume est le seul paru à ce jour d'un ensemble de six consacré à une présentation de la littérature allemande d'exil.

(3) Ces onze périodiques sont : *Die Neue Weltbühne, Das Neue Tagebuch, Die Zukunft, Freies Deutschland/Neues Deutschland* et *Deutsche Blätter* comme exemple de périodiques politico-culturels. Parmi les périodiques purement culturels : *Internationale Literatur / Deutsche Blätter, Die Sammlung, Neue Deutsche Blätter* et *Das Wort* édité par Thomas Mann. Enfin, deux périodiques de l'émigration juive, à savoir le *Aufbau*, paru à New-York, et *Orient*, paru à Tel-Aviv, sous la direction d'Arnold Zweig.

OBJETS

Le durable et le jetable

ABRAHAM MOLES

IL y a deux façons d'aborder le problème posé par les objets dans la société consommatrice. L'une consiste à analyser, plutôt que l'objet lui-même, son rôle social et en particulier tout ce qui s'accroche à chacun des objets de la vie quotidienne, ce qu'il évoque, ce qu'il connote, les comportements qu'il provoque, l'objet considéré comme un signe, un symbole, un prétexte.

L'autre façon d'aborder l'objet est celle de l'ingénieur, du designer, et, finalement, celle du consommateur lui-même : l'objet tel qu'il le perçoit, avant de prendre en compte *la façon dont* lui et l'objet sont perçus par les autres. Les objets sont des outils pour accomplir des fonctions : les fours de cuisine et les presse-purée meublent notre environnement à partir d'une justification fondamentale : faire la cuisine ou presser la purée, et s'il se trouve qu'ils entraînent l'individu dans un cycle infernal consommation/production, c'est là un mécanisme social qui dépasse l'individu qui y participe et qu'après tout il peut ignorer. L'automobile, le téléphone, sont peut-être symboles de statut social, mais ils sont avant tout faits pour se transporter ou téléphoner, c'est-à-dire apporter une commodité pour entrer en relation avec ceux qui sont ailleurs ; s'il y a une critique philosophique à en faire, c'est dans leur aptitude à remplir leur fonction qu'elle se situe d'abord. La critique de la société des objets est une autre critique ; elle ne s'adresse ni au designer ni directement au *fabricant*, *même* si elle s'adresse, éventuellement, au publicitaire, au distillateur de besoins, ou au politique. C'est ce qui apparaît avec netteté dans le *constat* qu'a *réalisé* le Centre de création industrielle au Centre Pompidou, avec son exposition qui s'achève le 9 juin sur l'Objet industriel.

Le trousseau

Quelques grandes questions traversent cette exposition, entre autres le rapport que l'objet entretien avec la durée. Dans un ouvrage antérieur (*Théorie des objets*), nous avions proposé le concept d'« *éternité provisoire* », alliant un réflexe de l'individu qui attache à l'objet une permanence, une continuité sans changement s'opposant à lui et à sa mobilité, et un aspect de provisoire lié nécessairement à l'usure, à la perte, au bris, qui, par conséquent, l'inscrit dans une durée finie, durée de vie liée à sa manipulation elle-même, c'est-à-dire à son rôle.

La question qui court tout au long de cette exposition est : que signifie cette durée de vie, et quelle attitude sera prise par le créateur ou le fabricant d'objets vis-à-vis d'*elle* : *visera-t-il*, comme le dix-neuvième siècle aurait voulu le faire croire, à une durée aussi longue que possible : le poêle en fonte, la casserole, le fer à repasser; ou bien, au contraire, cherchera-t-il à habituer l'être à l'évidente limitation de cette durée, à un monde qui se renouvelle perpétuellement par partie, dont chaque *élément* est transitoire, un monde dont chacun des éléments a sa durée propre, et qui est la conjugaison des différents modes de renouvellement à différentes étapes ? A l'époque de Balzac, le trousseau de la mariée était la conjonction, presque rituelle, d'un certain nombre d'objets destinés à se réunir définitivement dans une cellule sociale qui allait se constituer ; ils étaient faits pour traverser les *générations* ; s'il n'y arrivaient pas, c'était par accident : les soupières finissent toujours par se casser.

La civilisation industrielle a voulu prendre le relais de la civilisation artisanale. Elle aussi voulait nous faire croire à l'éternité, sauf accident ; en d'autres termes, elle reprenait à son compte une idéologie de l'éternité des objets.

L'idée du jetable, objet provisoire par essence : le briquet, la serviette en papier, est, tout bien considéré, une idée récente, qui, par la remise en cause de la *société occidentale qui* l'avait produite avec le concept d'opulence (Galbraith), risque de disparaître sous la pression de la limitation des richesses naturelles *(énergie, matières premières)* avant même que cette idée ait trouvé sa pleine réalisation. Une société du tout-jetable est maintenant peu probable, même dans l'esprit des producteurs. *Elle re*présentait pourtant un idéal proprement révolutionnaire, puisqu'elle voulait affranchir les hommes de la réparation, de l'usure, de la péremption, de la fatigue des objets. L'être aurait vécu toujours avec des objets quasi neufs, ignorant la décrépitude et la maladie par une programmation convenable de leur mort : c'était l'idée d'une nouvelle démographie.

Garantie

Cette idéologie disparaît avant même que nous l'ayons réellement comprise. Elle reposait sur un prélèvement illimité sur des ressources qui se devaient d'être illimitées, et nous découvrons crûment que ce n'était qu'illusion. Notre destin est de sauver, réparer, récupérer, rénover, dans un cycle où la quantité de matériaux veut rester à peu près constante, ou, en tout cas, s'accroître à des rythmes qui ne seraient qu'une petite fraction des rythmes antérieurs, qu'à une fraction encore plus petite qu'aurait exigé une société du jetable. A cet égard, l'analyse des styles de vie des Français, inspirée par Cathelat, dont l'exposition donne une idée simplifiée, souligne la montée de ce que celui-ci appelle le « *style de recentrage* », qui serait, peut-être, à la fois *un essoufflement* de l'idéologie d'aventure de la nouveauté, et, d'autre part, un retour individuel vers une sorte d'*installation* à l'intérieur du monde, bien plutôt qu'une prise en charge du changement total de celui-ci. Dans quelle mesure cette volonté d'installation *serait-elle une* crainte par rapport à des forces qu'on n'est plus capable de dominer, c'est là une autre question.

En fait, une exposition sur l'objet, en posant le problème de sa durabilité et de son changement, implique un certain nombre de données sociales fonda*mentales : quels sont*, par exemple, le rôle effectif des ligues de consommateurs, la fonction exacte de la mode, la signification du design, l'intégration des *nouvelles contraintes de limita*tion d'énergie et de matériaux dans la mentalité de la génération de la fin du siècle, le rôle de la miniaturisation, le rôle du *« do it yourself », la notion de* garantie ?

Cette exposition montre, par exemple, que si l'action des ligues de consommateurs se traduit par une montée abusive de contraintes préalables trop tôt posées dans la genèse de l'objet au sein de la société, elle peut avoir pour effet de stériliser la créativité immédiate, car la pensée créatrice peut se trouver fortement gênée dans son élan par des exigences trop diversifiées.

Par exemple, elle suggère un rapport entre miniaturisation et réduction de la consommation d'énergie, qui serait un but général de l'effort humain, depuis l'architecture jusqu'aux machines à coudre, s'inscrivant dans l'évolution en fournissant une nouvelle charte au design.

Par exemple encore, elle suggère que l'idée de « garantie » prenne une importance renouvelée à partir de l'analyse des coûts effectifs (la notion de coût *généralisé que nous* avons dégagée en micropsychologie) impliqués dans le dépannage ou la réparation d'un quelconque constituant technique de notre environnement *: la télévision*, la montre, la voiture. A ce moment, l'individu qui achète un fer à repasser achèterait moins un objet en métal et en plastique qu'une fonction, un pouvoir d'agir sur son environnement (mettre à l'alignement les plis des tissus pour le confort visuel et tactile), et c'est le vendeur du fer à repasser qui se trouve prendre en charge par contrat la pérennité de ce pouvoir, acquis par l'individu en achetant l'objet.

Par exemple enfin, une définition de la qualité de vie basée sur l'accessibilité de l'être à un certain nombre d'éléments d'actions sur son environnement à partir d'un investissement limité de ses ressources, et, par là, une définition plus positive du concept de qualité de vie que la simple contrainte anti-pollutionnaire qui se réfère à une image stéréotypée d'un monde hérité d'une culture antérieure. ■

THÉATRE

Le temps des monologues

BERNARD DORT

V*IOLENCES à Vichy* (texte de Bernard Chartreux, réalisation de Jean-Pierre Vincent), la première partie de *Vichy-Fictions*, le récent spectacle du Théâtre national de Strasbourg, se termine par un monologue de près d'une demi-heure, intitulé « la fiancée de Jeanne d'Arc ». Le soir de la présentation à la presse, Bérangère Bonvoisin n'a pu aler jusqu'au bout de ce texte que ponctuent l'affirmation : *« Je suis Jeanne d'Arc, la vierge androgyne, la fille aux cheveux ras et au cœur d'amadou »*, et son contraire : *« Je ne suis pas Jeanne d'Arc... »*, et qui *culmine dans l'évocation* d'un suicide par l'essence et par le feu. Elle a craqué. Le public, lui aussi, était sur le point de craquer. Après plus de deux heures et demie de spectacle, déjà fait, pour une large part, de récits (Chartreux sous-titre *Violences à Vichy* « roman-théâtre »), placer un tel monologue ne revenait-il pas à défier le spectateur ? Peut-être y avait-il là une certaine provocation : elle n'est jamais tout à fait absente des spectacles du T.N.S. Mais cela n'explique pas tout.

Le recours au monologue est loin d'être exceptionnel dans le théâtre aujourd'hui : il tend à devenir la règle. Souvenons-nous de Dario Fo. Dans *Mystère-bouffe*, donné au Palais de Chaillot en 1974, il était seul en scène et il racontait, mimant et contrefaisant sa voix, aussi bien l'histoire des Noces de Cana vues par un ange et par un ivrogne, que la rencontre du pape Boniface VIII avec le Christ (celui-ci finissant par botter les fesses de celui-là)... Certes, chez Fo, le monologue est, en fait, un polylogue : Fo joue sur plusieurs plans, celui de la fable et celui du récitant, hier et maintenant... ; il se distribue entre plusieurs personnages qu'il abandonne sitôt qu'il les a esquissés... Sa voix et *son corps ne cessent de se* démultiplier, tout en restant ceux de Fo.

Mais le théâtre use aussi du monologue au sens strict du terme. Depuis une représentation anglaise *(Ulysses in nightown)* au Théâtre des Nations en 1959, combien d'*Ulysse* d'après Joyce n'avons-nous pas vus sur nos scènes — notamment de *Molly Bloom* reprenant le long soliloque sur lequel finit *Ulysse* ! Récemment encore, à Florence, Pietra Degli Esposti donnait une *Molly Cara (Chère Molly)* qui lui a valu d'être désignée, aux prix Ubu 1979, comme la meilleure actrice italienne de l'année.

Des pièces entières sont même parfois réduites à une voix : dans *les Bacchantes* d'Euripide, montées par Ronconi à Prato, en 1978, Marisa Fabbri était seule pour faire (on n'ose plus dire interpréter) les deux irréductibles adversaires, Dionysos et Penthée, tout comme Agavé, la mère inconsciemment meurtrière de ce dernier...

Pourtant, ce n'est pas là, contrairement aux apparences, un phénomène neuf. Depuis longtemps, le *monologue* grignote le dialogue. Certes, il fut une époque, au dix-septième et au dix-huitième siècle, où tous deux avaient leurs parties bien réglées dans l'œuvre et s'ordonnaient selon une immuable hiérarchie. Comme le constatait Hegel, si les monologues étaient *« particulièrement indiqués dans les moments où l'âme, à la suite d'une série d'événements, se replie sur elle-même, se rend compte de ce qui l'oppose aux autres et de ses propres contradictions internes, et se décide à réaliser des intentions soit longuement mûries, soit brutalement surgies (...), c'est le dialogue qui représente le mode d'expression dramatique par excellence. C'est en effet par le dialogue seulement que les individus en action peuvent révéler les uns aux autres leur caractère et leurs buts (...), et c'est également par le dialogue qu'ils expriment leurs discordances et impriment ainsi à l'action un mouvement réel »* (1).

Or dès la première moitié du dix-neuvième siècle, il cessa d'en être ainsi. Dans un théâtre comme celui de Büchner (mais aussi dans celui de Musset), le monologue perce sous le dialogue : celui-ci est interrompu par de fréquents soliloques ou, mieux, il se trouve, en quelque sorte, démembré de l'intérieur et tourne à une alternance d'apartés.

Quand, dans *la Mort de Danton*, Danton rencontre (une seule fois) Robespierre, l'un et l'autre ne se parlent pas vraiment : ils ne font que discourir mutuellement. Ils ne s'entendent pas, ni au figuré ni au propre. Leur dia*logue ne changera rien. Plus* encore, dans *Wozzeck*, chaque personnage est, littéralement, enfermé dans sa parole. Tous soliloquent, chacun dans son langage. Personne n'entend personne. *Seul* le couteau (celui avec lequel Wozzeck tue Marie) permettra un contact entre les êtres. La mort est leur seul langage commun.

Que Büchner ait été revendiqué comme un précurseur, voire un modèle, tant par le théâtre expressionniste allemand au début du siècle que par le nouveau théâtre français des années 50 (Adamov avait traduit *la Mort de Danton*, que Vilar monta, dès 1948, à Avignon) l'indique bien : le « Ich-Dram » (le « drame du (au) je ») des expressionnistes reposait sur le soliloque ; l'incommunicabilité, selon le « théâtre de l'absurde », postulait l'entrecroisement infini de monologues.

Scène de la rue

Un autre grand courant de la création dramatique au vingtième siècle privilégie également le monologue : le théâtre épique selon Brecht (du reste, Brecht procède aussi de Büchner). Cette fois, il ne s'agit plus de parole solitaire, mais, au contraire, d'une parole socialisée. Pourtant, celle-ci ne se réalise pas, au premier chef, par le dialogue. On le sait : Brecht donnait *comme* modèle du théâtre épique ce qu'il appelait la *« scène de la rue »*, soit le récit, parlé et mimé, par un témoin d'un accident qui vient d'avoir lieu. Certes, ce témoin peut bien rapporter, et même jouer ou faire jouer, un échange verbal entre l'accidenté et celui qui a provoqué l'accident, ou entre des tierces personnes qui *y ont pris part. Mais cet* échange s'inscrit dans son récit à lui, le témoin — un récit fait de comptes rendus, de constatations et de questions sur la nature (sociale) de l'accident. Le théâtre épique est un rapport sur un état de choses.

De plus, ce rapport d'un témoin n'est pas clos sur lui-même ni sur sa propre parole. Il s'adresse aux autres, aux enquêteurs, au public. Il les prend à leur tour pour témoins. Ce monologue tend au dialogue.

A l'inverse, dans bien des pièces de Brecht, le dialogue de type traditionnel est menacé, percé à jour. Comme l'écrit Andrzej *Wirth dans un excellent* essai « Du dialogue au discours », publié en allemand (2), où il soutient précisément que la *forme* dramatique actuelle est l'aparté, l'adresse ou l'allocution. Le dialogue est relayé, ainsi, par le discours de l'acteur-témoin. Et ce discours vise bien, en dernière instance, à susciter un autre dialogue : celui de la scène et de la salle, celui de la fiction et de la réalité.

Constatons-le : la plupart des successeurs de Brecht, qu'ils se réclament de sa lignée idéologique ou qu'ils s'insurgent contre celle-ci, ont repris et développé le monologue comme la forme *dramatique* par excellence. Les plus récentes pièces de Heiner Müller, après *Hamlet-machine* qui tenait dans le soliloque d'un ou, au plus, de deux personnages *(la longue tirade* de « la fiancée de Jeanne d'Arc » de Bernard Chartreux vient tout droit des deux répliques solitaires de l'Ophélie de Heiner Müller), sont *faites* de la *superposition* de dépositions-récits : ses personnages comparaissent et témoignent devant le tribunal utopique d'une révolution impossible, cruelle et pourtant nécessaire (3). A l'opposé, les bourgeois inquiets des *Gens déraisonnables sont en voie de disparition*, de Peter Handke, soliloquent aussi à perte de vue : ils parlent car, pour eux, *« parler fait partie de la souffrance »*.

Parlerie

Ici, Beckett garde valeur d'exemple : la parlerie de ses personnages, qu'il s'agisse de Winnie enfoncée jusqu'à la poitrine, puis jusqu'au cou, dans son mamelon de terre *(Oh ! les beaux jours)* ou de Krapp épluchant sa banane face à son magnétophone *(la Dernière Bande)*..., est à la fois monologue et dialogue. L'individu beckettien est enfermé *dans son solipsisme*. Sa *parole* stérile l'y enferme encore davantage. Mais dans cette parole même naît comme un dialogue. Dialogue avec un interlocuteur muet : *le public*, Godot *ou Dieu*, on ne sait... Le ressassement verbal devient alors le seul témoin de la vie : un rapport sur celle-ci et une façon de la perpétuer quand même, en dépit de *tout*. A nous de l'accepter ou de le refuser. De nous taire ou de parler à notre tour.

Le temps du dialogue, avec sa rassurante illusion d' *« imprimer à l'action un mouvement réel »*, est, bel et bien, passé. Celui des monologues et venu. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ces monologues ne nous transmettent pas seulement une parole solitaire ou autoritaire. Ils appellent des réponses de notre part. Le théâtre reste dialogue. Mais celui-ci s'est déplacé. Il se situe moins entre des personnages qu'entre l'auteur (et/ou l'acteur) et le spectateur. De la scène, il cherche à gagner la salle. ■

(1) Cf. « La poésie dramatique » dans *l'Esthétique* de Hegel.

(2) *« Vom Dialog zum Diskurs »*, par Andrzej Wirth, dans *Theater heute* n° 1, janvier 1980 (Hanovre-Berlin).

(3) Voir son récent *Der Auftrag – La Mission ; Souvenir d'une révolution, publié dans Theater heute* n° 3, mars 1980. Cette pièce a été écrite à partir d'une très belle nouvelle des *Histoires des Caraïbes*, d'Anna Seghers : *la Lumière sur le gibet* (en traduction française aux éditions de l'Arche, collection « Travaux », n° 19, Paris 1972).

● Dans mon précédent article : « Le parcours du spectateur » (*le Monde Dimanche* du 13 avril), j'écrivais que le parcours au théâtre avait *« peut-être commencé »* avec l'*Orlando furioso* monté par Ronconi et présenté, en 1969, à Paris. Gabriel Cousin m'écrit qu'il avait déjà *« mis en pratique le parcours avec* Vivre en 1968 », un *« spectacle à travers la ville »* qui fut créé en 1968 à Châtillon-sur-Chalaronne, puis repris *« en 1970 dans un quartier de Dijon sous le titre* Vivre ». Dont acte. Il est vrai qu'on néglige trop Gabriel Cousin, ce poète qui *mit sa poésie en action au théâtre*. Mais une Semaine Cousin est prévue au Festival de Carcassonne, cet été.

GÉNÉALOGIE

Aux antipodes

PIERRE CALLERY

ON s'imagine parfois que la généalogie ne peut exister que dans les pays de vieille civilisation. Qu'un Chinois puisse retrouver ses ancêtres très avant dans le temps s'accepte à la rigueur. Qu'il y ait eu tout récemment un congrès généalogique en Australie surprend incontestablement, d'autant plus que c'était le deuxième. Et pourtant, pourquoi pas ? Les archives d'état civil d'Australie ne sont pas très anciennes (la Tasmanie fut la première à en tenir en décembre 1838, suivie par l'Australie méridionale en juillet 1842...), mais cela n'a généralement aucune incidence pour le *généalogiste* de là-bas : sur près de 13 millions d'habitants, il n'y subsisterait guère plus que 100 000 aborigènes...

L'ensemble des Australiens descend donc d'*immigrés*. Les premiers colons vraiment nombreux qui peuplèrent le pays furent, de 1788 à 1840, les criminels déportés d'Angleterre (les *convicts*), en 1851, la découverte des mines d'or accrut subitement la population. Toutefois, de 1605 (quand les Hollandais découvrirent les premiers les côtes de ce vaste pays) à nos jours, les immigrés furent essentiellement originaires d'Europe, et particulièrement du Royaume-Uni (Cornouailles, Ecosse, Irlande), et aussi d'Allemagne.

Le grand problème de la généalogie en Australie correspond en conséquence à la découverte de *références sûres* et précises au pays d'origine des ascendants cherchés. A partir de là, la recherche est évidemment conduite comme pour n'importe quel représ*entant du pays consi*déré (généralement d'Europe).

Les communications du deuxième congrès australasien *de généalogie* et d'héraldique concernèrent principalement ce sujet et furent conduites autour du thème : « Notre héritage colonial ». Ce congrès fut orga*nisé du 4 au 7 avril dernier*, à Adélaïde, par la South Australian Genealogy and Heraldry Society (1). Il faisait suite à une première réunion, tenue à Melbourne, pend*ant* l'été *1977*, par l'Australian Institue of Genealogical Studies (2).

Portraits familiaux

Les conférences traitèrent des sujets les plus variés. L'existence et les moyens d'étude des archives de l'ensemble de l'Australie firent l'objet d'un exposé remarquable de George Smith, archiviste professionnel. Les Etats, pris isolement, Australie-Occidentale, Méridionale, Victoria, Tasmanie en particulier, et aussi la Nouvelle-Zélande, donnèrent *lieu* à des études très précises et documentées ; l'histoire juive d'Australie-Méridionale également. De nombreux orateurs traitèrent les origines extraterritoriales, d'une part avec la présentation des archives militaires, d'autre part avec l'étude des sources des principaux pays d'immigration : Royaume-Uni, et spécialement Cornouailles et Ecosse, Allemagne (Mezeritz), France... Notons en particulier l'excellente conférence du Très Révérend Thomas Thornton Reed, archevêque émérite d'Adelaïde, directeur et cofondateur de la South Australian Genealogy and Heraldry Society (1), au sujet des archives généalogiques des XVIIe et XVIIIe siècles au Royaume-Uni.

Sur le plan technique des recherches, les classifications classiques furent présentées, ainsi qu'un *projet de fiche familiale* très analogue aux modèles proposés au récent congrès national de Lyon, et la façon de mener une recherche par correspondance. *Toutefois*, les *plus caractéristiques* furent les conférences sur la recherche de l'histoire locale et familiale à partir des inscriptions funéraires, la découverte, *l'identification* et la conservation des portraits familiaux, la collecte des informations par interview (avec une remarquable interprétation des silences des personnes interrogées), l'art d'écrire une histoire familiale.

A signaler enfin les conférences curieuses et passionnantes sur les conditions de vie à bord des premiers navires d'immigrants, sur la vie coloniale aux origines, celle familiale pendant la période de l'industrialisation, et aussi, par un universitaire, M. W. B. Stephens, l'excellent rapport sur les corrélations entre la généalogie, l'histoire familiale et les événements locaux. ■

(1) P.O. Box 13, Marden, South Australia 5070.

(2) P.O. Box 68, Oakleigh, Victoria 3166.



RICO

SOUVENIRS

Jean Wiener : quatre-vingts ans de musique

Jean Wiener, quatre-vingt-quatre ans, le compositeur, le pianiste, dont le succès date de « l'après-l'autre-guerre », s'ennuie. Trop de respect, pas assez de commandes. Et toujours des notes dans la tête et dans les mains.

COLETTE GODARD

« *Le mot vieillard est affreux, et je me demande si je n'y suis pas déjà...* » Jean Wiener, quatre-vingt-quatre ans, plaisante à moitié en répondant au téléphone à quelqu'un, un ami qui prend de ses nouvelles. Les appels n'arrêtent pas, mais « *personne*, dit-il, *ne me propose du travail* ».

Il s'assoit devant un pupitre d'écolier avec une rainure pour le porte-plume, à côté d'un Steinway sur lequel trônent soigneusement disposées comme des photos de famille des partitions : Stravinski, Satie... Juste un léger mouvement du torse, et il peut *laisser courir ses doigts sur le* clavier.

« *Je fais de la musique depuis presque quatre-vingts ans* — il a commencé à six ans et était surdoué. *Si j'ai choisi d'en faire ma vie, c'est en raison de l'amour que j'ai de la vie, des choses qui la facilitent. J'imaginais la musique exaltante. Elle n'a pas changé de nature, mais de fonction. Elle est devenue une science rigoureuse, pleine d'interdictions, inexorable. Ceux qui la pratiquent n'ont pas besoin d'un don particulier. On fabrique des compositeurs comme s'il s'agissait d'énarques. Ce sont des architectes, des électroniciens capables, en plus, d'écrire des partitions. Elles sont belles à regarder mais absolument inaccessibles, car toute espèce de tendresse et de sentiments sont volontairement évités.* »

Quand la colère monte chez Jean Wiener, il la canalise en vitupérant les chercheurs contemporains, les Stockhausen, les Xenakis, Boulez, surtout, qui, lui, « *est un vrai musicien, d'une grande culture, mais il a choisi la mode* ». Il en parle comme d'un ami qui aurait trahi une cause.

Les vraies racines de ses colères sont celles d'une révolte contre le temps. Elles sont une manière de lutter contre la lassitude et la peur, de faire vibrer une énergie capricieuse. Elles sont brèves, Jean Wiener n'est pas atrabilaire. A quatre-vingt-quatre ans, il garde la nonchalance jouisseuse de ses trente ans, de ces âges où il tournait autour du monde en improvisant au piano des mélodies syncopées, riches de joie, avec Doucet. Un album de leurs enregistrements vient d'être réédité. Jean Wiener examine la pochette, les reproductions des anciens programmes, les photos. Son visage était plus rond, plus lisse. La candeur du regard est intacte. Il regarde et s'amuse sans mélancolie. Les souvenirs sont vivaces, sont un remède contre les blessures du bon temps.

Le gros Doucet

« *Le miracle Wiener et Doucet... Lui était un gros Flamand qui pesait entre 120 et 140 kilos, selon le nombre de bouteilles de la semaine. Il ne prencit rien au sérieux, était un musicien fabuleux, n'avait même pas un piano chez lui. Il se levait quand je me couchais et empilait les soucoupes dans les bars tout au long de la nuit. Il aimait les grosses femmes et l'ail — qu'il mangeait à pleines dents, alors que je le déteste et que je suis attiré par les filles garçonnières.*

» *Quand il avait bu, il trouvait un piano dans un claque quelconque et jouait la* Mort d'Yseult *en manquant trois touches sur quatre, et c'était sublime. Moi, sans Steinway, je suis perdu. Cette chose ancienne qui revient, c'est phénoménal. Est-ce qu'on peut imaginer deux êtres aussi totalement opposés ? Et quand ils posaient leurs quatre mains sur les deux pianos, ils faisaient l'amour d'une façon inoubliable. Ça ne s'est jamais reproduit.*

» *En principe, nous n'écrivions rien, mais nous nous entraînions tous les jours. J'allais le chercher, il se réveillait dès qu'il s'asseyait devant le piano. On disait : « Ce matin, on va travailler sur* Girl Friend *ou sur* The Man I love. *» On se cherchait l'un l'autre pendant des semaines, mais, très vite, les choses s'écrivaient en nous. Nous avons joué deux mille seize fois ensemble.* »

Jean Wiener comptabilise ses jours pour s'assurer qu'il n'a pas perdu son temps, qu'il n'a pas fabulé sa vie. Il se donne des jalons, signale avec une coquetterie satisfaite qu'il a enregistré sa quatre cent vingt-neuvième *Histoire sans paroles* à la télévision. Les films et les pièces de théâtre auxquels il a participé se comptent par centaines. Il fait de rassurants exercices de mémoire et dit que, bien souvent, il a oublié de remplir les papiers pour les droits d'auteur. Il s'inquiète de savoir s'il ne répète pas ce qu'il vient de dire et se souvient des années anciennes, des gosses qui attendaient Wiener et Doucet à l'entrée des artistes des grands music-halls, « *comme aujourd'hui Sheila et Aznavour* ». Une colère s'annonce, et cette fois dérive sur l'enthousiasme : la *musique sera sauvée par la* chanson.

« *On ne peut aller nulle part sans entendre un transistor, un disque, une cassette. La pop' est souvent plus que discutable, regrettable même, et, malgré tout, on rencontre des groupes intéressants parce qu'ils défendent une forme d'émotivité. Quant à la disco, c'est du marteau pendant des heures, mais ça répond au plaisir de toute une jeunesse qui a besoin d'un métronome pour vivre.* »

Jean Wiener a joué Berg et Schoenberg *(« le Pierrot lunaire en 1923, Boulez n'était pas né »)*, il a connu et joué Stravinsky et Satie, ses dieux. Il a contribué à lancer la musique négro-américaine et Cole Porter. Il a connu les ballets russes et Marie Dubas, Kurt Weill et Dessau *(« deux musiciens très différents, mais quand ils écrivaient pour Brecht, ils écrivaient du Brecht, il avait une telle personnalité ! »)*. Jean Wiener a eu des amis dans le monde et dans le Tout-Paris. Les noms se bousculent des gens qu'il aurait aimé garder. Ainsi Louis Jouvet, quand il jouait Giraudoux à la Comédie des Champs-Elysées : « *Dans sa loge, il y avait du café et des fines. On attendait qu'il ouvre sa grande gueule pour savoir ce qui en sortirait. Il ne parlait pas comme tout le monde, il était plus qu'un grand comédien parmi les comédiens.* »

Il a soutenu les débuts de Trénet, emmené des amis écouter un chanteur au front de poète qui jouait ses œuvres sur un piano déglingué dans les cabarets miteux et chaleureux de la rive gauche : Léo Ferré. Il a accompagné Gréco à l'époque où elle masquait son trac d'agressivité. Il a trimbalé une bohème émerveillée, une très longue enfance que la maladie plus que l'âge a interrompue. Lui en reste l'agilité de ses doigts et une multitude de petites voitures qui font de la grande pièce aux boiseries sombres où se trouve le Steinway, un mini-parking coloré. Lui reste le désir de se faire chouchouter. Il se plaint et répète : « *Personne ne me propose de travail. J'aimerais tant. Je suis imbattable sur l'improvisation. Si on me montre un film, je peux le musiquer, je peux inventer de la musique jusqu'à après-demain sans m'arrêter. Quelque chose d'inconscient se passe entre mon œil et mes mains, je ne sais pas ce que je fais... Comment faire, je ne peux pourtant pas mettre une annonce.*

» *Je préside la commission du cinéma à la Société des auteurs et je présiderai jusqu'au temps du Père-Lachaise. On m'appelle maître, on me convie à des cérémonies qui m'emmerdent. Il me faut jouer. J'ai trop de lait... et je sais jusqu'où il ne faut pas aller. Je ne suis que musicien, un musicien qui crée sa musique depuis quatre-vingts ans. Je pourrais prendre mon plaisir seul avec mon Steinway, et alors ! Et puis quoi ! Ce serait de la masturbation. J'éclate.*

» *Et vient cette impression qu'il n'y a rien, alors je pense à la mort. A quatre-vingt-quatre ans, elle est proche et j'en ai horreur, j'aime trop la vie. J'aime tellement être... J'avais des projets, je vivais l'amour et je suis tombé malade. Depuis, je suis un vieillard. J'enfile mes pantoufles et je regarde la télévision jusqu'à la dernière image. C'est un instrument au service de l'Etat, mais s'il échappe à sa soumission politique, s'il raconte, par exemple, comment fonctionne tel organe, alors ils est passionnant.*

» *En me supprimant, c'est-à-dire en oubliant enfin de parler de moi, alors, oui, je suis optimiste. La musique, tout le monde en a besoin.* » ■

ÉVASION

La capoeira : jeu lutte, rêve de liberté

Lutte ? Danse ? Un souvenir de l'Afrique, conservé et transposé au Brésil. Et enseigné à Paris.

ALAIN DE CHEVEIGNÉ

LES premiers esclaves africains arrivèrent au Brésil au seizième siècle. Débarquant malades dans le Nouveau Monde, après une longue traversée dans les cales des navires, ils ne *possédaient plus que le* souvenir de l'Afrique. Ce souvenir fut la victime non de l'oubli mais de l'isolement : au fil des années, puis des générations, les images et les mots de la tradition orale perdirent un peu des racines qui les retenaient à l'Afrique, pour renaître sous une autre forme, douée d'une nouvelle vigueur. Ainsi, d'une culture échouée sur les plages du Brésil est née la capoeira.

La capoeira est une lutte brésilienne reposant sur l'esquive. La souplesse et l'agilité qu'elle exige en font à la fois un art martial et une danse. Longtemps illégale, elle est aujourd'hui pratiquée dans tout le Brésil, mais presque inconnue au-dehors. Une académie vient de s'ouvrir à Paris, à la Maison du Brésil à la Cité internationale universitaire, sous la direction d'Evaldo Souzasantos.

La lutte se fait sur la musique du berimbau, arc tendu d'une corde d'acier (provenant de l'armature d'un pneu brûlé), auquel est fixée une calebasse, pour la résonance. Le musicien frappe la corde avec une baguette, tout en appuyant une pierre sur la corde de l'autre main, et en appliquant plus ou moins la calebasse sur son ventre. On dit que le berimbau « parle ». Le rythme est puissant, un peu dissymétrique, il appelle le déséquilibre, qui est la clé d'une sorte de balancement incessant : la « ginga ». C'est l'équivalent d'une garde, dont jaillissent les coups et les esquives. La forme exacte de la « ginga » d'un capoeiriste fait partie de son style, elle peut être sobre ou comporter beaucoup de « mandinga » (sorcellerie) faite de passes, sourires, mimiques et paroles, dans le but de séduire l'adversaire.

Lorsque le berimbau « parle » et que le rythme commence, les deux lutteurs s'accroupissent devant les musiciens, se saluent et basculent dans le cercle. Le rythme est lent, mais c'est alors qu'il est le plus fort : il commande et retient à la fois le mouvement et aiguise ainsi la conscience des lutteurs. C'est l'observation, les lutteurs se balancent comme des serpents et se regardent, Les mouvements sont lents et félins. Ce n'est qu'ensuite que, la musique s'accélérant, la lutte s'engage réellement.

Le jeu suit le rythme, mais comme la poule suit l'œuf : les musiciens, capoeiristes eux aussi, observent le jeu et le commentent, tant à travers le rythme qu'à travers les chants qui l'accompagnent. Le rythme ne commande pas directement les mouvements, comme dans le « disco ». Plutôt, il le supporte et le stimule. Le retour cyclique du temps est mis en valeur par les répliques, exécutées au berimbau. Les répliques sont des phrases qui s'inscrivent à l'intérieur du rythme de base et chevauchent parfois les mesures. Leur structure délicate révèle la finesse du rythme, crée des ponts entre les mesures, et les déséquilibre en déplaçant ou dédoublant les temps, en transformant un instant le rythme en un autre. L'arrivée d'un temps fort rétablit le rythme original.

Répression

Ainsi tout mouvement d'un lutteur, s'il ne suit pas le rythme de base, s'y intègre comme une réplique. Cela permet des mouvements, ou plutôt des décisions rapides, tout en suivant un tempo très lent.

Les capoeiristes ne restent jamais immobiles. Ils dansent sur place dans la « ginga », ou se lancent dans des attaques ou des esquives acrobatiques, en l'air ou à ras du sol. Les mouvements sont empreints d'un caractère circulaire, comme le cercle qui limite le jeu, et qui semble le symbole de la capoeira. En témoignent les noms de quelques coups : demi-lune, demi-lune de compas, queue de raie, roue, rôle, etc. Le corps se vrille sur lui-même, la jambe part tendue et balaye le sol ou l'air, l'autre joueur part en roue, change d'avis la tête en bas, pivote sur lui-même en plein vol pour descendre et rouler à ras du sol, presque sous son adversaire, etc.

Les adversaires ne se touchent qu'exceptionnellement. Ils ne touchent terre qu'avec la plante des pieds ou la paume des mains (parfois la tête), même dans le « jogo em baixo » (jeu en bas), où le capoeiriste évolue à ras du sol, en s'appuyant sur les mains, comme un crabe. Les joueurs portent souvent un pantalon blanc immaculé, voire un costume, et mettent un point d'honneur à sortir du jeu sans une tache : le corps ne touche jamais terre. En revanche, les quatre membres et quelquefois la tête sont utilisés à égalité. Le joueur peut ainsi se retrouver en équilibre sur une main, ou deux pieds et deux mains ou toute autre combinaison de pieds et de mains (il y en a au total quinze).

La capoeira serait née d'une danse rituelle apportée d'Angola : le n'golo de Benguela ou la bassula de Luanda. Elle fut employée par les esclaves pour fuir et défendre les « quilombos » (républiques de nègres marrons) qu'ils établissaient dans la forêt. Plus tard, elle fut l'arme des truands de Rio et de Salvador. Mais c'était surtout un passe-temps pratiqué pour le plaisir.

Les gouvernants firent des efforts répétés pour se débarrasser des capoeiristes trop remuants. En 1890, la répression devint si féroce que la capoeira disparut presque complètement jusqu'en 1937. Elle connaît aujourd'hui un développement rapide. Art martial national, la capoeira s'oppose à l'invasion des arts martiaux orientaux, karaté et kung-fu, pourtant plus populaires. En cela, elle occupe une place analogue à notre boxe française, dont elle partage le goût de l'esthétique, du panache). ■

VARIATIONS

Créez votre entreprise !

YVES AGNÈS

LES jeunes, c'est tous des fainéants, comme vous le dira votre chauffeur de taxi. A l'université n'importe quel prétexte est bon pour se mettre en grève. Et dès qu'ils peuvent s'inscrire au chômage pour toucher une allocation, ils en profitent pour lézarder.

Il y a quand même de « bons » jeunes. Des petits gars et filles actifs, dynamiques. Prêts à travailler dur pour prouver aux autres — et à eux-mêmes — qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait une ou deux guerres pour être à sa place dans la société. C'est sans doute le cas de Jérôme R., vingt-trois ans, qui habite une grande ville de province. Des études d'art, un essai *dans la photographie. Et puis* l'envie de déboucher dans du concret, une aptitude aux relations publiques, un certain goût de l'effort.

« Créez votre entreprise », serine la propagande officielle, à grand renfort d'affiches de l'agence nationale *ad hoc*, de déclarations ministérielles et premier-ministérielles (1). Jérôme suit un stage de gestion organisé par la chambre de commerce et d'industrie. Il y acquiert les notions de base indispensables. On lui garantit assistance pour le démarrage.

Son projet, c'est un journal mensuel d'art régional, format revue, présentation mi-luxueuse, impression soignée. Il se met au travail, obtient les conseils attendus, trouve dans sa famille les quelques dizaines de milliers de francs nécessaires au lancement, et un premier crédit bancaire. Il embauche trois personnes — des jeunes aussi — et trouve des collaborations un peu partout dans la région. Il se démène comme un beau diable et le numéro un sort six mois plus tard, en mars 1980, dans la fièvre. Le deuxième est presque prêt, les sommaires sont prévus jusqu'au numéro 6... La revue est bien accueillie, ce qu'attesteront les résultats des ventes un mois plus tard. Un seul point noir : la publicité, difficile à mettre en route pour toutes sortes de raisons, ne sera vraiment abondante qu'à partir du troisième numéro. D'ici là, il faut tenir : payer le personnel, les charges, les fournisseurs.

Jérôme n'est pas inquiet. Sa banque lui a promis les prêts-relais nécessaires. Fin mars, le numéro 2 va être imprimé. Patatras ! Le banquier le convoque, lui met sous le nez une circulaire. Le gouvernement a décidé de restreindre le crédit pour lutter contre l'inflation ; la banque supprime les prêts aux petites entreprises créées depuis moins d'un an. Il ne doit plus compter sur les 50 000 francs prévus (vous avez bien lu : 5 millions de centimes).

Quelques jours de démarches en catastrophe pour trouver une autre solution. Négatif. L'avocat conseille de déposer le bilan. Au tribunal de commerce, on n'est pas surpris. Depuis huit jours, il est le dixième dans ce cas... Le personnel de sa petite affaire, lui, fait grise mine et exige d'être payé. Il le sera pour la dernière fois.

Jérôme a eu quelques jours de déprime. Il n'est pas allé s'inscrire à l'A.N.P.E.. Il a trouvé presque aussitôt un emploi salarié. La sécurité pour un temps. Créer son entreprise ? Plus tard, peut-être. Quand il aura digéré l'inconstance hypocrite du temps présent. ■

(1) M. Raymond Barre, le 2 mars, ira jusqu'à déclarer : *« Les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage. »* (*Le Monde* du 4 mars.)

Le Monde

UNE NOUVELLE INÉDITE

Mort au ralenti

par Andrée Chedid

LA jeune femme sentit dans le dos le point d'impact de la balle. Un mal aigu, bref. Elle continua sa marche comme si rien ne s'était passé ; mais l'illusion ne dura pas. Autour : les arbres déracinés, la chaussée défoncée, les rectangles béants et carbonisés des immeubles, prouvaient clairement que les combats avaient été rudes ; et la trêve, une fois de plus, précaire. M. venait d'être atteinte d'une subite rafale dont elle n'était pas la cible ; sa plaie était bien réelle.

Elle ne voulait pas en savoir plus. La douleur l'avait lâchée ; ce qui comptait à présent, au-delà de sa vie, c'était d'arriver à l'endroit où on l'attendait : à cette tête de pont, à l'angle du parapet.

La clarté de 15 heures illuminait le périmètre désert, baignait son visage, épousait son corps de trente ans. Il avancerait, ce corps, elle l'y forcerait. Elle emprunterait des raccourcis, elle tiendra. Elle franchira le quart d'heure qui la séparait de la rencontre.

La rue tangue, grisaille ; d'un coup, l'air s'épaissit et le ciel se plâtra. Une lenteur infinie s'empara des gestes de M., ses sensations faiblissaient. Seul, le désir pressant d'arriver en vue du pont la lancinait encore.

Poussant droit devant elle ses mains, ses bras, elle espérait qu'à leur tour ceux-ci tireraient en avant son corps qui s'alourdissait, ses jambes bourrées d'ouate. L'angoisse de ne pas arriver à temps la creusait plus durement que le trou de la balle.

Où et pourquoi fixer les frontières de ce lieu ? Une succession de noms viennent à la mémoire. Dans la boue des rizières, sur l'asphalte des cités, serrés dans la foule que l'on décime, ou expirant dans la solitude, les massacrés, réfugiés, fusillés, suppliciés, convergent soudain vers cette place, vers quelqu'un. Vers cette vivante, blessée à mort Violences se chevauchant, horreurs recouvrant l'horreur, visages en sang, visages exsangues, hémorragie d'hommes... Qu'importe le lieu ! Partout l'humanité est en cause, et ce cortège n'a pas de fin. Dans chaque corps atteint tous les corps gémissent et sombrent, aspirés par les forces aveugles, dans le même abîme.

M. a trop présumé de ses forces ; cherchant du secours autour d'elle, ses yeux ne rencontrent rien. Elle se traîne jusqu'au mur ; ses mains tâtonnent, s'accrochent aux aspérités. Elle lutte encore, résiste, son buste s'étirant vers le haut ; mais ses genoux amollis fléchissent, l'abattant vers la terre.

M. crie. Sa voix s'empêtre dans sa gorge, n'enfièvre que ses tempes, devient un murmure qui frôle ses lèvres et puis s'éteint. Pour la seconde fois, une douleur cuisante la transperce de part en part. Un flux tiède s'écoule entre ses omoplates, engluant son chemisier.

Maintenant, la jeune femme ne s'oppose plus à son corps, mais cherche plutôt à l'accompagner. Evitant les soubresauts, elle escorte cette chair, ses remous, sa rotation ; elle ne contrarie plus ses ballottements de tête ni ses balancements de bras qui s'élèvent, battent l'air ou bien y prennent appui. Ménageant son souffle dans l'espoir de survivre, jusqu'à l'arrivée d'un passant à qui confier le message, M. se laisse manœuvrer, sans se perdre de vue.

Elle tourne, se retourne, se courbe, pivote lentement, lentement, comme au cinéma, tout au long de la pesante chute jusqu'à atteindre graduellement le trottoir où elle se retrouve, couchée, dans la posture du fœtus.

Joue au sol, œil aux aguets, se cramponnant aux dernières lueurs de la conscience, la jeune femme s'alarma de la disparition du soleil derrière un mince nuage. Mais, très vite, l'astre reparut. Elle en éprouva un réel soulagement. Non loin, une fenêtre grinça, une odeur de café se répandit autour d'elle.

M. chasse les souvenirs qui affluent par vagues ; elle ne veut plus être que ce présent, que cette parcelle de futur qu'elle cherche encore à sauver. Usant de précautions infinies, elle parvient à extirper de sa poche une carte postale en couleurs et un bout de crayon... La fin est proche, si proche, tandis que « vivre » s'offrait encore ! La mort surplombe son minuscule territoire qui, de minute en minute, se rétrécit. Elle revoit — entre ses larges ailes brunâtres — *le milan qui planait sans fin* au-dessus des bâtisses de sa cité natale, avant de fondre, souverainement, sur une boulette de viande posée sur le rebord d'un balcon.

Sur sa gauche, à quelques mètres devant, une porte cochère vient de s'ouvrir. Avant de s'aventurer dans la rue, un vieux couple observe les toits où se nichent souvent des francs-tireurs. L'homme porte une valise grossièrement ficelée. A peine dehors, les vieux se tendent, puis se tiennent la main. M. les boit des yeux, se réfugie entre ces deux paumes doucement jointes ; pose comme la vieille, la tête sur la poitrine de son compagnon, reçoit le même baiser sur les cheveux...

Du fond de son silence, M. crie vers eux et cherche désespérément à les attirer. Pourquoi s'est-elle vêtue de cette robe grise confondue à la pierraille ?

Aucun d'eux ne la remarque. Ils se parlent à voix basse ; puis se mettent en marche dans la direction opposée.

TOUT en avançant, la vieille se retourne une dernière fois vers son logement abandonné. Là-bas, elle vient d'apercevoir une forme étendue sur le trottoir :

« Arrête-toi. Regarde. »

En hâte, ils rebroussent chemin. Soutenu l'un par l'autre, ils traversent la chaussée aussi vite que leurs jambes le leur permettent.

Le vieil homme s'agenouille, examine la blessée, comprend que c'est grave, fatal. Soudain à bout de révolte, à bout de « pourquoi ? », ses yeux s'emplissent de colère et de larmes ; tandis qu'elle, debout, crie, frappe aux portes, cherche à ameuter les voisins... Pas de réponse. La plupart des immeubles se sont vidés, leurs habitants ont fui vers la campagne. Après les coups de feu sporadiques de tout à l'heure, craignant que les combats ne reprennent, le reste de la population se terre.

Dans un effort inouï, M. soulève sa main ; tend une carte au bout de doigts qui tremblent. L'homme prend cette photo, la regarde, la retourne : l'envers est recouvert d'une petite écriture à l'encre brune.

« J'y vois mal. Toi, lis. »

Tirant de l'étui pendu autour de son cou ses lunettes cerclées d'argent, la vieille va lire à voix haute. Le visage de la jeune femme paraît se détendre.

« J'y cours.

— Seule ?

— Tu vois bien qu'on ne peut pas la laisser. »

Il acquiesce. Serrant les coudes, trottant de toutes ses jambes, elle remonte la chaussée en plein milieu, exposée de toutes parts aux mauvais coups, fougueuse comme toujours ! Il la voit, se rapetissant à vue d'œil, et la poursuit du regard, le cœur anxieux. Il la revoit...

Mais cette fois : c'est jadis, elle a l'âge de la jeune mourante. Pour le rejoindre de l'autre côté du boulevard, elle s'élance dans la cohue, elle accourt vers lui, grandissant à vue d'œil, toréant entre les voitures, les joues en feu, les cheveux fous, téméraire comme toujours !

Assis sur le parapet, à l'angle du pont, l'homme venait de mettre pied à terre. L'avant-veille il avait découvert l'adresse de la jeune femme et savait que sa carte lui était parvenue. La ville, pensait-il, avait retrouvé sa paix ; et M. était la ponctualité même. L'attente avait trop duré, sûrement qu'elle ne viendrait plus.

De loin, à cause du même chandail bleu roi qu'il portait sur la photo, la vieille le reconnut. Agitant la carte à bout de bras, elle cherchait à lui faire signe ; lorsqu'un autocar bondé klaxonna derrière elle d'une manière si stridente qu'elle se rua sur le trottoir pour le laisser passer. Celui-ci l'effleura et continua sa route en cahotant.

Peu après, elle vit le jeune homme s'agripper à un bras tendu hors de l'énorme machine. S'y accrochant, il se hissa sur le marchepied et chercha à s'engouffrer à l'intérieur. La vieille hurlait en vain, les vrombissements de la machine étouffaient ses appels. En quelques secondes, l'autocar s'évanouit derrière un voile de poussière.

Anéantie, elle s'adossa au parapet, laissa passer quelques minutes avant de lire et de relire la missive. A chaque parole, un lambeau de sa propre jeunesse lui était arraché. Frissonnant à la pensée que celui qui s'en allait, sans avoir rien su, aurait pu être son propre compagnon, elle n'eut plus qu'une idée : rejoindre ce dernier au plus tôt. Au pas de course, elle reprit le chemin à rebours, marmonnant par cœur les mots de la carte :

« La destruction, l'horreur, la haine ont pris tous les masques. En qui, à quoi croire désormais ! Depuis que je côtoie la mort, tout me semble fou, inutile, en dehors de l'amour véritable. Nous nous aimons M. quoi qu'il ait pu se passer. Je t'attendrai après-demain à 15 heures, à l'angle du grand pont, comme au premier rendez-vous (six ans déjà !). Un ami te portera ce mot, je m'assurerai qu'il te soit parvenu. Si tu ne venais pas, c'est que tout sera définitivement rompu. »

Tout en bas, la jeune femme avait inscrit en signes tremblés, au crayon : *« Je venais... »*

LA vieille s'agenouilla, passa son bras autour des épaules de son époux, lui relata l'entrevue manquée, ajoutant : *« Un jour, il le faut, nous le retrouverons... »* A son tour, en chuchotant, il raconta qu'un passant était parti à la recherche d'une ambulance ; mais, il l'avait su depuis le début, il n'y avait aucun espoir de sauver la jeune femme.

Celle-ci ne bougeait plus et respirait à peine. La vieille se pencha, balaya de son haleine tiède la joue blafarde, frôla la tempe de ses lèvres. Ensuite, elle écarta les cheveux, dégagea l'oreille et — prenant soin de chaque syllabe — y déversa — un mot après l'autre :

« Il t'attendait à l'angle du grand pont. Je l'ai vu, petite ! Je lui ai parlé. »

Le soupir de M. la poussait à poursuivre.

« Il est en route, il arrive ! »

Levant son visage vers celui du vieil homme, elle croisa son regard complice. Bientôt il prit le relais.

« Il est au bout de la rue, il descend vers nous. Je reconnais son chandail bleu. »

La vieille reprit en écho :

« Il arrive, il vient !

— Le voilà !

— Il approche... »

Leurs voix s'entrelacent. Des ondes coulent dans les veines de la jeune femme, s'évasent. Une lame de bonheur déferle sur ses traits : de sa poitrine monte un souffle plus large que les mers.

Un vertige de joie et de détresse, de désespoir et de quiétude, s'empare du vieux couple. L'absurdité et le sens des choses s'emmêlent dans leurs têtes ! Leurs mains se cherchent, se réunissent, pour n'en former qu'une seule.

Une seule main qui se pose comme une chape de tendresse sur la jeune main immobile. Celle-ci ne s'était pas encore tout à fait refroidie. ■

ANDRÉE CHEDID est égyptienne, d'origine libanaise et de nationalité française. Elle a écrit des romans (*le Sixième Jour, l'Autre, le Survivant, Néfertiti et le rêve d'Akhenaton*...), des pièces de théâtre et de nombreux recueils de poèmes (*Double-Pays, Contre-chant, Visage premier, Sommeil délivré*...). Son dernier ouvrage, *le Corps et le temps* (Flammarion, 1978), est un livre de nouvelles.